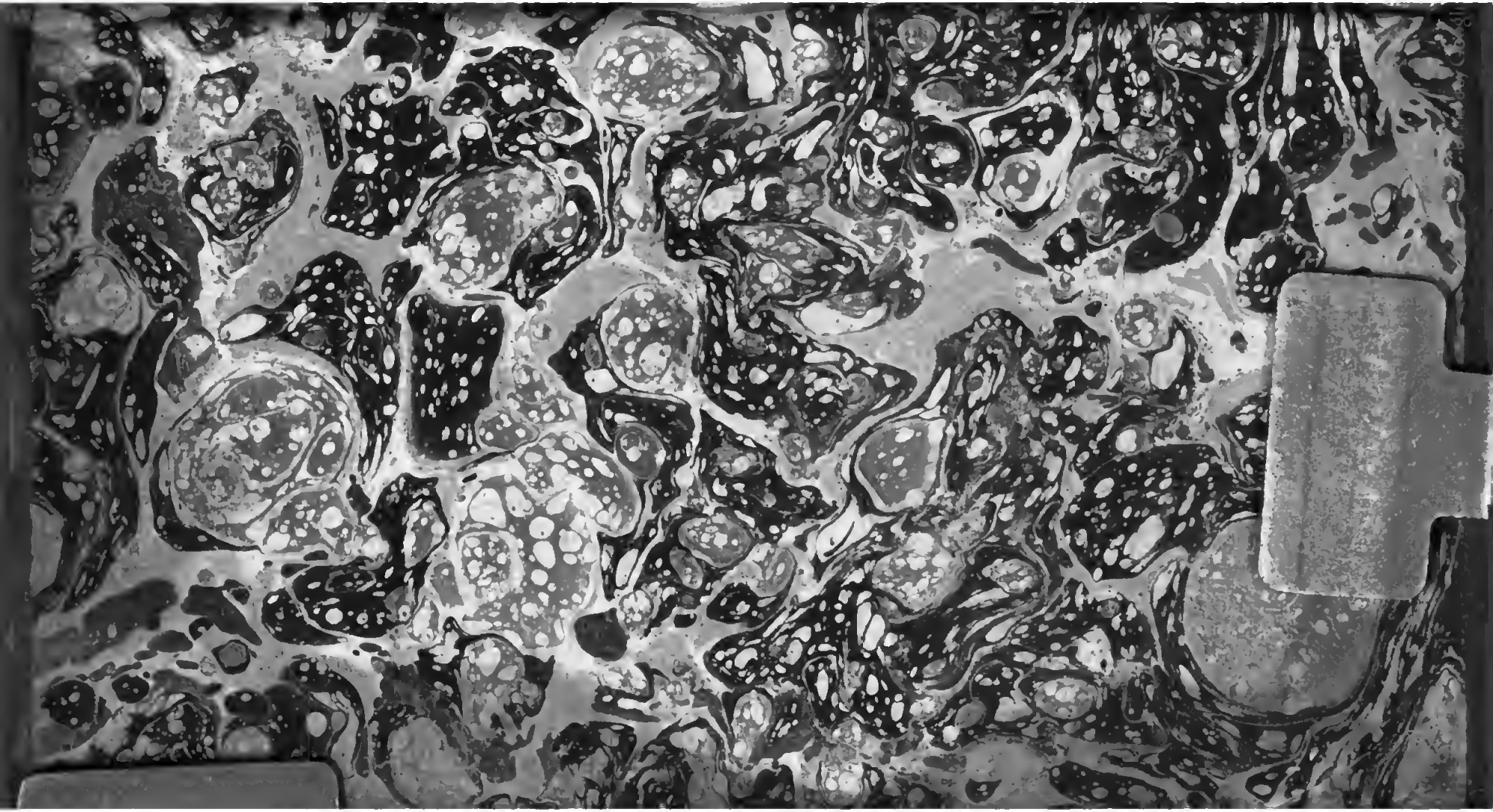

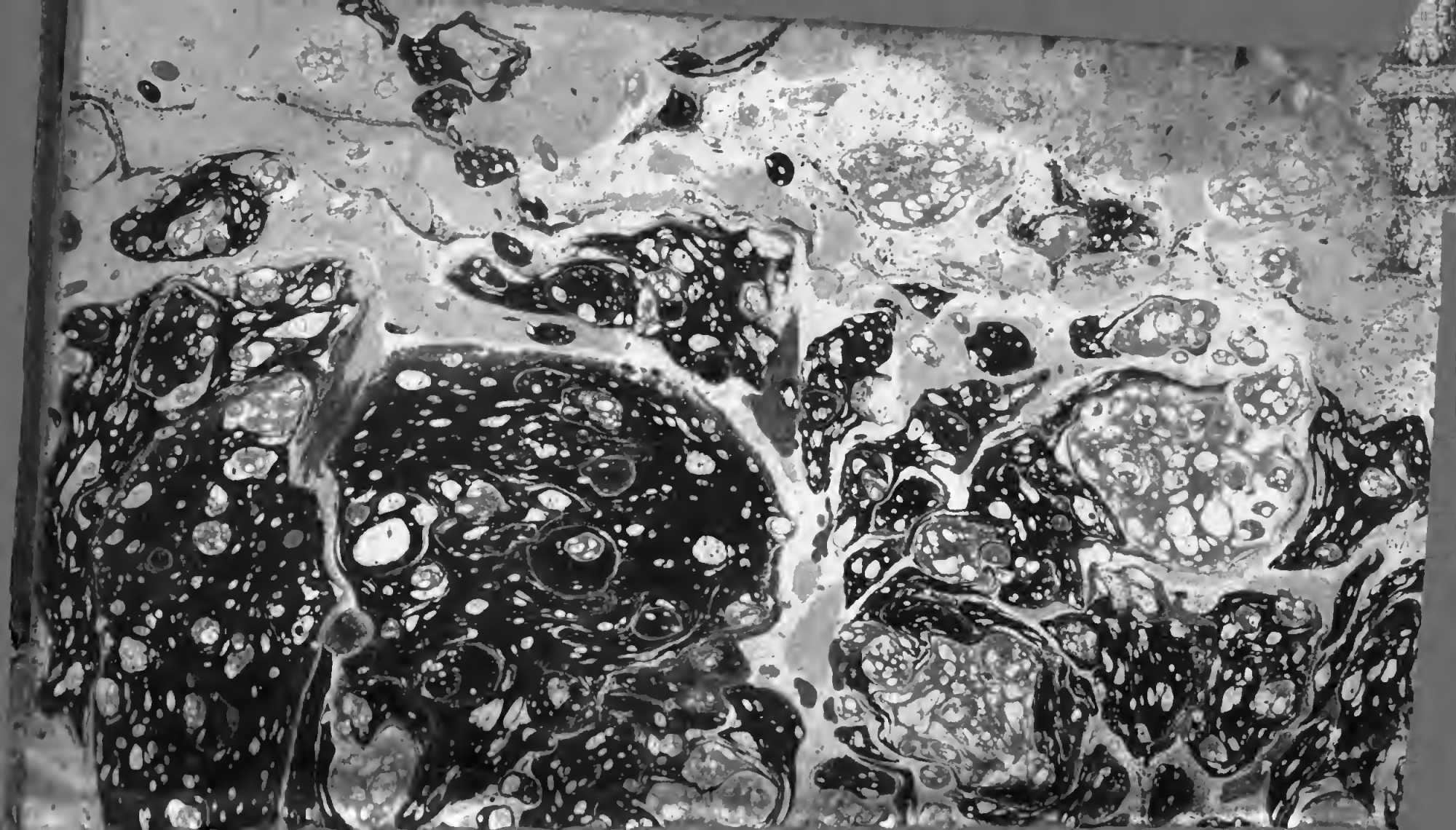

5.099

Polar. LVIII-5

COURS
D'INSTRUCTIONS
FAMILIÈRES.

TOME SECOND.

COURS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES,

Pour les Dimanches, les Fêtes et autres jours remarquables de l'Année.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée.

Veni non in sublimitate sermonis.
I. Cor. 2.

PREMIÈRE ANNÉE.

Depuis la fête de la Pentecôte jusqu'à l'Avent.

TOME SECOND.

A LYON,

Chez RUSAND, Imprimeur-Libraire.

1809.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

INSTRUCTIONS
POUR LES DIMANCHES
ET FÊTES DE L'ANNÉE.

AVIS A DONNER
LE DIMANCHE DE LA PENTECÔTE.

MERCREDI, vendredi et samedi prochains, est le jeûne des Quatre-Temps. L'Eglise l'a établi pour consacrer à Dieu, par la pénitence, etc. (*Voyez l'avis pour les Quatre-Temps de l'Avent.*) Dimanche prochain est la fête de la très-sainte Trinité. Quoique tous les Dimanches de l'année soient destinés à honorer la très-sainte Trinité, c'est-à-dire, un seul Dieu en trois personnes, l'Eglise y consacre néanmoins plus particulièrement ce jour, afin d'engager les fidèles à se renouveler dans la foi de ce mystère, qui est le premier de notre Religion. Rappelons-nous ce que l'Eglise nous enseigne : qu'il n'y a qu'un Dieu qui demande tous

nos respects et nos adorations; qu'il y a en lui trois personnes distinctes, le Père, le Fils, le Saint-Esprit; que ces trois personnes sont égales entr'elles, parce qu'elles n'ont qu'une même nature, et ne forment qu'un même Dieu. Ce que nous ne comprenons pas maintenant, nous le verrons clairement dans le Ciel, si nous le croyons d'une foi vive, et si nous tâchons ici-bas de servir et d'aimer de tout notre cœur ces trois adorables personnes, au nom desquelles nous avons été baptisés. Les qualités qu'elles prennent, à notre égard, doivent animer notre confiance : le Père est notre Créateur, il aime son ouvrage; le Fils est notre Rédempteur, il ne veut pas perdre ceux qu'il a rachetés; le Saint-Esprit est notre Sanctificateur, il ne désire que de nous rendre Saints et heureux durant l'éternité. Louons et bénissons sans cesse cette adorable Trinité qui nous comble de biens, et qui ne demande qu'à nous en faire encore davantage.

POUR LA FÊTE

DE LA PENTECÔTE.

Sur le Mystère.

Repleti sunt omnes Spiritu Sancto. Ils furent tous remplis du Saint Esprit. *Act.* 1.

VOILA enfin l'accomplissement des promesses de J. C. Il est monté au Ciel, et pas un heureux échange, dit S. Augustin, le Ciel reçoit un homme, et il envoie sur la terre un Dieu. En effet, un grand bruit se fait entendre; la terre tremble; le cénacle, où les Apôtres étoient assemblés depuis dix jours, est ébranlé; une lumière douce éclate, l'esprit consolateur, sous le symbole mystérieux de langues de feu, se repose sur les Apôtres, qui tout-à-coup deviennent des hommes nouveaux. Tout Jérusalem est témoin de ce prodige. Voilà, M. F., en deux mots, l'histoire de la Pentecôte, et l'objet de nos réflexions.

Un Dieu vient donc encore sur la terre, et c'est pour la seconde fois que la Majesté suprême veut bien habiter parmi nous. Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour que vous daigniez vous souvenir de lui dans les jours de votre gloire? Toute la Trinité sainte devoit donc s'intéresser à mon salut!

C'étoit peu qu'un Dieu Créateur eût commencé cet ouvrage ; c'étoit peu qu'un Dieu Rédempteur l'eût cimenté de son sang ; il falloit encore que le Dieu Sanctificateur vînt le consommer par sa grâce. Le prophète l'avoit prédit ; l'évènement l'a vérifié ; l'Esprit Saint devoit descendre sur la terre, y faire une nouvelle création, et en renouveler la face.

C'est à cette idée, qui m'a paru la plus touchante, que je m'attache dans ce discours. Nous y verrons, M. C. F., comment l'Esprit Saint change les Apôtres, et ensuite comment les Apôtres, pleins du S. Esprit, changent le monde.

O divin Esprit ! ce sont vos grandeurs que j'entreprends de raconter : animez-moi ; ce n'est que par vous que je puis parler dignement de vous. Donnez-moi une de ces langues de feu que vous communiquâtes aux Apôtres en ce grand jour ; et vous, mes chers Frères, demandez pour moi cette grâce, et daignez m'honorer de votre attention.

AVANT la descente du Saint-Esprit, tout étoit à réformer dans les Apôtres, leur esprit et leur cœur. Que fait ce principe de lumière, de sainteté et de force ? il les éclaire, et il en fait les Docteurs de l'univers ; il les corrige, et en fait des Saints, de vrais Apôtres, des Martyrs... Suivez-moi.

Vous savez, M. C. F., quelle étoit l'ignorance des Apôtres, avant qu'ils eussent reçu

le Saint-Esprit. Après les explications les plus claires, ils ne comprenoient rien à la doctrine de J. C. Cent fois il leur avoit dit qu'il falloit qu'il fût flagellé, crucifié pour le salut du monde ; lorsqu'il vouloit aller pour cela à Jérusalem, Pierre ne pouvoit y consentir. Cent fois il leur avoit dit clairement que, trois jours après sa mort, il ressusciteroit ; et Thomas se défioit de ses prédictions, il ne vouloit croire à sa résurrection, qu'après l'avoir vu de ses yeux et touché de ses mains. En un mot, ils étoient tous si bornés, que J. C., malgré son extrême douceur, fut obligé plusieurs fois de leur faire les plus vifs reproches. Eh quoi ! leur disoit-il, ne comprendrez-vous jamais rien à ce que je vous dis ? Et néanmoins ce sont ces hommes que Dieu destine à éclairer l'univers ! Grand Dieu ! comment pourront-ils en venir à bout ? le voici, M. F.

J. C. leur envoie le Saint-Esprit, et aussitôt leurs ténèbres s'évanouissent. Doués du don de science et de sagesse, ils pénètrent les profondeurs des mystères. Les Prophéties n'ont rien de si obscur, l'Ecriture Sainte, rien de si caché, la Religion, rien de si élevé qu'ils ne comprennent. Les voilà tout-à-coup les oracles du monde.

Nouveau prodige ! ils parlent dans un instant les langues de tous les peuples que la solennité avoit rassemblés à Jérusalem. On en est stupéfait : les témoins d'une si grande merveille se disent entr'eux : *Ces*

hommes, ne sont-ils pas des pêcheurs de la Galilée? comment savent-ils notre langue? C'est votre ouvrage, divin Esprit. Oh! que vous êtes puissant! il n'appartient qu'à vous d'ouvrir la bouche des muets, et de tirer la lumière du sein des ténèbres.

Ne vous offensez pas, M. C. F., de la triste réflexion que je suis forcé de faire ici. Cette ignorance grossière, qui nous étonne dans les hommes élevés à l'école de J. C., ne la voyons-nous pas dans la plupart d'entre vous, quoique vous ayez été nourris dans le sein de la foi? Combien, parmi ceux qui m'écoutent, qui sont très-habiles dans les affaires du monde, très-industrieux à cultiver leurs terres, à exercer leur état, à faire valoir leur commerce, et qui se trouveroient fort embarrassés, s'il leur falloit répondre sur les premiers élémens de la Religion? Ce ne sont pas les moyens qui leur manquent. Jamais il n'y eut plus de bons livres: mais les lisent-ils? Jamais les instructions n'ont été plus fréquentes: mais viennent-ils les entendre; et, s'ils y assistent, s'appliquent-ils à les écouter, et à les retenir? Outre l'instruction que nous ne manquons jamais de faire à la Messe, nous en faisons toujours une autre avant les Vêpres, d'autant plus intéressante, qu'outre que nous développons par ordre toutes les vérités, toute la morale de notre Religion, nous avons soin de rapporter les histoires les plus édifiantes, et les plus instructives: mais ces gens-là, encore une fois, y viennent-ils?

Non : ils préfèreront de causer sur la place, d'entendre quelque mauvais propos dans le cabaret, de s'amuser à des bagatelles, plutôt que d'entendre parler de leur Dieu, de ce qu'il a fait pour leur salut, et de ce qu'ils doivent faire eux-mêmes pour gagner le Ciel. Ah ! M. F., si vous profitiez de ces lumières qu'on vous prodigue, pour ainsi dire ; si vous aviez du goût pour ces vérités salutaires, qui seules peuvent vous rendre véritablement heureux et dans ce monde et dans l'autre, vous mériteriez que le Saint-Esprit descendit sur vous, pour éclairer votre esprit. Il viendroit encore réformer votre cœur : second effet qu'il produisit dans les Apôtres.

Avant la descente du Saint-Esprit, on ne voyoit dans les Apôtres qu'ambition, lâcheté, horreur des souffrances. Ils s'étoient figuré que ce Royaume dont J. C. leur parloit, étoit de ce monde ; deux d'entr'eux lui en avoient demandé la première place ; et le jour même que leur maître s'abaissa jusqu'à leur laver les pieds, ils se disputoient sur les préséances. Aujourd'hui, quel changement ! ce sont des hommes que l'amour de Dieu seul embrase, qui, bien loin de penser aux premières places, se regardent comme les balayures de la terre. Dans les premiers temps, quelle lâcheté ! Pierre, à la voix d'une simple servante, renie J. C., et les autres Apôtres prennent la fuite, quand ils le voient entre les mains de ses ennemis. Aujourd'hui, quelle différence !

pleins du Dieu qui les anime, quel zèle ne font-ils pas paroître pour ses intérêts? Voilà Pierre, le moins hardi de tous, qui élève la voix, au milieu de la plus nombreuse assemblée : *O Israël*, dit-il, *vous avez fait mourir l'auteur de la vie ; celui que vous avez crucifié étoit votre Dieu ; mais sachez que ce Dieu est sorti vainqueur du tombeau ; il est ressuscité ; nous l'avons vu vivant, nous venons vous le dire.* Quel courage ! reprocher le plus grand des crimes aux juges même qui avoient condamné l'innocent, aux bourreaux qui l'avoient crucifié. Ah ! quand confesserons-nous aussi hardiment J. C., sans craindre ni les railleries, ni les persécutions?

Enfin, avant le jour de la Pentecôte, quelle immortification dans les Apôtres? ils ne peuvent veiller une seule heure avec J. C.; le plus léger mépris les indispose ; ils n'ont que de l'horreur pour la pénitence; pour ces saintes rigueurs qui soumettent les sens à l'esprit. Aujourd'hui, quel changement ! après le coup d'éclat qu'ils viennent de faire, tout s'arme contr'eux; ils ne voient que prisons, supplices, échafauds, et ils courent à la mort avec assurance, je dis plus, avec plaisir. Les menace-t-on des plus barbares tortures? ils répondent qu'ils ne craignent rien. Leur ordonne-t-on du moins de se taire ! *Voyez*, répliquent-ils, *s'il ne vaut pas mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* Les bat-on de verges, les force-t-on dans cet état de sortir de Jérusalem? ils sont

baignés de sang, couverts de plaies, *et néanmoins transportés de joie d'avoir été jugés dignes de souffrir quelque chose pour J. C.* Dans la suite des temps, interrogez-les chacun sur les instrumens de leur supplice; Jean, dans le bain d'huile bouillante; Paul, sous le glaive; Pierre, sur la croix; Barthelemi, entre les mains des furieux qui l'écorchèrent vif : demandez-leur ce qu'ils pensent de leur sort; tous vous répondront, avec André, sur la Croix : *O Croix, précieuse Croix! heureux celui qui meurt entre tes bras!* O jour, où il nous est donné de mourir pour J. C., tu es le plus beau de nos jours!

Telle est, M. F., la force merveilleuse de l'Esprit sanctificateur; il change des hommes ignorans en des Docteurs éclairés; et d'hommes foibles, il fait autant de Martyrs. Grand Dieu! quand vous désirez vous rendre maître d'un cœur, que vous savez bien le manier à votre gré! quand ferez-vous sur mon ame un pareil prodige! Hélas! d'épaisses ténèbres m'aveuglent, mes misérables passions m'entraînent; plein d'orgueil, esclave du respect humain; ennemi de la croix, j'ai tous les défauts des Apôtres : quand aurai-je leurs vertus? quand serai-je humble comme eux, intrépide comme eux, pénitent comme eux? Vous pouvez le faire, divin Esprit; vous pouvez éteindre le feu de mes passions, et mettre dans mon cœur ce feu sacré que vous êtes venu apporter sur la terre. Ah! renouvelez

en ma faveur ce prodige que vous avez opéré dans vos Apôtres. Ils ont été changés par le Saint-Esprit : vous venez de le voir, M. F.; voyons comment à leur tour ils ont changé le monde.

LES Apôtres trouvèrent à réformer dans le monde, ce que le Saint-Esprit avoit trouvé à réformer en eux, l'aveuglement et les passions. Ils en vinrent à bout par la force de l'esprit qui les animoit.

Ecoutez, M. F., le triste détail des erreurs de nos pères, et donnez-leur quelques larmes. Avant l'effusion du Saint-Esprit, la plupart des peuples vivoient sans temple, sans autels, sans culte, sans Dieu, comme parle S. Paul. Ceux qui s'étoient fait une religion, étoient-ils plus sages ? non, ils adoroient le bois, la pierre, de vils animaux, et jusqu'aux oignons de leurs jardins. Ce qu'il y a de plus affreux encore, c'est qu'ils élevoient des autels à des hommes qui n'étoient fameux que par leurs vices et par leurs brigandages. Et cet aveuglement étoit si général que, suivant l'expression d'un Evêque qui, dans ces derniers temps, a si bien défendu l'Eglise par ses sublimes écrits, *la terre n'étoit qu'un temple d'idoles ; et le vrai Dieu n'avoit qu'un seul temple dans tout l'univers.* Les Philosophes même les plus éclairés, étoient tombés dans cet abîme d'aveuglement et de corruption. Quel étoit donc l'état de l'univers ?

Les Apôtres brûlent du désir de le sauver de tant d'affreux précipices. Mais comment en viendront-ils à bout? ils ne sont que douze : ils n'ont ni crédit, ni talens, ni fortune; cependant ils entreprennent ce projet. Le flambeau de la foi à la main, ils parcourent toutes les contrées, ils prêchent partout J. C. Oh ! qu'ils sont dignes d'admiration ces hommes qui ne se lassent point de porter aux autres hommes le salut et la paix !

Telle fut l'ardeur des Apôtres : quel fut leur succès ? Dès le jour de la Pentecôte, Pierre prêche, et il convertit trois mille Juifs. Quelques jours après, il prêche encore, et il en convertit cinq mille. De leur côté, les autres Apôtres prêchent dans les différentes contrées de l'univers, et au son de ces trompettes évangéliques, la superbe Jéricho tombe, ses idoles sont réduites en poussière, la croix est arborée partout. Un nouveau monde paroît, et ce nouveau monde est un monde chrétien. Ce n'est point ici une exagération, c'est le témoignage exprès de l'Apôtre : *Pour croire, il faut avoir entendu. Mais*, demande-t-il, *les nations barbares ont-elles entendu l'Evangile ? oui*, reprenoit S. Paul, *l'Evangile de J. C. a été porté aux quatre coins de la terre; le salut a été offert à tous, et ceux qui périssent, c'est par leur faute.* O divin Esprit, que vos œuvres sont admirables, et que vous êtes puissant !

Permettez-moi, M. F., de vous le demander : si l'Esprit Saint revenoit sur la

terre, trouveroit-il parmi nous cette foi que les Apôtres ont prêchée par ses ordres? Ah! quelle est devenue froide et languissante dans le plus grand nombre! Combien même qui ne l'ont plus, ou du moins, qui n'en conservent que l'écorce. Car, est-ce avoir la foi, que de n'en pas pratiquer les œuvres? est-ce avoir la foi, que de vivre au gré de ses passions! Hélas! M. F., prenons-y garde, l'Oracle est prononcé : *Le royaume des Cieux sera ôté à ceux qui en font un mauvais usage, et il sera donné à ceux qui en profiteront mieux.* Si donc nous abusons toujours de la foi, elle nous sera enlevée; si nous résistons toujours à la grâce, elle nous sera ôtée. Et alors, quel seroit notre malheur! hélas, nous retomberions dans la déplorable ignorance de nos pères, et dans tous les excès affreux où ils se sont plongés.

Avant la descente du Saint-Esprit, la terre étoit souillée de toutes sortes de crimes, et pleine de ces excès honteux que S. Paul lui reproche, dans son Epître aux Romains. A la vue de tous ces désordres, les Apôtres se sentent animés d'un saint zèle; ils parlent, ils instruisent, ils annoncent un royaume à venir, un Paradis à gagner, un enfer à éviter; ils prêchent l'humilité dans les grandeurs, la pénitence dans les plaisirs, le renoncement à toutes choses dans l'abondance de tous les biens. A cette voix de l'Esprit Saint, l'univers se soulève d'abord : mais enfin, la morale de J. C. prend

le dessus ; les vices sont détruits, et l'on voit sur la terre les plus éminentes vertus. Oh ! quelles vertus en effet firent éclater les premiers Chrétiens ! Le détachement des biens temporels, il les apportoient aux pieds des Apôtres ; la virginité, jusque-là en opprobre : ils s'en firent honneur ; la charité : ils n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame ; la piété : on les voyoit toujours dans le temple, ou dans leurs maisons, appliqués à la prière et aux bonnes œuvres ; l'amour de J. C. : ils le recevoient tous les jours, dans la sainte Communion ; la foi : ils en furent les Martyrs ; le pardon des ennemis : ils combloient de bénédictions leurs persécuteurs, et embrassoient leurs bourreaux. Arrêtons-nous ici, et réfléchissons un peu sur nous-mêmes. Nous nous glorifions d'avoir eu de tels ancêtres ; mais ne rougiront-ils pas d'avoir de tels descendans ? Peut-on, sans gémir, se rappeler ces heureux temps, et comparer ce que nous sommes avec ce qu'ont été nos pères. Esprit Saint, venez donc encore une fois sur la terre, venez créer de nouveau nos cœurs, et rendez-nous semblables aux premiers Chrétiens, de qui nous descendons. Venez, et l'on verra parmi nous, comme on vit parmi eux, la plus grande pureté dans les mœurs, la plus exacte probité dans les affaires, le plus vif amour pour Dieu, la plus tendre charité pour le prochain. Hélas ! M. F., qu'elle est refroidie, cette divine charité !

Mais disons quelque chose de plus personnel. J'ai trois questions à vous proposer, et je veux les résoudre par votre propre conduite. Avez-vous reçu le Saint-Esprit ? si vous l'avez reçu, ne le contristez-vous point ? si vous lui obéissez, prenez-vous vos précautions pour ne le pas perdre ! 1.° Avez-vous reçu le Saint-Esprit ? je sais qu'on vous l'a donné dans le Baptême, que vous l'avez conservé dans l'enfance ; mais hélas ! depuis combien de temps l'avez-vous perdu ? il ne faut qu'un péché mortel pour le chasser de nos cœurs, et combien n'en avez-vous pas commis ? Quel est donc votre état, pécheurs impénitens ? hélas ! sans cet esprit de vie, vous êtes plus morts que ceux qui reposent au fond des sépulcres ? quel triste état ! ne désirez-vous pas d'en sortir et de revivre ? et si vous le désirez, qui pourra opérer ce miracle ? C'est vous, ô Esprit vivifiant ! redonnez donc la vie de la grâce à tous ces malheureux qui l'ont perdue par le péché. Inspirez-leur aujourd'hui de renoncer à leurs crimes, et de s'en purifier par es Sacremens.

Et vous, Chrétiens, qui avez reçu le Saint-Esprit, ne le contristez-vous point ? ah ! qu'a-t-il opéré dans vos cœurs, depuis qu'il vous parle par la bouche de ses Ministres, et par ses propres inspirations ? Prenez garde, l'infidélité à une grâce, entraine dans une infidélité plus grande, et *celui qui tombe dans les petites fautes, tombera bientôt dans de plus considérables.* Ayez donc

soin de répondre à la grâce : et alors elle ira toujours en croissant dans vos cœurs.

Enfin, vous qui êtes fidèles à la voix du Saint-Esprit, faites-vous tout ce qui dépend de vous, pour ne la pas perdre ? Vous possédez le plus grand des trésors, mais c'est dans des vases bien fragiles. Craignez donc de les briser, et dites souvent avec le Prophète : *Mon Dieu, prenez mes biens, ma santé, ma vie; mais ne m'ôtez pas votre divin Esprit*, sans lequel il n'y a pas de bonheur, ni en cette vie, ni en l'autre.

Comme S. Pierre parloit encore, dit l'Evangéliste, *le Saint-Esprit descendit sur ceux qui écoutoient sa parole.* Puissé-je, M. F., obtenir le même miracle, et pour vous, et pour moi : Esprit Saint, donnez à ma parole, ou plutôt à la vôtre, votre bénédiction. Répandez, ô Dieu d'amour, sur cette assemblée, la plénitude de vos dons. Source de toutes les grâces, auteur de tous les biens, *venez visiter tous les cœurs de vos Fidèles, et allumez-y le feu sacré de votre amour.* Ainsi soit-il.

POUR LE LUNDI

DE LA PENTECÔTE.

Sur l'Eglise.

Ecclesia œdificabatur ambulans in timore Domini, et consolatione Spiritûs sancti replebatur. L'Eglise s'établissoit marchant dans la crainte du Seigneur, et elle étoit remplie du Saint-Esprit. *Act.* 9.

LES Apôtres, après avoir reçu le S. Esprit, allèrent par toute la terre prêcher l'Evangile, annonçant la bonne nouvelle de la rédemption des hommes par J. C., et les peuples se convertirent en foule. De cette multitude de peuples se forma, en très-peu de temps, un peuple nouveau, une société d'hommes unis tous ensemble, par la profession d'une même foi, par la participation aux même Sacremens, par la communication des mêmes biens spirituels; ayant tous un même chef invisible, qui est J. C. et un même chef visible, qui est Notre Saint Père le Pape. Cette société s'appelle l'Eglise Catholique.

Cette Eglise s'est établie sans aucuns moyens humains, et malgré les plus grands obstacles. Les Juifs résistoient opiniâtrément à l'Evangile, et persécutoient avec fureur les Disciples de J. C.; d'un autre côté, les Païens s'opposoient de toutes leurs forces à

son établissement. Non-seulement ils mirent à mort les Apôtres, mais encore, pendant trois cents ans, ils ne cessèrent de persécuter, et de faire mourir leurs successeurs et les Chrétiens. Et ces persécutions furent si cruelles, qu'on compte pendant ce temps, onze millions de Martyrs. Mais, malgré tous ces efforts de l'enfer, l'Eglise de J. C., bien loin de s'affoiblir, croissoit de plus en plus. La violence des persécutions affermissoit la foi; le sang des Martyrs étoit la semence des Fidèles; ce qui devoit ruiner l'Eglise ne servoit qu'à l'étendre encore davantage. O Dieu! qui ne sentiroit ici votre doigt? à ces traits, qui ne reconnoîtroit pas votre ouvrage? Comment, au milieu de tous ces maux affreux, l'Eglise auroit-elle pu jouir de la consolation de voir les Martyrs aller avec joie aux supplices, si votre esprit n'eût été avec elle.

Oui, M. F., l'Eglise Catholique est l'ouvrage du Saint-Esprit. Quel sujet de consolation pour nous qui avons le bonheur de lui appartenir! Pour connoître ce bonheur, examinons aujourd'hui ce que c'est que l'Eglise Catholique. Après quoi je vous prouverai qu'on ne peut se sauver que dans son sein; enfin, je vous démontrerai que l'Eglise Romaine, à laquelle nous appartenons, est cette véritable Eglise de J. C., hors de laquelle on ne peut se sauver. Plus le sujet est important, plus j'ai droit de vous prier de m'honorer de votre attention.

PAR le mot *Eglise*, il ne faut pas entendre le lieu où nous nous assemblons pour célébrer les Offices divins. Ici, ce mot signifie *assemblée*, *société*; et par *Eglise Catholique*, on entend la société des Fidèles réunis par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes Sacremens, sous l'autorité des Pasteurs légitimes dont le chef visible est Notre Saint Père le Pape, successeur de S. Pierre, Vicaire de J. C. sur la terre. Je m'explique.

Je dis que l'Eglise Catholique est *la société des Fidèles*, c'est-à-dire, la société de ceux qui croient en J. C.

Réunis par la profession d'une même foi; parce que l'Eglise ne reconnoît pas pour ses enfans ceux qui ne croient pas tout ce qu'elle enseigne.

Par la participation aux mêmes Sacremens. Car, c'est par les Sacremens que les Fidèles sont incorporés à J. C., qu'ils sont réunis entr'eux, et qu'ils font un corps sensible de religion.

Sous l'autorité des Pasteurs légitimes. Car, ne pas reconnoître les Pasteurs que J. C. a établis pour gouverner son Eglise, ou suivre des Pasteurs qu'il n'a pas établis ce n'est pas être de son Eglise.

Dont le chef visible est Notre Saint Père le Pape. Ainsi, tout Pasteur qui n'est pas en communion avec le Pape, est un faux Pasteur, qu'on est obligé de fuir,

pour être membre de l'Eglise de Jésus-Christ.

Voilà ce qu'on entend par Eglise Catholique. Or, cette Eglise *est Une*, dit le Symbole. Il n'y a qu'une seule Eglise de J. C.; c'est une vérité de foi qu'il est facile de prouver. Ecoutons d'abord le langage de la raison, ensuite le Fils de Dieu, la vérité même, et enfin la tradition.

Il y a un Dieu; il y a donc une Religion; mais il n'y a qu'un seul vrai Dieu : il n'y a donc qu'une seule vraie Religion; ou, ce qui est la même chose, une seule véritable Eglise. Deux vérités qui sont contraires, ne sont plus deux vérités; de même, deux religions opposées ne sont pas deux vraies religions. Dieu est partout le même; partout il approuve la vérité, et condamne le mensonge. Il ne peut être vrai que le Pape soit à Rome le Vicaire de J. C., et qu'il soit l'ante-christ à Berne.

De là, M. F., jugez combien se trompent ceux qui disent qu'on peut se sauver dans toutes les Religions. Quoi ! il seroit permis d'adorer J. C. parmi les Chrétiens, de le rénier parmi les Turcs, de le blasphémer parmi les Juifs! quelle monstrueuse contradiction ! qu'on est aveugle, quand on ne veut écouter que le langage de la passion ! Dieu peut-il être également honoré par l'erreur et la vérité, par la vertu et la débauche? non, M. F.; c'est un Dieu saint, un Dieu jaloux; il n'y a donc dans le monde qu'une Religion qui l'honore, qui soit véritable.

Voilà ce que dit la raison ; écoutez ce que dit J. C.

Ce Dieu fait homme se compare à un berger ; il appelle ses Disciples des brebis, et il ajoute, qu'*il n'y a qu'un seul berger, et un seul bercail.* L'apôtre saint Paul dit aussi, qu'*il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un Baptême*, et par conséquent, qu'une seule Eglise.

De cette vérité, il en résulte une autre, savoir, qu'on ne peut se sauver que dans cette véritable Eglise ; c'est J. C. lui-même qui l'a déclaré : *Celui qui ne croira pas*, dit ce divin Sauveur, *sera condamné ;* et encore : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, il sera regardé comme un Païen et un Publicain.* Un Païen est celui qui ne croit pas au vrai Dieu ; un Publicain est un grand pécheur. Or, M. F., vous le savez, ni ceux qui ne croient pas en Dieu, ni ceux qui meurent dans sa disgrâce, ne verront sa face adorable ; ils seront précipités dans les abîmes éternels. Celui qui n'écoute pas l'Eglise, sera traité comme eux, dit J. C., il ne sera donc pas sauvé.

Les Saints Pères disent la même chose. « Quelque régulière que soit la vie d'un » Chrétien, dit S. Augustin, s'il est séparé » de l'Eglise Catholique, dès-là même, il » ne peut avoir part à la vie éternelle, il » n'a qu'à s'attendre à toutes les rigueurs de » la colère divine. » Et S. Cyprien ajoute ; « Celui-là, ne peut avoir Dieu pour père, » qui ne veut pas reconnoître l'Eglise pour » sa mère. »

Un trait de l'Histoire Sainte, nous rend cette vérité bien sensible. Dans le temps du déluge, il n'y eut de sauvés que ceux qui étoient dans l'Arche de Noé. De même, disent les Saints Pères, on ne pourra être sauvé, si, pendant le déluge de cette vie, l'on n'est pas dans le sein de l'Eglise Catholique.

Ainsi, ni les Païens, ni les Juifs, ni les Hérétiques, ni les Apostats, ni les Excommuniés, s'ils restent dans leur funeste état, ne peuvent être sauvés. Et ce qu'il y a de certain encore, c'est que tous ces malheureux, *oui*, tous ceux qui sont hors de l'Eglise, ne peuvent faire aucune œuvre digne d'être *récompensée* dans le Ciel ; parce que, selon saint Paul, *sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu.* J. C. lui-même, dit : *Je suis le cep de la vigne ; si vous séparez la branche du cep, elle ne pourra plus porter du fruit.* Qu'ils sont donc infortunés, ceux *qui* sont séparés de l'Eglise ! mon Dieu ! daignez les éclairer, et les faire rentrer dans *son* sein. Ne permettez pas que nous nous en séparions jamais nous-mêmes ; car, nous le croyons, hors de l'Eglise il n'y a point de salut.

Puisque la véritable Eglise est la seule dans laquelle on puisse se sauver, il est donc de la dernière importance de la distinguer parmi les fausses églises, qui toutes assurent qu'elles sont la véritable. Et, cela est-il facile? O mon Dieu ! mille actions de grâces vous soient rendues ; vous nous

avez donné des marques si évidentes pour reconnoître votre Eglise, qu'il est impossible de s'y tromper, quand on veut être de bonne foi.

Ces marques, ces signes distinctifs, sont fixés par le Symbole de Nicée, que nous disons tous les Dimanches à la Messe. Il y est dit que l'Eglise est *Une*, *Sainte*, *Catholique et Apostolique*. Voilà en effet les quatre signes qui, de l'aveu de toutes les sectes, distinguent la véritable Eglise. Prouvons que ces quatre caractères appartiennent à l'Eglise Romaine; par-là, nous auaurons prouvé que l'Eglise Romaine est l'Eglise de J. C.; et par conséquent, que toutes les autres sont fausses, puisque, comme nous l'avons démontré, il n'y a qu'une seule véritable Eglise.

Oui, M. F., l'Eglise Romaine est Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

I. Elle est *Une*, 1.° *dans sa foi*. En effet, les Catholiques Romains, en quelque lieu du monde qu'ils soient, professent tous une même foi. Ce que l'Eglise Romaine croit aujourd'hui, elle l'a toujours cru, et elle le croira toujours. La Foi qui vous est annoncée, M. F., on l'annonce de même en Asie, en Afrique, en Amérique. C'est partout un même accord, partout on fait profession de croire toutes les vérités que Dieu a révélées, et qu'il nous propose par la voix des Pasteurs légitimes. C'est un fait

constant, de notoriété publique, et que le commerce des nations rend incontestable.

2.° *Elle est Une dans ses Sacremens.* Dans toutes les contrées du monde, les Fidèles participent aux mêmes Sacremens. Partout on leur administre le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, et les autres Sacremens. Partout ces Sacremens sont reçus, comme autant de moyens établis par Notre-Seigneur, pour nous sanctifier.

3.° *Elle est Une dans ses membres.* Tous les Catholiques romains répandus dans l'univers, ont entr'eux une société et une communauté de prières et de biens spirituels. Chaque fidèle a part aux prières et aux bonnes œuvres de tous les autres. C'est pour cela qu'en récitant l'Oraison dominicale, vous ne dites pas : Mon Père... donnez-moi mon pain quotidien ; mais, *Notre Père... donnez-nous notre pain*, pour faire entendre que ce que vous demandez, vous ne le demandez pas pour vous seulement, mais pour tous les fidèles.

4.° Enfin, *elle est Une dans son chef.* Les Catholiques romains n'ont tous qu'un même Chef invisible, qui est J. C., et un même Chef visible, qui est le Pape, vicaire de J. C. sur la terre, et successeur de saint Pierre, premier Evêque de Rome ; voilà pourquoi l'on donne à l'Eglise, le nom d'*Eglise Romaine.* Les fidèles ne se contentent pas de reconnoître Notre Saint Père le Pape pour leur chef, ils obéissent à ses ordres, et respectent ses anathèmes.

II. L'Eglise Romaine est *Sainte*. Elle l'est premièrement, parce que Jésus-Christ son Chef est Saint, et la source de toute sainteté; secondement, parce que sa doctrine, c'est-à-dire ce qu'elle enseigne, son culte et ses Sacremens sont saints; troisièmement, parce qu'il n'y a des Saints que dans sa Communion. Les Paul, les Antoine, les Augustin, les Chrysostôme, les Ambroise, les Bernard, les François-de-Sales, les Thérèse, les Vincent-de-Paul, ne sont-ils pas de l'Eglise Romaine ?

Mais ceux qui sont de l'Eglise, ne sont pas tous des Saints. L'Eglise de la terre est un aire où la paille est mêlée avec le bon grain; c'est l'Arche de Noé, qui renferme des animaux purs et immondes, c'est un filet qui rassemble des poissons bons et mauvais. Hélas ! l'Eglise a sans cesse à pleurer sur les désordres et les scandales de ses enfans : elle n'en est pas moins sainte dans ses membres; parce qu'ils sont tous appelés à la sainteté, et qu'il ne peut y avoir de Saints que dans sa Communion. Ah ! prenons garde de n'être pas de ces membres pourris qui la font gémir et qui la déshonorent; mais soyons de ces membres saints qui l'honorent et la consolent par la pureté de leur vie.

III. L'Eglise Romaine est *Catholique* ou *universelle*. Cette catholicité ou universalité, consiste en ce qu'elle n'est bornée ni par les temps, ni par les lieux; avantage qui ne convient

convient à aucune des sectes qui se sont séparées d'elle.

Premièrement, elle n'est pas bornée par les temps. Depuis les Apôtres, elle n'a pas cessé d'exister. Le monde entier a fait ses efforts pour la détruire; il n'a pu réussir. Elle peut bien être persécutée; elle l'a été dans tous les temps, tantôt plus, tantôt moins; mais elle ne peut être renversée. Elle peut bien changer de place; on peut chasser le Pape de la ville de Rome; mais jamais on n'empêchera qu'il n'y ait un Evêque de Rome, successeur légitime de saint Pierre. Non, jamais l'Eglise romaine ne périra; elle subsistera jusqu'à la fin du monde. Jésus-Christ l'a assuré; il a dit, *que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre son Eglise*, c'est-à-dire, que rien ne pourra la détruire, ni les persécutions, ni les hérésies, ni les désordres de ses enfans. Cette prophétie vérifiée depuis *dix*-huit cents ans, nous prouve qu'elle le sera jusqu'à la fin.

Secondement, elle n'est point bornée par les lieux, ni renfermée dans un certain pays. Les fidèles qui la composent, sont répandus dans les différentes régions du monde: partout on trouve des Catholiques romains. Il n'en est pas de même des sectes hérétiques et schismatiques. Elles ne remontent qu'à quelques années; on connoît leur origine et les variations de leur doctrine. Autant de pays, autant de nuances différentes dans leurs systèmes religieux.

Enfin, les ennemis même de l'Eglise romaine l'appellent toujours l'Eglise catholique, tant elle mérite le respect et la distinction.

IV. L'Eglise romaine est *apostolique*, c'est-à-dire, qu'elle a été fondée par les Apôtres, et qu'elle est gouvernée par les successeurs des Apôtres; de manière qu'il n'y a aucun Evêque, aucun Prêtre catholique qui ne tienne son autorité et sa mission des Apôtres, ou de ceux que les Apôtres ont établis par une succession qui n'a jamais été interrompue. Cela est sensible dans l'Eglise de Rome. Pie VII, actuellement Pape, remonte sans aucune interruption, par une suite de deux cent quarante-huit Papes, auxquels il a succédé, jusqu'à saint Pierre, le chef des Apôtres.

O sainte Eglise romaine! que vous êtes belle! Vous êtes Une, Sainte, Catholique, et Apostolique. Vous êtes donc l'Epouse de Jésus-Christ, l'Arche sainte, hors de laquelle il n'y a point de salut. Vous êtes la mère des Eglises; l'Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfans dans la même foi, dans la même charité, et pour les conduire au Ciel. Ah! que ma main demeure immobile, et ma langue muette, si vous n'êtes, jusqu'au dernier de mes soupirs, l'objet de ma joie et de mes cantiques! Multipliez tous les jours vos conquêtes, et que du couchant à à l'aurore, tous les peuples écoutent votre voix, que tous les empires respectent votre autorité; que toutes les langues publient vos

victoires ; que moi-même je sois toujours soumis vos à décisions, toujours uni à votre sein. Ah ! plutôt mourir mille fois, que de jamais faire schisme avec vous, puisque vous êtes seule l'Epouse de Jésus-Christ ; puisque, séparé de vous, je ne pourrois attendre que la réprobation éternelle.

Mes Frères, quelles actions de grâces devons-nous rendre à notre Dieu, de nous avoir appelés à son Eglise, et de nous y avoir conservés malgré les divisions qui l'ont fait gémir dans ces derniers temps ! Restons-lui constamment attachés, quoi qu'il puisse nous en coûter : soyons disposés à tout perdre, les biens, la liberté, la vie même, plutôt que de rompre notre union avec l'Eglise romaine. Eh ! à quoi vous serviroient les biens de ce monde, les honneurs et même la vie, si vous veniez à perdre votre Religion ? A quoi vous serviroient les soins et les peines que vous prenez pour nourrir et élever vos enfans, si tout cela n'aboutissoit qu'à les précipiter en enfer ? quels reproches, vos enfans, et les enfans de vos enfans, vous feroient-ils pendant toute l'éternité, si vous les laissiez se séparer de l'Eglise, par ignorance ou par foiblesse. Instruisez-les donc de l'importante vérité que je viens de vous annoncer ; et veillez exactement sur leur conduite, de peur qu'ils ne se laissent séduire ou égarer par les propos des incrédules et des libertins.

Ah ! M. F., combien nous devons craindre que la Religion ne nous soit ôtée ! Com-

bien des peuples seroient Catholiques, et auroient fourni des millions de Saints, s'ils avoient eu les grâces dont vous abusez ! Ah ! demandez tous les jours à Dieu qu'il vous préserve d'un si grand malheur. Remerciez-le chaque jour de ce qu'il vous a fait naître dans la véritable Eglise. Il n'a pas accordé la même grâce à bien d'autres : que vous devez être reconnoissans d'un si grand bienfait !

Mais souvenez-vous qu'il ne suffit pas, pour être sauvé, d'être membres de l'Eglise; il faut encore en être des membres vivans, des membres saints. Malheur à vous, si étant au milieu de la sainteté, vous ne viviez pas saintement ! vous feriez blasphémer son saint Nom par ses ennemis, et au jour du jugement, vous seriez punis plus rigoureusement que les Hérétiques, les Schismatiques, les Turcs, et même les Idolâtres.

Au contraire, par une conduite sainte et édifiante, vous prouverez à tous ceux qui n'ont pas le bonheur d'être Catholiques, qu'il faut donc que l'Eglise à laquelle vous appartenez, soit la véritable Eglise, puisqu'elle a des membres véritablement Saints. Ainsi, après avoir fait la consolation de l'Eglise, votre mère sur la terre, vous serez sa couronne dans le Ciel. Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

LE DIMANCHE AVANT LA FÊTE-DIEU.

DIMANCHE prochain, nous solenniserons la Fête du Très-saint Sacrement, qui, avant le Concordat, se célébroit le Jeudi. L'Eglise l'a établie pour honorer J. C. dans l'Eucharistie, et pour lui rendre de publiques actions de grâces de l'avoir institué. En ce jour, on porte le S. Sacrement comme en triomphe, et on fait la procession par les rues, pour célébrer la victoire que J. C. a donnée à son Eglise sur les ennemis de ce Sacrement, et pour donner occasion aux fidèles de faire paroître leur foi, leur respect et leur amour envers J. C. dans cet auguste Sacrement.

Assistez-y, M. F., non pas avec dissipation et curiosité, mais avec religion et modestie, afin de glorifier ce Dieu caché, et de réparer, autant qu'il est en vous, les outrages qu'il reçoit par les profanations qu'on fait de ce mystère. Empressez-vous à orner les rues par où il passera, et à faire tout ce qui dépendra de vous pour augmenter l'éclat de son triomphe.

Pendant l'octave, J. C. est exposé sur les Autels, pour y recevoir nos adorations. Je vous exhorte à le visiter souvent, et à passer chaque jour quelque temps en sa pré-

sence, pour lui faire amende honorable ; pour examiner et réformer ce qui pourroit être défectueux, soit dans vos communions, soit dans votre manière d'entendre la Messe, soit dans votre façon de vous conduire en sa présence, et quand on le porte aux malades.

Enfin, j'invite les Confrères à renouveler leur foi et leur amour pour Jésus-Christ dans ce divin Sacrement, et à remplir fidèlement les pratiques de cette sainte Confrérie.

LA FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ,

PREMIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur le Mystère.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *S. Matth.* 28.

UN seul Dieu en trois personnes ; voilà M. F, , le fondement de tous les mystères, le premier de tous les dogmes de notre sainte Religion. C'est pour nous rappeler ce mystère ineffable, que l'Eglise a institué la Fête que nous célébrons aujourd'hui ; mais remarquez que, quoiqu'elle soit la plus grande et la plus auguste, elle n'est pas cependant celle que l'on célèbre avec le plus de solennité. Pourquoi? L'Eglise veut, par cette conduite, nous faire comprendre que le

mystère de la très-sainte Trinité est infiniment au dessus de tout culte extérieur; et que c'est plutôt par des adorations intérieures qu'il faut l'honorer, que par des cérémonies sensibles. D'ailleurs, tous les Dimanches et même tous les jours de l'année, sont autant de fêtes de la sainte Trinité; puisqu'ils sont tous consacrés à adorer, à louer et à bénir un Dieu en trois personnes.

Pour vous faire entrer dans l'esprit de cette grande Fête, je vous exposerai, premièrement, ce que c'est que le Mystère de la très-sainte Trinité; 2.° quels sont les rapports que nous avons avec la sainte Trinité; et enfin, ce que nous lui devons.

Auguste Trinité! c'est de vos dons ineffables que j'entreprends de parler: mais en pourrois-je parler dignement sans votre grâce toute-puissante? Parlez donc vous-même par ma bouche, afin que je puisse vous faire connoître, aimer et servir de tous ceux qui m'écoutent.

La sainte Trinité est un Dieu subsistant en trois personnes; le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi, en Dieu il n'y a qu'une nature et trois personnes. C'est au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, que J. C. a ordonné à ses Apôtres de baptiser. Il n'y a qu'un nom, qu'une nature; mais il y a trois personnes, et ces trois personnes ne font pas plusieurs Dieux, mais un seul et même Dieu. *Il y en a trois*, dit saint Jean, *qui*

rendent témoignage dans le Ciel ; le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit, et ces trois sont une même chose. Ces trois personnes sont égales en perfection ; l'une n'est ni plus ancienne, ni plus puissante, ni plus grande que les deux autres, parce qu'elles ont une même nature, une même divinité.

Quoiqu'elles n'aient toutes trois qu'une même nature, elles sont très-distinguées l'une de l'autre. Le Père n'est ni le Fils, ni le Saint-Esprit ; le Fils est distingué du Père, et du Saint-Esprit ; le Saint-Esprit est distingué du Père et du Fils. Ce qui distingue entr'elles ces divines personnes, c'est que le père est le principe des deux autres, sans avoir de principe ; que le Fils est engendré du Père seul ; que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un seul principe.

Voilà l'idée la plus nette et la plus simple que nous puissions nous former de la sainte Trinité.

L'occupation de Dieu, pendant l'éternité et avant tous les siècles, est de contempler ses grandeurs. En se contemplant, il engendre, par la fécondité de son entendement, son image, son Verbe, son Fils. Le Fils aime son principe, que nous appelons Père ; le Père aime également son image, son Fils ; et de cet amour mutuel procède une troisième personne, qui est le Saint-Esprit. Ainsi, la sainte Trinité n'est autre chose que Dieu même, occupé à se contempler, à se connoître, et à s'aimer.

La création et les œuvres de la puissance,

sont appropriées au Père, parce qu'il est l'origine et la source de tout être. La rédemption et les œuvres de la sagesse, sont appropriées au Fils, parce qu'il est le Verbe, c'est-à-dire, la sagesse éternelle du Père. La sanctification et les œuvres de la charité, sont appropriées au Saint-Esprit, parce qu'il est l'amour du Père et du Fils. Cependant ces œuvres divines sont communes aux trois personnes de la sainte Trinité, puisqu'elles ont toutes une même puissance, une même sagesse, une même charité.

Tout cela, M. F., est au-dessus de notre esprit, et c'est pour cela qu'on l'appelle mystère. Aussi Dieu ne nous ordonne pas de le comprendre, mais seulement de le savoir et de le croire. O profondeur des merveilles de Dieu! est-il étonnant que nous ne vous comprenions pas, Seigneur, puisque nous ne pouvons pas même comprendre le moindre de vos ouvrages! Que ferons-nous à la vue de votre Majesté suprême? nous nous anéantirons, nous vous adorerons en silence.

Oui, M. F., anéantissons-nous devant ce Dieu incompréhensible, adorons-le, et croyons: c'est le premier hommage qu'il exige de nous. C'est lui qui nous a révélé ce grand mystère: il ne peut se tromper, ni nous tromper. Soumettons-nous à son autorité, et disons avec une foi vive, pleine d'amour et de respect:

Je crois un Dieu en trois personnes; j'adore le Père, j'adore le Fils, j'adore le

Saint-Esprit. En adorant ces trois personnes, je n'adore qu'un seul et même Dieu. Je ne comprends pas ce mystère, mais je sais, ô mon Dieu, que vous l'avez révélé : cela me suffit. Eh ! qu'est-ce que l'homme, pour que vous ayez daigné lui découvrir ces secrets de votre Etre ; je vous en rends mille actions de grâces, et je me livre à la douce espérance de voir et de contempler un jour dans le Ciel, ce que je crois maintenant sans le comprendre.

Voilà, M. F., ce que c'est que le mystère de la sainte Trinité, que nous sommes obligés de savoir et de croire, pour être sauvés. Voyons maintenant quels sont les rapports que nous avons avec la sainte Trinité. Rien n'est plus propre à nous faire connoître Dieu, et à nous le faire aimer.

Nous avons trois rapports avec la sainte Trinité. 1.° Nous avons été créés à son image ; 2.° cette image divine ayant été défigurée en nous par le péché, la sainte Trinité l'a réformée par la rédemption ; 3.° dans le Ciel, cette divine image recevra sa dernière perfection.

Premièrement, nous avons été créés à l'image de Dieu. Quelle ressemblance avons-nous avec lui ? Comme dans la sainte Trinité il y a trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, et que ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu ; dans notre ame, il y a trois puissances, la mémoire, l'en-

tendement et la volonté, et ces trois puissances ne font qu'une seule ame. Comme dans la Trinité, le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est ni le Père, ni le Saint-Esprit, le Saint-Esprit est distingué du Père et du Fils; de même dans notre ame, la mémoire n'est pas l'entendement, l'entendement n'est ni la mémoire ni la volonté; la volonté est bien distinguée de la mémoire et de l'entendement. Comme dans la sainte Trinité, le Père n'est autre chose que Dieu, en tant que, se connoissant, il produit son image ou son Fils; le Fils n'est autre chose que Dieu, en tant qu'il est l'image ou la ressemblance du Père; le Saint-Esprit n'est autre chose que Dieu, en tant qu'il est l'amour du Père et du Fils : de même dans nous, l'entendement n'est autre chose que l'ame, en tant qu'elle conçoit; la mémoire n'est autre chose que l'ame, en tant qu'elle se souvient; la volonté n'est autre chose que l'ame, en tant qu'elle aime, et qu'elle est libre dans ses actions. Ou bien, pour parler plus intelligiblement encore, l'homme est créé à l'image de Dieu, en ce que, comme Dieu, il a un esprit pour connoître, une mémoire pour se souvenir, et une volonté pour aimer et agir librement. Car voilà à quoi se réduisent les admirables rapports qui sont entre Dieu et nous.

Je dis admirables..... Car, quel sujet d'admiration, de voir un Dieu si grand, prendre plaisir à se peindre dans sa créature! Ah! Seigneur, que votre Prophète, en considé-

rant combien par-là vous avez élevé l'homme, avoit bien raison de dire, que vous l'avez mis presque de pair avec les Anges ! Dieu nous a créés à son image: oh! M. F., quelle dignité ! Mais, hélas ! cette divine image, nous l'avons défigurée par le péché. Quel crime, et ne méritions-nous pas que Dieu, ainsi outragé, nous eût traités sans miséricorde, comme les Anges rebelles. Mais la sainte Trinité a eu pitié de nous; et par un bienfait plus grand encore que celui de la Création, elle a réformé son image par la Rédemption.

Oui, M. F., cette image ainsi défigurée, c'est la sainte Trinité qui l'a réformée par le Baptême, puisque nous y avons été régénérés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Par ce Sacrement, nous avons été élevés à la dignité d'enfans de Dieu le Père, de frères bien-aimés de Dieu le Fils, et de temples vivans du Saint-Esprit. C'est encore au nom de la sainte Trinité que nous recevons toutes les autres grâces, et tous les autres Sacremens; parce qu'il n'y a point de grâce, point de justification, point de salut, que par la foi en la sainte Trinité. C'est en son nom que nous serons encouragés à la mort. *Sortez, ame chrétienne*, nous dira-t-on alors, *sortez au nom du Père qui vous a créée, au nom du Fils qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée.* C'est la foi en la sainte Trinité, qui sera, en ce moment redoutable, notre plus grande espérance. *Souvenez-*

vous, *Seigneur*, dira l'Eglise, en lui présentant notre ame, *que*, *quoiqu'elle ait péché*, *elle a cru néanmoins au Père*, *au Fils*, *et au Saint-Esprit.*

Quel bonheur est-ce donc pour nous, M. F., de croire en la sainte Trinité! Cette foi nous procure ici-bas les plus grands biens; mais dans le Ciel, elle nous en procurera de plus grands encore.

L'homme est, sans contredit, le chef-d'œuvre parmi les créatures, puisqu'il est fait à l'image de Dieu. Cependant cette image n'est qu'ébauchée ici-bas; mais dans le Ciel, elle recevra sa dernière perfection. *Car alors*, dit saint Jean, *nous verrons Dieu tel qu'il est; et, en le voyant*, dit S. Paul, *nous serons transformés en la même image.* Comme le cristal exposé au soleil paroît être un autre soleil; de même l'homme exposé à la présence de Dieu, en deviendra si brillant, qu'il participera à la gloire de la divinité. « C'est Dieu même qui remplira l'ame » dans le Ciel, dit saint Bernard: l'enten- » dement y recevra une plénitude de lu- » mière; la volonté, une abondance de » paix et de charité; et la mémoire ne sera » occupée que du souvenir de l'éternité » bienheureuse: car Dieu est vérité, cha- » rité, éternité. »

O vérité! ô éternité! ô charité! quand sera-ce que nous vous verrons? C'est dans cette aimable vue, M. F., que consiste le bonheur des Saints. « Car c'est la foi du mys- » tère de la Trinité qui nous fait Chrétiens,

» dit saint Augustin, et ce sera la claire » vue de ce mystère qui nous rendra éter- » nellement heureux. » En effet, ici-bas nous ne découvrons cet ineffable mystère qu'à travers les ombres de la foi; mais dans le Ciel, nous le verrons face à face et sans voile. Nous dirons alors, avec le saint roi David: *Ce que nous avons entendu dire sur la terre de ces trois adorables personnes, nous le voyons maintenant dans la Cité de Dieu.* Nous voyons le Père-Eternel, en se connoissant, engendrer un Fils qui lui est égal en toutes choses. Nous voyons le Père et le Fils, en s'aimant, produire en unité de principe, un Saint-Esprit, égal en tout au Père et au Fils. Nous voyons le Saint-Esprit, en respirant l'amour du Père envers le Fils, et du Fils envers le Père, former, par cet amour mutuel, le cercle adorable de la sainte Trinité. Nous voyons le Père étaler les merveilles de sa puissance; le Fils, découvrir les trésors de sa sagesse; le Saint Esprit, manifester les sources de sa bonté. Nous voyons en un mot, la sainte Trinité se communiquer à nous par un admirable épanchement, et nous la verrons pendant toute l'éternité. O bonheur immense! incompréhensible! quand l'aurons-nous? Le moyen de l'avoir, M. F., c'est de répondre fidèlement aux desseins que l'adorable Trinité a eus en retraçant en nous son image... Achevons de nous instruire.

Puisqu'un Dieu en trois personnes nous a créés à son image, nous devons conserver soigneusement en nous cette divine image, et consacrer à la sainte Trinité les trois facultés de notre ame; notre mémoire, notre entendement, notre volonté. Mes F., est-ce là l'usage que nous en avons fait jusqu'ici! Hélas! ne les avons-nous pas au contraire profanés, en les faisant servir au monde et à nos passions? Cette ame honorée d'une si noble ressemblance, ne l'avons-nous pas, par le péché, rendu semblable aux animaux sans raison? Quelle indigne profanation! et quels châtimens ne mérite-t-elle pas? Je vous le demande, M. F., quelle punition assez grande pourroit-on infliger à un enfant qui, ayant le portrait de son père, non-seulement le défigureroit indignement, mais porteroit l'insolence jusqu'à le couvrir de boue? Quel supplice ne mérite donc pas un pécheur qui dégrade, dans sa personne, l'image d'un Dieu, jusqu'à se mettre au-dessous des animaux irraisonnables? Hé! n'est-ce pas là ce que fait un ivrogne, un impudique!

Pécheurs, hâtez-vous de purifier votre ame de ces horribles taches qui la défigurent; consacrez-la toute entière à la sainte Trinité, et dites-lui, avec saint Ignace: « Auguste » Trinité, c'est de vous que j'ai reçu mon » entendement, ma mémoire, et ma vo- » lonté: je vous les consacre irrévocable-

» ment. Daignez agréer mon offrande: oui,
» acceptez mon entendement, et faites qu'il
» ne s'applique plus qu'à contempler vos
» infinies perfections, et à méditer votre
» loi; acceptez ma mémoire, et faites qu'elle
» ne s'occupe plus que du souvenir de vos
» bienfaits, pour vous en remercier; de
» vos commandemens, pour les pratiquer;
» des biens immenses que vous nous pro-
» mettez, pour les désirer. Acceptez ma
» volonté, et faites qu'elle ne soit plus
» éprise que de votre divin amour, du dé-
» sir de vous plaire et de faire votre volonté
» très-sainte. »

Voilà ce que nous devons à la sainte Trinité, pour le bienfait de notre création. Mais que ne lui devons-nous pas pour le bienfait de notre rédemption? « Seigneur,
» si je me dois tout entier à vous pour
» m'avoir créé, disoit saint Bernard, que
» ne vous dois-je pas pour m'avoir racheté,
» et pour l'avoir fait d'une manière si ex-
» cellente? » Par la création, nous sommes à la vérité les ouvrages, les créatures de Dieu; mais par la rédemption, nous sommes devenus ses enfans, ses frères; nous participons à la nature divine, suivant l'expression de saint Pierre. O Chrétiens! reconnoissez à quelle dignité vous élève votre Baptême; mais n'oubliez pas qu'elle vous impose l'obligation de vivre en vrais chrétiens, c'est-à-dire, ennemis du monde, détachés des biens de la terre, pleins d'amour pour Dieu, de charité pour le prochain, de vigilance sur vous-mêmes, d'horreur du

péché, et d'amour pour la vertu. Ah ! prenez garde, qu'après avoir été faits participans de la nature divine par le Baptême, vous ne vous mettiez, par une conduite criminelle, au rang des démons. Comme enfans de Dieu le Père, vous avez droit à son héritage céleste; comme frères de Jésus-Christ, vous devez imiter ses vertus; comme temples vivans du Saint-Esprit, vous devez vivre dans la sainteté, et ne travailler que pour le Ciel, où vous deviendrez l'image parfaite de la très-sainte Trinité.

Si nous ne soupirons pas après ce bonheur, M. F., si nous ne travaillons pas de toutes nos forces à l'acquérir, il faut que nous ayons perdu la foi, ou du moins que cette foi soit bien languissante en nous. Car si nous avions une foi vive des grands biens que Dieu nous promet dans le Ciel, nous serions tout de feu pour les obtenir. Ranimons donc notre foi, et désirons ardemment de voir la très-sainte Trinité, ce grand Dieu, tel qu'il est en lui-même : parce qu'en le voyant, nous lui deviendrons semblables. Est-il rien de plus désirable qu'une telle ressemblance ? et cependant on n'y pense pas !

O Trinité sainte ! nous ne voulons plus nous occuper que de ce bonheur ; et pour nous en rendre dignes, mêlant nos voix à celle des Anges, nous vous rendrons, par avance ici-bas, tous les hommages que nous espérons vous rendre avec eux dans le Ciel.

Ces esprits bienheureux qui environnent le trône de la divine Majesté, s'anéantissent

continuellement en sa présence; et, le visage couvert de leurs ailes, pour n'être pas éblouis par l'éclat de la divinité, ils s'écrient sans cesse l'un à l'autre, avec des transports ineffables d'amour et de joie : *Saint, Saint, Saint est le Dieu des armées ; la terre est remplie de sa gloire.* L'Eglise, mes C. F., nous met les mêmes paroles à la bouche, pendant la sainte Messe : disons-les donc avec amour. On ne peut guère, en moins de mots, rendre un plus grand hommage à la sainte Trinité.

Une autre louange qui lui est encore très-agréable, c'est celle par laquelle l'Eglise termine tous ses psaumes : *Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.* Nous répétons souvent ces paroles; mais les disons-nous avec tout le respect qui leur est dû. Comme toutes les louanges que nous pouvons donner à la sainte Trinité, ne sont rien auprès de ce qu'elle mérite, unissons-les avec celles qui lui ont été rendues jusqu'ici, que lui rendent continuellement, et que lui rendront jusqu'à la fin du monde tant de milliers de justes sur la terre, tant de Saints et d'Anges dans le Ciel, avec leur auguste Reine, et surtout l'Homme-Dieu, Jésus-Christ; et après avoir dit : Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint Esprit, ajoutons avec l'Eglise : *Comme elle étoit au commencement, comme elle est maintenant, et comme elle sera dans tous les siècles.*

Ne nous en tenons pas seulement à des louanges ; joignons-y les œuvres : imitons

la sainte Trinité; car l'essentiel de la religion, est d'imiter ce que nous honorons. Jésus-Christ nous ordonne *d'être parfaits, comme notre Pere céleste est parfait.* La vie du Chrétien doit être une imitation de la sainte Trinité. En Dieu, il y a unité de nature, et fécondité de personnes; de même dans notre conduite, il doit y avoir unité de vue, fécondité de bonnes œuvres. Oui, M. F., nous ne devons avoir, dans toutes nos actions, qu'une seule vue, la gloire de Dieu; mais notre vie doit être remplie de toute sorte de bonnes œuvres.

Pour cela, faisons désormais toutes nos actions, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. C'étoit la pratique des premiers Chrétiens: ils n'y manquoient jamais, en quelque occasion qu'ils se trouvassent. Hélas! pourquoi cet usage se perd-il aujourd'hui? Il y en a qui n'osent point commencer leur repas au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Eh! mon Dieu! où en sommes-nous? Autrefois les Chrétiens se faisoient gloire de confesser, au milieu des païens, et jusques sur les échafauds, l'auguste nom de la sainte Trinité; aujourd'hui, parmi les Chrétiens même, on a honte de lui appartenir. Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, M. F., commencez et finissez non-seulement vos repas, mais toutes vos actions, du moins les principales, en invoquant la sainte Trinité. C'est pour vous y exhorter d'exemple autant que de paroles, que je termine cette instruction, comme je

l'ai commencée, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, à qui soit tout honneur et toute gloire, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION

SUR LA CONFRÉRIE DU SAINT-SACREMENT,

Que l'on peut faire le Dimanche de la Trinité.

Allez, instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit..... Et voilà que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. S. Matth. 28.

QUAND nous aurions été ravis au troisième Ciel, comme S. Paul, nous ne pourrions, M. C. F., percer les nuages adorables qui environnent la Majesté divine, pour comprendre le mystère profond de la très-sainte Trinité, que l'Église honore particulièrement en ce jour.

La foi nous apprend qu'il y a un seul Dieu en trois personnes; le Père, qui nous a créés par sa puissance; le Fils, qui nous a rachetés par sa sagesse; le Saint-Esprit, qui nous a sanctifiés par sa grâce. Elle nous enseigne que ces trois personnes sont réellement distinctes, et que néanmoins égales en tout, elles ne font qu'un seul et même Dieu; un seul Dieu qui nous a créés, un seul Dieu qui nous a rachetés, un seul Dieu qui nous a sanctifiés.

Jouissons, M. F., jouissons avec reconnoissance des biens que l'auguste Trinité répand sur nous ; mais ne cherchons point à la comprendre. Ecrions-nous avec les Esprits bienheureux : *Il est Saint, il est Saint, il est Saint le Seigneur, le Dieu des armées ; le Ciel et la terre sont remplis de sa gloire : que son saint nom soit à jamais béni.*

Je m'arrêterai donc aux dernières paroles de notre Evangile, et en les appliquant à la présence réelle de J. C. dans le très-saint Sacrement, je vous entretiendrai de la dévotion que nous lui devons; je vous inviterai à vous associer à une infinité d'ames pieuses qui se réunissent, dans tout le monde chrétien, pour l'honorer par la Confrérie du très-saint Sacrement : je vous ferai voir que rien n'est plus propre que cette sainte Confrérie, à attirer sur vous et sur la Paroisse, toutes les bénédictions du Ciel.

Qu'est-ce que la Confrérie du très-saint Sacrement, et quel doit être votre empressement à vous y aggréger ? Quels en sont les statuts, et quelles grâces procure-t-elle à ceux qui les observent régulièrement ? telle sera la matière de cette instruction.

C'est pour votre gloire, ô divin Jésus renfermé dans nos Tabernacles, c'est pour votre plus grande gloire que je vais parler aujourd'hui. Parlez vous-même aux cœurs de mes chers Paroissiens, afin que j'aie la consolation de voir augmenter votre culte et le nombre de vos serviteurs.... Et vous, M. F., honorez-moi, etc.

LA Confrérie du très-saint-Sacrement, est l'association des fidèles qui se réunissent pour honorer J. C. dans l'Eucharistie, par les pratiques les plus propres à le glorifier. Association que l'on peut dire être aussi ancienne que l'Eglise, puisque la grande dévotion des Chrétiens a toujours été d'honorer la divine Eucharistie, autant qu'il leur étoit possible. C'est pour cela qu'ils s'assembloient souvent. Ils le faisoient même chaque jour, au rapport de l'évangéliste S. Luc, dans son histoire de l'Eglise naissante. Ils l'ont fait long-temps en secret, lorsque les persécutions ne leur ont pas permis de s'assembler publiquement. Mais à peine la paix fut elle rendue à l'Eglise, à peine les Empereurs, les Rois et les Princes furent-ils devenus Chrétiens, que les fidèles s'efforcèrent à l'envi de venir honorer J. C. dans les Temples qui furent élevés à sa gloire. Néanmoins la piété s'étant ralentie, plusieurs siècles après, et l'hérésie ayant osé attaquer le dogme de la divine Eucharistie, les Souverains Pontifes instituèrent la Fête-Dieu, pour ranimer la foi des Chrétiens, et pour faire rendre à J. C. les hommages qu'il mérite. Dès-lors on vit s'établir la pieuse Confrérie à l'honneur du Saint-Sacrement dans différentes Eglises, et spécialement dans cette Paroisse, où elle a repris un nouvel éclat après la persécution que l'Eglise de France vient d'essuyer. Et c'est à cette

Confrérie que nous devons une partie de la décoration de nos Autels, et de la majesté du culte envers le très-saint Sacrement.

Mes chers Paroissiens, ne désireriez-vous pas d'accroître cette religieuse société, et de contribuer aussi au culte du très-saint Sacrement ? Pour vous y engager, considérons quel est l'objet de cette Confrérie, quelles en sont les fins.

Quel en est l'objet ? c'est J. C. renfermé pour l'amour de nous dans l'Eucharistie. J. C., dis-je, le Saint des Saints, le Fils de Dieu ; ce même Jésus qui, Dieu de toute éternité, a bien voulu dans le temps se faire homme, souffrir et mourir sur la croix pour nous sauver. C'est le Fils de Dieu ; par conséquent l'objet le plus digne de nos hommages. C'est le Sauveur du monde ; par conséquent l'objet le plus digne de notre amour et de notre reconnoissance. En quelqu'état que nous le considérions, il est toujours infiniment respectable, infiniment digne de notre adoration et de notre amour. Mais il l'est bien davantage encore dans le très-saint Sacrement, puisqu'il s'y renferme sous les simples apparences du pain, afin d'être toujours au milieu de nous pour écouter nos prières, nous nourrir de sa chair sacrée, et renouveler chaque jour le sacrifice qu'il offrit une fois sur le Calvaire, pour la rémission de nos péchés.

Touchés de ces prodiges de bonté, l'Eglise a formé une société dont l'occupation principale fût de glorifier l'Homme-Dieu,

humilié, anéanti pour nous, pour lui rendre les hommages que tant d'impies et de faux chrétiens lui refusent, et le tribut de reconnoissance qui lui est dû à tant de titres. Est-il rien de plus juste ? Est-il un objet plus relevé que celui de cette association ? Elle n'est pas moins recommandable par les fins qu'elle se propose.

Qu'ont prétendu les fidèles en se réunissant dans une même société, sous le titre de *Confrérie du très-saint Sacrement ?* ç'a été de faire ici-bas ce que les Anges et les Saints font dans le Ciel ; ç'a été de composer à J. C. sur la terre une cour qui ressemblât à celle de l'Eglise triomphante. Transportons-nous en esprit dans le Ciel. Qu'y verrons-nous ? J. C. assis sur le trône de sa gloire, environné de mille millions d'Anges et de Bienheureux qui sont courbés devant lui, qui lui offrent l'encens le plus pur, disant et redisant sans cesse : *Bénédiction, honneur, gloire et puissance dans tous les siècles des siècles au Dieu qui est assis sur le trône, et à l'Agneau qui s'est immolé pour le salut du monde.*

N'est-ce pas, M. F., ce que l'on fait dans la Confrérie du très-saint Sacrement ? Les fidèles de tout âge, de tout sexe, de tout état, ne s'y dévouent-ils pas à adorer le même J. C. que les Bienheureux contemplent à découvert dans le Ciel? Que dis-je ? J. C. ne reçoit-il pas de la part des Confrères un hommage qui lui fait, en quelque sorte, plus d'honneur ; l'hommage d'une foi

plus

plus humble ! Que les Bienheureux se tiennent courbés devant lui, qu'ils soient épris de son infinie beauté, cela n'est pas étonnant, ils le voient face à face. Mais à nos yeux, il est couvert d'un voile, et malgré ce voile, nous le reconnoissons pour notre Dieu, nous nous prosternons devant lui, nous plaçons à ses pieds nos ames et nos corps. Oh ! qu'il est bien plus flatté de ces honneurs ! Et quel bonheur pour nous de pouvoir faire ici-bas, par avance, ce que nous espérons faire durant toute l'éternité !

Une autre fin de cette Confrérie, c'est de remercier continuellement J. C. du don inestimable qu'il fait aux hommes, par l'institution du Saint-Sacrement, et de le dédommager de l'ingratitude et de l'impiété d'un grand nombre d'hommes. Ah ! M. F. quelle ingratitude ! quelle impiété ! Les uns refusent de le reconnoître dans cet auguste Sacrement ; les autres, faisant profession de l'y croire présent, ne daignent pas le venir visiter ; ou s'ils y viennent, ils osent se tenir en sa présence sans modestie, sans religion. D'autres négligent de le recevoir dans ce Sacrement de son amour, malgré ses vives, ses tendres invitations. Plusieurs enfin ne l'y reçoivent que pour le crucifier de nouveau par des communions sacriléges.

Etoit-il rien de plus digne de la piété des Fidèles, que d'employer ce moyen, le plus propre à marquer à J. C. leur reconnoissance pour le plus grand de tous ses bien-

faits, et pour lui faire une réparation publique et continuelle des outrages qui lui sont faits ?

La troisième fin de cette Confrérie, est de faire en sorte que le Saint-Sacrement soit conservé partout avec respect, et porté aux malades avec toute la décence qui lui convient. Vous le savez, M. F., en quel état la divine Eucharistie est tenue en plusieurs Eglises. Ah ! les Rois, les Princes, et même les simples particuliers ont des appartemens bien meublés, richement ornés ; et J. C., le Roi des Rois, se trouve souvent dans des Eglises dépourvues de tout ornement, et dans l'état de la plus vile pauvreté ! Quelle honte pour les chrétiens !

N'est-ce pas une honte encore, que la manière dont on porte le saint Viatique aux malades ; à peine se trouve-t-il quelques personnes pour l'accompagner. O divin Sauveur, pendant les jours de votre vie mortelle, la foule vous pressoit, les peuples accouroient de toute part sur votre passage ; et aujourd'hui, dans l'état de votre gloire, on vous témoigne la plus affreuse indifférence !

Ce sont ces considérations qui ont animé les Fidèles qui se sont réunis les premiers pour former la Confrérie du Saint-Sacrement. Ils ont voulu contribuer de tout leur pouvoir au culte extérieur de la divine Eucharistie, soit dans les Eglises pour la décoration des saints Autels, et l'entretien d'une lampe allumée ; soit lorsqu'on le porte aux malades, afin qu'il y eût toujours un cer-

tain nombre de Fidèles qui l'accompagnassent avec des flambeaux allumés. Quoi de plus juste et de plus religieux !

Enfin, l'on se propose, dans cette Confrérie, qu'il n'y ait aucun associé qui, à la mort, ne soit muni du saint Viatique, et qu'il soit visité par les Confrères, et assisté par eux dans ses derniers momens. Or, je vous le demande, est-il une œuvre plus excellente que celle-là?

Concluons qu'il n'est pas de Confrérie plus digne d'un chrétien, que celle du Saint-Sacrement, puisque, par son moyen, J. C. est vraiment honoré; puisque chaque Fidèle y reçoit l'avantage de vivre et de mourir en bon chrétien. Vous allez vous en convaincre par ma seconde réflexion.

Plusieurs personnes sont retenues d'entrer dans la Confrérie du Saint-Sacrement, par la crainte de ne pouvoir en remplir les devoirs. Je vais, M. C. F., vous les expliquer, vous en faire voir la facilité, et les avantages inestimables qu'elle procure.

Il y a trois principaux Statuts dans la Confrérie du Saint-Sacrement.

Le premier est de visiter J. C., dans le Très-Saint-Sacrement, aux heures indiquées.

Le second est de se distinguer, par sa dévotion et son zèle, envers ce Sacrement adorable, et, par conséquent, d'assister régulièrement aux offices qui se célèbrent le Jeudi-Saint, pendant l'octave de la Fête-

Dieu, et le troisième Dimanche de chaque mois ; d'approcher des Sacremens pendant l'octave, et de temps en temps, le troisième Dimanche; d'accompagner le Saint-Sacrement dans les Processions, et quand on le porte aux malades, si on le peut ; d'avoir à cœur la décence et l'ornement des saints Autels, et d'y contribuer par une modique redevance, et de dire, deux fois par jour, ces paroles qui devroient être sans cesse dans la bouche d'un chrétien : *Loué et adoré soit à jamais le Très-Saint-Sacrement de l'Autel.*

Le troisième est de visiter les Confrères malades, de les soulager, de prier pour eux pendant leur vie, et après leur mort.

Or, dites-moi, M. F., qu'y a-t-il en cela de si gênant ? seroient-ce les heures d'adoration? Ah ! combien d'heures ne perdez-vous pas au jeu, à des conversations inutiles, à des bagatelles ? Et quel temps mieux employé que celui que vous passeriez à visiter un Dieu, qui ne réside sur nos Autels que pour nous combler de ses grâces, et pour nous consoler par les douceurs de sa présence.

Seroit-ce la petite rétribution qu'il faut donner pour l'entretien de la cire, des ornemens, et de tout ce qui est nécessaire au culte du Très-Saint-Sacrement? Ah! combien de dépenses inutiles ne faites-vous pas? Eh ! ne devez-vous pas vous faire un plaisir d'employer une si petite portion de vos biens à la gloire d'un Dieu de qui vous tenez

tout ce que vous avez, et qui s'est épuisé pour vous, en vous sacrifiant sa vie, et jusqu'à la dernière goutte de son sang?

Seroient-ce l'assistance aux saints Offices, et la fréquentation des Sacremens! Mais, outre que c'est une obligation pour tous les chrétiens, qu'y a-t-il de plus consolant que d'assister aux saints exercices de la Religion, et de puiser, dans les Sacremens, les sources de la grâce et du salut?

Enfin, seroient-ce les visites de charité auprès des Confrères malades? Mais, c'est un point capital de notre Religion; l'humanité, indépendamment de la foi, nous en fait une obligation. Et rien ne doit être plus doux pour le Chrétien, que de soulager ses semblables, et spécialement ceux avec qui il est uni par les liens sacrés de la piété.

D'ailleurs, aucun de ces statuts, comme Confrérie, n'oblige, sous peine de péché; ceux qui y manquent, se privent seulement des grâces qui y sont attachées: grâces qui sont bien précieuses, comme vous allez le voir.

D'abord, quel avantage ne trouve-t-on pas dans les adorations au Saint-Sacrement? Dieu, il est vrai, exauce les prières partout; mais, c'est surtout aux pieds de ses Autels qu'il les récompense plus abondamment? c'est là qu'il parle au cœur; qu'il inspire à une ame l'horreur du péché; qu'il lui donne la force de l'éviter, et de pratiquer la vertu. Oh! combien de pécheurs doivent à ces

adorations leur conversion ! combien de Saints y ont puisé ces vertus, qui font aujourd'hui le sujet de notre admiration et de leur félicité !

Que dirai-je du fréquent usage des Sacrecremens recommandé par les statuts de cette Confrérie? est-il un moyen de salut plus efficace que celui-là? Hélas ! pourquoi y a-t-il tant de chrétiens qui se perdent ! c'est parce que la plupart vivent dans le péché. Et pourquoi y vivent-ils ? parce qu'ils ne recourent point aux Sacremens que J. C. a institués pour nous en purifier et pour nous en préserver. Or, les Confrères, se faisant un devoir de les recevoir fréquemment, y puisent la source de la grâce, et le gage de la vie éternelle, suivant la parole de J. C.

Ajoutez à ces précieux avantages la communication des prières et des bonnes œuvres, qui se fait entre les Confrères. Il est certain que les prières communes ont plus d'efficacité que les prières particulières. Là, le fort aide le foible, le parfait aide l'imparfait, le juste aide le pécheur. D'où il arrive que les prières des saintes ames avec qui nous sommes en société, nous obtiennent ce que nous n'aurions pu obtenir nous-mêmes, à cause de notre indignité. La prière commune, dit saint Ambroise, fait une si grande, une si douce violence à la divine miséricorde, qu'elle ne peut rien lui refuser. Jésus-Christ lui-même l'a assuré : *En vérité, je vous le dis, si deux ou trois personnes s'unissent pour prier en mon nom,*

je me trouverai au milieu d'elles. Ainsi, plus il y aura de personnes unies pour prier, plus leurs prières seront reçues favorablement.

Quel motif de confiance pour les Confrères, qui d'ailleurs font leurs efforts pour se sanctifier ! Ah ! s'il ne falloit que dix justes au milieu de Sodome, pour sauver cette ville criminelle, et pour en détourner les fléaux du Seigneur ; quel pouvoir n'auront pas, auprès de Dieu, tant d'ames fidèles, dévouées au Sacrement de son amour ! quelles bénédictions ne répandra-t-il pas sur une Paroisse où cette pieuse société est établie, si elle remplit bien ses devoirs ! Quelle consolation, à l'heure de la mort, pour ceux qui s'en seront bien acquittés ! *Venez*, leur dira J. C., *venez, les bénis de mon Père.* J'étois solitaire dans mes tabernacles, et vous m'y avez visité, j'étois nu, et vous avez orné mon corps, décoré mes Autels; venez recevoir la récompense qui vous a été promise : *Venite, benedicti.*

Empressez-vous donc, M. C. P., de vous procurer tant de grâces qui vous sont offertes dans la Confrérie du Saint-Sacrement; empressez-vous donc de vous y aggréger : nul de vous qui ne puisse y être admis. Que la pauvreté n'empêche point les indigens de s'y présenter ; on aura égard à leur état ; que les riches se distinguent par leur zèle et par leur dévouement à J. C. Vouons-nous, mes chers Frères, vouons-nous à ce Dieu renfermé, pour l'amour de nous, dans le Très-

Saint-Sacrement; il ne se laissera pas vaincre en générosité. Si nous le glorifions dans l'état de ses humiliations, il nous glorifiera dans le séjour de sa gloire.

Oui, divin Sauveur, nous voulons nous consacrer à l'adorable Sacrement de votre amour; nous voulons vous y rendre nos hommages tous les jours de notre vie, et spécialement dans cette grande solennité qui approche. Nous nous empresserons à l'envi d'augmenter votre culte, d'orner tous les lieux que vous devez honorer de votre présence. Mais, nous n'oublierons pas que notre ame est le temple que vous vous êtes particulièrement consacré; nous nous souviendrons que l'innocence et la vertu sont le seul ornement qui puisse vous la rendre agréable; nous jetterons des fleurs, nous brûlerons de l'encens sur votre passage; mais ce ne seront là que les foibles marques de notre piété et de nos bonnes œuvres, qui doivent s'élever devant vous comme un encens d'agréable odeur, seul capable d'attirer vos regards et votre miséricorde. Le son des instrumens, les torches ardentes seront comme l'image et l'expression de la joie intérieure, que vous seul pouvez donner à nos ames, et du feu sacré de votre amour dont elles doivent être embrasées. Enfin, tout dévoués au Sacrement de votre amour, nous répèterons sans cesse : *Loué et adoré soit à jamais le Très-Saint-Sacrement de l'Autel. Ainsi soit-il.*

POUR LA FÊTE-DIEU.

Sur la Procession du Saint-Sacrement.

Exulta, et lauda habitatio Sion, quia magnus in medio tuî sanctus Israel. Ville de Sion, tressaille de joie, et loue le Seigneur, parce que le Dieu d'Israël est au milieu de toi. *Isaïe*: 12.

Les sentimens que le prophète Isaïe vouloit inspirer aux Israélites, qui de nous, M. F., ne les éprouve pas en ce moment? qui de nous ne se sent pas rempli d'une sainte allégresse, en cette auguste solennité, où notre Dieu, marchant au milieu de nous, daigne visiter nos places, nos rues et nos maisons? Hélas! il y a tant d'années que nous étions privés de ce bonheur? Mais, mon Dieu! vous vous êtes réconcilié avec nous; vous nous rendez vos faveurs. Fille de Sion, livre-toi donc aux transports de la joie; loue le Seigneur de toutes tes forces, car le Dieu que tu adores est au milieu de toi. *In medio tuî sanctus Israel.*

O mon Sauveur! que ce jour est glorieux pour vous! qu'il est consolant pour le Chrétien qui est pénétré des vérités de sa religion! Ah! s'il est permis de goûter quelque plaisir ici-bas, c'est maintenant que je puis oublier les ennuis de mon exil. Cette terre d'esclavage va devenir l'image de la Jérusalem céleste; les fêtes du Ciel vont descen-

dre sur la terre; toutes les langues vont se délier pour publier vos bienfaits; tout genou va fléchir pour vous rendre hommage; tous vont s'empresser à rendre votre triomphe éclatant.

Il n'y a sans doute personne parmi vous dont le cœur démente ce que je dis ici. Mais n'oublions pas, M. F., que le culte extérieur, sans le cœur, n'est rien; et que tout ce que nous ferons pour rendre la procession du Saint-Sacrement belle et magnifique, ne plaira à J. C., qu'autant que nous l'accompagnerons avec des dispositions saintes. Je les réduits à trois : une foi vive, un respect profond, et un amour tendre. Ce sujet mérite votre attention.

L'AMOUR infini de J. C. pour les hommes, éclate singulièrement dans la divine Eucharistie. Sa présence réelle dans cet auguste Sacrement, est une des vérités qui font nécessairement aimer notre sainte Religion. Quoi de plus doux, en effet, quoi de plus consolant, que de croire et d'adorer le Sauveur du monde, dans un Sacrement qui, le mettant sous nos yeux et entre nos mains, nous le rend presque aussi sensible qu'il l'étoit pendant sa vie mortelle? Oui, mon Sauveur, c'est votre présence réelle dans le Très-Saint-Sacrement, qui rend nos Eglises si saintes et si respectables, nos cérémonies si augustes et si touchantes. C'est elle qui donne au culte extérieur des Chrétiens,

cette pompeuse magnificence qui, en rappelant tour-à-tour vos divins mystères, annonce votre grandeur, votre gloire, vos miséricordes. Caché sous les espèces du pain et du vin, devenu l'objet sensible de nos adorations et de notre amour, vous êtes à la portée de notre foiblesse. En fixant nos regards, vous excitez notre affection. Ce pain sacré rend nos hommages plus purs, notre respect plus profond, notre piété plus tendre.

Oh! quel bonheur! quelle gloire pour les Chrétiens, de posséder la personne même de leur divin maître, de le voir exposé sur les Autels, venir dans leurs maisons, marcher au milieu d'eux, et, ce qui est plus admirable encore, de se nourrir de sa propre chair, et de devenir une même chose avec lui? Eglise catholique? que vous êtes riche? que vos enfans sont heureux? Eh! que ferez-vous pour témoigner à J. C. votre reconnoissance!

Ce qu'elle fait, M. F.? c'est de donner à la solennité du Corps et du Sang de Jésus-Christ, tout l'éclat possible; c'est de préparer à ce Dieu Sauveur, le triomphe le plus glorieux. Nous la voyons, en ce grand jour, environnée de toute sa gloire, marcher avec pompe, et porter solennellement l'Arche de son alliance autour du camp d'Israël. O divin Jésus! vous paroissez en cette Procession, comme un Roi au milieu de ses sujets; comme un père au milieu de ses enfans; comme un Pasteur qui visite

son troupeau. Les peuples vous suivant en foule, nous rappellent les jours de votre vie mortelle, lorsque vous parcouriez les villes et les campagnes, faisant du bien à tout le monde. O jour heureux pour tous ceux qui vous accompagneront avec une foi vive ! ils sont assurés d'obtenir les mêmes grâces que vous accordiez alors à ceux que la foi conduisoit à vos pieds.

Deux aveugles entendant passer J. C. sur le chemin de Jéricho, s'écrièrent : *Jésus, fils de David, ayez pitié de nous.* Jésus-Christ s'approcha d'eux, et leur rendit la vue. Un grand pécheur, nommé *Zachée*, désirant de voir ce divin Sauveur, et ne le pouvant à cause de sa petite taille et de la foule qui entouroit J. C., monta sur un arbre pour satisfaire son désir. Jésus-Christ l'apperçut, et pour récompenser sa foi, il lui crie : *Zachée, hâtez-vous de descendre, parce que je veux loger aujourd'hui chez vous.* Un autre jour que cet aimable Sauveur passoit dans une rue, suivi d'une grande multitude, une femme affligée depuis douze ans d'une perte de sang, que tous les remèdes n'avoient pu arrêter, se mêle dans la foule, disant en elle-même : *Si je puis seulement toucher le bord de sa robe, je serai guérie.* Dans cette pensée, pleine de confiance, elle s'approche de J. C., elle touche avec respect la frange qui étoit au bas de sa robe, et à l'instant elle fut guérie.

Mes Frères, si nous avions la même foi, n'en doutons pas, nous obtiendrions les

mêmes miracles : car c'est ici le même Dieu, le même Jésus ; son cœur est toujours animé de la même charité. *Levez-vous donc, Seigneur, vous et l'Arche que vous avez sanctifiée*, c'est-à-dire, votre Corps sacré ; sortez des ténèbres où vous êtes renfermé dans vos Tabernacles ; montrez-vous, et venez au milieu de votre peuple. Ah ! que de malades à guérir ! que de grâces à répandre ! Et vous, malades, pécheurs, accourez tous. Filles de Sion, venez au-devant de l'Époux céleste. Nation chérie entre toutes les nations ; Catholiques zélés, réunissez-vous, et de concert, venez auprès de votre Dieu, de votre charitable Sauveur ; venez voir, non le roi Salomon ceint du diadème, mais le Roi des Rois, le Dieu de l'univers, couronné de splendeur et de gloire. Que depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; que depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, tous accourent, tous s'empressent à former la cour du Roi suprême ; qu'à l'aspect de sa divinité présente, tous se raniment, tous demandent avec une foi vive, les grâces qui leur sont nécessaires.

Ici tout concourt à la rendre vive cette foi. Le Prophète disoit : *J'ai vu le Seigneur, il étoit sur un trône élevé. Des Séraphins étoient autour du trône, et le couvroient de leurs ailes. Ils répétoient sans cesse : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées ; toute la terre est remplie de sa majesté.*

De même, M. F., les Prêtres de J. C., comme les Anges qui, dans le Ciel assistent

autour du trône, et devant la Majesté du Très-Haut, environnent le Très-Saint-Sacrement. Les rues sont jonchées de fleurs, les maisons sont parées et ornées, les Autels sont dressés sur la route, d'espace en espace, pour recevoir le Seigneur, et pour lui servir, en quelque manière, de lieu de repos. Il est sous le dais, comme souverain du Ciel et de la terre; on lui offre de l'encens, et il le reçoit comme Fils de Dieu, et Dieu lui-même. Le bruit des armes se fait entendre, et l'honore comme vainqueur du monde. Que de voix s'élèvent pour célébrer son Nom! que de Cantiques de louanges! que de bénédictions! que d'adorations! tout s'humilie, tout se prosterne. *Il a établi sa demeure dans le Soleil, et il y paroît avec la même grâce qu'un époux qui sort de sa couche nuptiale. Il a pris son essort comme un géant pour fournir sa course, et sur son passage, il répand le feu de tous côtés, et les rayons de sa lumière.*

Oui, divin Jésus, c'est avec cet éclat, c'est avec cette majesté; que vous allez paroître au milieu de nous dans cette Procession; mais paroissez-y avec cette bonté, cette miséricorde qui vous animoit dans les jours de votre vie mortelle. Charitable médecin, vous allez vous voir dans ce jour de votre triomphe, environné d'une multitude de malades que vous seul pouvez guérir. Hélas! combien d'aveugles, je veux dire de ces hommes qui, pleins d'intelligence pour les affaires de ce monde, ont

les yeux fermés pour les choses du Ciel, et pour l'affaire de leur salut ! combien de sourds, je veux dire, de ces ames insensibles sur lesquelles les vérités les plus frappantes, mille et mille fois répétées, ne font pas plus d'impression que si elles ne les avoient jamais entendues! combien de paralytiques, je veux dire de ces chrétiens lâches, mous, indifférens, qui, depuis qu'ils sont sur la terre, n'ont pas encore fait un pas vers le Ciel, qui vivent dans un assoupissement mortel, et ne sentent presque plus, ni le bien, ni le mal de leur ame! Bon Jésus ! ils vont s'approcher de vous, environner le trône de votre miséricorde ; mais auront-ils assez de foi, pour percer les voiles respectables sous lesquels vous vous cachez, et pour vous conjurer de les guérir de leurs infirmités spirituelles. M. F., si vous voulez attirer sur vous les regards et les bénédictions de Jésus-Christ, allez au devant de lui avec la foi la plus ardente, et vous ne manquerez pas d'obtenir tout ce que vous demanderez. Première disposition qu'il exige de vous dans cette auguste cérémonie, une foi vive.... Seconde disposition, un respect profond.

Tapisser les rues, faire des reposoirs, jeter des fleurs sur le passage de J. C., ce sont des hommages dûs à sa majesté divine; mais ce n'est pas assez. Les Bethsamites, lorsque l'Arche passa sur leurs terres, ne

montrèrent ni moins de zèle, ni moins d'empressement. Dès qu'ils l'apperçurent, ils sortirent de leurs maisons, ils accoururent au devant d'elle, ils s'empressèrent de couper du bois pour les sacrifices ; et cependant, cinquante mille d'entre eux furent frappés de mort, seulement pour l'avoir regardée avec trop de curiosité.

Ah! Chrétiens, si Dieu exigeoit tant de respect pour l'Arche de son ancienne alliance, où il ne faisoit que rendre ses oracles, quel respect ne doit-il pas exiger pour l'Arche de l'alliance nouvelle, qui n'est rien moins que son corps et son sang, et qui renferme toute la plénitude de sa divinité? S'il punit si sévèrement ceux qui commirent une si légère irrévérence envers la première Arche, quels châtimens n'infligera-t-il pas à ceux qui profaneroient la seconde par la dissipation et la légèreté, et qui oseroient la regarder sans piété ni recueillement? Que seroit-ce surtout, si l'on osoit marcher à sa suite, l'ame souillée par le péché, le cœur attaché au péché, sans douleur d'avoir offensé Dieu, sans désir de se réconcilier avec lui? Hélas! cependant, combien qui assistent à cette auguste cérémonie dans cette malheureuse disposition! Aveugles, que faites-vous? vous insultez à sa sainteté! Quoi! tandis que votre Dieu se fait porter entre les mains de ses Ministres, vous porterez le péché dans votre cœur! tandis qu'il voile sa majesté, pour se rapprocher de vous, et vous combler de ses bienfaits; vous, sous l'apparence

d'un enfant de Dieu, vous êtes réellement l'esclave du démon, et dans cet état, vous osez marcher à côté de J. C.! Ah! vous aurez beau fléchir le genou, et courber la tête pendant qu'il s'élèvera pour bénir son peuple; ses regards pénétrans perceront jusqu'au fond de votre cœur, il en découvrira toute la corruption. Je vous le demande, de quel œil pourroit-il vous regarder? au lieu de ses bénédictions, ne nous chargera-t-il pas de tout le poids de ses anathèmes? Purifiez donc votre cœur de tout ce qui peut le souiller; renoncez sincèrement à toute affection au péché; ne paroissez à la Procession du Roi des Justes qu'avec les sentimens d'un pénitent qui, connoissant son malheur et désirant véritablement d'en être délivré, s'écrie, comme le lépreux de l'Evangile : *Seigneur, si vous voulez, il ne tient qu'à vous de me guérir; Jésus, mon Sauveur, ayez pitié de moi.*

Charitable Sauveur! en passant auprès de ces pécheurs, faites-leur entendre votre voix, et reprochez-leur l'aveuglement de leur esprit, la corruption de leur cœur, le dérèglement de leur vie. Lorsque vous passerez auprès de cet impudique, reprochez-lui ces excès honteux, qu'il a soin de cacher aux yeux des hommes, et qu'il ne rougit pas de commettre en la présence de Dieu. Lorsque vous passerez à côté de cette langue médisante, reprochez-lui tous les désordres qu'elle a causés. Lorsque vous serez à côté de cet ivrogne, faites-lui sentir combien il

vous offense, et montrez-lui les maux que son intempérance produit dans sa famille. Parlez encore à ces prétendus chrétiens qui viennent à la Messe, et ne font point de Pâques; qui disent chaque jour dans leur prière, qu'ils se confesseront au plutôt, et qui ne se confessent jamais. Ah! je vous en conjure, jetez un regard de miséricorde sur tous ces pécheurs; touchez, changez leur cœur, et qu'ils ne marchent à votre suite, qu'avec le respect et la piété dûs à votre infinie Majesté. Faites aussi qu'ils vous suivent, comme des enfans suivent leur père, c'est-à-dire, avec l'amour le plus tendre et le plus durable. C'est la troisième disposition qu'on doit apporter à l'auguste cérémonie de la Procession du corps et du sang de Jésus-Christ.

REPRÉSENTEZ-VOUS, M. F., un grand Roi qui, sortant de son palais où il veille continuellement aux besoins et au bonheur de ses sujets, se montre publiquement, pour goûter la satisfaction de recevoir des marques solennelles de cette tendresse, qui unit les cœurs des sujets et du Monarque, qui fait la gloire du Monarque, et la félicité des sujets. Les acclamations de joie d'une part, les libéralités et la magnificence de l'autre, ont alors je ne sais quoi de plus vif et de plus touchant qui réveille, dans le cœur du peuple, l'amour qu'il doit à son Prince, et

dans le cœur du Prince, l'amour dont il est rempli pour son peuple.

O bon Jésus ! vous nous aimez dans tous les temps, et vous êtes dans tous les temps le meilleur et le plus tendre des pères, comme aussi vos fidèles enfans sont toujours embrasés du feu de votre amour ; mais il semble que ce feu divin prenne de nouvelles forces et jette des flammes plus ardentes, lorsque vous paroissez dans nos Processions avec cet appareil majestueux, porté sur le trône de votre gloire. Tel autrefois Salomon paroissoit sur un trône d'ivoire, au milieu de son peuple dont il faisoit l'admiration et les délices. Eh ! mes Frères, ne vous semble-t-il pas que dans cette circonstance, ce Dieu de bonté élève la voix, et crie à tous les mortels : *Mes délices sont d'habiter avec les enfans des hommes ; voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Comment pourrions-nous entendre un langage si aimable, voir des marques si sensibles de l'amour de Dieu pour nous, sans nous sentir embrasés d'amour pour lui ?

Deux Disciples de Jésus-Christ, l'ayant rencontré sur le chemin d'Emmaüs, après sa résurrection, marchoient et s'entretenoient avec lui sans le connoître ; leurs yeux s'étant ouverts ensuite, pendant qu'il mangeoit avec eux, ils le reconnurent, mais le Sauveur ayant aussitôt disparu : *comment* se dirent-ils l'un à l'autre, *comment avons-nous pu le méconnoître ? notre cœur n'étoit-il pas em-*

brasé, lorsqu'il nous parloit dans le chemin, et qu'il nous expliquoit les Ecritures ?

Mes Frères, nous allons marcher à la suite de Jésus-Christ, comme les Disciples d'Emmaüs ; il ne tiendra qu'à nous de converser avec lui, et d'entendre ses divines paroles. Ah ! que son langage est doux ! que sa conversation a de charmes ! Ecoutons-le avec attention ; soyons fidèles à ses ordres ; répondons à ses salutaires impressions : car, mes Frères, pensons-y, un jour viendra où ce Dieu puissant paroîtra au milieu de nous non plus dans cet état d'anéantissement où son amour le retient caché entre les mains de ses Prêtres ; mais assis sur une nuée éclatante, revêtu de toute sa puissance, de toute sa majesté. Il paroîtra alors, non plus pour offrir aux pécheurs les richesses de sa miséricorde, mais pour leur faire sentir les rigueurs de sa justice, se venger de leurs mépris, de tant dirrévérences et d'infâmes impiétés qu'il souffre aujourd'hui avec une patience aussi admirable, que son amour est incompréhensible.

Pour vous, ames fidèles, cette solennité, cette cérémonie, ne seront point inutiles à votre égard ; vous y serez conduits par une foi vive ; vous y assisterez avec une décence, une gravité, une modestie, un recueillement, une piété capables de toucher les cœurs endurcis, et d'inspirer à tous vos frères la crainte et l'amour qu'ils doivent à leur Dieu. Vous éprouverez alors une joie pareille à celle dont le Prophète-Roi fut

transporté, à la vue de l'Arche d'alliance; ah! ses transports ne furent si vifs, que parce qu'il voyoit en esprit, celui dont l'Arche n'étoit que la figure. Eclairé d'une lumière surnaturelle, il appercevoit à travers ces ombres, le jour et le triomphe du Fils de l'Eternel; il le voyoit, et ses entrailles étoient émues, son cœur s'enflammoit, il tressailloit de joie. Vous ne vous en tiendrez pas là; en suivant J. C., vous aurez soin de lui faire réparation de tous les péchés qui ont été commis dans les lieux où il sera porté en triomphe; vous le dédommagerez par votre ferveur, de l'indifférence des mauvais chrétiens, et vous confondrez par vos louanges, les blasphèmes de l'impie.

Profitez bien de toutes les grâces que l'Eglise va vous prodiguer pendant cette Octave. Assistez chaque jour à la sainte Messe; recevez matin et soir la bénédiction de Notre-Seigneur; consacrez une partie de la journée à vous entretenir avec lui, aux pieds de son auguste Sacrement. Ne manquez pas surtout, de faire pendant cette Octave, une communion si fervente, qu'elle puisse réparer toutes celles que vous avez mal faites jusqu'à présent. Si vous êtes fidèles à ces pratiques, cette fête attirera sur vous les plus abondantes bénédictions, et procurera à Jésus-Christ beaucoup d'honneur et de gloire. Ainsi soit-il.

POUR LE SECOND DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Communion fréquente.

Dicite invitatis : ecce prandium paravi ; venite. Illi autem neglexerunt et abierunt, alius in villam suam, alius verò ad negotiationem suam. Le Roi fit dire aux conviés : j'ai préparé mon festin, venez-y ; mais eux ne s'en mettant pas en peine, s'en allèrent, l'un à ses champs, l'autre à son trafic ordinaire. *S. Matth.* 22.

TOUTES les fois que je fais devant Dieu la revue de mon cher troupeau, en considérant les dispositions des différentes ames qui le composent ; les devoirs qu'elles ont à remplir, et les dangers auxquels elles sont exposées ; les tentations du malin esprit, qui travaille continuellement à les perdre ; la chûte des unes, la foiblesse des autres ; le malheureux état de plusieurs : la tristesse s'empare de mon ame ; je suis saisi de frayeur, je me sens abattu ; et je quitterois les fonctions du saint Ministère, si je ne jetois les yeux sur la sainte Table, où J. C. se donne lui-même à ses chères brebis, pour les nourrir et pour les défendre. Cette pensée me console, mon espérance se ranime ; je reprends courage, et je dis : Mon bon Sauveur, ce pain, que vous leur avez préparé, leur donnera des forces, et les soutiendra contre les attaques du démon. Elles trou-

veront dans la communion de votre corps, le remède souverain à tous les maux, la source intarissable de tout bien; et à mesure qu'elles s'approcheront de votre Table sacrée, j'aurai la douce consolation de les voir croître dans votre amour.

Mais ici ma douleur se renouvelle : J. C. ne cesse d'inviter mes brebis à ce festin délicieux; je ne cesse de leur répéter ces tendres invitations : et le plus grand nombre y est indifférent. Pour se dispenser d'y venir, les uns apportent un prétexte, ceux-là un autre. Les uns prétextent les occupations de leur état; les autres, l'embarras de leurs affaires : et ce grand et salutaire moyen de résister aux ennemis du salut, est abandonné. A cette vue, mes entrailles sont émues, je me sens rempli d'une sainte indignation.

O mon Dieu, réveillez la foi dans le cœur de ceux qui m'entendent; ajoutez à mes foibles paroles, la force et l'onction de votre grâce, afin qu'ils soient convaincus et touchés des raisons que je vais mettre sous leurs yeux, pour les engager à nourrir souvent leur ame d'un pain, sans lequel il leur est impossible de se sanctifier.

Je ne dirai rien aujourd'hui à ceux qui ne rougissent plus de manquer au devoir pascal; qui vivent dans cette affreuse disposition, depuis plusieurs années, et sur qui les raisons les plus touchantes ne font pas la moindre impression. Leur demandé-je

s'ils ont changé de Religion ? — Non, répondent-ils, nous venons à l'Eglise, nous entendons la Messe, nous prions soir et matin comme les autres. — Mais, est-ce à cela que se borne notre sainte Religion ? est-on Chrétien, si l'on se contente de venir à l'Eglise, d'assister à la Messe, de faire sa prière ? L'essentiel n'est-il pas de fréquenter les Sacremens, et de les fréquenter avec de bonnes dispositions ? Et comment pouvez-vous croire qu'il vous suffira de vous confesser à l'heure de la mort, de communier une fois pour toutes ? Votre tranquillité à cet égard, mes Frères, me donne les plus cruelles inquiétudes ; et la pensée du danger affreux auquel vous vous exposez, empoisonne tous les momens de ma vie.

Je parlerai donc à ceux qui ne vous ont pas tout-à-fait abandonné, ô mon Sauveur ! qui viennent encore se présenter, quoiqu'à peine, une fois l'année, à votre sainte Table, et je leur dirai : Où avez-vous lu qu'il suffit de communier à Pâques ! que l'indifférence dans laquelle on vit, à l'égard de la Communion, pendant le reste de l'année, n'a rien de criminel, rien de contraire à l'esprit de J. C., ni à l'intention de l'Eglise ! que celui qui, par pure négligence, passe une année entière, sans s'approcher des Sacremens, ne risque rien pour son salut, et qu'il est en sûreté de conscience ?

Vous trouverez au contraire, dans le livre des Actes des Apôtres, que les premiers Chrétiens persévéroient dans la fraction du pain,

pain, c'est-à-dire, qu'ils communioient tous les jours. Vous trouverez, dans le livre composé par S. Justin, pous la défense de la Religion, que, de son temps, les Fidèles communioient tous les Dimanches. S. Chrysostôme et S. Augustin disent la même chose ; et comme on commençoit alors à se relâcher, S. Ambroise terrassoit les lâches chrétiens, par ce raisonnement si naturel : « Puisque l'Eucharistie est le pain quotidien, » pourquoi ne le recevez-vous qu'au bout » d'un an ? »

Mais, sans accumuler ici un nombre infini de passages tirés des Saints Pères, dans lesquels on voit l'esprit et la doctrine de l'Eglise sur la Communion fréquente, je me contenterai de dire que vous ne trouverez pas un Docteur catholique, pas un livre de piété approuvé par l'Eglise, qui ne vous conseille le fréquent usage des Sacremens ; non pas seulement, comme une pratique louable et utile, mais comme un moyen de salut, sans lequel il est moralement impossible de se sanctifier.

Je communie à Pâques, dites-vous, cela suffit, l'Eglise n'en demande pas davantage. Mais, s'il suffit de communier à Pâques, pourquoi donc, tout ce qu'il y a de plus éclairé, de plus sage, pourquoi l'expérience elle-même nous apprend-elle le contraire ?

Je dis l'expérience.... Lorsqu'un pécheur rentre en lui-même, se convertit, et travaille tout de bon à son salut, il ne persévère et ne se soutient que par le fréquent usage

des Sacremens. Dès qu'il les néglige, qu'il s'en éloigne et qu'il se contente d'en approcher une fois l'an, nous le voyons bientôt se relâcher et retomber peu à peu dans son premier état. C'est par la fréquentation des Sacremens, que le juste devient encore plus juste, et qu'il fait de jour en jour de nouveaux progrès dans la vertu. Rendez gloire à Dieu, M. F., et à chacun la justice qui lui est due. Quelle différence y a-t-il entre un Chrétien qui s'approche fréquemment des Sacremens, et celui qui se contente de communier à Pâques? Examinez-le, non pas avec les yeux de la prévention et suivant les maximes du monde; mais de bonne foi, avec les yeux de la Religion et suivant la vérité. Où trouverez-vous plus de goût et plus d'empressement pour la prière, plus d'assiduité aux Offices, plus de modestie à l'Eglise, plus de retenue dans les paroles, plus de réserve dans la conversation, plus d'horreur pour le péché, plus de délicatesse de conscience, plus de régularité dans la conduite? n'est-ce pas dans les personnes qui s'approchent le plus souvent des Sacremens? Le monde s'en moque, je le sais bien; peut-être avez-vous eu la foiblesse de les railler vous-même. Mais, dans le fond vous ne sauriez vous empêcher de leur rendre justice; et lorsque vous serez au lit de la mort, vous voudriez avoir fait ce qu'elles font, et avoir vécu comme elles vivent.

D'où vient qu'elles ont tant de ferveur, pendant que vous êtes si tièdes? qu'elles

sont si fortes dans la tentation, pendant que vous êtes si foibles ? qu'elles ont tant de goût pour la parole de Dieu, pour les livres et les discours de piété, pendant que tout cela vous ennuie ? Interrogez-les, elles vous répondront que pour se réchauffer, il faut s'approcher du feu ; que pour vivre et avoir de la force, il faut se nourrir ; qu'elles cherchent, et qu'elles trouvent la grâce dans la source de toutes les grâces, dans la fréquentation des Sacremens.

Mais enfin, J. C. nous ayant donné son corps pour être la nourriture de notre ame, et nous l'ayant donné sous les espèces et le symbole du pain, qui est la nourriture ordinaire et journalière de notre corps ; quelle apparence y a-t-il, que pour nourrir notre ame, et nous conformer en ce point aux intentions de J. C., il suffise de manger ce pain sacré, une seule fois chaque année ?

L'Eglise, dites-vous, n'en demande pas davantage : M. C. F., cela n'est pas vrai ; car l'Eglise universelle, assemblée au concile de Trente, nous avertit, avec une affection toute paternelle, nous exhorte, nous prie, nous conjure, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, d'honorer les saints mystères du corps et du sang de J. C., de manière à le recevoir souvent. « Nous désirerions, disoient les Pères du Concile, » que les Fidèles communiassent toutes les » fois qu'ils entendent la Messe. » Et cette même Eglise avoit dit auparavant, dans le concile de Bâle, que pour avancer dans les

voies du Seigneur, il est avantageux, et même nécessaire, de communier souvent. Tout chrétien, étant obligé de travailler à sa sanctification, et ne pouvant le faire que par la fréquentation des Sacremens, il ne suffit donc pas de communier une fois l'année, et il n'est pas vrai que l'Eglise n'en demande pas davantage. Le commandement exprès qu'elle nous fait, de communier à Pâques, n'exclut donc pas l'obligation où nous sommes de communier plus souvent. L'Eglise, il est vrai, ne prescrit ni le temps, ni le nombre de ces communions; cela dépend des besoins et des dispositions de chacun. Mais ne pas prescrire le temps auquel on doit faire certaines choses, ce n'est point en dispenser, lorsque d'ailleurs on prie, on conjure de le faire souvent.

Et certes, l'Eglise doit-elle être moins écoutée, quand elle prie et conjure les Fidèles de se présenter souvent à la sainte Table, que quand elle ordonne de s'y présenter une fois l'année? Les prières, les supplications, les instances si vives d'une mère auprès de ses enfans, ne font-elles pas connoître sa volonté? n'ont-elles pas même quelque chose de plus touchant, qu'un ordre formel accompagné de menaces? Et un enfant, qui résiste aux prières d'une mère, est-il moins coupable que celui qui désobéit à ses commandemens?

Est-il possible, ô mon Dieu! que nous soyons obligés de disputer, avec votre peuple, sur ce qu'il vous doit, ou ne vous doit

pas à la rigueur ? C'est donc à dire, mes chers Frères, que vous communiez à Pâques par manière d'acquit seulement ; vous ne communieriez donc jamais, si l'Eglise ne vous en faisoit point un commandement formel ? Vous ne comptez donc pour rien les tendres invitations de J. C., et cet amour immense qu'il fait éclater à votre égard en s'abaissant lui-même jusqu'à devenir votre nourriture ? Mais, si vous n'avez ni reconnoissance ni amour pour J. C., ayez du moins du zèle pour vous-mêmes... Encore un moment d'attention.

Ouvrez les yeux, M. C. F., et voyez que la santé, la force, la joie, la paix, la vie et le salut de votre ame, sont renfermés dans le pain sacré que Dieu vous présente. Si vous vous tenez éloignés de la sainte Table, votre ame s'affoiblira, elle tombera dans la défaillance ; votre cœur se dessèchera, vous perdrez le goût de la piété ; le démon vous trouvera sans défense, il lui suffira de vous attaquer pour vous vaincre ; il vous fera chaque jour de nouvelles blessures. Vos mauvaises habitudes se fortifieront ; vous en contracterez tous les jours d'autres ; vous serez comme une terre sans eau ; comme l'herbe des champs qui se fane, se dessèche et périt, quand elle n'est pas arrosée.

Hélas ! je ne dis rien ici, que vous ne sachiez par votre propre expérience. Si vous

n'avez ni dévotion, ni force, ni vertu, ni sensibilité pour les choses du Ciel, et pour tout ce qui a rapport au bien de votre ame; si vos mauvaises habitudes sont toujours à peu près les mêmes; si vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez il y a dix ans; si votre ame, au lieu de vivre, ne fait que languir; si vous tombez exactement chaque année dans ce péché mortel, qui vraisemblablement vous conduira jusqu'au tombeau, et du tombeau dans l'enfer; tout cela vient de ce que vous ne prenez pas assez souvent cette divine nourriture, à laquelle J. C. a spécialement attaché la vie et la force de nos ames.

Pour en être convaincu, souvenez-vous des dispositions où vous êtes, lorsque vous faites vos dévotions. On vous voit long-temps à genoux; l'Office ne vous paroît pas trop long; vous n'êtes pas dissipé comme de coutume; vous avez l'air recueilli, non-seulement à l'Eglise, mais encore dans votre maison; vous ne voudriez pas ce jour-là vous trouver en mauvaise compagnie; si le démon vous suggère quelques mauvaises pensées, vous la rejetez sur-le-champ; vous faites vos prières; vous lisez un bon livre avec plus de goût et de piété; en un mot, vous passez la journée, comme vous devriez passer toutes les journées de votre vie; et j'ai assez bonne opinion de vous, pour croire que vous voudriez être tous les jours dans les sentimens où vous êtes le jour que vous communiez.

D'où vient à votre ame, cette force, cette dévotion qui ne lui sont pas ordinaires, sinon de la nourriture angélique qu'elle a eu le bonheur de recevoir ? Cette dévotion se soutient pendant un certain temps ; mais elle se refroidit ensuite peu à peu. Si, dès le moment où vous sentez qu'elle diminue, vous reveniez à la source, votre ame ne retomberoit pas dans son premier état : elle persévèreroit dans la grâce. Il y a plus, elle avanceroit de grâce en grâce, de lumière en lumière, de vertu en vertu. Soyez donc de bonne foi, M. C. F., et convenez que si vous êtes si tièdes, si foibles, si imparfaits, si pécheurs, si mauvais chrétiens, il ne faut s'en prendre qu'à cette négligence affreuse qui vous tient éloignés des Sacremens, et vous laisse à peine le désir d'en approcher une fois l'année.

Vous me demanderez sans doute, mes chers Frères, quand est-ce donc qu'il faut communier, et combien de fois dans l'année ? A cela, je réponds qu'il n'est pas possible de donner là-dessus des règles qui puissent convenir à tout le monde. Je me contenterai donc de dire en général : si Dieu vous a fait quelque grâce singulière ; si vous êtes relevé d'une maladie dangereuse ; si vous avez échappé à quelque grand danger, approchez-vous des Sacremens. Vous ne sauriez marquer envers J. C., votre reconnoissance d'une manière qui lui soit plus agréable et qui soit plus propre à attirer sur vous de nouvelles bénédictions. Si vous êtes sur le

point de choisir un état de vie, d'entreprendre un long voyage, ou quelque affaire de conséquence; si vous avez des doutes et de l'inquiétude sur le parti que vous avez à prendre, dans quelque occasion importante, approchez-vous des Sacremens. C'est là que vous trouverez des lumières que la sagesse humaine ne donne point; lumières qui lèveront vos difficultés, qui éclairciront vos doutes, qui rendront la tranquillité à votre esprit et la paix à votre ame, en vous faisant connoître le chemin que vous devez suivre.

Approchez-vous des Sacremens, si vous avez du chagrin, un procès à soutenir, des pertes à essuyer, des persécutions à souffrir. Si vous êtes tentés plus souvent ou plus fortement qu'à l'ordinaire; si vous êtes exposés, malgré vous, à quelque occasion de péché; si vous êtes obligés de vivre avec des gens qui n'ont point ou fort peu de religion; si vous sentez votre ferveur se refroidir, votre dévotion diminuer, unissez-vous à celui qui est la force des foibles, la lumière des aveugles, la consolation des affligés. Vous goûterez les douceurs infinies qu'il a cachées dans cette manne mystérieuse, et qui ne sont connues que de ceux qui la reçoivent avec un cœur pur. Je dis avec un cœur pur; car, en vous exhortant à la communion fréquente, je suppose toujours que vous vous en rendrez dignes, autant que la foiblesse humaine peut le permettre.

Or, pour savoir si vous êtes en état de communier souvent, et dans quel temps,

et combien de fois dans l'année, ne vous en rapportez pas à vos propres lumières. Mais suivez en cela, comme dans tout ce qui regarde les affaires de votre conscience, les avis de votre Confesseur. Découvrez-lui l'état et les dispositions de votre ame; ne lui cachez rien, et après cela, laissez-vous conduire. Et c'est ici, M. C. F., que je vous conjure de prier sans cesse pour vos Pasteurs, afin que Dieu les remplisse de sagesse et d'intelligence, de manière que, se tenant toujours dans un juste milieu, ils ne séparent jamais la sainte sévérité de l'Evangile, d'avec la douceur de cette miséricorde infinie, qui ne brise point le roseau cassé, et n'éteint point la mêche qui fume encore.

Hélas! nous sommes souvent trompés; nous admettons à la sainte Table des gens qui en sont indignes, et qui, mieux connus des Fidèles que de nous, les scandalisent. Ce n'est pas notre faute; c'est la faute de ceux qui nous trompent. Les malheureux! ils mentent au Saint-Esprit, et à nous; ils renouvellent la trahison de l'infâme Judas; mais ils auront le même sort que ce sacrilége. Mon Dieu, éclairez-nous, afin que nous n'admettions à votre sainte Table, que ceux qui font leurs efforts pour s'en rendre dignes; faites sentir à tous mes Paroissiens, la nécessité où ils sont d'en approcher souvent et dignement.

Divin Jésus, qui vous renfermez sous l'espèce du pain, pour être la nourriture de notre ame, donnez-moi cette faim spiri-

tuelle, qui me fasse soupirer après vous, comme après la source de toutes les grâces. Embrasez mon cœur du feu de votre amour; que ce feu sacré détruise et consume toutes mes attaches charnelles, toutes mes affections vicieuses; de sorte que, vous recevant avec une conscience pure, je puisse goûter combien vous êtes doux, et que goûtant les douceurs infinies de cette nourriture céleste, je ne sorte jamais de votre table qu'avec un désir plus ardent de m'en approcher de nouveau. C'est là, ô mon divin Sauveur, c'est là que je trouverai la lumière dans mes doutes, la force dans mes tentations, la consolation dans mes peines, et un avant-goût de ce torrent de délices, dont les bienheureux seront éternellement enivrés dans le Ciel.

Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

LE DIMANCHE AVANT LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR.

Nous célèbrerons, Dimanche prochain, la fête du sacré Cœur de Jésus. L'Eglise l'a établie pour nous rappeler l'amour immense de J. C. envers nous; amour qu'il nous a témoigné, surtout en nous laissant son divin Cœur dans le très-saint Sacrement; et pour nous engager à réparer, autant qu'il est en nous, les outrages que les hommes lui

font, par leur ingratitude, et par leurs sacriléges.

Afin d'entrer dans l'esprit de cette fête, nous tâcherons, M. F., de nous exciter à un amour ardent et sincère envers J. C., qui nous a tant aimés. Nous emploîrons ce saint jour à lui faire réparation et amende honorable de tous les outrages que lui font la plupart des hommes, par leur froideur pour lui, par les irrévérences qu'ils commettent en sa sainte maison; par leur négligence à s'approcher du Sacrement de son amour, et par les profanations qu'on en fait. Nous nous efforcerons de l'en dédommager par une communion fervente, que je vous exhorte à faire en ce saint jour; nous renouvellerons la consécration que nous lui avons faite de nos personnes, et nous nous appliquerons à imiter les vertus de ce divin Cœur, spécialement sa douceur et son humilité. Je vous exhorte tous à vous dévouer à ce Cœur sacré, en entrant dans sa Confrérie.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

POUR LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR.

Sur le Mystère.

Erit cor meum ibi cunctis diebus. Mon cœur sera toujours là. *III. Rois.* 9.

LORSQUE les grands de la terre viennent à mourir, et qu'ils marquent leur dernière volonté, ils lèguent leur cœur à ceux qui leur ont été le plus chers. Par-là, il arrive que la mort même n'est pas capable de les séparer de ceux qu'ils ont tendrement aimés. Voilà M. F., ce que J. C. a fait pour nous. Il nous avoit aimés durant sa vie; il veut nous aimer jusqu'à la fin, en nous léguant son cœur. Au moment de sa mort, il nous dit : mes chers enfans, il faut que je retourne à mon Père; mais je ne vous quitterai pas pour cela; je vous laisse mon cœur; il sera avec vous sur la terre, jusqu'à la consommation des siècles : *Erit cor, etc.* Quel gage plus cher et plus précieux pouvois-je vous donner de mon amour et de ma tendresse?

Non, mes Frères, J. C. ne pouvoit nous donner un gage plus grand de son amour, que de nous laisser son cœur. Car on ne peut porter l'amour plus loin, que de se donner soi-même à ceux que l'on aime ; et c'est là l'excès de l'amour. Mais, après un amour si excessif de sa part, ce Dieu sauveur n'a-t-il pas droit d'attendre, de la nôtre, un amour réciproque ? Cependant, il n'en reçoit que des ingratitudes. Oh ! quels cœurs sont donc les nôtres !

Appliquons-nous aujourd'hui, M. F., à connoître J. C. et à nous connoître nous-mêmes. Considérons quel est l'amour de son cœur pour nous, et quelle est notre ingratitude envers lui. Rien de plus propre que cette considération, à nous inspirer une véritable dévotion envers ce divin cœur ; dévotion qui consiste en un esprit d'amour et de réparation.

Divin Jésus, animez toutes mes paroles du feu de votre amour, et embrasez-en tous les cœurs, afin que nous soyons tous les dignes enfans de votre cœur.

« Si un grand Roi, dit S. Bernard, pour témoigner son amour à un pauvre berger, venoit habiter sa misérable cabane, afin que ce pauvre berger pût s'entretenir familièrement avec lui, et lui exposer tous ses besoins ; ô quel amour, vous écrieriez-vous ? Mais que seroit-ce, si ce Roi, non content de s'abaisser jusques-là, vouloit, pour

s'unir plus étroitement à lui, devenir sa propre nourriture? ne seroit-ce pas le comble de la tendresse, et ce que l'on ne verra jamais parmi les hommes? » Voilà néanmoins ce que l'amour du cœur de Jésus pour nous lui a fait faire. Cet amour le porte à rester toujours dans le saint Sacrement, afin d'être toujours avec nous. Il le porte jusqu'à devenir notre nourriture dans la sainte Communion. Quel amour! quelle tendresse!

Oui, Chrétiens, vous le savez, J. C. est véritablement présent dans le saint Sacrement. Il y demeure sans cesse, afin que nous puissions, à toute heure, approcher de lui, converser avec lui, lui exposer nos besoins, recevoir ses grâces et ses bienfaits. Du fond de ce tabernacle, où il réside, il ne cesse de nous dire: *Venez à moi*, mes chers enfans, venez, et ne craignez rien. Le trône où je suis assis, n'est pas comme celui des rois de la terre, entouré de gardes qui vous en interdisent l'accès. Les Anges qui m'environnent, au lieu de vous en éloigner, se feront un plaisir de vous y conduire. Venez donc avec confiance; je suis votre maître, je vous instruirai; je suis votre père, je vous nourrirai; je suis votre Dieu, je vous comblerai de toutes sortes de grâces. Venez tous, qui que vous soyez; venez malades, je vous guérirai; venez affligés, je vous consolerai; venez, pauvres, je vous enrichirai; pécheurs, venez, je vous pardonnerai; *Venite ad me, omnes.*

Quelles tendres, quelles pressantes invitations, M. F.! Mais pourquoi tant d'instances, pourquoi tant d'ardeur de la part de J. C., pour nous appeler auprès de lui? ah! c'est pour nous combler de ses biens. Touché de notre indigence et de nos misères, il veut, ce Roi du Ciel, habiter parmi nous, afin de nous enrichir de ses trésors; il nous ouvre son cœur, afin que nous y puisions toutes les grâces dont nous avons besoin. Oh! quel amour! en peut-il exister un plus grand?

Il n'est pas permis à tout le monde de parler aux Rois de la terre; ce qu'on peut tout au plus espérer, c'est de leur faire parler par quelqu'un de leurs favoris. O Roi du Ciel! on n'a pas besoin de ce secours, pour aller à vous. Vous êtes toujours prêt à donner audience à tous sans distinction, dans le Sacrement où vous résidez. Quiconque veut vous parler, vous y trouve toujours, et peut s'entretenir seul à seul avec vous. Les Rois ne donnent audience qu'à certains jours; pour vous, ô Roi des Rois, vous la donnez jour et nuit, toutes les fois que nous la demandons. Vous faites plus, Seigneur, vous vous donnez vous-même en nourriture à ceux qui vous aiment.

Jésus-Christ sur la terre cacha sa divinité, sous l'ombre de la nature humaine, afin qu'on ne craignit point d'en approcher. Dans le très-saint Sacrement, ce divin Soleil s'éclipse, pour ainsi dire, de peur d'éblouir nos yeux mortels par l'éclat de sa gloire.

Il y cache non-seulement sa divinité, mais encore son humanité, sous les apparences du pain, afin qu'on ne craigne pas de s'en nourrir. N'est-ce pas là porter l'amour jusqu'à l'excès? l'esprit de l'homme pouvoit-il désirer, imaginer même un si grand prodige? oser demander à J. C. de nous permettre de nous nourrir de sa chair et de son sang, pour nous unir plus étroitement à lui! Eh bien! M. F., ce que nous n'aurions pas osé demander, ce que nous n'aurions pas osé souhaiter, ce que nous n'aurions pas même osé penser, l'aimable cœur de Jésus l'a fait dans la divine Eucharistie. O quel excès d'amour! ô prodige infinement au-dessus de toutes nos admirations! *Un vil esclave a le bonheur de se nourrir de la chair de son Seigneur et de son Dieu!* Autrefois Dieu nourrit les Israélites d'une manne miraculeuse : aujourd'hui, il fait bien davantage pour nous, il nous donne sa chair et son sang pour nourriture; il s'unit substantiellement à nous : union ineffable, qui nous transforme en J.C., qui nous fait participer à la nature divine, et qui nous rend, pour ainsi dire, des Dieux : *vos Dii estis!* Voilà jusqu'où va l'amour de J. C. pour nous. Il nous a donc aimés jusqu'à l'excès. Hélas! cependant nous ne payons cet amour excessif, que par un excès d'ingratitude. Vous allez en convenir.

Sainte Catherine de Sienne, étonnée du prodigieux amour que Dieu a pour les hommes, et du peu de reconnoissance que les hommes ont pour Dieu, s'écrioit un jour : Hélas ! l'amour n'est pas aimé, *amor non amatur*. M. F., à la vue de l'ingratitude de la plupart des hommes, envers le cœur de Jésus au Saint Sacrement, ne devons-nous pas nous écrier comme cette Sainte : l'amour n'est pas aimé ? Nous devons aller plus loin, et dire : l'amour est négligé, méprisé, outragé. Car, non-seulement on ne rend pas au cœur de Jésus amour pour amour dans l'Eucharistie, mais on n'y répond que par la plus noire ingratitude ; ingratitude envers le cœur de Jésus résidant sur nos Autels ; ingratitude envers le cœur de Jésus, se donnant à nous dans la communion..... Suivez-moi.

Si c'est être ingrat que d'oublier les bienfaits, que doit-on penser de ceux qui, après les avoir reçus, non contents de ne pas s'en souvenir, vont jusqu'à nier absolument qu'ils les aient reçus. C'est là sans doute le comble de l'ingratitude. Voilà néanmoins ce qu'ont fait les hérétiques du seizième siècle, et les apostats du nôtre. J. C. avoit dit du pain consacré : *ceci est mon corps*. Et les malheureux ont dit que ce n'étoit pas son corps ; et, en conséquence de cette incrédulité, ils ont profané ce corps adorable, égorgé ses Prêtres, renversé ses Autels. Quelle horreur ! quel attentat !

A la vérité, les Catholiques ne se portent pas à ces excès. Convaincus de la présence réelle de J. C. dans le Saint-Sacrement, ils ont horreur des blasphèmes que les hérétiques et les apostats ont vomis contre cette vérité si consolante. Mais, mon Dieu ! cette foi, dont ils font profession publique, est-elle assez vive pour leur inspirer tout le respect et l'amour qui sont dus à ce mystère ?

Je ne sais, M. C. F., si la froideur et le mépris dont nous usons à son égard, ne sont pas, en quelque sorte, plus criminels que la profanation qu'en ont faite les hérétiques. Car enfin, s'ils eussent cru J. C. présent dans l'Eucharistie, ils n'eussent pas commis toutes les indignités que nous leur reprochons. En voyant notre indifférence pour cet auguste Sacrement, ne pourroient-ils pas nous dire à leur tour : Si nous étions persuadés que J. C. fût dans nos temples, à peine pourrions-nous en sortir, et tout le temps que nous y serions, nous l'emploîrions à lui rendre nos plus profonds hommages ; au lieu que vous, vous ne semblez croire qu'il est dans vos Eglises, que pour le mépriser, en le laissant seul, ou pour l'insulter par vos immodesties en sa présence.

Aimable Sauveur ! après tant de miracles opérés pour rester avec nous, deviez-vous vous attendre à une si grande indifférence ? ah ! l'amour n'est pas aimé : *amor non amatur*. Hommes ingrats ! est-il possible qu'un Dieu soit au milieu de vous, qu'il vous appelle à lui avec tant d'instance, avec tant de ten-

dresse, et que vous refusiez de venir le visiter? Quoi! vous demeurez près de lui; vous n'avez que quelques pas à faire pour venir dans sa sainte maison; et vous passez des jours, des semaines entières, sans le visiter! vous avez tant de momens à disposer, et vous n'en profitez pas pour venir dans la compagnie des Anges, adorer avec eux le Dieu du Ciel et de la terre!

On y vient, il est vrai, les Dimanches et les Fêtes: mais alors, comment se tient-on en sa présence? que lui dit-on? que fait-on pour lui rendre le respect, l'amour et l'adoration qui lui sont dus? Hélas! dans la plupart, quelle légèreté, quelle dissipation! que d'immodesties, que d'irrévérences! On tourne la tête de côté et d'autre; on ne songe presque point qu'on est en présence de celui devant qui les Anges même tremblent. N'y en a-t-il pas alors qui s'occupent à fixer les objets criminels de leurs passions, à entretenir leur esprit de mauvaises pensées. Telle est la conduite d'un grand nombre de chrétiens, lorsqu'ils sont devant le Saint-Sacrement. Quelle impiété! quelle ingratitude!

Et cette ingratitude, ne l'a-t-on pas encore envers le cœur de Jésus se donnant à nous dans la sainte Communion? J. C. s'en plaint lui-même dans l'Evangile. Il s'y représente sous la figure d'un homme qui, ayant préparé un grand repas, eut le chagrin de voir que ceux qu'il avoit invités alléguoient différens prétextes pour ne pas s'y rendre. Cet homme, dit l'Evangile, fut contraint d'envoyer ses

serviteurs dans les places publiques, chercher les pauvres et les infirmes, pour remplir la salle du festin. Encore parmi ceux-ci y en eut-il plusieurs qu'il fallut obliger comme par force à y entrer. Sainte Epouse du Fils de Dieu, à quoi donc vous a réduit l'insensibilité de vos enfans? Autrefois vous aviez la consolation de les voir tous les jours à votre Table s'empresser d'y recevoir le pain du Ciel. Maintenant ils s'en éloignent pendant des années entières : en vain les invitez-vous à s'en approcher souvent ; insensibles à vos invitations, et sourds même à vos menaces, il en est qui aiment mieux encourir votre indignation, que de se résoudre à manger cette divine nourriture. O tendre mère ! n'avez-vous pas raison de vous écrier : hélas ! l'amour de Jésus dans ce mystère n'est pas aimé.

Il est vrai qu'aux grandes solennités, on voit encore plusieurs chrétiens s'approcher de la sainte Table, et que parmi ceux qui communient, il se trouve des ames justes dont la ferveur dédommage, en quelque façon, le cœur de Jésus, de l'indifférence et du mépris des lâches serviteurs. Mais aussi, combien y en a-t-il dont les communions sont de nouveaux outrages pour ce divin Sauveur !

Ah ? M. F., c'est ici qu'il me faudroit des paroles toutes de feu, pour exprimer une partie des indignités qui se commettent tous les jours envers le sacré cœur de Jésus, dans la sainte Communion ; ou plutôt, c'est

ici que je devrois garder un profond silence, et ne m'exprimer que par des pleurs. Oui, divin Sauveur, nous devrions pleurer avec des larmes de sang les profanations qui se sont faites, et qui se font tous les jours de votre corps adorable. Judas le profana au moment même où vous instituâtes cet ineffable mystère de votre amour. Mais, combien n'a-t-il pas eu depuis, et combien n'a-t-il pas encore d'imitateurs ? combien qui osent approcher de la sainte Table, la conscience souillée des péchés qu'ils ont cachés en Confession ? combien qui en approchent sans les dispositions requises ? combien d'impudiques qui placent le Saint des Saints dans un cœur corrompu ! combien d'autres..... Mais n'en disons pas davantage : voilà bien assez d'ingratitudes dévoilées envers le cœur de Jésus dans la sainte Communion, pour dire, en gémissant, que l'amour qu'il nous y témoigne, non-seulement n'est pas aimé, mais qu'il est horriblement outragé.

Vous le voyez, Esprits bienheureux, ces outrages, et vous n'en tirez pas vengeance ! ah ! qu'il paroît bien que vous êtes les ministres du Dieu d'amour ! Les gardes d'un roi de la terre écraseroient ceux qui oseroient commettre à son égard la moindre des insultes qu'on commet tous les jours envers le cœur de Jésus : mais vous, au lieu de punir les crimes dont vous êtes témoins, vous vous contentez de les réparer par de continuelles adorations. Souffrez que nous nous unissions à vous, pour

réparer les outrages que l'on fait à ce divin cœur.

C'est notre devoir, M. C. F., nous le devons en qualité de chrétiens, et plus spécialement encore à cause de notre consécration au cœur de Jésus. Mais quelle réparation pourrons-nous lui faire ?

Premièrement, il faut lui rendre de fréquentes visites, et des adorations respectueuses pour dédommager ce divin cœur de l'abandon où la plupart des chrétiens le laissent dans son auguste Sacrement : il faut l'y venir visiter souvent ; et pour réparer les irrévérences qu'on commet en sa présence, il faut nous tenir devant lui, dans le plus profond respect. Ah ! Seigneur, devons-nous lui dire avec une sainte confusion, que je suis affligé de voir qu'on vous laisse seul, en tant d'Églises du monde, et que je souhaiterois, pour réparer ce délaissement, pouvoir me trouver tout-à-la-fois en tous les lieux où l'on vous abandonne ! Mais ce que je ne puis faire par moi-même, ô mon Dieu ! souffrez que je le fasse par autrui ; souffrez que je m'unisse aux adorations qui vous y sont rendues par les Anges. Car, M. F., il y a, devant toutes les hosties consacrées, une multitude d'esprits bienheureux occupés sans cesse à y rendre à J. C. les plus parfaits hommages, et à y chanter ses louanges.

Secondement, pour réparer l'indifférence que tant de chrétiens ont pour la sainte Communion, et les profanations de ceux qui communient en mauvais état, il faut com-

munier souvent, et communier toujours dans de saintes dispositions. Par la communion fréquente, nous dédommagerons le cœur de Jésus du dégoût que tant de personnes semblent avoir pour cette sainte nourriture; et par la ferveur de nos communions, nous le dédommagerons des outrages que lui font ceux qui reçoivent ce pain céleste dans un cœur souillé par le péché. C'est pour cette fin que l'Eglise a institué la fête du Sacré Cœur, et tel est l'objet de cette dévotion. Employons donc ce grand jour à faire au cœur de Jésus réparation et amende honorable de tous les outrages qu'on lui fait, embrassons cette dévotion qui lui est si agréable; mais surtout, soyons fidèles à en observer les obligations, dont la principale est de travailler à réformer nos cœurs, et à les rendre semblables au divin cœur de Jésus.

Aimable Sauveur, accordez-nous cette grâce, nous vous en supplions, rendez nos cœurs semblables au vôtre. Nous nous sommes consacrés à vous; aujourd'hui nous renouvelons notre consécration avec le plus vif empressement. Oui, tout ce que nous avons, nous vous le donnons sans réserve. Nous vous offrons cette Eglise; préservez-la de toute profanation; restez-y jusqu'à la consommation des siècles. Nous vous offrons cette paroisse; soyez-en à jamais le Pasteur. Nous vous offrons toutes nos familles, soyez-en vous-même le père; nous vous consacrons nos personnes; qu'elles soient à vous irré-

vocablement. Daignez agréer notre offrande et comblez-nous de vos bienfaits. Convertissez les pécheurs, faites persévérer les justes; consolez les affligés, soulagez les infirmes, assistez les mourans. Faites, ô divin cœur, qu'en vous aimant sincèrement, qu'en vous servant fidèlement sur la terre, nous ayions tous le bonheur de vous être réunis dans le Ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'obligation d'assister à la Messe Paroissiale.

Docebat de naviculâ turbas. Jésus-Christ enseignoit le peuple de dessus la barque. *S. Luc.* 5.

LA barque de S. Pierre, d'où J. C. enseignoit le peuple, étoit la figure de l'Eglise Catholique, d'où ce divin Sauveur enseigne toutes les nations, par le ministère des Pasteurs qu'ils a établis, et dont le successeur de S. Pierre est le chef visible. Ces paroles, que nous appliquons à l'Eglise universelle, hors de laquelle il n'y a ni vérité, ni salut, peuvent s'appliquer aussi dans le même sens à toutes les Eglises particulières, et à chacun des Pasteurs qui les gouvernent. De sorte qu'on peut dire, de chaque Evêque, uni au Pape, dans son Diocèse, de chaque Curé, uni

uni à son Evêque, dans sa Paroisse, ce que l'Evangile dit aujourd'hui de J. C., qu'il enseignoit le peuple de dessus la barque.

Il suit de là, M. F., que comme chaque Pasteur est indispensablement obligé de paître, et de conduire la portion du troupeau confiée à ses soins; de même, chaque Fidèle doit s'attacher à son Eglise, et suivre le Pasteur qui est chargé de la gouverner; ou, si vous voulez que je parle plus clairement, de même que, tout Curé doit veiller sur ses Paroissiens, les instruire, leur administrer les Sacremens, ainsi, tout Paroissien doit se rendre assidu à son Eglise paroissiale, comme une brebis à son bercail; et ne pas aller, sans une cause légitime, dans des Eglises étrangères, aux jours et à l'heure de l'Office paroissial, parce qu'il n'a rien de commun avec ces Eglises, et qu'il ne peut y être regardé que comme un étranger. Voilà, M. F., ce que j'ai à vous dire aujourd'hui. Je vais vous apprendre à connoître et à aimer votre Paroisse, vous montrer l'obligation où vous êtes d'assister aux exercices qui s'y font, et nommément à la Messe paroissiale; sujet important, sur lequel le relâchement et les abus ne sont que trop communs. Daignez m'écouter avec attention.

Il y a une grande différence, M. F., entre votre Eglise paroissiale et les autres Eglises; quoique dans celles-ci on serve le même Dieu, on offre le même sacrifice, on y fasse

les mêmes prières. Car c'est dans cette Eglise que vous êtes nés en J. C., que vous avez sucé le lait de la divine Doctrine. C'est dans cette Eglise que vos Pasteurs vous rompent le pain de la parole de Dieu, et que vous devez manger l'Agneau pascal. C'est à cette Eglise que vous demanderez les derniers Sacremens, et que votre corps doit être présenté avant d'être mis dans le tombeau. L'Eglise paroissiale est donc la vraie maison des Fidèles, en qualité de paroissiens, et ils ont un droit acquis sur tous les biens spirituels dont elle est remplie : droit aux Sacremens qu'on y administre ; droit aux instructïons qu'on y entend ; droit aux prières qu'on y fait ; droit à toutes les grâces qu'on y distribue. Et vous sentez, M. F., que tout cela ne doit point s'appliquer aux autres Eglises, où l'on ne vous doit rien, et où vous n'avez aucun droit à prétendre.

Ne croyez donc pas, M. C. P., que ce soit pour vous une chose indifférente, d'assister les jours de Dimanches et de Fêtes à la sainte Messe, en cette Eglise ou dans d'autres. C'est un abus intolérable, que d'aller ces jour s-là, sous de légers prétextes d'intérêt temporel ou de divertissement, à la sainte Messe dans d'autres Paroisses. L'Eglise vous fait une loi étroite d'assister à celle qui se célèbre dans la vôtre, je veux dire à la Messe solennelle. Cette loi est aussi ancienne que l'Eglise : elle a toujours été en vigueur ; et il n'y a que la nécessité qui puisse vous en dispenser.

Nous lisons dans les actes des Apôtres, que le premier jour de la semaine, qui est le Dimanche, les fidèles s'assembloient pour la fraction du pain, c'est-à dire, pour offrir la divine victime et y participer. Tous les ouvrages qui nous restent des premiers siècles, nous parlent des saints Mystères célébrés le Dimanche. Et quels étoient ces Mystères? c'étoit la Messe solennelle célébrée par le Pasteur : il n'y en avoit point d'autre. Dans la suite, on a permis les Messes privées pour procurer aux fidèles qui n'avoient pu assister à la Messe solennelle, la consolation d'entendre du moins une Messe basse. Mais dès-lors, l'Eglise n'a cessé de rappeler aux fidèles qu'ils *étoient tenus* d'assister à la Messe paroissiale ; et voyant la négligence de plusieurs à remplir ce devoir, elle a menacé d'excommunication ceux qui s'en absenteroient trois Dimanches consécutifs, sans une raison légitime. Il faut donc que l'Eglise regarde ce devoir comme grave et important, puisqu'elle menace des peines les plus sévères, ceux qui le négligent.

Toutes sortes de raisons nous prouvent la sagesse de cette loi. Chaque Paroisse est une famille, dont le Pasteur est le Chef et le Père ; n'est-il pas dans l'ordre que tous ceux qui la composent, se réunissent avec leur Chef, les jours que le Seigneur s'est consacrés, pour lui rendre le tribut d'adoration et de sacrifice qu'ils lui doivent? D'un autre côté: « Quoi de plus puissant pour porter Dieu

» à exaucer nos prières, dit S. Athanase,
» que la réunion de tout un peuple animé
» d'un même esprit? Car si, selon la pro-
» messe du Sauveur, deux personnes unies
» ensemble obtiennent de Dieu tout ce
» qu'elles demandent, que sera-ce lorsque
» d'un peuple nombreux, assemblé avec le
» Pasteur que la Providence a chargé de
» leur conduite, il se forme une seule voix,
» qui réponde *Amen* aux prières du Prêtre?»

Une autre raison, c'est l'édification et l'utilité que les fidèles reçoivent de la Messe paroissiale; car c'est à cette Messe que le Prêtre, après avoir purifié l'eau par les prières et les exorcismes de l'Eglise, en fait l'aspersion sur le peuple, pour le disposer à recevoir le fruit du sang de J. C., qui va couler pendant le saint Sacrifice pour l'expiation des péchés. C'est à cette Messe que l'on distribue le pain bénit aux fidèles, pour leur rappeler qu'ils sont tous enfans d'un même Père, invités à la même table, nouris du même pain céleste, dont le pain bénit n'est que la figure; et que ne faisant tous qu'un même corps, ils sont les membres les uns des autres, et ne doivent faire par conséquent qu'un cœur et qu'une ame. C'est à la Messe paroissiale, que le Pasteur entouré de ses ouailles, leur fait entendre sa voix; il leur parle comme un père à ses enfans; il entre dans le détail de leurs besoins et de leurs foiblesses, parce qu'il les connoît; et Dieu attache à ses paroles une vertu particulière. C'est à la Messe paroissiale qu'on

annonce les Vigiles, les Jeûnes, les Fêtes de la semaine, et toutes les autres ordonnances de l'Eglise : ce qui est nécessaire à une infinité de gens, qui sans cela seroient exposés à commettre des péchés, que leur ignorance ne peut excuser. Enfin, il n'y a personne qui ne convienne, que celui qui désire d'assister à la Messe dans l'esprit de l'Eglise, c'est-à-dire, de se nourrir de la parole de Dieu, qu'on y prêche, d'entrer dans l'esprit des saints cantiques qu'on y chante, et des prières que le Prêtre prononce au nom des assistans et de toute l'Eglise, ne trouve plus de facilité pour cela à la Grand'Messe, qu'à la Messe basse, parce que beaucoup de choses y sont chantées ou lues à haute voix.

D'où vient donc cependant, que beaucoup de gens préfèrent la Messe basse ? C'est par indévotion, et afin d'être plutôt débarrassées d'un devoir de religion qu'ils n'aiment pas, et dont ils ne s'acquittent que par coutume ou par respect humain ; c'est par esprit d'intérêt ou de libertinage, afin d'avoir plus de temps à donner à leurs affaires temporelles ou à leurs plaisirs. Ah ! mon C. P., vous qui, par quelqu'un de ces motifs, négligez de venir à la Messe paroissiale, pensez-vous combien vous vous rendez coupable ? vous manquez à Dieu qui vous ordonne d'y assister ; à votre Pasteur qui vous y appelle ; à vos frères qui se scandalisent de ne pas vous y voir ; et à vous-même, en vous privant des bénédictions que Dieu se plaît à répandre sur une Paroisse, lorsque tous

ceux qui la composent réunissent leurs voix et leurs prières, pour implorer sa miséricorde et appaiser sa justice. Vous manquez donc tout-à-la-fois à Dieu, à son Eglise, à ses Ministres, à votre prochain et à vous-même.

Mais, pour vous faire sentir davantage la grièveté de votre péché, je fais une supposition : si, au lieu de vous exhorter comme je le fais, à remplir les devoirs d'un bon et fidèle Paroissien, en venant assiduement à tous les exercices que nous faisons ici, les saints jours de Dimanches et de Fêtes, je vous disois au contraire, que rien ne vous y oblige ; que vous pouvez vous en absenter en toute sûreté de conscience ; qu'il est parfaitement égal que vous assistiez à la Messe paroissiale ou à une Messe basse : si changeant tout-à-coup de langage, je vous disois : ne vous gênez point ; quand même vous ne viendriez que quelquefois à la Messe de Paroisse, cela ne doit point vous inquiéter ; il est permis à chacun de chercher ses commodités, et vous faites bien de chercher les vôtres. Cette Messe paroissiale est trop longue ; elle se dit d'ailleurs à une heure trop incommode ; laissez donc dire tous ceux qui voudroient vous donner des scrupules sur cet article. Il est vrai, que les Conciles ordonnent d'assister à la Messe paroissiale ; que plusieurs même ont menacé d'excommunication, quiconque s'en absenteroit trois Dimanches consécutifs ; que tous les Rituels et les Statuts de tous les Diocèses

ne recommandent rien tant aux Curés, que de bien inculquer cette obligation dans l'esprit de leur Paroissiens; qu'en conséquence, les Casuistes décident que c'est pécher mortellement, que d'y manquer trois Dimanches de suite sans une raison légitime: que beaucoup de Théologiens croient que l'on doit, sous peine de péché, au moins véniel, y assister tous les Dimanches autant qu'on le peut. Tout cela est vrai; mais tous les Casuistes, tous les Rituels, tous les Conciles, ont poussé les choses trop loin, et on peut se dispenser de les suivre. Vous pouvez donc choisir une Messe basse; ce sera l'affaire d'une demi-heure, et par-là vous aurez satisfait au précepte.

Eh bien, mon C. P., que penseriez-vous, si je vous tenois un pareil langage? vous rougiriez pour moi, et vous auriez raison. Mais si ce que je suppose est précisément ce que vous faites, vous convenez donc que vous faites mal, et que pour satisfaire au précepte de l'Eglise, il faut assister habituellement à la Messe paroissiale. Je ne vous citerai donc ni les Conciles, ni les Docteurs, ni les Statuts des Evêques; j'en appelle à votre conscience, et que ne vous dira-t-elle pas, si vous voulez l'écouter?

Le troupeau dont je suis une brebis, est à présent rassemblé avec mon Pasteur dans la maison de Dieu; ils offrent tous ensemble le sacrifice du Corps et du Sang de J. C., pour le remercier des grâces qu'il a répandues sur nous pendant la semaine, et lui

demander pour la semaine suivante, de nouvelles bénédictions. Ce Sacrifice est offert aujourd'hui pour les Paroissiens spécialement, pour tous et au nom de tous en général ; pour chacun et au nom de chacun en particulier. C'est donc pour moi-même qu'il est offert ; et pendant que mon Pasteur et mes frères sont assemblés et prient pour moi, au lieu de me réunir et de prier avec eux, je me sépare et m'éloigne de leur assemblée. Mon Pasteur y déploie son zèle, pour retirer ses brebis du vice et les mettre dans le chemin du Ciel ; et pendant qu'il s'épuise pour nous, je néglige d'aller l'entendre, et de profiter des paroles de salut que Dieu met dans sa bouche ! Examinez donc, et voyez vous-même, si votre conduite est bien réglée devant Dieu et devant les hommes. Ah ! M. F., les premiers Chrétiens, malgré la défense des Tyrans, alloient au risque de leur propre vie, se joindre à leurs Pasteurs dans des lieux souterrains, où ils étoient obligés de se cacher pour la célébration des saints Mystères ; et vous, mon C. P., vous que rien ne gêne, sans autre raison que votre tiédeur, votre négligence, votre mollesse, vous manquez hardiment à un devoir si sacré. Dans les premiers siècles, la Messe solennelle duroit une partie de la nuit, et se prolongeoit bien avant dans le jour ; et les fidèles, bien loin d'en prendre prétexte de n'y aller que rarement, trouvoient ce saint exercice trop court ; ils falloit que le Diacre les avertit après la

Messe, qu'il étoit temps de se retirer; et vous, vous trouvez trop longue la nôtre, qui ne dure pas une heure et demie. Etes-vous Chrétiens?

A Dieu ne plaise cependant, M. F., que je veuille rien outrer en cette matière, ni en quelqu'autre que ce soit : je sais qu'il y a des raisons légitimes, pour lesquelles on peut quelquefois se dispenser d'assister à la Messe paroissiale. Les infirmités de la vieillesse, la distance considérable des lieux jointe à la difficulté des chemins, et d'autres raisons particulières, qui étant examinées devant Dieu et de bonne foi, par quelqu'un qui ne cherche point à se flatter, paroissent justes et légitimes, peuvent le dispenser dans certains cas, de la loi commune. Je le sais; mais je dis qu'un vrai Chrétien ne s'en dispense jamais que pour des raisons de cette espèce; qu'il est habituellement assidu à la Messe paroissiale; qu'il a soin que tous les gens de sa maison s'y rendent exactement, et que ceux qui sont forcés de garder, y viennent à leur tour; car c'est là le devoir essentiel d'un Paroissien. Vous devez maintenant en être convaincus. Voyons encore en peu de mots, comment on doit remplir ce devoir.

Pour satisfaire au précepte que fait l'Eglise, d'assister à la Messe, les jours de Dimanches et de Fêtes, il faut l'entendre toute entière; on ne le rempliroit certaine-

ment pas, si l'on n'arrivoit que lorsque la Messe est déjà avancée, ou si l'on en omettoit une partie considérable. Et c'est cependant le péché de beaucoup de gens; en vérité, l'on diroit, à les voir, que c'est un supplice pour eux d'assister aux saints Offices. Ils s'y rendent avec une lenteur, qui montre combien ils sont tièdes pour Dieu et indifférens pour leur salut; ils attendent pour entrer dans l'Eglise, que l'Office soit commencé; et à peine le Prêtre a-t-il donné la bénédiction, le dernier Evangile n'est pas achevé, qu'ils sont dehors; il y en a même qui n'entrent pas dans l'Eglise. O désordre! ô scandale! O mon Dieu, est-il possible qu'on ait tant de mépris et d'insensibilité pour le mystère par excellence de votre amour pour les hommes! car n'est-ce pas en sacrifiant votre propre fils pour leur salut, que vous témoignez que vous les aimez jusqu'à l'excès?

2.° Pour satisfaire au commandement de l'Eglise, il faut entendre la sainte Messe avec piété, avec attention, avec respect. Il ne suffit pas d'y être présent de corps seulement; on doit s'unir au Prêtre qui parle à Dieu au nom de tous les assistans, et s'offrir soi-même avec J. C. et avec toute l'Eglise. S'y distraire volontairement, y promener ses regards de tous côtés, y causer; ce n'est pas entendre la Messe ni remplir le précepte de l'Eglise: c'est outrager J. C., c'est renouveler les opprobres du Calvaire, c'est déshonorer la Religion. Et cependant quoi de plus

commun ? Que voit-on pendant la sainte Messe, dans la plupart ? une dissipation, une indévotion, un air d'ennui qui révolte. Combien qui sortent de ce redoutable sacrifice, sans y avoir fait un seul acte de Religion ? Je vous le demande, mon C. F., et-ce là entendre la sainte Messe, et croyez-vous avoir satisfait au commandement que l'Eglise vous fait de l'entendre, par le plus grand outrage que vous puissiez faire à J. C. ? Pour éviter ce désordre, suivez les avis que je vais vous donner.

Bien convaincu que la Messe est l'action la plus sainte de la Religion, et celle qui rend à Dieu l'honneur le plus parfait, (puisque c'est là qu'un Dieu s'offre à un Dieu, répand son sang pour effacer nos péchés et pour nous délivrer de la damnation éternelle,) regardez le bonheur d'y assister, comme le plus grand que vous puissiez avoir sur la terre; venez-y donc avec un saint empressement ; entrez à l'Eglise avant qu'elle commence, afin que vous puissiez vous disposer à l'entendre saintement.

Depuis le commencement de la Messe jusqu'au Prône, humiliez-vous devant Dieu dans un profond respect. Rappelez-vous les péchés que vous avez commis pendant la semaine, et à l'exemple du Prêtre, qui fait un aveu public de ses péchés, en récitant le *Confiteor*, dites avec lui : Seigneur, je confesse mes fautes et implore votre miséricorde, parce que j'ai beaucoup péché, par mes pensées, par mes paroles et par mes

actions. Ecoutez l'instruction avec l'attention la plus sérieuse, et avec un vrai désir d'en profiter.

Depuis le Prône jusqu'à l'élévation de la sainte Hostie, entrez dans des sentimens de foi pour adorer la suprême Majesté du Très-Haut. A ces paroles de la Préface : *Sursùm corda*, élevez votre esprit et votre cœur jusqu'au trône de Dieu, pour adorer ses grandeurs par J. C., avec les Anges et les Dominations qui l'adorent sans cesse, et qui tremblent en sa présence : *Adorant Dominationes, tremunt Potestates.*

Depuis l'Elévation jusqu'à la Communion, après vous être unis à J. C. par la foi la plus vive et par l'amour le plus ardent, demandez-lui par son Sang qu'il offre sur l'autel, les grâces dont vous avez besoin. Priez-le avec ferveur pour vos parens, pour vos amis, pour vos ennemis, pour les défunts, pour les besoins de l'Eglise et de l'Etat. Offrez-lui vos peines, vos actions, votre cœur ; demandez-lui, surtout pendant le *Pater*, un esprit de charité pour tout le monde, la délivrance de vos péchés, et la force pour ne pas succomber aux tentations.

A la Communion du Prêtre, faites la Communion spirituelle, désirant ardemment de vous unir à J. C. O mon Sauveur et mon Dieu ! qu'ils sont heureux ceux qui communient aujourd'hui ! quand aurai-je le même bonheur ? Disposez mon cœur à vous recevoir au plutôt ; et en attendant, visitez-le par votre grâce et remplissez-le de votre amour.

Employez le reste de la Messe à remercier Dieu de ses bienfaits; prenez de bonnes résolutions, promettez à J. C. de veiller sur vous, le reste du jour, et de faire vos efforts pour vous corriger de certaines habitudes. N'oubliez pas, en recevant la bénédiction du Prêtre, de demander à J.C. la sienne, avec la grâce de lui être fidèle pendant la journée.

La Messe étant finie, ne vous hâtez point de sortir. Restez quelque temps pour demander pardon à Dieu de vos irrévérences et de vos distractions. Enfin, mettez-vous sous la protection de la Sainte Vierge et des Saints.

Ah ! M. C. F., que de grâces ne recevriez-vous pas, si vous entendiez la Messe dans ces dispositions ! Mon Dieu, mettez-les vous-même ces dispositions dans les cœurs de tous mes Paroissiens ; inspirez-leur un tendre attachement pour cette Eglise leur véritable mère ; qu'ils assistent avec assiduité et piété aux Offices qui s'y célèbrent ; qu'ils écoutent avec attention les instructions qu'on y fait, et qu'ils en profitent.

Faites, Seigneur, qu'ils soient plus fidèles à assister à la Messe de Paroisse, et à y assister avec l'attention, le respect et la frayeur que demandent un si redoulable Mystère : qu'unis d'esprit et de cœur à leur Pasteur et à toute l'Eglise, ils trouvent dans cet auguste Sacrifice toutes les grâces qui sont nécessaires pour vivre et mourir saintement, et pour arriver à la bienheureuse éternité.

Ainsi soit-il.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la colère et les juremens.

Ego autem dico vobis quia omnis qui irascitur fratri suo, reus erit concilio; qui autem dixerit fatue, reus erit gehennæ ignis. Pour moi je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement; et que celui qui lui dira, vous êtes un fou, méritera d'être condamné au feu de l'enfer. *Matth.* 5.

QUE la loi de Jésus-Christ, M. F., est supérieure à celle de Moïse! Celle-ci paroissoit ne défendre que l'homicide. Vous ne tuerez point, y étoit-il dit: *non occides.* Mais celle de J. C. défend toute parole injurieuse: elle ne veut pas même que nous ayons le désir, que nous nous arrêtions à la pensée d'injurier le prochain. Non, nous dit ce Dieu Sauveur, il ne suffit pas d'épargner le sang de votre frère; je vous déclare qu'un seul mouvement de colère sera soumis au jugement; qu'une seule indiscrétion de la langue sera punie; et que pour une parole diffamante, on sera condamné à des feux éternels: *Reus erit gehennæ ignis.*

Je ne sais, M. F., si ces pécheurs qui se laissent aller si facilement à la colère et aux juremens, ont fait attention à ces pa-

roles de J. C. Je les prie de les méditer aujourd'hui attentivement : voici le sujet de cette instruction. La colère et les juremens sont des péchés griefs. Quels sont les remèdes à ces vices si opposés à la loi de Dieu, et cependant hélas ! si communs ? Donnez-moi votre attention.

Il y a une sainte colère, excitée par le zèle, qui nous porte à reprendre avec fermeté ceux que la douceur n'a pu corriger. Telle est la colère d'un père ou d'un maître, à la vue des désordres qu'il est obligé d'empêcher. Notre-Seigneur lui-même a été ému de cette sainte colère, lorsqu'il chassa du Temple ces profanateurs qui en violoient la sainteté.

La colère, qui est un des péchés capitaux, est bien différente. C'est un mouvement impétueux de notre ame, qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplaît; cette colère n'est, ni selon Dieu, ni selon la droite raison ; aussi porte-t-elle le trouble dans l'ame, et produit-elle au-dehors les plus funestes effets : les injures, les médisances, les calomnies, les juremens, les malédictions, les blasphèmes, quelquefois les dernières violences. Mon Dieu ! quelle passion !

Si ce mouvement est involontaire, et réprimé aussitôt, il n'est pas criminel. Mais pour peu qu'il soit réfléchi, quelles qu'en soient les bornes, quelque courte qu'en

soit la durée, il nous rend coupables devant Dieu, parce qu'il est contraire à cet esprit de douceur et de paix, que J. C. recommande à ses disciples.

Cependant, M. F., vous comptez pour rien ces légères émotions qu'excitent dans votre cœur un mépris, une raillerie, une réponse piquante, parce que dans votre aigreur vous n'avez attaqué personne. Vous croyez qu'on peut, sans offenser Dieu, avoir un peu d'humeur et de ressentiment. Mais, l'Evangile est formel sur cet article; n'en affoiblissons pas la rigueur. J'avoue, qu'un seul mouvement de colère, court et de peu de conséquence, n'est qu'un péché véniel, et qu'il ne sera pas puni d'une flamme éternelle; mais au moins faudra-t-il toujours l'expier dans cette vie ou dans l'autre, par des peines rigoureuses. Que si la colère est considérable, si aux mouvemens déréglés de l'ame on ajoute des propos injurieux, des juremens ou des malédictions, l'oracle est prononcé; c'en est assez pour être condamné au feu de l'enfer. Et ne nous en étonnons pas, M. F., car rien n'est plus injurieux à Dieu et au prochain, que ces emportemens et ces mauvais propos; et ils causent à celui qui s'y livre, les plus grands dommages.

Je dis, premièrement, que celui qui se livre à la colère et aux juremens, fait à Dieu la plus grande injure. En effet, que fait un homme emporté, un jureur? il donne tout au démon; il ose même s'en prendre

à Dieu, et blâmer sa Providence. Au lieu de reconnoître que tout est réglé par sa sagesse, au lieu de s'y soumettre, et de bénir son saint Nom, dans les accidens qui lui arrivent, il s'échappe en imprécations, jusqu'à dire, que Dieu n'est pas un bon père, qu'il n'est pas juste: quels blasphèmes horribles! Irrité contre son prochain, il lui souhaitera la mort, il désirera que Dieu le punisse, que le démon l'emporte. O fureur! ô impiété? peut-on traiter Dieu plus indignement? peut-on faire à sa Majesté suprême une injure plus odieuse? Après cela, M. F., vous vous plaignez que vos affaires dépérissent, que rien ne vous réussit, qu'il ne vous arrive que des malheurs. Faut-il s'en étonner? Le Saint-Esprit l'a prédit: *celui qui jure souvent, verra sa maison remplie de toutes sortes de maux.*

Non-seulement Dieu est grièvement offensé par ces mouvemens de colère et par ces juremens, mais le prochain en éprouve les plus grands dommages. C'est le Sage qui l'assure: *Dieu*, dit-il, *permet quelquefois que celui qui, dans l'amertume de son ame, maudit le prochain, soit exaucé.*

Ainsi, M. C. F., vous souhaitez la mort à votre femme, à vos enfans: Dieu, pour punir vos imprécations, vous les enlèvera dans le temps où ils vous seront le plus utiles. Vous maudissez votre bétail, votre ouvrage, tout ce que vous avez sous la main: eh bien! Dieu répandra sa malédiction sur votre bétail, sur votre ouvrage,

sur tout ce qui vous appartient. Vous donnez votre enfant au démon, et le démon à qui vous l'avez donné, le rendra désobéissant, revêche, vicieux comme lui. Hélas ! M. F., que d'exemples l'histoire ne nous fournit-elle pas de ce que j'avance ! Saint Augustin rapporte que de son temps, une femme ayant souhaité la malédiction de Caïn à ses enfans, ils devinrent tous vagabonds sur la terre, et sujets à d'horribles convulsions. Pères et mères, apprenez de cet exemple, à ne jamais maudire vos enfans, autrement ils pourroient devenir les tristes victimes de vos malédictions.

Mais quand même, par un effet de la miséricorde de Dieu, les malédictions ne retomberoient pas sur ceux contre qui on les fait, il est certain qu'elles retombent toujours sur ceux qui les font. Le Saint-Esprit le dit formellement. *Cet homme a aimé la malédiction, la malédiction sera son partage; il n'a point voulu de la bénédiction, la bénédiction s'éloignera de lui.* Retenez bien ces paroles, M. C. P., souvenez-vous encore de celles-ci : *L'héritage du Seigneur sera pour ceux qui le bénissent; mais ceux qui prononcent des malédictions, périront sans ressource.* Quelle terrible sentence, M. F. ! combien de fois ne l'avez-vous pas méritée?

Direz-vous, pour vous excuser, que c'est la colère qui vous fait jurer, que vous ne vous emporteriez pas de la sorte, si l'on ne vous en donnoit pas le sujet? Cette raison, bien loin de vous justifier, tourne à votre

condamnation. Car Jésus-Christ condamne la colère; il veut que vous en réprimiez les saillies, et que vous en arrêtiez les suites.

Prétendriez-vous du moins vous disculper, en disant que vous jurez sans y penser, que ce n'est que par coutume, par habitude. Mais, dites-moi, le mal que l'on fait par habitude, excuse-t-il de péché? une mauvaise habitude, au contraire, nous rend plus coupable; car c'est un plus grand mal de commettre souvent le péché, que de le commettre rarement. Aussi, saint Augustin appelle-t-il l'habitude de jurer, *très-mauvaise et mortelle*; aussi le Sage nous recommande-t-il de nous tenir en garde contre cette habitude: *Que votre bouche ne s'accoutume point au jurement; car en jurant, on tombe en mille fautes.*

Quand je parle ici des juremens dont l'habitude est si mauvaise, j'y comprends certains mots qu'une infinité de gens profèrent à tout moment et sans scrupule. On auroit horreur de jurer, à tout propos, le nom de Dieu. Que fait-on? on cherche à assaisonner ses discours de ces mauvaises expressions. On sent néanmoins qu'il y a là de l'indécence, puisqu'on a grand soin de les éviter, quand on parle devant une personne à qui l'on doit le respect: et l'on ne craint pas *cette oreille jalouse qui écoute tout*, comme parle l'Ecriture, et à qui rien de ce qu'on dit ne peut échapper. Mon Dieu! quel aveuglement! il semble que tout devienne permis, quand il n'y a que vous qui nous

voyez, qui nous entendez. Que nous avons peu de foi ! que nous sommes peu touchés de cette menace qui devroit nous glacer d'effroi: *En vérité je vous dis, qu'il faudra rendre compte d'une parole inutile !* Que sera-ce donc des paroles injurieuses ? Quel en sera le châtiment ? le feu de l'enfer. *Reus erit gehennæ ignis.* La colère, les injures, les juremens, sont donc de grands péchés. Vous devez en être convaincus à présent, M. F. ; voyez encore quels sont les moyens de ne pas tomber dans ces défauts, et de vous en corriger, si vous y êtes sujets.

SAINT Paul exhortant les Ephésiens à bien vivre avec le prochain, leur recommande la douceur et la patience. *Cum mansuetudine et patientiâ supportantes invicem.* Voilà les remèdes à la colère et à ses suites funestes les injures et les juremens.

Premier remède, la douceur. La douceur est une vertu qui nous fait réprimer toutes les saillies de notre humeur. C'est la vertu chérie du cœur de Jésus. Elle nous est absolument nécessaire, si nous voulons être en paix avec Dieu, avec le prochain, et avec nous-mêmes. Nous devons donc faire tous nos efforts pour l'acquérir. Pour cela, mes Frères, il faut nous accoutumer de bonne heure, à maîtriser notre cœur. Dès que nous sentons les premières atteintes de la colère, étouffons-la dans le silence. Ne parlons pas, tant que notre cœur est ému.

Tout ce que nous dirions alors, ne feroit que l'allumer davantage. Quelque bonnes raisons que nous ayons à donner, il faut les taire dans ces momens, surtout si nous voyons que le prochain ne soit pas disposé à les recevoir. Il en est de la colère comme du feu; si vous y mettez du bois, il s'allumera plus fort. De même, répondre à quelqu'un dans la colère, c'est l'irriter; ou du moins si l'on répond, ce doit être avec douceur. Voyez un vase qui bouillonne auprès du feu, si vous y mettez un peu d'eau froide, elle en rabbat aussitôt les bouillons, elle les empêche de se soulever. De même quand quelqu'un est en colère, il n'y a que le silence, *ou une réponse douce qui puisse l'appaiser*, dit le Sage. L'histoire de saint François-de-Sales nous en fournit mille traits: je n'en citerai qu'un.

Un jeune homme que la passion avoit mis hors de lui, vint un jour l'aborder. Dans la fureur qui le transportoit, il vomit contre le saint Evêque tout ce que la colère, la violence, l'emportement et la haine peuvent inspirer: menaces, injures, imprécations, mépris, tout fut employé. Que fit le S. Evêque pendant ce temps-là? il ne dit pas un mot, il conserva sa tranquillité ordinaire. Le jeune furieux s'étant retiré tout déconcerté d'une telle douceur, on demanda au Saint comment il avoit pu se taire dans une semblable occasion. Il répondit: « Nous » avons fait un pacte inviolable, ma langue

» et moi, et nous sommes convenus, que » pendant que mon cœur seroit ému, ma » langue ne diroit pas un mot. Et quel » autre moyen d'appaiser ce pauvre mal- » heureux? » En effet, ce jeune homme ne tarda pas à reconnoître ses torts ; il vint se jeter aux pieds du saint Evêque, et lui demanda pardon.

O merveilleux empire de la douceur ! il est impossible de ne pas céder à ses charmes. *Heureux*, dit le Sauveur, *heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils possèderont la terre*, c'est-à-dire, tous les cœurs. Faites-en l'expérience, vous, M. C. F., qui avez à vivre avec des caractères difficiles et violens: femmes, qui avez des maris emportés, lorsque vous les voyez dans la violence de leur passion, cédez, gardez le silence, et vous viendrez à bout de les calmer. C'est ainsi qu'en agit sainte Monique envers son époux. C'étoit un homme extrêmement violent et emporté : Monique qui connoissoit son humeur, quelque mauvais traitemens qu'elle en reçût, ne se plaignoit jamais. Quand elle le voyoit en colère, elle ne résistoit point, elle veilloit sur sa langue, de peur qu'il ne lui échappât quelque parole d'aigreur. Aussi le gagna-t-elle enfin à J. C., et d'un païen fougueux qu'il étoit, elle réussit à en faire un bon Chrétien. Tel est le succès de la douceur : premier remède à la colère et aux juremens.

Le second, c'est la patience. Votre prochain est-il opiniâtre? se laisse-t-il aller à des injures, à de mauvais traitemens ? *armez-*

vous de patience, dit l'Apôtre, *supportez ses défauts avec charité, excusez ses foiblesses, pardonnez-lui volontiers;* n'écoutez pas l'amour-propre; car il grossit toujours les défauts d'autrui. Ce voisin vous menace-t-il qu'il fera, qu'il dira, qu'il va vous intenter un procès? priez Dieu qu'il lui change le cœur, et qu'il lui inspire des pensées de paix. Est-ce votre enfant qui vous désobéit? au lieu de le maudire, corrigez-le. Est-ce votre travail qui ne va pas bien? au lieu de le donner au démon, offrez-le à Dieu; offrez-lui votre peine, en expiation de vos péchés. Est-ce une perte, un accident qui vous arrive? au lieu de murmurer, d'éclater en plaintes, en malédictions, dites avec Job: *Mon Dieu! que votre saint nom soit béni!* que votre volonté soit faite! C'est ainsi que vous arrêterez les mouvemens de votre ame, et que vous vous sanctifierez. Et dès qu'il vous échappera quelque parole de colère, ou quelque jurement, humiliez-vous sur-le-champ devant Dieu; demandez-lui pardon, et imposez-vous quelque pénitence, comme de faire telle prière, de donner telle somme aux pauvres. Voilà un moyen sûr de vous corriger.

Enfin, M. C. F., dans ces occasions, jetons les yeux sur notre divin Sauveur; réglons notre patience sur la sienne. Ah! quelle patience! on lui disoit des injures, on l'outrageoit, on le crucifioit, et il n'ouvroit pas la bouche pour se plaindre. Jamais on ne lui entendit faire aucun reproche,

aucune menace : attaché à la croix, il prioit pour ses bourreaux. Voilà notre modèle, efforçons-nous de l'imiter. Méditons souvent ces paroles qu'il nous adressa à tous : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*, et vous aurez la paix dans votre ame. Retenons bien encore celles-ci : *Je vous dis de ne point jurer du tout ; lorsqu'on vous presse, contentez-vous de répondre, oui ou non, cela est, ou cela n'est pas ; tout ce que vous diriez de plus seroit un mal.*

Ah ! M. F., qui de nous n'a pas à se reprocher d'avoir violé ce précepte de J. C. ? Car, nous ne devons pas en douter, c'est le violer, que de prononcer le saint nom de Dieu sans respect, par légèreté, sans sentiment de religion ; c'est le violer, que de prendre en vain ce saint nom, ou de jurer par quelqu'une de ses créatures ; c'est le violer, que d'attester quelque chose par notre foi, qui est un des dons les plus précieux que Dieu nous ait fait. Oh ! que de péchés auxquels nous faisons peut-être peu d'attention.

Pardon, Seigneur, pardon de toutes nos colères, de tous nos juremens ! Jusqu'ici, nous n'avions pas connu la grandeur du mal que nous commettions : aujourd'hui, que nous avons le bonheur d'être instruits, nous vous demandons la grâce de détester ce mal, de l'expier par une sincère pénitence, de travailler sans relâche à nous en corriger ; et pour y réussir, de veiller sur nos paroles,

paroles, et de nous exercer chaque jour à la douceur et à la patience. Adorable Jésus, Dieu de douceur et de patience, vous seul pouvez nous apprendre ces vertus par votre exemple, et nous en faciliter la pratique par votre grâce. Daignez nous l'accorder cette grâce, ô mon Dieu, afin que nous méritions cette heureuse éternité que vous avez promise à ceux qui seront doux et pacifiques. Ainsi soit-il.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Providence.

Undè illos quis poterit hic satulare panibus in solitudine! Où trouver assez de pain dans un désert comme celui-ci, pour nourrir tout ce peuple! *S. Marc.* 8.

VOILA, M. F., quel est le langage de ceux qui ne connoissent point les ressources de la Providence, ou qui se défient de sa bonté. Où trouver, disent quelques-uns, pour fournir à l'entretien de cette famille? comment réparer cette perte? quel moyen de sortir de cet embarras? Mais pourquoi, disent quelques autres, se donner tant de peine, et tant travailler? Dieu est un bon père; la Providence aura bien soin de nous. Enfin plusieurs, et c'est le plus grand nom-

bre, jouissent des biens de la Providence, sans penser à elle, sans reconnoître la main qui les leur donne. Ainsi donc, défiance dans les premiers, confiance mal entendue dans les seconds, aveuglement insensible dans les derniers. Pour nous, M. F., ayons des sentimens plus raisonnables et plus chrétiens: ayons une entière confiance en Dieu, ce bon Père qui veille sans cesse sur nous, et qui pourvoit aux besoins de toutes ses créatures. Mais, conservons en même temps un esprit de sagesse et d'économie dans les biens qu'il nous donne, et témoignons-lui toujours une vive reconnoissance de tous ses bienfaits.

Seigneur, éclairez, touchez, par l'onction de votre grâce, les cœurs de ceux qui m'écoutent, pendant que je vais les entretenir sur un sujet aussi digne de leur attention.

Il faut avouer, M. F., qu'il y a dans la vie, des circonstances bien tristes, des évènemens bien fâcheux, où l'on a besoin, pour se soutenir, de toute la confiance que peut inspirer la pensée d'un Dieu tout-puissant qui veille à tout, et qui ne permet rien que pour notre plus grand avantage. Ici, c'est une pauvre veuve, chargée d'enfans, et qui n'a que le travail de ses bras pour les nourrir. Là, c'est une maison ruinée par des longues maladies, ou par d'autres accidens qui l'ont réduite jusqu'à manquer du nécessaire. Souvent ce sont des états de détresse où l'argent, les amis, le

crédit manquent tout à la fois, et où il ne reste point d'autre ressource que la providence.

Mais qu'elle est consolante, cette ressource pour un Chrétien ! C'est alors qu'après avoir cherché inutilement auprès des hommes, les secours dont il a besoin, ou dans son esprit, des moyens pour sortir de l'embarras où il se trouve, il lève enfin ses yeux au Ciel, et s'écrie : O mon Dieu ! vous connoissez mes malheurs, vous voyez ma situation ; il n'y a que vous qui puissiez me secourir. Je mets en vous toute ma confiance ; et n'ai-je pas raison ? N'est-ce pas vous, ô divine Providence, qui nourrissez les oiseaux du ciel, qui pourvoyez aux besoins de tous les animaux, et qui avez préparé aux plus petits insectes de quoi subsister ? Tous attendent de votre bonté libérale leur nourriture. Aussi ouvrez-vous sans cesse votre main bienfaisante, et remplissez-vous de vos bénédictions tout ce qui respire. Comment pourriez-vous donc abandonner la plus chère de vos créatures, que vous avez faite à votre image, et pour laquelle vous avez formé toutes les autres créatures ? Vous êtes mon Père, ô mon Dieu ! un père abandonne-t-il son enfant ? Quand il y en auroit d'assez durs pour cela, ce ne seroit pas vous, ô le meilleur et le plus tendre des Pères !

Voilà de beaux sentimens ; direz-vous, mais dans la situation où je me trouve, il faudroit des miracles, et Dieu n'en fait plus aujourd'hui. Homme de peu de foi,

osez-vous le penser ? Ah ! si vous n'en recevez pas des secours aussi prompts que vous le désirez, c'est qu'au lieu de mettre votre confiance en sa providence, vous attendez tout des hommes, ou de vos propres efforts. Si vous aviez un peu de cette foi qui transporte les montagnes, vous verriez bientôt vos peines finir. Si vous jetiez vos chagrins et vos embarras dans le sein paternel de Dieu, il se hâteroit de venir à votre secours, il feroit pour vous des miracles.

Je ne dis pas cependant que, lorsque vous manquerez de pain, Dieu fera pleuvoir la manne pour vous, comme autrefois il le fit pour les Israélites, ou qu'il vous fera apporter du pain par des corbeaux, comme au prophète Elie. Ah ! il a bien d'autres ressources dans les trésors de sa providence. Quels miracles fera-t-il en votre faveur? il attendrira le cœur de ce voisin, qui connoît votre misère; il inspirera des sentimens de paix à ce plaideur qui vous ruine. Il fera naître quelque circonstance qui, changeant votre situation, vous présentera d'heureuses ressources. Combien de fois n'a-t-il pas assisté de la sorte ses fidèles serviteurs, dans le temps où tout paroissoit perdu pour eux, et cela par des moyens que ceux-ci n'auraient jamais imaginés, ou par la main des personnes sur qui ils comptoient le moins?

C'est ainsi, ô mon Dieu, que vous récompensez la confiance de ceux qui espè-

rent en vous: et si quelquefois pour des raisons secrettes, et par des vues de miséricorde que nous ne connoissons pas, vous ne jugez pas à propos d'exaucer leurs vœux, du moins les remplissez-vous d'une résignation, d'une tranquillité qui les console au milieu de leurs embarras et de leur détresse.

Nous devons donc avoir confiance dans la providence, en tout temps: et si c'est lui faire injure que de se défier d'elle, lorsqu'elle semble nous avoir oubliés, que sera-ce de s'en défier lorsque nous ne manquons de rien, de nous inquiéter de l'avenir, et sur des choses qui n'arriveront peut-être jamais? Ah! M. F., pourquoi vous plaignez-vous? quelles raisons avez-vous de vous défier de la providence? vous a-t-elle manqué jusqu'ici? ne vous a-t-elle pas toujours donné de quoi vous vêtir et vous nourrir? Pourquoi donc tant de soucis, tant d'inquiétudes pour l'avenir?

Prenez garde, je dis inquiétude; et non pas prévoyance. Car, à Dieu ne plaise que je veuille blâmer les précautions que tout homme sage doit prendre pour l'avenir. Notre-Seigneur ne dit pas qu'il ne faut point penser au lendemain, mais qu'il ne faut pas s'en inquiéter. Cette inquiétude, en effet, est très-injurieuse à sa providence; elle est même très-préjudiciable à notre salut et à notre prochain, parce que c'est elle qui engendre cet esprit d'intérêt, qui cause tant de désordres dans le monde.

Maudit intérêt ! qui pourroit dénombrer tous les maux que tu fais ? c'est toi qui portes la division dans les familles ; c'est toi qui as inventé les procès, les fraudes, les usures, les vols, et presque toutes les injustices que les hommes commettent les uns envers les autres ; c'est toi qui arraches les bornes, envahis les héritages, endurcis le riche envers le pauvre ; c'est toi qui aveugles les hommes, en leur faisant une fausse conscience ; qui les détournes des devoirs les plus sacrés de la religion, qui leur fais violer les saints jours de Dimanches par un travail défendu, et qui les éloignes des Sacremens.

Voilà, M. F., une partie des maux qu'occasione l'esprit d'intérêt. Et cet esprit d'intérêt, encore une fois, d'où vient-il ? n'est-ce pas de ce que les hommes mettent leur confiance dans les biens de ce monde, craignant toujours d'en manquer, et de ce qu'ils se défient de la Providence ? Défiance, le dirai-je, qui va jusqu'à porter dans le mariage les excès les plus affreux, en s'opposant à la fin pour laquelle il a été institué. Mon Dieu ! éloignez de notre esprit l'image d'un crime si détestable. Hélas ! faut-il que la crainte d'avoir une famille trop nombreuse, porte des chrétiens à de telles abominations ?

Mes Frères reposons-nous sur la Providence ; ayons en elle une ferme confiance ; mais il faut que cette confiance soit raisonnable. C'est ma seconde réflexion.

C'est en vain que nous cultiverions la terre, si Dieu n'envoyoit dans le temps les pluies et les chaleurs nécessaires pour faire germer les fruits, et les amener à une parfaite maturité. Mais aussi les pluies et les chaleurs seroient inutiles sans nos travaux. Tel est l'ordre établi par la Providence; elle veut que nous travaillions conjointement avec elle, pour avoir ce qui nous est nécessaire.

Je n'insisterai pas ici, M. F., sur la nécessité de ce travail imposé à tous les états sans exception, et tellement indispensable que, suivant S. Paul, *quiconque ne travaille pas, ne doit pas manger;* je me contenterai de vous parler de ce proverbe, si connu et si raisonnable : *Aide-toi, je t'aiderai.* Et vous sentez vous-mêmes, que celui qui tente la Providence, est aussi coupable que celui qui s'en défie.

J'appelle tenter la Providence, vouloir qu'elle fasse tout, tandis que nous ne ferons rien; ce qui est absolument contraire à ses vues et aux règles de son éternelle sagesse. Si donc, lorsque vous vous trouvez dans certaines circonstances où Dieu veut vous éprouver, vous vous contentez de dire : Mon Dieu, mon Dieu ! vous laissant abattre par le chagrin, sans vous donner aucun mouvement, sans prendre aucune mesure pour vous tirer de l'embarras où vous êtes; si votre orgueil vous empêche de faire des

démarches auprès de certaines personnes qui pourroient vous aider ; si vous voulez, en un mot, que la Providence agisse toute seule, sans que vous y mettiez rien du vôtre ; vous voulez ce que Dieu ne veut pas, vous tentez la Providence.

Si, n'ayant que vos bras ou votre industrie, pour fournir à votre subsistance et à celle de votre famille, vous ne travaillez pas assidûment, vous n'amassez pas dans la belle saison de quoi passer la mauvaise ; si vous dépensez le Dimanche la moitié de ce que vous avez gagné pendant la semaine ; ou si vous mangez en deux heures, au jeu ou au cabaret, de quoi nourrir pendant deux jours votre famille ; (votre famille qui manque peut-être de pain, malheureux que vous êtes ! tandis que vous vous enivrez, ou que vous vous divertissez.)... Ah ! ne parlez pas de la Providence ; vous êtes indignes de ses bienfaits.

Et vous, Chrétiens, qui avez un certain revenu, qui n'êtes point obligés de gagner votre vie comme les mercenaires ; si vous ne faites pas valoir votre bien ; si vous vivez dans l'oisiveté ; si vous n'avez ni ordre dans vos affaires, ni économie dans votre ménage ; si vous dépensez en habits, en bonne chère ou en d'autres superfluités, au-delà de ce que vos facultés permettent, vous auriez grand tort de compter sur la Providence ; vous finirez par être à la misère. On trouve partout, sur cet article, des exemples qui font trembler, et qui pour un homme sage, valent mieux que tout ce que je pourrois dire.

Après tout, M. F., il faudroit être bien insensé pour imaginer que la Providence fera des miracles pour entretenir dans l'oisiveté, des hommes qu'elle a condamnés au travail, et qu'elle veillera à la conservation des biens de ceux qui la dissipent. La Providence voudroit-elle donc favoriser nos passions, et n'aurions-nous de confiance en elle, que pour mener une vie oisive ou déréglée? Non, mon Dieu, non : vous avez fait le soleil, il est vrai, pour éclairer; mais il n'éclaire pas ceux qui veulent fermer les yeux. Vous avez donné la fécondité à la terre, mais elle ne produira rien, si nous ne la cultivons pas. Nous ne pouvons rien sans la Providence, mais la Providence ne fera rien sans nous. Oh ! qu'elle est admirable, cette divine Providence ! elle est si sensible, que nous sommes pour ainsi dire forcés de la voir et de la toucher, en travaillant avec elle. Et cependant, M. F., il y a des hommes qui ne la voient pas, et qui jouissent de ses bienfaits sans reconnoissance. Troisième réflexion.

O aveuglement ! ô insensibilité du cœur humain ! on sème, on moissonne, on vend, on achète, on boit, on mange; chacun fait servir à son usage et à sa volonté, le Ciel, la mer, la terre, tout ce qu'ils renferment, tout ce qu'ils produisent : on jouit, on dispose de tout, sans lever les yeux vers celui qui a tout fait, par qui tout existe, sans

lequel nous ne pouvons rien, comme si les biens dont nous jouissons nous étoient dus; comme s'ils n'étoient que l'ouvrage de nos mains, ou les fruits de nos travaux.

Mais est-ce vous, foible et ingrate créature, est-ce vous qui avez tracé au soleil la route qu'il tient depuis six mille ans, pour éclairer et échauffer tour-à-tour les différentes parties du monde! est-ce vous qui avez donné la fécondité à la terre qui vous porte, l'instinct aux animaux qui vous servent, le suc aux arbres, aux plantes et aux fruits qui vous nourrissent? est-ce vous qui avez formé les nuées, et qui les pressez dans votre main, pour exprimer ces pluies bienfaisantes, qui rafraîchissent et fertilisent nos campagnes? Vous semez le grain dans votre champ, mais est-ce vous qui lui faites pousser cette quantité prodigieuse d'épis qui vous enrichissent? Vous plantez un arbre dans votre fonds; mais est-ce vous qui le parez de ces feuilles, de ces fleurs, de ces fruits qui vous réjouissent? Vous avez une adresse, une force admirable; mais de qui la tenez-vous? Est-ce vous, en un mot, qui êtes l'auteur de tant de merveilles?

Mes Frères, nous désirons quelquefois de voir des miracles; et qu'est-ce donc que nous voyons chaque jour, dites-moi: arrêter le soleil dans sa course, comme fit autrefois Josué, est ce un miracle plus grand que de conserver à cet astre sa lumière, sa chaleur, son mouvement, sans que cette lumière s'obscurcisse, sans que cette chaleur dimi-

nue, sans que ce mouvement se dérange d'une seule ligne? Nourir cinq mille hommes avec cinq pains, comme fit J. C., selon l'Evangile de ce jour: est-ce un plus grand miracle, que de tirer chaque année, d'une terre stérile par elle-même, de quoi nourrir tant de millions d'hommes et d'animaux qui l'habitent? Changer l'eau en vin, comme fit Notre-Seigneur aux noces de Cana, est-ce un plus grand miracle que d'attacher sur les ceps de nos vignes ces belles grappes qui nous donnent le vin? Aveugles que nous sommes! ces merveilles sont sans cesse sous nos yeux, dans nos mains, dans notre bouche, nous les convertissons à tous nos usages, et nous n'y voyons rien qui réveille notre attention! Et dans tous ces miracles de votre providence, ô mon Dieu! l'homme n'admire ordinairement que son ouvrage! il visite ses fonds; il considère ses biens avec une secrète complaisance, et il ne pense pas à lever ses regards vers le Seigneur du Ciel qui les lui donne! il ne songe pas à remercier la main paternelle de qui il les tient! il ne découvre pas dans tout cela cette providence, qui seule couvre la terre de tant de richesses; qui seule donne à l'esprit de l'homme l'industrie, à ses doigts l'adresse, à son corps le mouvement et la force!

Je me trompe, M. F., il y en a qui la connoissent; mais c'est pour s'en plaindre, lorsque tout ne va pas à leur gré. Celui dont le travail, dont le commerce et les terres rapportent beaucoup, ne pense guère

que c'est à la Providence qu'il doit tout cela; il ne la remercie jamais. Et lorsque ses affaires ne réussissent pas, s'il lui arrive quelque perte, si l'année est mauvaise, il se plaint, il murmure : que dis-je? le plus souvent on n'emploie les biens de la Providence qu'à l'offenser. L'ivrogne abuse du vin ; les libertins de la santé ; les gens aisés, de leurs richesses ; celui qui a le plus de bien, est ordinairement celui qui sert Dieu le plus mal, et qui l'offense davantage ! O ingratitude ! dans le temps où la Providence nous invite à recueillir les biens qu'elle nous donne ; dans le temps des récoltes, où nous devrions témoigner à Dieu notre reconnoissance, n'est-ce pas au contraire le temps où il est le plus mal servi, et le plus offensé ? Car alors, on travaille sans nécessité et sans permission, les saints jours de Fêtes et de Dimanches ; on fait des tromperies et des fraudes dans les partages ; on s'echappe en jurement, en paroles obscènes. On se permet des libertés qui font rougir ; on se querelle ; en un mot, dans le temps des foins, des moissons, des vendanges, on commet plus de péchés que dans tout le cours de l'année. Mon Dieu ! comment après cela pouvez-vous nous donner encore vos biens ? et faut-il s'étonner, M. F., si les fléaux nous enlèvent de temps en temps nos récoltes ? Insensés que vous êtes ? le souffle de la colère de Dieu, peut perdre en un instant tous les fruits qui couvrent la terre ; vous n'ayez qu'à le vouloir, Seigneur, et

aussitôt tout sera ravagé, désolé, perdu. Vous le savez, M. F. vous le craignez; ah ! c'est là votre plus grande inquiétude ; et au lieu de vous rendre Dieu favorable, par une vie chrétienne, vous le forcez par vos crimes à vous punir ! quelle inconséquence ! quel aveuglement !

Puisse cette réflexion vous engager, mes Frères, à recueillir les biens de la terre dans des sentimens de piété et de reconnoissance envers Dieu qui vous les donne, et à ne vous en servir que pour sa gloire, et pour votre salut ! Alors, M. C. P., soyez assurés que non-seulement Dieu vous comblera des biens de la terre, mais qu'il vous rassasiera encore des biens de l'éternité, dans le Ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la nécessité des bonnes œuvres.

Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignen mittetur. Tout arbre qui ne rapporte pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. *S. Matth.* 7.

CETTE parabole n'est pas difficile à comprendre, M. F. C'est nous qui sommes cet arbre dont il est parlé dans l'Evangile. Les bons fruits, sont nos bonnes œuvres; les mauvais fruits sont nos péchés. Tout homme

dont les actions sont bonnes, est devant Dieu un arbre précieux, qui sera transplanté dans la terre des Saints. Tout homme dont les œuvres ne sont pas bonnes, quand même elles ne seroient pas mauvaises, est au moins un arbre inutile, que Dieu réprouve et condamne au feu éternel : *Excidetur, et in ignem mittetur.*

Hélas ! combien de chrétiens se perdent pour ne pas faire attention à cette vérité. Les uns s'imaginent que pour être sauvés, c'est assez de ne pas faire du mal, et ne se mettent point en peine de faire de bonnes œuvres, ou de rendre leurs œuvres bonnes. Les autres croient que pour faire de bonnes œuvres, il faut jeûner souvent, faire beaucoup d'aumônes et de prières ; et comme ils n'ont ni assez de temps pour prier, ni assez de biens pour soulager les pauvres, ni assez de santé pour jeûner, ils se croient dispensés de tout cela, et ne font rien. Enfin, plusieurs ignorent même ce que c'est qu'une bonne œuvre.

Eclairons-les, et prouvons premièrement qu'il est impossible d'être sauvé, si l'on ne fait pas de bonnes œuvres ; secondement, que chacun dans son état peut aisément, avec la grâce de Dieu, faire de bonnes œuvres. Après cela, nous dirons quelles qualités doivent avoir nos œuvres, pour être bonnes et méritoires devant Dieu. Ce sujet est de la dernière importance. Daignez m'honorer de votre attention.

Quand nous reprochons à certains chrétiens leur négligence et leur tiédeur dans le service de Dieu, ils ne savent que nous répondre : je ne fais point de mal. Quoi, mes chers Frères ! S. Paul, ce vase d'élection, après tout ce qu'il avoit fait pour la gloire de Dieu, après avoir gagné tant d'ames à J. C., après une infinité de bonnes œuvres, craignoit d'être du nombre des réprouvés ! S. François-de-Sales, cet homme dont les vertus feront l'admiration de tous les siècles, s'écrioit : « Hélas ! quand je pense comment » j'ai employé le temps de Dieu, je tremble » qu'il ne veuille pas me donner son éter- « nité ? » Ainsi ont pensé tous les Saints, ainsi pensent tous ceux qui ont de la piété. Et vous, M. F., vous qui n'avez ni piété, ni vertu, vous osez dire que vous ne faites point de mal !

Quand cela seroit ; oui, quand il seroit vrai que vous n'eussiez aucun de ces vices grossiers, qui sont si indignes du chrétien et de l'homme honnête ; quand vous ne seriez ni avare, ni impudique, ni voleur, ni vindicatif, ni ivrogne ; si malgré cela, vous ne faites pas de bonnes œuvres, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Car, pour y arriver, vous le savez, deux choses sont absolument nécessaires : éviter le mal et faire le bien : *declina à malo, et fac bonum.* Remplir une de ces obligations, et manquer à l'autre, ce n'est rien faire : par exemple,

porter le cilice tous les jours, jeûner deux fois la semaine, donner la moitié de son bien aux pauvres, c'est faire le bien ; mais si avec cela, on n'évite pas le mal, si l'on entretient dans son cœur des sentimens de haine contre le prochain ; ou si l'on médit de lui, si l'on se laisse aller à l'orgueil, à l'impureté ou à l'ivrognerie, toutes ces bonnes œuvres ne sont rien, parce qu'un seul péché mortel détruit le mérite des bonnes œuvres. D'un autre côté, soyez bien réglé dans vos mœurs, ne faisant tort à personne, évitant le mal ; en un mot, si avec cela, vous ne pratiquez pas le bien, vous ne faites que la moitié de ce qu'il faut pour être sauvé ; et vous vous perdrez, suivant l'oracle de Jésus-Christ.

Notre divin Sauveur nous compare tantôt à un laboureur qui sème pour recueillir ; qui recueille peu, s'il sème peu ; qui ne recueille rien du tout, s'il ne sème rien ; tantôt à un figuier, que le père de famille plante dans sa vigne. Il le taille, il le cultive avec soin, dans l'espérance qu'il rapportera du fruit ; mais voyant qu'il n'en donne point, quoiqu'il n'en produise pas de mauvais, il l'arrache. D'autres fois, J. C. compare le Paradis au salaire qu'on donne à un ouvrier après qu'il a rempli sa tâche. Qu'est-ce que tout cela signifie? que le Ciel est une récompense, que Dieu ne donnera qu'à ceux qui l'ont mérité. Et cela n'est-il pas juste ? dites-moi ; voudriez-vous payer le gage à un domestique qui resteroit les bras croisés, et

qui, pour tout service, se contenteroit de ne point faire de mal dans votre maison ? Croiriez-vous devoir payer un ouvrier qui n'auroit rien fait de ce dont vous seriez convenu avec lui ? Ne pensez donc pas être récompensé de Dieu, si vous ne faites rien qui soit digne de récompense : Jésus-Christ, notre modèle, n'est entré dans le Ciel qu'après trente-trois années de vertus, de travaux et de souffrances.

Ne perdez donc point de temps, M. F. ; faites-vous un trésor de bonnes œuvres ; sans cela, vous n'aurez point le Ciel. J'en connois beaucoup parmi vous, qui n'ont pas des vices considérables ; et dont on pourroit dire en un sens, qu'ils ne font pas de mal : ils se perdent néanmoins. Pourquoi ? parce qu'ils ne font pas de bien. Ah ! je les conjure d'ouvrir aujourd'hui les yeux sur leur erreur, et de commencer à faire de bonnes œuvres : ils le peuvent aisément. Vous allez le voir.

Les choses que je vous demande, disoit le Seigneur à son peuple, *ne sont point au-dessus de vos forces.* Pour le faire, il n'est pas nécessaire de s'élever jusqu'aux nues, ni de traverser les mers. Tout cela est, pour ainsi dire, sous votre main, dans votre cœur, autour de vous.

Voilà ce que je vous répéterai aujourd'hui, pour votre consolation, M. C., F. Il est vrai que vous n'arriverez point à la vie éter-

nelle, si vous ne faites de bonnes œuvres. mais ne vous effrayez point, ce ne sont pas des choses extraordinaires, ni au-dessus de votre portée que Dieu vous demande. Il n'exige pas que vous soyez toujours dans les Eglises, ni que votre corps soit exténué par des jeûnes continuels, ni que tout votre bien soit distribué aux pauvres. Il est vrai que l'on est obligé de faire l'aumône, quand on le peut; que les riches y sont toujours obligés, parce qu'ils peuvent toujours la faire; que les gens aisés, sans être riches; doivent la faire, suivant leurs facultés et les besoins du prochain. Il est vrai encore, qu'on doit pratiquer la mortification, et dompter sa chair, de peur qu'elle ne se révolte contre l'esprit; que tout honnête homme enfin, quelque occupé qu'il soit, doit donner tous les jours quelque temps à la prière. Cependant, il y en a qui ne peuvent pas jeûner; d'autres qui ne peuvent pas faire l'aumône; et plusieurs qui sont tellement occupés, qu'ils peuvent à peine faire la prière du matin et du soir. Comment donc pourront-ils se sauver; puisqu'il faut nécessairement faire de bonnes œuvres pour avoir le Ciel; et que toutes les bonnes œuvres se réduisent à la prière, au jeûne et à l'aumône.

M. F., quelque délicate que soit votre santé, quelque infirme que vous soyez, il y a un jeûne que vous pouvez aisément pratiquer. Fussiez-vous réduit à l'aumône? vous pouvez la faire aux autres; et quelque grandes que soient vos occupations, vous

pouvez, sans les déranger, prier du matin au soir. Voici comment :

Vous pratiquerez un jeûne très-agréable à Dieu, toutes les fois que pour l'amour de lui, vous vous priverez de certaines choses qui vous feroient plaisir. Car le jeûne ne consiste pas seulement à s'abstenir du boire et du manger, mais encore à se priver de ce qui flatte nos goûts, nos inclinations, notre amour-propre. Je ne parle pas ici de ce qui est expressément défendu. Je suppose que vous évitez le mal; je parle seulement de ce qui est permis, et dont on se prive par un esprit de mortification; par exemple, vous pourriez aller dans cette compagnie, où vous vous amuseriez honnêtement, et sans offenser Dieu; mais, pour l'amour de lui, vous vous en privez : voilà ce que j'appelle un jeûne. Il ne tiendroit qu'à vous d'aller à tel repas, où vous feriez bonne chère, et sans y commettre d'excès; mais, vous n'y allez pas, par un esprit de pénitence; ou si, par honnêteté, vous êtes obligés de vous y trouver, vous profitez de cette occasion pour mortifier votre sensualité, en vous abstenant de certains mets qui flattent votre goût : voilà encore un jeûne. Vous pourriez vous donner dans vos meubles, dans vos habillemens, sur votre table, certains agrémens, certaines commodités dont vous seriez flattés; mais, vous vous en privez, par esprit de mortification : voilà encore un autre jeûne. Et qui est-ce qui n'a pas chaque jour occasion de

pratiquer ces sortes de jeûne. Mais encore, y a-t-il un jeûne plus agréable à Dieu que de faire et de souffrir avec patience certaines choses qui déplaisent? Sans parler des maladies, des infirmités, et des autres afflictions inséparables de cette misérable vie, combien d'occasions n'avons-nous pas chaque jour de nous mortifier, en souffrant patiemment ce qui nous gêne et nous répugne? C'est un ouvrage qui nous ennuie; c'est une personne qui nous déplaît; ce sont des humiliations qui nous coûtent: eh bien! supportons tout cela avec résignation, et pour l'amour de Dieu, et ce seront autant de jeûnes méritoires à ses yeux.

Et vous, M. C. F., qui travaillez toute l'année à des ouvrages pénibles, et qui, avec tout cela, êtes mal logés, mal nourris, et mal vêtus, oh! quel trésor de bonnes œuvres n'amasseriez-vous pas, si vous souffriez avec patience, et en vue de Dieu, le froid, le chaud, la faim, la soif, la nudité, la fatigue, tout ce qu'il y a de plus dur dans votre état. Il ne vous en coûteroit pas davantage, puisqu'il faut que vous fassiez ce que vous faites. Eh! qui vous empêcheroit, au milieu de vos travaux, d'élever votre cœur vers Dieu, et de lui dire: Divin Jésus! j'unis ma peine à vos peines, mes sueurs à vos sueurs, et à vos souffrances. Je n'envie point un autre état moins pénible, et plus heureux. Je ne veux être que ce que je suis, parce que vous l'avez voulu. Je bénirai votre saint nom, en tout lieu, et tous

les jours de ma vie; dans les chaleurs de l'été, dans les rigueurs de l'hiver, je dirai avec votre Prophète: *Que le chaud, le froid, les vents, la neige, les glaces bénissent le Seigneur, et que sa volonté soit faite.* Avec de tels sentimens, votre misère et vos travaux deviendroient des fruits précieux que vous pourriez présenter à Dieu, à l'heure de la mort. Voilà comment, chacun dans son état, peut pratiquer une espèce de jeûne très-méritoire, et qui lui sera compté pour l'éternité.

Il y a aussi une sorte d'aumône que tout le monde peut faire, sans avoir du bien; car l'aumône ne consiste pas seulement à nourrir ceux qui ont faim, et à donner des habits à ceux qui n'en ont pas. Tous les services qu'on rend au prochain, soit pour les besoins du corps, soit pour les besoins de l'ame, sont une aumône infiniment agréable à Dieu, lorsqu'elle est faite en esprit de charité. Quand on a peu, on donne peu; quand on n'a pas de quoi donner, on prête. Combien de petits services peuvent se rendre mutuellement les personnes qui ont la plus médiocre fortune! Celui qui n'est pas en état de fournir aux besoins d'un pauvre malade, peut le visiter, et lui rendre de bons offices. Celui qui n'a pas le moyen de tirer son voisin d'embarras, peut le consoler dans son affliction. On donne de bons conseils, et de bons exemples au prochain; on le détourne du mal; on l'engage à faire le bien; en un mot, il n'y a personne qui ne trouve

presque tous les jours occasion d'être utile aux autres, soit dans les petites choses, soit dans les grandes. Tout est grand, tout est précieux devant Dieu, lorsqu'on agit par un motif de religion et de charité; puisqu'un verre d'eau donné au nom de J. C., mérite la vie éternelle. Ainsi donc, quelque pauvres que vous soyez, M. C. F., vous pouvez faire l'aumône, puisque vous pouvez rendre service à votre prochain.

Enfin, quelque grandes occupations que vous ayez, il y a une espèce de prière que vous pouvez faire, sans les déranger; ou plutôt toutes vos occupations peuvent devenir une prière continuelle: et comment? c'est lorsqu'en tout et partout, vous chercherez à faire la volonté de Dieu. Et c'est par-là que vous accomplirez le précepte que J. C. nous fait de prier sans cesse. Donnons-en des exemples.

Une mère de famille est occupée du matin au soir, à élever ses enfans, à conduire ses domestiques, à régler sa maison. Eh bien! elle fait une prière continuelle, lorsqu'en tout cela, elle a intention de faire la volonté de Dieu. Un laboureur, un ouvrier, un marchand, tous les hommes de quelque état, de quelque métier qu'ils soient, prient véritablement, lorsqu'en remplissant leurs devoirs, ils veulent spécialement plaire à Dieu, et faire sa volonté.

Oh! M. F., que d'occasions de mérites! et seriez-vous excusables de les laisser échapper? Ayez donc soin d'offrir à Dieu, dès

le matin, tout ce que vous devez faire pendant la journée. Priez-le de bénir votre travail, de régler vos démarches, de présider à vos entreprises. Conservez, dans votre cœur, cette bonne intention; renouvelez-la de temps en temps. Elle donnera du mérite à vos actions, même les plus indifférentes. Dites souvent: Mon Dieu, ayez pitié de moi; venez à mon secours, Seigneur, je ne veux rien faire que pour vous plaire. Je désire, par toutes mes actions, vous protester que je vous aime par-dessus tout.

Voilà donc une infinité de prières, qui ne dérangeront pas vos travaux; une infinité de jeûnes, qui n'incommoderont pas votre santé; une infinité d'aumônes, pour lesquelles il ne faut ni or, ni argent; en un mot, une infinité de bonnes œuvres, qui ne vous coûteront qu'un peu de vigilance et de contrainte. Cependant, pour que toutes ces œuvres soient méritoires pour le Ciel, il faut qu'elles aient certaines qualités: et c'est ce qui me reste à vous expliquer.

Premièrement, pour qu'une action soit méritoire, il faut qu'elle soit faite en état de grâce. Car, quelque bonnes œuvres qu'un homme fasse en état de péché mortel, ce sont des œuvres mortes pour le Ciel. Elles pourront bien attirer sur lui la grâce d'une conversion véritable; mais elle ne seront point

récompensées dans le Ciel. C'est une vérité expressément marquée dans l'Evangile. Quelle attention ne devons-nous pas avoir à tenir notre conscience pure devant Dieu? autrement nos bonnes œuvres seroient perdues pour l'autre vie. Ah ! pécheurs, qui croupissez dans le crime, à quoi vous servent tous vos maux, toutes vos fatigues? hélas ! ils seront sans récompense. Hâtez-vous donc de sortir de ce malheureux état, de cet état de mort, afin que vos actions, ayant le principe de la vie, soient récompensées dans l'éternité.

Secondement, il faut agir par un motif surnaturel, c'est-à-dire, par amour pour Dieu, et en vue du salut. Car, si vous agissez par un motif purement naturel, par exemple : si vous travaillez seulement pour gagner votre vie; si vous rendez service au prochain, seulement par compassion, et non point par amour pour Dieu, votre travail et votre aumône pourront bien être récompensés dans ce monde; mais vous n'aurez rien au-delà. Que conclure, M. F., de ce que je viens de dire? que nous devons nous accoutumer à faire tout en vue de Dieu, et ne rester jamais dans le funeste état du péché mortel.

Profitez donc, M. C. F., des occasions que Dieu vous donne de vous enrichir pour le Ciel. Si vous en abusez, hélas ! vous entendrez au grand jour, le souverain Juge crier aux exécuteurs de ses vengeances : Coupez cet arbre infructueux et inutile, et jetez-le

jetez-le au feu. Il n'a que trop long-temps occupé la terre, et rendu inutiles tous mes soins et tous mes travaux : *Succide, ut quid terram occupat ?*

Mon Dieu, j'ai mérité ce terrible châtiment, je le confesse. Mais je suis encore à temps de l'éviter ; je puis encore réparer mes pertes, et acquérir des trésors pour le Ciel : je vais m'y appliquer dès ce moment. O bon Sauveur ! daignez répandre sur moi la céleste rosée de votre grâce, pour faire fructifier mon application et mes travaux ; afin que cet arbre qui vous a coûté tant de sueur et tout votre sang, ne soit pas condamné au feu, mais qu'il soit transplanté dans la terre des Saints. Ainsi soit-il.

POUR LE HUITIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur le jugement particulier.

Vocavit illum, et ait illi : Redde rationem villicationis tuæ. Le maître fit venir son économe, et lui dit : rendez compte de votre administration. *S. Luc.* 16.

POUVONS-NOUS, M. C. F., réfléchir sur la sévérité des jugemens de Dieu, sans nous sentir pénétrés de la crainte la plus vive? quoi ! les jours de notre vie sont comptés ; et encore, nous ignorons l'heure et le moment, où le souverain Maître doit nous

citer devant lui, pour lui en rendre compte! Et ce moment sera peut-être celui où nous nous disposerons le moins à rendre ce compte redoutable! En vérité, M. F., ces idées seroient bien capables de nous jeter dans l'abattement, si la Religion ne nous apprenoit à nous rendre cette pensée utile. « Vous » craignez, dit un Père de l'Eglise, que ce » jour ne vous surprenne; prévenez-le par » vos bonnes œuvres; vivez comme si cha- » que moment devoit être celui où Dieu » vous appellera à son jugement. » Mes Frères, dit le grand Apôtre, si nous voulons éviter la rigueur des jugemens de Dieu, *jugeons-nous nous-mêmes.* Rendons-nous à nous-mêmes le compte que nous devons un jour rendre à Dieu, et prévenons sa sentence par une véritable conversion. C'est à quoi je viens vous exhorter aujourd'hui, M. C. P., de la manière que je pense pouvoir être la plus utile. Ecoutez-moi, etc.

Lorsqu'un homme a des comptes à rendre, il commence par se rendre compte à lui-même. Il cherche ses papiers, rassemble ses mémoires, compte, calcule, prévoit les difficultés qu'on pourra lui faire, se prépare à y répondre, met tout en ordre; après quoi, il se tranquillise. Tout est en règle, se dit-il, mon compte est prêt, je le rendrai quand on voudra.

Telle est la conduite que doit tenir un homme sage, à l'égard des affaires de sa

conscience, pour n'être pas surpris par le jour du Seigneur. C'est l'avertissement qui nous est donné dans l'Evangile : *Attendite*, prenez garde à vous. Croyez-moi, mon cher Frère, préparez vos comptes de bonne heure ; rentrez en vous-même, descendez dans votre cœur, oubliez, pour quelque temps, les affaires de ce monde ; fouillez dans votre conscience, repassez dans votre mémoire toutes les années de votre vie, examinez, comptez ; car il faudra un jour rendre compte à J. C., comme un serviteur à son maître. Le maître donne des ordres, le serviteur doit obéir. Cette obéissance consiste à éviter ce que le maître défend, à faire ce qu'il commande, et à le bien faire. Examinez donc, et voyez ce que Dieu vous a défendu, et ce que vous avez fait ; ce qu'il vous a commandé, et que vous n'avez pas fait ou que vous avez mal fait.

Examinez d'abord les années de votre jeunesse, et comptez vos étourderies, vos regards lascifs, vos pensées déshonnêtes, vos désirs impurs, vos paroles libres, vos fréquentations suspectes, vos libertés criminelles, vos postures indécentes, vos actions honteuses, vos chansons infames, vos lectures détestables. Aux dérèglemens de cet âge qui devoit être tout consacré au service de Dieu et à la vertu, comme les prémices de votre vie, ajoutez les bisarreries d'une humeur chagrine, les aigreurs d'un caractère violent, les accès de la colère, toutes les peines que vous avez causées à

votre mari, à votre femme ; tous les mauvais exemples que vous avez donnés à vos enfans et à vos domestiques. Examinez et comptez vos médisances, vos faux rapports, vos jugemens téméraires, vos calomnies, vos inimitiés, vos jalousies, vos désirs de vengeance, et toutes les suites des différentes passions dont vous avez été l'esclave.

Mais, eussiez-vous évité tous les crimes défendus par la loi de Dieu, vous ne serez pas justifié pour cela, si vous n'avez point pratiqué les vertus qu'elle commande. Vous n'avez pas déshonoré le nom de Dieu par des juremens ou des blasphèmes ; mais, l'avez-vous béni ? l'avez-vous adoré, remercié ? lui avez-vous rapporté toutes vos actions ? Vous n'avez pas profané le Dimanche ; mais l'avez-vous sanctifié ? Vous n'avez point commis d'excès dans le boire et le manger ; mais avez-vous observé les jeûnes commandés par l'Eglise ? Vous n'avez pas employé le temps à faire du mal ; mais ne l'avez-vous pas perdu à ne rien faire ? Vous n'avez pas déchiré la réputation du prochain ; mais l'avez-vous défendue, quand on l'a déchirée en votre présence ? Oh ! qu'il y en a dans les enfers, dont on pourroit dire pendant leur vie, qu'ils ne faisoient ni bien, ni mal, qu'ils n'avoient ni vices, ni vertus ! Il y en a même qui ont fait de bonnes œuvres, et qui néanmoins ont été condamnés, parce qu'ils les avoient mal faites.

En effet, que sert-il de prier, de jeûner, de faire l'aumône, de se confesser, de com-

munier, si l'on ne fait pas tout cela comme il faut? Voyez donc encore, et comptez toutes vos prières faites sans attention; toutes les Messes, entendues sans dévotion; les confessions, sans douleur et sans amendement; les communions, sans fruit; les aumônes, faites par vanité. Quelque bien que vous ayez pu faire, il est défectueux, il est inutile, il ne sera point récompensé, si vous n'avez agi que par goût, par tempérament, par humeur, sans aucune intention de plaire à Dieu, d'attirer ses grâces, d'effacer vos péchés, de gagner le Ciel, ou d'éviter l'enfer. Il y a plus, vous en serez puni, si vos bonnes œuvres n'ont eu d'autre principe que la vaine gloire, et l'amour déréglé de vous-même.

Ce compte-là est effrayant; cependant il s'étendra jusqu'aux grâces que nous avons reçues. Quel usage en avons-nous donc fait?

Je ne dis rien du bonheur que nous avons eu de naître, et d'être élevés dans le sein de l'Eglise; bienfait inestimable, que Dieu n'a pas accordé à beaucoup d'autres, qui en auroient fait meilleur usage. Je parle des grâces particulières qu'il fait à chacun de nous. Examinez, mon C. F., et comptez tant de bonnes pensées que vous avez négligées; tant de bons désirs auxquels vous avez résisté; tant de remords de conscience que vous avez étouffés. Tantôt sa providence vous a conduit à une prédication qui sembloit faite tout exprès pour vous; tantôt elle a fait tomber entre vos mains un livre capable

de toucher les ames les plus endurcies. Dans un tel temps, il vous est arrivé une affliction, que Dieu vous envoyoit pour vous faire rentrer en vous-même. Dans un autre, vous avez essuyé une maladie, pendant laquelle vous avez formé de belles résolutions et fait de belles promesses. Quel fruit avez vous retiré de toutes ces grâces ? elles sont le prix du sang de J. C.; vous en rendrez compte jusqu'à la dernière goutte.

Mais enfin, après avoir passé les trois quarts de votre vie dans l'oubli de votre salut, vous avez mis ordre, par une confession exacte, aux affaires de votre conscience; à la bonne heure. Mais il falloit faire pénitence de tous les péchés que vous avez accusés : l'avez-vous faite ? voyez et comptez. Où sont vos mortifications et vos austérités, pour expier votre mollesse, vos impudicités, votre libertinage ? où sont vos jeûnes, pour expier votre gourmandise, votre ivrognerie, vos excès ? où sont vos aumônes, pour expier votre avarice ? avez-vous restitué le bien d'autrui ? avez-vous réparé le dommage causé au prochain, soit dans ses biens, par votre tromperie et votre mauvaise foi; soit à sa réputation par votre mauvaise langue ? Prenez garde, si tout cela n'est point acquitté, payé, réparé, votre compte n'est point en règle. Il faut le régler, ce compte, si vous voulez éviter le jugement terrible de Dieu. Ensuite il faut vous juger vous-même. C'est le sujet de la seconde réflexion.

Le jugement de Dieu sera sévère, exécuté sur-le-champ, et sans retour. Prononcez contre vous-même un jugement semblable.

Jugez-vous d'abord avec sévérité, c'est-à-dire, suivant la justice. Nous sommes naturellement enclins à nous flatter. Aveuglés par l'amour-propre, pleins d'indulgence pour nous-mêmes, nous donnons à nos vices des couleurs qui font disparoître ce qu'ils ont de plus odieux. L'avarice la plus sordide, est à vos yeux, mon C. F., une sage économie; les passions honteuses, de petits écarts de jeunesse; la vanité la plus puérile, des sentimens d'honneur; la médisance, des saillies d'esprit; les discours honteux, des plaisanteries qui égayent la conversation. Ah! si vous êtes d'assez bonne foi, pour convenir de ce qui est vrai, quelles excuses ne trouvez-vous pas sur l'âge, le tempérament, l'éducation, l'exemple d'autrui, les bienséances de l'état, et mille autres raisons frivoles? Il n'en sera pas ainsi du jugement de Dieu; le vice, dépouillé des belles couleurs que vous lui donnez, y paroîtra tel qu'il est, également énorme et inexcusable. Vos prétendus sentimens d'honneur ne seront là qu'un orgueil raffiné; vos plaisanteries, des paroles infames; on jugera de tout, non pas selon vos idées, mais selon la vérité; non pas suivant vos passions, mais suivant la justice. Alors, les raisonnemens du pé-

cheur seront convaincus de faux, et le péché n'aura plus d'excuse.

Jugez-vous donc dès-à-présent, suivant les règles de cette justice et de cette sévérité. Convenez, et dites enfin : vous, par exemple, j'ai été un impudique, un libertin ; vous, j'ai été, et je suis encore d'une avarice sordide, je n'ai aimé que l'argent, j'ai fait mille bassesses pour en amasser ; vous, je n'ai eu que l'orgueil et l'ambition en tête; vous, j'ai eu une langue médisante, je me laisse dominer par la jalousie, par l'esprit de vengeance. Convenez, et dites enfin : je me suis enfoncé dans le péché, comme dans un bourbier : je ne m'en prendrai ni à mon tempérament, parce que je n'ai rien fait pour le dompter ; ni à ma foiblesse, parce que je n'ai pas manqué de secours ; ni aux occasions, parce qu'au lieu de les fuir, je les ai cherchées ; ni aux mauvais exemples, parce que j'en ai eu de bons, et qu'il ne tenoit qu'à moi de les suivre. J'ai fait le mal ; parce que je l'ai voulu ; si je ne l'avois pas voulu, je ne l'aurois pas fait. Voilà, M. C. P., comme on raisonne et comme on se juge soi-même, quand on veut prévenir le jugement de Dieu. Ce n'est pas tout ; il faut agir en conséquence.

Le jugement de Dieu sera suivi d'une prompte exécution. Dès l'instant que J. C. l'aura porté, l'ame réprouvée sera séparée de lui, et rejetée loin de sa face. Dépouillez-vous donc du vieil-homme, et jetez sa dépouille loin de vous. Rompez avec le péché,

chassez-le de votre cœur, et que le Saint-Esprit prenant sa place, le détruise entièrement en vous. C'est ainsi que vous éviterez cette séparation éternelle qui se fera de J. C. avec le pécheur, au jour du jugement. Je dis une séparation éternelle, parce que le jugement de Dieu sera éternel : et tel doit être aussi le vôtre.

Les désirs, les projets de conversion sont presque aussi communs, que les véritables conversions sont rares. Dans le temps du Jubilé, pendant une maladie dangereuse, vous avez fait, mon cher Frère, des réflexions sérieuses, vous vous êtes jugé sans vous flatter, vous avez renoncé à votre péché, et vous avez promis que ce seroit pour toujours. Votre santé rétablie, le Jubilé fini, qu'est-il arrivé ? vos idées ont changé peu à peu, tous ces péchés que vous aviez détestés, et avec raison, ont commencé à ne vous paroître plus si griefs ; vous y êtes retombé, vous vous êtes redonné au monde, vous avez révoqué le jugement de vérité et de justice que vous aviez prononcé contre vous-même. Telle est l'inconstance du cœur humain : on se juge, on se condamne dans un temps, puis on se flatte et l'on s'aveugle dans un autre : ainsi se passe la vie. Arrive enfin le moment fatal de ce jugement irrévocable, ô mon Dieu ! qui, bien différent du nôtre, nous unit à vous, ou nous sépare de vous pour jamais.

Ah ! M. C. F., ayez-le sans cesse devant les yeux, ce terrible jugement. Je ne parle

pas du jugement dernier qui doit être rendu à la fin du monde. Hélas ! plût à Dieu que notre foi fût assez vive pour nous peindre toutes les horreurs de ce jour formidable, et pour nous rendre comme présentes, des choses que nous ne voyons que dans l'éloignement. Je parle seulement du jugement particulier que chacun de nous doit subir, au moment de sa mort, et qui ne peut pas être bien éloigné. Pécheurs, qui marchez avec tant d'indifférence dans les voies de perdition, que cette pensée vous frappe tellement, qu'elle ne sorte jamais de votre mémoire.

Je paroîtrai bientôt devant un Dieu qui a été le témoin de toutes mes iniquités, et qui en sera le juge. Occupez-vous de cette pensée, pendant le reste de l'office : je paroîtrai bientôt devant ce même Dieu qui m'appelle aujourd'hui, et que je ne veux pas entendre ; qui me tend les bras, et que je fuis. Je me trouverai bientôt vis-à-vis de ce juge terrible, qui aura compté jusqu'aux mouvemens les plus secrets de mon cœur, qui me reprochera tout, qui se vengera de tout, qui sera pour lors inexorable, sans pitié, sans miséricorde. Je me trouverai bientôt vis-à-vis de mon juge, sans appui, sans défenseur, moi seul, vis-à-vis de Dieu seul, sans aucun espoir de miséricorde. Que cette pensée ne vous quitte plus ; qu'elle vous occupe pendant votre travail ; qu'elle vous accompagne dans votre lit ; qu'elle se représente à votre réveil ; qu'elle vous suive

partout ; qu'elle trouble vos divertissemens ; qu'elle empoisonne vos plaisirs ; qu'elle vous persécute ; qu'elle vous tourmente, jusqu'à ce qu'enfin vous soyez, pour ainsi dire, forcés de chercher, dans le service de Dieu, la tranquillité de votre esprit, le repos de votre conscience, et la paix de votre ame.

Juge souverain des vivans et des morts, vous que j'appelle aujourd'hui mon père, mon bon Sauveur, le père des miséricordes, le Dieu de toute consolation ; lorsque mon ame, séparée de mon corps, paroîtra devant votre tribunal, pour vous rendre compte de ma vie, hélas, vous ne serez plus que mon juge, je n'aurai de ressource et d'espérance que dans mes bonnes œuvres, comme je n'aurai à craindre que mes péchés. Mes péchés et mes bonnes œuvres seules me suivront devant vous; je serai séparé et abandonné de tout le reste. Que cette pensée est effrayante ! mon Dieu ! rendez-la moi plus effrayante encore. Que la crainte de vos jugemens me pénètre jusqu'à la moëlle des os ; qu'elle m'armé d'une sainte sévérité pour me juger, pour me condamner, pour me punir suivant la justice ; afin qu'ayant prévenu votre jugement, je ne paroisse devant vous, ô mon Dieu ! que pour recevoir la couronne que vous avez promise à ceux qui marcheront avec crainte, jusqu'à la fin, dans la voie de vos commandemens.

Ainsi soit-il.

POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'endurcissement du pécheur.

Videns civitatem, flevit super illam. Jésus jetant les yeux sur la ville de Jérusalem, pleura sur elle. *S. Luc.* 19.

LE Sauveur du monde pleure sur Jérusalem, parce qu'il la voit sur le point de tomber dans ce gouffre de malheurs, dont les Prophètes l'avoient si souvent menacée. O ville si chérie de Dieu, s'écrie-t-il, toi qui as été comblée de tant de faveurs privilégiées; un temps viendra, et ce temps n'est pas éloigné, où tu seras abandonnée à la fureur de tes ennemis, qui ne te laisseront pas pierre sur pierre. Malheureuse Jérusalem, si du moins après tant d'infidélités et d'ingratitudes, tu voulois ouvrir les yeux à la lumière qui t'éclaire encore aujourd'hui; si, après avoir tué les Prophètes, lapidé les serviteurs et les enfans de Dieu, tu voulois au moins reconnoître son Fils qui te visite lui-même dans sa miséricorde; et tu ne le veux pas! tu vas donc combler la mesure de tes prévarications! Jérusalem, Jérusalem, que ta malice est grande! mais que les châtimens que Dieu te réserve sont

terribles ! C'est à l'exemple de son divin Epoux, que l'Eglise notre mère pleure sur ceux de ses enfans qui, par un aveuglement semblable à celui des Juifs, s'endurcissent contre toutes les grâces par lesquelles Dieu cherche à les ramener ; fermant les yeux pour ne pas voir la lumière qui les éclaire ; se bouchant les oreilles pour ne pas entendre la voix du bon Pasteur qui les appelle ; également insensibles aux prières et aux menaces, ils méprisent la longue patience et les richesses de cette infinie miséricorde, qui ne se lasse point de les souffrir et de les attendre ; ils ajoutent continuellement péché sur péché, crime sur crime, et consomment ainsi peu à peu leur réprobation.

O Jésus ! en pleurant sur Jérusalem, pleurez en même temps sur tous les pécheurs qui, après s'être endurcis comme cette ville ingrate, essuieroient des malheurs semblables aux siens. Daignez faire connoître et sentir à ceux de mes paroissiens qui croupissent dans le péché, quel est l'aveuglement et la malice de leur cœur ; quels sont les biens inestimables dont ils se privent, et les maux affreux qu'ils se préparent. Et vous, M. F., écoutez-moi, je vous prie, avec attention.

Il n'est pas étonnant que l'homme porté au mal dès sa jeunesse, ayant au-dedans de lui-même le germe de toutes les passions, et au-dehors une infinité d'objets qui les

excitent, s'y laisse quelquefois entraîner et tombe dans les piéges que le monde, le démon et sa propre chair tendent continuellement à sa foiblesse. Mais, qu'un chrétien persévère dans le péché, malgré les remords de sa conscience, malgré les inspirations de la grâce, malgré les tendres sollicitations et les vives instances du bon Pasteur, qui emploie tour à tour les prières, les menaces, les caresses, les châtimens, pour les ramener à Dieu; qu'un Chrétien qui trouve dans sa religion une infinité de remèdes contre toutes les maladies de son ame, une infinité de moyens pour rentrer en grâce avec Dieu, une infinité de secours pour vaincre ses mauvaises habitudes, y croupisse néanmoins; qu'il demeure tranquillement assis près de l'enfer; qu'il se joue, pour ainsi dire, sur les bords de cet abîme épouvantable où il peut être précipité à chaque instant: voilà ce qui ne se conçoit pas.

Succomber à une tentation violente à laquelle on s'est exposé imprudemment, ou contre laquelle on n'étoit pas assez en garde; c'est là M. F., une suite de notre fragilité, et qui doit par conséquent nous tenir dans l'humilité, dans la crainte, et dans une vigilance continuelle. Mais, rester, s'enfoncer de plus en plus dans le précipice où l'on est tombé; résister opiniatrément à la voix de Dieu, et à tous les moyens de salut que l'Eglise vous présente; ce n'est plus là simplement un effet de la fragilité humaine, mais une malice diabolique.

Si dès le premier péché mortel que vous avez commis, mon C. F., Dieu vous avoit abandonné, comme il auroit pu le faire, et comme vous l'auriez mérité; si les mérites de J. C. ne fléchissoient continuellement sa justice en faveur des hommes; si, par impossible, vous n'aviez eu dès ce moment-là, ni remords de conscience, ni bons désirs, ni bonnes pensées, ni aucun moyen de retour, nous ne pourrions que vous plaindre. Mais, ayant sous votre main et à votre disposition, les secours les plus puissans et les plus efficaces pour vous tirer de l'abîme, votre persévérance dans le péché ne peut être que l'effet d'une volonté perverse; et cette persévérance est un crime qui se renouvelle, pour ainsi dire, à chaque instant, parce qu'à tous les instans vous pouvez vous relever, et que vous ne le voulez pas. Non, mon Dieu, ce pécheur ne le veut pas; en vain l'appelez-vous, en vain lui offrez-vous toutes les grâces qui lui donneroient la force de rompre ses habitudes, il ne le veut pas. Que vous lui promettiez votre Paradis, ou que vous le menaciez de l'enfer; que vous le combliez de biens, ou que vous l'accabliez de maux, il est insensible à tout; c'est toujours le même refus; sa conscience crie, il en étouffe les remords; la prière lui est nécessaire, il la néglige; il a besoin de la parole de Dieu pour l'éclairer et le convertir, il ne l'écoute pas; les Sacremens le retireroient de l'abîme, il s'en éloigne, il les abandonne. O Dieu! quel aveuglement!

Mais à qui parlé-je ? et quel est le pécheur endurci qui m'écoutera ? C'est à vous que je parle, à vous malheureux, qui dès l'âge de quinze ans croupissez dans des habitudes honteuses, qui vous excitez vous-même à des horreurs, qui vous faites un jeu des actions les plus infâmes ; à vous qui ne songez qu'à vous enrichir par quelque voie que ce soit : fraudes, usures, tout moyen vous est indifférent, pourvu que vous amassiez du bien ; à vous, misérables, qui vous enivrez vingt fois, trente fois, quarante fois par an ; à vous, langue médisante, qui déchirez la réputation de votre prochain, et ne laissez point échapper d'occasion de lui nuire ; à vous qui, tourmenté par des désirs de vengeance, cherchez les moyens de vous satisfaire, et vous en occupez peut être encore à ce moment ; à vous, jeunesse volage, qui à l'heure où je vous parle, formez le dessein de vous livrer aujourd'hui à la débauche, à ces divertissemens criminels qui insultent à la Religion, à l'Eglise, et à Jésus-Christ. Nous ne cessons de vous dire ou plutôt Dieu vous dit sans cesse par notre bouche, par ses inspirations, par l'Ecriture sainte : fuyez loin des plaisirs du monde, convertissez-vous, changez de vie ; et vous répondez toujours : je ne le veux pas.

O Dieu ! quelle perversité ! quel endurcissement ! Dieu vous appelle, il vous offre toutes les richesses, toutes les ressources de sa bonté ; et vous méprisez sa grâce,

vous vous moquez de sa justice, vous bravez sa puissance, vous foulez aux pieds le sang de J. C. ! N'est-ce pas là une malice qui égale celle des démons ?

Il est inutile, M. C. F., d'entrer ici dans le détail des grâces que Dieu vous a faites. En repassant toutes vos années, et toutes les circonstances de votre vie, vous trouverez partout les effets d'une providence particulière qui ne vous a jamais abandonné, qui dans tous les temps a eu sur vous des vues singulières de miséricorde ; et si je vous demandois le nombre des grâces dont vous lui êtes redevable, ah ! pourriez-vous les compter ?

D'un autre côté, vous ne doutez pas que le péché ne déplaise souverainement à Dieu, que la malheureuse disposition où vous êtes d'y persévérer, ne soit à ses yeux un objet d'horreur et d'indignation. Vous ne doutez pas qu'il ne soit d'autant plus sensible à votre résistance et à votre mépris, qu'il a plus de titres pour exiger que vous vous soumettiez à lui, et que vous cherchiez par dessus tout à lui plaire. Il est votre Créateur et votre maître ; il est votre Sauveur et votre bienfaiteur ; il est votre père, votre ami, et votre tout. Et vous lui résistez : vous ne tenez nul compte ni de sa tendresse, ni de ses bienfaits, ni de ses promesses, ni de ses menaces. Jugez à quel point il doit être irrité contre vous. Cela posé, je n'ai plus qu'une réflexion à vous faire. Pourriez-vous n'en être pas touché ?

O Dieu tout-puissant ! devez-vous dire, s'il est vrai, comme je n'en saurois douter, que vous tenez dans votre main le fil de ma vie criminelle ; que vous pouvez le rompre à chaque instant, et m'écraser avec plus de facilité que je n'écrase moi-même un ver de terre ; si vous ne souffrez la résistance et l'inflexible opiniâtreté de mon cœur, que parce que vous êtes infiniment bon ; si, bien loin de faire éclater toute votre colère contre moi, vous m'accordez toujours de nouvelles grâces ; si vous veillez toujours à ma conservation avec la même bonté ; vous multipliez vos bienfaits à mon égard, à mesure que je multiplie mes désordres ; si vous ne cessez de m'appeler, quoique je ne veuille pas vous entendre, et de courir après cette brebis ingrate, quoiqu'elle s'obstine à vous fuir, je suis un monstre d'ingratitude et de malice. Oui, pécheur endurci, voilà ce que vous êtes ? et vous ne frémissez pas à la vue d'un tel aveuglement, d'un endurcissement si criminel ? Ah ! laissez-vous du moins toucher par les biens que vous perdez, par les malheurs affreux que vous vous préparez.... Seconde réflexion.

DEPUIS que vous vivez, mon cher F., d'une manière si peu conforme aux principes de votre foi, il n'est guère possible que vous n'ayiez jamais fait aucune réflexion sur le malheureux état de votre ame. Vous en faites vraisemblablement quelqu'une, dans

ce moment-ci ; arrêtez-vous-donc, je vous en prie, et répondez-moi.

A quoi pensez-vous qu'aboutisse votre façon de vivre ? que prétendez-vous faire ? et que gagnez-vous à croupir dans le péché ? Quelle que puisse être la misérirable passion qui vous y attache, le fruit que vous en retirez peut-il entrer en comparaison avec le trésor inestimable de la grâce sanctifiante, et de cette paix intérieure qui est le fruit d'une conscience pure, et dont vous vous privez par le péché. Ah ! pécheurs, si vous connoissiez, si vous pouviez comprendre quels sont les avantages et les douceurs de la paix : *Si cognovisses et tu ;* de cette paix qui surpasse toute expression et tout sentiment ; de cette paix, en comparaison de laquelle tous les plaisirs, tous les biens, tous les honneurs du monde ne sont rien ; de cette paix qui est l'avant-goût des délices qu'on goûte dans le Ciel ! Mais tout cela est caché à vos yeux. Vous ne la connoissez pas, cette paix délicieuse, et vous ne la pouvez goûter dans le malheureux état où vous vivez ; car il n'y a point de paix pour l'impie : *Non est pax impiis.* Eh ! quelle paix peut-il y avoir pour celui qui est en guerre avec son Dieu, et qui se voit à chaque instant sur le point d'être précipité dans les feux éternels. Quel état ! Ajoutez à cela la perte du fruit de toutes vos bonnes œuvres.

Si vous étiez en état de grâce, M. C. F., les moindres, les plus indifférentes de vos

actions, étant faites au nom et en vue de J. C., vous produiroient de nouveaux mérites et ajouteroient un nouveau degré de gloire à votre couronne. Mais tant que vous êtes en péché mortel, quelque vertus morales que vous puissiez avoir, quelques bonnes œuvres que vous puissiez faire, tout cela est mort devant Dieu, et ne vous sera point compté dans l'autre vie; parce que, comme le sarment détaché du cep ne sauroit produire de raisin, ainsi le Chrétien qui est séparé de Jésus-Christ, par le péché mortel, ne peut produire des fruits dignes de la vie éternelle. Il est vrai que ces bonnes œuvres attireront sur vous des grâces pour vous ramener dans la voie du salut; mais étant faites dans l'état de péché, vous n'en aurez aucune récompense dans le ciel. Et c'est là, je vous l'avoue, M. F., une des réflexions qui m'affligent le plus, lorsque je vois parmi vous certaines personnes estimables par d'excellentes qualités, croupir malheureusement dans le péché! Quel dommage, m'écrié-je, quel dommage, que tant de bonnes œuvres, que tant de travaux soient perdus pour l'éternité!

Mais, que dis-je? quelle vertu peut avoir un Chrétien qui croupit dans le péché? Ah! un pécheur dans ce malheureux état, n'a guères que de l'éloignement et une espèce d'aversion pour tout ce qui a rapport à votre service, ô mon Dieu! son ame infectée par la corruption du péché, éprouve un

dégoût universel pour les choses de la religion, pour tous les exercices de la piété chrétienne. Bien plus, il en vient quelquefois jusqu'à les abandonner tout-à-fait, en se disant à lui-même : De quoi me servira tout cela, tant que je vivrai comme je vis ? Pensée détestable que le démon lui suggère, pour lui ôter tous les moyens de salut qu'il pourroit trouver dans les pratiques extérieures de notre sainte Religion. Ah ! s'il ne les abandonne pas entièrement, au moins ne se fait-il pas scrupule d'y manquer sous les prétextes les plus frivoles, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Pour un rien, il n'ira pas à la Messe, un jour de Dimanche ou de Fête; pour un rien il rompra le jeûne ou l'abstinence, un jour d'obligation; pour un rien, il ne fera point de prière le matin ou le soir.

Mais, je suppose qu'en vivant dans le péché, il observe néanmoins encore les pratiques extérieures de la Religion ; qu'il fasse même ce que nous appelons de bonnes œuvres; comment pensez-vous que tout cela soit fait ? Qu'est-ce que la prière d'un pécheur qui ne veut pas se convertir? c'est un acte ridicule, c'est une injure faite à Dieu. S'il assiste à la Messe, c'est par routine, par bienséance, par respect humain. S'il fait l'aumône, c'est par vanité, ou pour se satisfaire lui-même. Je ne dis pas qu'il agisse toujours par ces motifs criminels; mais je dis qu'il y en a rarement de bons

dans tout ce qu'il fait. Encore une fois, quel état ! quelle perte !

Enfin, à mesure que le chrétien est fidèle à la grâce, la grâce diminue ; et il y devient moins sensible de jour en jour. Ce qui le touchoit autrefois, ne le touche plus : les inspirations du Saint-Esprit, les reproches de sa conscience, la parole de Dieu, les bons exemples, toutes ces grâces ne sont plus pour lui que comme des traits lancés contre une pierre dont la dureté résite à tout.

C'est à ce point d'aveuglement et d'endurcissement qu'étoit arrivé l'ingrate Jérusalem, lorsque Notre-Seigneur pleuroit sur elle ; et c'est là où vous arriverez vous-même, pécheur, qui m'écoutez, si vous continuez de fermer les yeux à la lumière, et le cœur à la grâce qui vous parle aujourd'hui. Vous ne regardez peut-être tout ceci que comme de pieuses exagérations d'un Pasteur qui s'efforce de toucher, d'ébranler, de ramener ses brebis ; et vous n'en ferez ni plus ni moins. Mais il viendra un jour : *Venient dies in te*, où votre ame sera environnée et percée de toutes parts, comme une ville que l'on assiége, qui ne peut plus se défendre, et dont la perte est résolue. Lorsque votre dernière heure sera arrivée, et que la mort impitoyable aura la main levée sur vous, cette multitude d'iniquités que vous ne voulez pas voir, ce nombre prodigieux de grâce que vous méprisez, que vous rejetez, se rassembleront

alors à vos yeux, comme une foule d'ennemis, dont la seule vue jettera votre ame dans le désespoir. Les bonnes œuvres que vous aurez pu faire, disparoîtront : *Non relinquent in te lapidem super lapidem.* Il ne vous restera que vos péchés, et qu'un Juge inexorable qui vous condamnera aux supplices les plus affreux, à une éternité de malheurs incompréhensibles. Et tous ces malheurs vous arriveront, parce que vous n'avez pas connu le temps où Dieu vous visitoit dans sa miséricorde, parce que vous avez rejeté les inspirations de la grâce, étouffé les remords de votre conscience, méprisé les exhortations de vos Pasteurs, négligé ou profané les Sacremens; parce qu'en un mot, vous n'avez pas profité des visites, des avances miséricordieuses de votre Sauveur : *Eò quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

Dieu de bonté, qui ne voulez pas notre perte, mais notre conversion et notre salut, ouvrez les yeux de ces pécheurs qui croupissent dans le péché, malgré les secours que votre miséricorde leur a ménagés, et qu'elle leur offre. S'ils ne sont pas touchés de cette tendresse infinie, ah ! Seigneur, ébranlez-les par la vue des effets terribles et des suites effrayantes de leur obstination à mépriser votre grâce, et à la repousser. O mon Dieu ! ne permettez pas que nous tombions jamais dans le péché mortel; et si nous avons ce malheur, ne permettez pas du moins que nous demeurions un seul

jour ni même un seul instant dans un état où l'ame est un objet d'horreur à vos yeux; dans un état où elle ne trouve ni paix ni mérite, ni consolation; dans un état enfin qui conduit à l'aveuglement d'esprit, à l'endurcissement du cœur, à la réprobation et à la mort éternelle.

Dieu nous préserve de tous ces maux, M. C. F., et nous fasse reposer dans le sein de son infinie miséricorde.

Ainsi soit-il.

POUR LE DIXIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Humilité.

Non sum sicut cæteri hominum. Je ne suis pas comme les autres. *S. Luc.* 18.

TEL est le langage de l'orgueil, le langage de la fausse vertu, toujours contente de soi, et prête à censurer la vie des autres; tel est le langage des riches et des grands, qui regardent les petits et les pauvres, comme s'ils étoient d'une nature différente de la leur, et les traitent en conséquence; disons mieux, c'est le langage de presque tous les hommes. Il en est peu, même dans les plus basses conditions, qui n'aient bonne opinion d'eux-mêmes, qui ne se mettent intérieurement

rieurement au-dessus de leurs semblables, qui ne s'imaginent valoir mieux que certains d'entr'eux : je ne suis pas comme les autres, pensent-ils ? Voilà, M. F., la vraie cause de tous nos vices et de tous nos maux: l'orgueil.

Celui qui sauroit se connoître et s'apprécier au juste, qui ne s'estimeroit pas, qui ne voudroit pas être estimé au-dessus de sa valeur, et qui seroit bien aise qu'on le traitât suivant ce qu'il mérite par lui-même, celui-là seroit parfait; c'est-à-dire, que nous serions parfaits, si nous étions véritablement et solidement humbles. Oui, M. F., l'humilité est la première des vertus, la plus nécessaire, et la plus indispensable. Que ne puis-je vous la faire désirer et pratiquer ? Ecoutez-moi avec attention.

L'HUMILITÉ ne consiste pas, comme vous pourriez l'imaginer, à dire du mal de soi-même, à rejeter les louanges avec affectation, à prendre un extérieur composé, qui en paroissant annoncer la modestie, couvre presque toujours un grand fond d'orgueil. Tel s'humilie en apparence, qui se préfère intérieurement aux autres. La véritable vertu n'a rien d'affecté ; celui qui cherche à paroître humble, ne l'est pas ; et la vraie humilité, ne craint rien tant que d'être apperçue.

Elle ne consiste point à confesser devant Dieu qu'on est un pécheur, et un grand

pécheur, lorsque repassant dans son esprit toutes les années de vie, on y trouve des choses qui font rougir, et remplissent de confusion. Quel mérite y a-t-il à convenir, avec soi-même, d'un fait qu'on ne peut point se dissimuler ? Si toute votre humilité se réduit à faire cet aveu, elle n'est rien, ou fort peu de chose.

Elle ne consiste pas à se familiariser avec ses inférieurs. L'humilité est douce, affable ; mais elle n'a rien de bas. Saint Louis servoit les pauvres à genoux, mais il n'auroit pas joué avec ses domestiques.

L'humilité n'a donc rien qui ne s'accorde parfaitement avec la vraie grandeur d'ame, avec toute la décence, toute la dignité des conditions les plus relevées ; et ce seroit la calomnier que de la confondre avec le défaut de sentimens, avec la bassesse d'une ame servile, ou d'un esprit foible. Qu'est-ce donc que cette vertu si grande, et cependant si peu connue et si rare ? C'est une vertu par laquelle un homme sage, après s'être bien considéré devant Dieu, voyant que par lui-même il n'a rien de bon, et que par lui-même, au contraire, il n'a rien que de mauvais, confesse qu'il n'est digne que de mépris, se traite, et ne trouve pas mauvais qu'on le traite en conséquence ; c'est-à-dire, qu'il se méprise lui-même, et qu'il n'est ni fâché ni étonné que les autres le méprisent. Il se dit à lui-même : Je n'ai de mon propre fonds que le mal, et l'inclination au mal. S'il y a quelque chose en

moi qui soit digne d'estime et de louange, c'est un bien qui ne m'appartient pas. Mes bonnes qualités, mes bonnes œuvres, mes biens, tout cela ne vient pas de moi ; c'est Dieu qui me l'a donné, ou plutôt qui me l'a prêté, car il peut le reprendre quand il lui plaira. Quand je serois l'homme du monde le plus parfait et le plus spirituel, je puis devenir le plus scélérat et un imbécille. Dieu n'a qu'à le vouloir, pour me faire passer subitement de l'élévation dans la poussière; de l'opulence, dans la misère la plus affreuse. Je n'ai donc rien, je ne suis donc rien par moi-même. Le mauvais penchant qui me porte au mal, c'est la seule chose que je trouve dans mon propre fonds. Voilà ce que je ne puis m'empêcher de voir, lorsque je considère ce moi, et que je le considère dépouillé de tout ce qui n'est pas lui.

Il n'y a donc que de l'injustice de ma part, de prétendre que l'on m'honore, que l'on m'estime autrement que par rapport à Dieu. Je n'ai aucune raison de me plaindre, quand on m'insulte, quand on me méprise ; à moins que le mépris et les insultes n'aient pour objet les biens que la Providence a mis en moi, les dons qu'elle m'a faits, le caractère, l'autorité dont elle m'a revêtu. Mais le mépris qui ne tombe que sur ma personne, n'a rien qui doive me révolter, ni m'étonner, parce que ma personne par elle-même n'a rien que de méprisable.

Il y a donc de l'injustice de ma part à m'inquiéter, à murmurer, à me plaindre,

lorsque Dieu ne me donne pas ce que je désire, lorsqu'il me prive de ce qu'il m'avoit donné; lorsqu'il m'envoie des maladies, des humiliations, des afflictions, de quelque espèce qu'elles soient, parce qu'il ne me doit rien, parce que je ne mérite aucune faveur. L'estime et l'attachement que j'ai pour ma personne, sont par conséquent la chose la plus ridicule et la plus injuste.

D'où vient, M. F., que nous sommes si exigens, si sensibles, si curieux d'honneurs, si avides de plaisirs, si affamés de richesses? c'est que nous croyons être quelque chose, pendant que nous ne sommes rien.

Pourquoi avez-vous tant de peine à réprimer cette vivacité, ces impatiences, quand les choses ne vont pas à votre fantaisie? c'est parce que vous manquez d'humilité. Mon Dieu! eh! que suis-je donc pour vouloir que tout ce qui m'environne aille suivant mes idées, s'accommode à mes goûts, obéisse à mes volontés? Quelle pitié qu'un ver de terre s'enfle, s'élève, s'indigne contre tout ce qui lui déplaît? ne diroit-on pas que ma personne est une divinité, qui mérite le respect de toutes les créatures? La maladresse d'un domestique, l'étourderie d'un enfant, une parole un peu dure, une raillerie, un ouvrage qui n'ira pas à ma fantaisie, le vent qui souffle, un insecte qui me pique, tout cela me donne de l'humeur. Quelle pitié!

D'où pensez-vous, M. F., que viennent votre peu d'indulgence pour les défauts du

prochain, le peu de part que vous prenez à ce qui l'afflige, cet air d'indifférence, de froideur, de mépris que vous prenez à son égard? du défaut d'humilité. Si vous étiez humble, bien loin de vous estimer plus que les autres, vous croiriez que les autres valent mieux que vous, et vous les traiteriez en conséquence. C'est la maxime de saint Paul. *Que chacun de vous*, dit-il, *croie les autres au-dessus de soi, par un principe d'humilité.*

Cet homme a des vices notables, il a commis de grandes fautes; je n'ai pas les mêmes vices, je ne suis pas tombé dans les mêmes fautes. S'ensuit-il de là que je vaille mieux que lui? non, il a ses défauts, j'ai les miens; ses foiblesses sont connues, les miennes sont cachées; mais Dieu les voit, et à ses yeux suis-je meilleur? Si celui auquel je me préfère avoit eu la même éducation, les mêmes ressources que moi, il auroit des vertus que je n'ai pas; et si j'avois été placé dans les mêmes circonstances, exposé aux mêmes tentations et aux mêmes dangers que lui, j'aurois des vices encore plus grands que ceux dont on l'accuse. Que sais-je après tout, si devant Dieu il n'est pas digne d'amour, et moi de haine? s'il ne sera pas un élu, et moi un réprouvé? Ce qui est certain, c'est que le bien qui est en moi, et qui n'est point en lui, ne m'appartient pas; au lieu que le mal qui est en moi, et qui n'est point en lui, m'appartient. Voilà, M. F., quels sont les sentimens et

le langage d'un homme qui se connoît, qui ne s'estime que ce qu'il vaut, et qui se rend justice.

De là cette douceur, cette affabilité, cette bonté avec laquelle il traite ses inférieurs, en tout et partout. L'aménité de caractère ne se borne pas chez lui comme chez la plupart des hommes, à de vaines protestations d'honnêteté; elle est fondée sur ce qu'il a meilleure opinion des autres, que de soi-même; et voilà pourquoi il est toujours si empressé à rendre service.

Hélas! s'il y a tant d'erreurs et de vices parmi nous, c'est qu'il n'y a presque point d'humilité. Les enfans veulent en savoir plus que leurs parens; les supérieurs abusent de leur autorité; les inférieurs ne se soumettent, et n'obéissent que par crainte; le riche ne se croit riche que pour lui, et il oublie le pauvre; le pauvre regarde sa misère comme une injustice, et il en murmure. Celui qui est placé au-dessus, dédaigne ceux qui sont au-dessous; et ceux-ci s'efforcent d'atteindre ceux du premier rang. De là, M. F., l'envie, les jalousies, les querelles, les vols, les injustices, tous les désordres de la société. Mettez l'humilité partout, et partout vous verrez les vices disparoître, et les vertus prendre leur place; c'est-à-dire, que l'humilité contribue plus que toute autre chose au repos de la société, et à notre propre tranquillité. Le cœur de l'orgueilleux est dans une agitation continuelle, parce que rapportant, et s'efforçant

de rapporter tout à lui, il dépend de tout : le mépris, le trouble ; l'affection l'abbat ; la joie le dissipe ; tout l'affecte, tout le remue, parce qu'il tient à tout.

Il n'en est pas ainsi de celui qui a l'humilité. Comme il ne tient à rien, il n'est ni ébranlé par la douleur, ni amolli par le plaisir ; il reçoit sans émotion les injures comme les louanges. Il voit du même œil les biens et les maux ; toujours tranquille, toujours égal à lui-même, parce qu'il se compte pour rien, parce qu'en tout et partout, il ne voit que vous, ô mon Dieu !

Telle est la nature, tels sont les effets, les fruits, les avantages de l'humilité, à ne la regarder même que des yeux de la raison. Mais si nous la regardons des yeux de la foi, elle est le fondement de notre salut, l'abrégé de l'Evangile, la racine de la vraie piété ; en sorte que sans elle on n'est pas chrétien... Seconde réflexion.

De qui sommes-nous les disciples ? d'un Dieu qui, parmi les différentes conditions qu'il pouvoit choisir, en se faisant homme, a choisi la plus obscure : d'un Dieu qui, pouvant faire éclater dès sa plus tendre jeunesse la puissance et la gloire de la divinité, dont la plénitude résidoit en lui, a voulu demeurer trente années sous l'humble toit d'un simple ouvrier, qui passoit pour être son père ; d'un Dieu qui, pouvant s'attirer les hommages de ce qu'il y avoit de

plus grand, de plus savant dans tout l'univers, ne conversa qu'avec les petits, les ignorans et les pauvres, et ne voulut être connu que dans la Judée ; d'un Dieu qui, non-seulement a voulu mourir, mais mourir de la manière la plus ignominieuse ; d'un Dieu enfin qui, voulant habiter avec nous jusqu'à la consommation des siècles, a établi un Sacrement qui est comme l'abrégé de ses humiliations, aussi-bien que de ses miséricordes. Certes, les disciples d'un Dieu qui s'est humilié do la sorte, doivent pratiquer l'humilité, ou renoncer au christianisme.

Donnez tout votre bien aux pauvres ; pratiquez les plus grandes austérités ; si vous n'avez pas l'humilité, vous n'avez rien fait. Et pourquoi ? parce que les trois vertus théologales sur lesquelles porte tout l'édifice de notre salut, la Foi, l'Espérance et la Charité, sont elles-mêmes appuyées et fondées sur l'humilité.

Dites-moi, M. C. F., comment soumettrez-vous votre esprit à la croyance des vérités qui sont au-dessus de la raison humaine, si vous n'avez point l'humilité ? comment aurez-vous sans elle cette foi pure, qui esclut généralement toutes sortes de doutes et d'incertitudes ? cette foi simple, qui bannit tous les vains raisonnemens, et toute espèce de curiosité inutile ? cette foi inébranlable, qui repousse constamment tous les traits de l'hérésie et de l'incrédulité ? C'est donc l'humilité

qui garde la foi, et qui nous met à l'abri de l'erreur.

Elle soutient aussi l'espérance, et nous fait également éviter la présomption et le désespoir. Sans l'humilité, vous compterez sur vos forces comme Pierre; vous mettrez votre confiance dans vos bonnes œuvres comme le Pharisien. Ah! que de chûtes, et que de rechûtes viennent de cette présomption! Si malgré tant de Confessions et de Communions, de résolutions et de promesses, vous ne faites aucun progrès dans la vertu, c'est que vous croyez pouvoir quelque chose par vous-mêmes, pendant que par vous-mêmes vous ne pouvez rien. De-là l'imprudence, la témérité avec laquelle vous vous exposez au danger; de-là, le peu de précautions que vous prenez contre votre propre foiblesse!

D'un autre côté, d'où pensez-vous que viennent dans certaines ames, cette méfiance qui les trouble, ces scrupules qui les tourmentent? cette crainte excessive qui approche du désespoir? Avec un peu d'humilité, après avoir fait de leur mieux, elle se reposeroient doucement dans le sein de la divine miséricorde.

C'est ainsi que l'humilité, en produisant la méfiance de nous-mêmes, élève en même-temps nos pensées et nos affections vers celui en qui seul nous pouvons mettre notre confiance; de-là naît la charité qui est comme le premier fruit de l'humilité. En effet, lorsque jetant les yeux sur moi-même je n'y trouve qu'un abîme profond de té-

nèbres et de corruption, je m'élève et m'attache à vous, ô mon Dieu! en qui je découvre un abîme inépuisable de lumière et de sainteté. Oui, mes Frères, là où est la connoissance, le détachement, le mépris de soi-même, c'est-à-dire l'humilité, là est nécessairement l'amour de Dieu; mais là où il n'y a point d'humilité, l'amour de Dieu ne sauroit y être; et plus vous serez humbles, plus votre charité sera ardente, plus aussi votre espérance sera ferme, et votre foi vive.

Pourquoi priez-vous si rarement, et avec si peu de ferveur? Pourquoi les jeûnes de l'Eglise vous sont-ils à charge? Pourquoi ne faites-vous point, ou fort peu d'aumônes! Pourquoi avez-vous si peu de zèle pour amasser de bonnes œuvres? C'est que vous n'avez point d'humilité; c'est que vous ne sentez point l'aveuglement, la pauvreté, la nudité, la misère de votre ame?

Lorsque vous serez humbles, vous prierez souvent, parce que vous aurez sans cesse devant les yeux, le besoin que vous avez de la grâce. Lorsque vous serez humbles, vous vous mortifierez en tout, parce que vous vous croirez indignes de tout; et vous vous estimerez bienheureux de pouvoir racheter vos péchés par des aumônes, et par tous les services que vous pouvez rendre au prochain. Lorsque vous serez humbles, vous vous rendrez attentifs aux inspirations de la grâce, vous en suivrez les mouvemens, et cette fidélité vous en attirera de

nouvelles; car de même que les eaux ne s'arrêtent point sur les montagnes, mais descendent et se ramassent dans les vallées, ainsi les bénédictions célestes ne s'arrêtent point sur les orgueilleux, mais sur les humbles, dit S. Augustin.

Ne demandez donc plus pourquoi, malgré tant de grâces, nous sommes toujours si tièdes, si négligens et si lâches dans le service de Dieu? c'est que nous n'avons point d'humilité. Ne demandez pas pourquoi nous passons quelquefois de la ferveur au plus affreux relâchement, de la plus grande régularité aux plus grands désordres; c'est que nous n'avons point d'humilité: toute vertu qui n'est pas fondée sur cette base, n'est pas de durée. Cette base une fois posée, l'édifice s'élève comme de lui-même; et il s'élève d'autant plus haut que l'humilité est plus profonde, ajoute saint Augustin.

L'humilité est donc une vertu indispensable à tous les Chrétiens. *Voyez-vous ce petit enfant*, disoit un jour Notre-Seigneur à ses Disciples? *eh bien! si vous ne vous humiliez jusqu'à lui devenir semblables, vous n'entrerez jamais dans le Ciel.* Soyons donc humbles, mes Frères, ou bien il n'y aura point de Paradis pour nous.

O Jésus! qui vous êtes anéanti vous-même pour confondre mon orgueil, et m'apprendre l'humilité, joignez à vos leçons et à vos divins exemples, la lumière et l'onction de votre grâce; découvrez à mes yeux ce fond inépuisable de misère, qui ne peut produire

que le péché ! Seigneur, ou retirez-moi de ce monde, ou donnez-moi l'humilité; puisque sans elle toutes les vertus et toutes les bonnes œuvres ne sont rien; puisque sans elle je ne pourrai vous voir dans le Ciel.

Mes Frères demandons sans cesse l'humilité; ne cherchons que l'humilité; bâtissons sur l'humilité l'édifice de notre salut, afin que nous étant humiliés sur la terre, nous soyons élevés et glorifiés dans le Ciel.

Ainsi soit-il.

POUR LE ONZIEME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Conversation.

Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur rectè. Sa langue fut déliée, et il parloit fort bien. *S. Marc.* 7.

LE défaut le plus ordinaire parmi les hommes, n'est pas d'avoir la langue liée, et de ne pouvoir parler, comme ce muet de notre Evangile; mais de parler trop, de parler mal, de parler sans réflexion, sans nécessité, sans discrétion. La plus grande partie des fautes que nous commettons journellement, viennent de notre langue : ce qui fait dire à l'Apôtre saint Jacques, *que la langue est pleine d'un*

venin mortel, qu'elle infecte tout le cours de notre vie, et que celui qui ne pèche point par la langue, est parfait.

Sur cela, mes chers Frères, j'ai trois avis à vous donner; je les ai recueillis de différens passages des livres de la Sagesse, et de l'Imitation de Jésus-Christ. Le premier, est que vous ne disiez rien qui blesse la charité dont nous devons être remplis les uns pour les autres. Le second, que vous ne parliez jamais avec passion, évitant le bruit et toutes sortes de disputes. Le troisième, enfin, que vous sachiez régler votre langue, et ne parler qu'à propos: charitables et indulgens doux et modestes, prudens et retenus, voilà ce que nous devons être dans nos conversations. Je vais vous développer cette morale, n'en perdez pas un mot.

Je ne répèterai pas ici, mes Frères, ce que j'ai dit ailleurs sur la médisance, ce vice si odieux, et cependant si commun; ce vice qu'on ne peut souffrir dans autrui, et qu'on se pardonne si aisément à soi-même; ce vice le plus contraire à la raison, à la charité chrétienne, et le plus funeste dans ses suites. Je ne m'étendrai pas là-dessus, et je demanderai seulement: qu'elle est donc cette fureur de parler sans cesse de la conduite et des défauts du prochain? d'où vient cet acharnement à blamer, à critiquer, à juger, à condamner sans droit, sans examen, sans preuves, presque toujours

sans raison et sans justice? Qu'est-ce que cette manie de promener sa langue de maison en maison, sans épargner ce qu'il y a de plus sacré et de plus respectable? Quelle est cette orgueilleuse témérité, de citer à son tribunal les petits et les grands, les voisins et les étrangers, les vivans et les morts; ceux que l'on connoît et ceux que l'on ne connoît pas; jugeant de l'ambition de celui-ci, de l'injustice de celui-là, de l'incapacité de l'un, de la mauvaise conduite de l'autre; foulant aux pieds la plus aimable de toutes les lois, qui ordonne aux hommes de s'aimer, de se supporter, et de se respecter les uns les autres? Est-il possible qu'étant tous sujets aux mêmes foiblesses, tous remplis d'imperfections, n'ayant rien par nous-mêmes qui nous mette au-dessus de notre prochain, étant tous dans le cas de demander qu'on nous excuse, qu'on nous épargne, qu'on nous supporte, nous soyons les uns pour les autres un sujet de raillerie, ou de critique? Est-il possible qu'étant tous enfans de Dieu, tous frères en Jésus-Christ, rachetés par le même sang, appelés au même bonheur, membres du même corps, nous poussions la malignité, la bassesse, jusqu'à déchirer nos semblables, et avilir notre propre nature dans la personne de nos frères?

Je sais qu'il est impossible de ne jamais parler du prochain. Comme la conversation roule ordininairement sur les choses de ce monde, et que les hommes ont nécessairement part à tout ce qui s'y dit et à tout ce

qui s'y fait, on ne sauroit parler des choses de ce monde sans parler des hommes ; mais ne peut-on pas en parler sans en dire du mal? Quelle nécessité y a-t-il de censurer leur conduite, de révéler leurs défauts, de fouiller dans leur cœur, de leur prêter des intentions qu'ils n'ont peut-être jamais eues, de les tourner en ridicule, et de se divertir à leurs dépens?

Entretenez-vous du prochain, à la bonne heure; mais ne sauriez-vous en dire du bien? Il a de l'orgueil, de l'ambition; soit mais il a fait de bonnes actions, il a rendu service à beaucoup de personnes; voilà de quoi vous entretenir, sans parler ni de son ambition, ni de son orgueil. C'est un libertin ; mais il est charitable ; il est compatissant, il est officieux. Pourquoi ne pas vous arrêter à ces bonnes qualités, et laisser là son libertinage? C'est un avare ; mais il a de bonnes mœurs ; mais il élève bien ses enfans ; peut-être fait-il de bonnes œuvres que vous ne connoissez pas ; il a du talent, il a du zèle, il remplit exactement tous les devoirs de son état; n'y a-t-il pas là suffisamment de quoi fournir à votre conversation, sans qu'il soit nécessaire de parler de son avarice?

Mais direz-vous, il y a des gens dont on ne peut dire que du mal, parce qu'avec beaucoup de vices, ils n'ont point de bonnes qualités. Supposons que cela soit; eh bien! mon frère, n'en parlez pas du tout, ou n'en parlez que pour les excuser, vous

souvenant qu'ils sont hommes et de même nature que vous : *Ne faites jamais à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même.* Voilà la règle que vous devez suivre dans tous vos discours ; et voici la réflexion qu'il ne faut jamais perdre de vue : Si c'étoit moi qui eusse fait cette faute, elle auroit beau être réelle et connue de chacun, je n'aimerois pas qu'on s'en entretint ? je ne dois donc pas m'entretenir des fautes des autres. J'aimerois qu'ont dit du bien de moi ; je dois donc en dire des autres. Si je m'entendois calomnier, je ne l'écouterois pas avec plaisir ; je chercherois à me justifier ; je dois donc en faire autant à l'égard du prochain. En un mot, mes chers Frères, craignez de raconter, d'entendre raconter ce que quelqu'un pourroit avoir fait de mal, quelque vrai, de quelque peu de conséquence, et quelque connu que cela puisse être ; ce seroit pour le moins, vous exposer à pécher contre la charité. Que cette aimable vertu, oui, que la charité gouverne votre langue, qu'elle pèse toutes vos paroles quand il est question du prochain ; qu'elle répande en même-temps sur vos discours, cette douceur, cette politesse, cette modestie si recommandées aux Chrétiens... Voilà le second avis.

Le prophète Isaïe, en annonçant la venue de Notre-Seigneur, avoit dit qu'il ne crieroit point, qu'il ne contesteroit point, et qu'il ne seroit ni triste, ni turbulent. Il parut en

effet, tel qu'on l'avoit annoncé ; la douceur de sa conversation, les paroles pleines de grâce et de modestie, qui sortoient de sa bouche, charmoient les esprits, gagnoient les cœurs, et ravissoient d'admiration tous ceux qui avoient le bonheur de l'entendre ; il n'y eut jamais avec lui ni contestation, ni dispute; quand on le contredit, il n'insista point ; quand on lui dit des injures, il ne s'irrita point, quand on l'accusa, il ne fit pas de longs discours pour sa défense. Sa conversation n'eut rien d'amer, rien de choquant ; tous ses discours respiroient non-seulement la sagesse, mais l'humilité, la douceur, la bonté, la modestie. Heureux les Disciples qui eurent part à ses divins entretiens ! mais plus heureux encore ceux qui, sans l'avoir vu, s'efforcent d'imiter ce divin Sauveur conversant avec les hommes ! Heureux celui dont on peut dire qu'il ne crie point, qu'il ne conteste point, qu'il n'est ni triste, ni turbulent, et que sa voix n'éclate jamais d'une manière aigre ou hautaine.

Mais hélas ! cette douceur dans les conversations, est presque aussi rare qu'elle est aimable ! Ceux-ci pensent d'une façon, ceux-là d'une autre ; chacun voit les choses à sa manière : de là, la diversité des sentimens ; et parce que nous sommes malheureusement pétris d'orgueil, et remplis d'amour-propre, tout ce qui contre dit nos idées, nous choque et nous déplaît. Nous voulons que les autres pensent et parlent

comme nous, tandis que nous-mêmes ne voulons ni penser, ni parler comme ceux qui nous contredisent; voilà la source des disputes, des emportemens, qui rendent si souvent la conversation bruyante et désagréable. On parle d'abord avec chaleur; de la chaleur on passe aux paroles aigres et amères, ce qui produit quelquefois des querelles sérieuses pour des riens. Ecoutez mes Frères, et retenez bien ce que je vais vous dire, pour en profiter toutes les fois que l'occasion se présentera. Ne soutenez jamais avec opiniâtreté les choses qu'on vous dispute, quand même l'on auroit tort, et que vous auriez raison; l'entêtement est toujours une marque d'orgueil, d'ignorance, ou de peu d'esprit. Lorsqu'on refuse de croire ce que vous dites, quoique la chose soit vraie, ou que vous en soyez certains, gardez-vous d'ajouter aucune espèce de serment, ni de vous formaliser, ni de vous récrier sur ce qu'on n'ajoute pas foi à vos paroles: contentez-vous de dire: *cela est, ou cela n'est pas: tout ce que vous pourriez dire de plus, seroit de trop, et viendroit d'un mauvais principe.* C'est J. C. qui nous donne ce sage conseil.

Lorsque vous entendez quelques propos qui vous choquent, n'y répondez pas sur-le-champ, de peur qu'il ne vous échappe à vous-mêmes quelque parole choquante. Gardez le silence toutes les fois que vous vous sentez émus; et attendez, pour parler, que vous soyez de sang froid. On se repent,

presque toujours, de ce qu'on a dit dans un moment de vivacité, ou de mauvaise humeur; et l'homme sage ne doit rien dire dont il puisse se repentir. Ne contestez jamais avec quelqu'un qui met de l'aigreur dans ses discours, et qui se laisse aller à l'emportement; s'il lui échappe des paroles piquantes, ne vous offensez pas pour cela. Un esprit bien fait ne se formalise point de ce qui n'est pas dit à dessein de l'offenser; regardant cela comme l'effet d'un premier mouvement dont on n'est pas toujours maître, il dissimule, il se tait, non pas avec un air de mépris, plus injurieux qu'une réponse amère; mais avec un air de prudence et de retenue, mêlé de douceur et de cordialité.

Le vrai Chrétien ne parle jamais sans nécessité, soit en bien, soit en mal, de lui-même et de ce qui le concerne personnellement, parce qu'on ne parle guère de soi, sans que l'amour-propre ne s'en mêle. Celui qui parle de ses bonnes qualités, ou des actions qui lui font honneur, cherche des approbations ou des louanges; et la plupart de ceux qui parlent désavantageusement d'eux-mêmes, sont bien aises qu'on les excuse, qu'on les flatte : ils ne disent du mal d'eux, que pour en faire dire du bien.

Evitez donc d'engager la conversation sur ce qui peut vous attirer des louanges, et nourrir votre orgueil, et lorsqu'on vous loue, n'allez pas chercher d'autres éloges, par une modestie affectée. Soyons simples

en tout ; et soit qu'on nous loue, soit qu'on nous blâme, n'affectons jamais ni trop de sensibilité, ni trop d'indifférence. Rentrons en nous-mêmes dans ces momens-là, et souvenons-nous que devant Dieu, et devant les hommes, nous sommes toujours au-dessous de ce que nous devrions être.

Que dirai-je, M. F., de la modestie qui doit régner dans toutes nos paroles? Hélas ! combien de chrétiens qui ne respectent ni la pudeur, ni l'honnêteté, et qui ne craignent point de proférer les paroles les plus indécentes. Le Prophète avoit toujours tenu ses oreilles en garde contre de pareils discours. Souvent les impies avoient débité devant lui leurs sottises ; mais toujours attentif à la loi de son Dieu, il savoit que rien n'est plus criminel et plus dangereux. Jugez de-là, M. F., quel crime c'est, pour des chrétiens, dont toutes les conversations devroient être saintes, de souiller leur langue par des plaisanteries criminelles ; de se faire un divertissement et un jeux des propos les plus licencieux ; de regarder comme une bagatelle, des discours qui portent la mort dans l'ame de ceux qui les profèrent, et de ceux qui les écoutent. Ah ! que de désordres occasionnent ces propos honteux ! que le Seigneur les déteste ! Je vous en ai montré ailleurs le scandale ; puissiez-vous à jamais les bannir de vos conversations, et régler toutes vos paroles par la modestie chrétienne ! Passons au troisième avis.

Le cœur des insensés est dans leur bouche, la bouche des sages est dans leur cœur. Belle sentence du S. Esprit ! qui veut dire que la langue des insensés les gouverne et les maîtrise, au lieu que le sage gouverne la sienne, et s'en rend maître. Rien de plus aimable, devant Dieu et devant les hommes, que celui qui sait parler à propos, et se taire quand il faut. Avant de parler, il pense à ce qu'il doit dire, parce qu'il sait que la parole étant une fois lâchée, il ne sera plus en son pouvoir de la retenir. La vérité, la simplicité, la candeur, la discrétion, la prudence, accompagnent tous ses discours. Il ne fait jamais de questions sur les choses qui ne le regardent pas, et qu'il lui est inutile de savoir.

Il n'en est pas de même de celui que le Saint-Esprit appelle un homme insensé, dont l'esprit semblable à un vase brisé, qui ne peut contenir aucune liqueur, se répand, s'évapore, se dissipe en mille discours frivoles, qui n'aboutissent à rien. Je me trompe, M. F., ils aboutissent à commettre une infinité de fautes dont on ne s'apperçoit pas, ou dont on ne se fait point de scrupule. *Celui qui parle beaucoup, blesse mon ame*, dit le Sage, *et la blesse de mille manières.* Je suppose qu'il n'y ait dans ses discours ni médisance, ni impureté, ce qui est rare; mais il y a de l'orgueil et de la vanité; mais il y a des exagérations et des mensonges; mais il y

a de la curiosité, de l'indiscrétion, de l'imprudence, de la dissipation, du temps perdu. On invente, on suppose, on grossit les objets. Et de là, que de propos hasardés ! que de fades plaisanteries ! que de discours qui ne signifient rien !

Celui qui se mêle de tout, qui veut parler de tout, veut tout savoir et s'informe de tout. Alors combien de questions inutiles, imprudentes, indiscrettes ! on veut savoir le comment, le pourquoi, ce que l'on dit, ce que l'on fera. Ce sont des propos qui ne finissent point, qui roulent tantôt sur des minuties, tantôt sur des choses essentielles qu'on doit ignorer. Mon Dieu ! que ces grands parleurs sont incommodes et à charge ! Si cela est, direz-vous, il faut donc toujours garder le silence ? Non, M.F., le Saint Esprit nous apprend qu'*il y a temps pour parler, et temps pour se taire*. En tout il faut un sage milieu, parce que tous les extrêmes sont vicieux. Je dis qu'il faut parler peu, et à propos; jamais sans réflexion, jamais sans nécessité: non pas que la conversation doive toujours rouler sur des matières sérieuses : il y a des plaisanteries innocentes; il y a des discours de pur amusement, qui récréent l'esprit, sans offenser Dieu, sans blesser ni scandaliser personne. Il en est de ces conversations, comme du jeu et de la promenade, et des autres plaisirs que la Religion permet, lesquels sont nécessaires pour le délassement de l'esprit ou du corps; et qui, par cette raison, ne sont pas criminels, pourvu

qu'ils soient renfermés dans de justes bornes.

Mais je dis, que dans ces conversations-là, comme dans toutes les autres, il faut être sobre en paroles, gouverner sa langue, et ne pas se livrer à un flux de bouche, qui éteint l'esprit de recueillement. Vous vous plaignez que vos prières sont remplies de distractions; je n'en suis pas surpris. Lorsque l'esprit s'abandonne à la dissipation, et se répand au dehors, dans une multitude de paroles inutiles, il devient incapable de s'appliquer aux choses spirituelles. Parlez peu, et vous serez plus recueillis, plus attentifs dans vos prières; vous y aurez moins de distractions et plus de goût.

Si vous ne parliez jamais de vous-mêmes, ni de vos affaires, ni de tout ce qui vous regarde, que lorsque cela est nécessaire; si vous ne parliez jamais des autres que pour excuser le mal et pour louer le bien; si, uniquement occupés de vos devoirs, et du soin de votre maison, vous ne parliez jamais de ce qui se passe dans celle de votre voisin; si vous saviez converser et vous entretenir avec votre ame, vous occuper de la brièveté de cette vie qui passe, de la mort qui vous menace, de l'éternité qui vous attend, du compte que vous avez à rendre: ah! M.F., que vous seriez sobres dans vos paroles, et réservés dans vos conversations! que de péchés vous éviteriez! que de goût vous auriez pour les choses du Ciel! Formez-en aujourd'hui

la résolution, et faites désormais tous vos efforts pour y être fidèles.

O mon Dieu! mettez un frein à notre langue, et une garde de circonspection sur nos lèvres. Que la charité, la douceur, la prudence et la retenue président à toutes nos conversations; éloignez de nous les paroles de malignité, les paroles d'orgueil, les paroles impures. Qu'il n'y ait dans nos entretiens ni hauteur, ni entêtement, ni bruit, ni disputes. En un mot, que nous imitions votre divin Fils, lorsqu'il conversoit avec les hommes; alors nos conversations vous seront agréables; elles seront utiles au prochain, et à nous-mêmes; elles contribueront à notre sanctification sur la terre, et à notre bonheur dans le Ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'amour du Prochain.

Diliges proximum tuum sicut teipsum. Vous aimerez le prochain comme vous-même. *S. Luc.* 10.

CES paroles de notre Evangile, nous font connoître l'obligation qu'il y a d'aimer le prochain, et la mesure avec laquelle nous devons l'aimer; et, afin de nous rendre cette vérité sensible, J. C. nous propose cette parabole: Un Juif, allant de Jérusalem à Jéricho,

Jéricho, fut attaqué par des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et le laissèrent à demi-mort. Un Lévite passe sur le chemin, voit ce malheureux avec indifférence, et ne lui donne aucun secours. Un moment après, passe un autre Juif qui n'y fait pas plus d'attention que le premier. Mais un Samaritain, venant ensuite, en est touché de compassion, il descend aussitôt de cheval, s'approche du blessé, bassine ses plaies avec de l'huile et du vin, le met sur son cheval, le conduit à l'auberge, donne de l'argent pour qu'on en ait soin, et promet de payer tout ce qui sera nécessaire jusqu'à sa guérison. En terminant cette parabole, J. C. nous ordonne de faire, envers tous les hommes, ce que fit ce Samaritain.

Que cet exemple, M. F., nous apprenne à connoître notre prochain, et le précepte que Dieu nous fait de l'aimer; nous verrons ensuite comment nous devons l'aimer : ce sera le sujet de cette instruction. Divin Jésus! c'est votre commandement que j'entreprends d'expliquer; parlez donc vous-même par ma bouche, et embrasez de votre charité tous ceux qui m'écoutent.

Le commandement d'aimer notre prochain est si grand, que J. C. le place immédiatement après celui d'aimer Dieu; qu'il égale en quelque manière ce second commandement au premier; qu'enfin, il assure que toute la Loi et les Prophètes sont renfermés

dans ces deux préceptes : *Aimer Dieu par-dessus tout, et le prochain comme soi-même.*

L'amour du prochain est si cher à ce divin Sauveur, qu'il en fait le caractère distinctif de ses Disciples : *C'est à cette marque*, leur dit-il, *que tous connoîtront que vous êtes mes Disciples, si vous vous aimez les uns les autres.... Vous aimerez Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même.*

Mais qui est notre prochain ? c'est la question que fit le Docteur de la loi à J. C.; et le Seigneur répondit par la parabole que je viens de citer. Les Juifs s'imaginoient qu'on ne devoit entendre par le prochain que les parens, les amis, les compatriotes, ou ceux de qui on attendoit quelque service. Mais J. C. combattit cette erreur ; en faisant voir que le Samaritain avoit secouru le Juif blessé, quoique ce Juif ne fût ni son parent, ni son ami ; quoiqu'il lui fût étranger, et même l'ennemi de sa Religion. *Allez*, ajouta-t-il au Docteur, *et faites de même ;* c'est-à-dire, aimez tous les hommes quels qu'ils soient, et soyez prêt à les assister dans leurs besoins.

Ainsi, on ne doit pas seulement entendre par le mot *prochain*, ceux avec qui nous avons quelque liaison de parenté ou d'amitié; mais tous les hommes, parens ou non parens, compatriotes ou étrangers, chrétiens ou infidèles, catholiques ou hérétiques, amis ou ennemis; aucun n'est excepté: pourquoi ? c'est que tous les hommes ont un même Créateur et une même origine, qu'ils

ne composent tous ensemble qu'une même famille, dont Dieu est le Père; qu'ils portent tous son image et sa ressemblance; qu'ils ont tous été créés pour une même fin, qui est la félicité éternelle; qu'enfin tous ont été rachetés par le sang de J. C. Il n'en est donc pas un seul à qui nous devions refuser notre amour. Autrement, il seroit en droit de nous dire : regardez-moi, et fixez l'image que je vous présente ; c'est celle de Dieu. Je puis bien ne pas mériter par moi-même votre amour; mais c'est un Dieu qui vous le demande pour moi. Un Dieu veut bien m'aimer, et vous ne voulez pas m'aimer ! il n'a pas dédaigné de donner son sang pour moi, et vous me refusez une place dans votre cœur! O vous, M. F., qui avez de l'indifférence pour quelqu'un de vos semblables, vous surtout qui le haïssez dans votre cœur, sentez la justice de ce reproche.

Mais, de tous les liens qui unissent les hommes entr'eux, il n'y en a point de plus étroit et de plus sacré que celui de notre Religion. Tous les Chrétiens sont, par le Baptême, enfans et héritiers de Dieu, frères et cohéritiers de J. C., unis dans la même foi, participans aux même Sacremens, nourris du même pain, qui est la parole de Dieu, et le corps de J. C. *Vous n'êtes tous qu'un même corps et qu'un même esprit*, dit l'Apôtre, *comme vous avez tous été appelés à la même espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, et qu'un baptême. Il n'y a qu'un Dieu, Père de tous.* Si donc

tous les hommes ont droit à notre amour, à combien plus forte raison, les Chrétiens.

Que les premiers Fidèles étoient pénétrés de cette vérité, eux qui n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame, et qui répondoient aux Empereurs païens, sans crainte d'être démentis : « Vous nous demandez qui nous » sommes : nous ne formons qu'un peuple, » qu'une famille, que le lien le plus étroit » unit. Parmi nous, tous les biens sont » communs ; celui qui a, donne à celui » qui n'a pas. Parmi nous, personne ne se » plaint, personne ne se venge, personne » ne dit du mal, personne n'en fait. Bien » éloigné de haïr qui que ce soit, nous ren- » dons le bien pour le mal ; nous prions » pour nos ennemis et pour nos persécu- » teurs ; nous bénissons ceux qui nous » maudissent. » (*Tertul.*)

Hélas ! que les temps sont changés ! aimable charité, qu'êtes-vous devenue ? et si c'est par vous qu'on doit reconnoître les chrétiens, pourroit-on bien aujourd'hui les distinguer des infidèles !

Ce n'est pas que je prétende qu'on soit également obligé envers tous les hommes, aux mêmes devoirs extérieurs de charité. L'exercice de ces devoirs doit se régler 1.° sur les différens degrés de proximité qui nous lient les uns aux autres ; 2.° sur le besoin plus ou moins pressant de ceux à qui nous devons rendre service ; 3.° sur nos moyens et notre pouvoir. Mais l'amour est dû à tous, et il n'y a absolument personne

qui nous soit étranger ou indifférent ; personne à qui nous ne devions être disposés à rendre toutes sortes de devoirs et de services. C'est ce que veut dire l'Apôtre, par ces paroles : *Ne demeurez redevable de rien à personne, que de l'amour qu'on se doit les uns aux autres.* Car on est quitte des devoirs extérieurs de la charité, quand on fait pour le prochain tout ce qu'on pouvoit faire. Mais alors même, on demeure redevable envers lui des devoirs extérieurs d'amour, et de la volonté sincère de faire, s'il étoit possible, encore plus qu'on a fait. C'est une dette qui subsiste toujours, après qu'on a aquitté toutes les autres.

Mais à quoi se réduisent ces devoirs, que renferme le précepte de l'amour du prochain, et comment devons-nous l'aimer ? C'est ce qu'il me reste à vous expliquer.

Vous aimerez votre prochain comme vous-même : voici la loi. Ainsi l'amour légitime de nous-mêmes, est la règle et le modèle de celui que nous devons au prochain. Aimer le prochain, c'est donc lui souhaiter et lui faire tous les mêmes biens que nous désirons pour nous ; c'est, à plus forte raison, ne lui désirer, ne lui faire aucun des maux que nous ne voulons pas qu'on nous fasse, et qu'on ne peut nous faire sans injustice.... Examinons ces devoirs.

Le premier est *de ne faire, ni désirer aucun mal au prochain.* L'Ecriture nous

donne cette règle : *Prenez garde de ne jamais faire à un autre, ce que vous seriez fâché qu'on vous fît;* règle qui, étant bien entendue, n'admet aucune exception. Elle est écrite dans le cœur de tous les hommes, avec des caractères si lumineux, qu'il n'y a personne qui ne la connoisse. Les Païens même en ont fait un principe de conduite ; et il n'y a pas d'enfans, en âge de raison, à qui elle ne se présente à l'esprit, et qui ne la réclament, lorsque leurs compagnons les frappent, et qu'ils usent de mauvaise foi au jeu. *Voudriez-vous*, leur disent-ils, *qu'on vous en fît autant. L'amour qu'on a pour le prochain*, dit S. Paul, *ne souffre pas qu'on lui fasse aucun mal*, soit par malignité, soit par esprit de vengeance, soit en lui faisant la première injure, soit en repoussant l'injure par une autre. Ainsi les violences, les usurpations, les procès injustes, les fraudes, les médisances, les calomnies, les jugemens téméraires sont contre la règle de l'Ecriture. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à nous demander, si nous ne croirions pas être en droit de nous plaindre de ceux qui nous feroient les mêmes traitemens.

Toute vengeance est défendue, quelque atroce que soit l'injure qu'on a reçue. *Ne rendez pas mal pour mal, ni outrage pour outrage*, dit l'Apôtre. On doit, au contraire, être disposé à tout souffrir, à tout perdre, plutôt que de perdre la charité, même en se défendant. C'est en ce sens, que Notre-

Seigneur dit que nous ne devons pas nous défendre contre ceux qui nous maltraitent; qu'au contraire, *si quelqu'un nous frappe à la joue droite, nous devons lui présenter encore l'autre.*

Enfin, la même règle nous défend encore de scandaliser le prochain, c'est-à-dire, de rien faire, de rien dire qui puisse le porter à offenser Dieu. C'est, aux yeux de la foi, le plus grand mal qu'on puisse faire au prochain. Aussi, Notre-Seigneur prononce-t-il : *malheur à celui par qui le scandale arrive.*

Second devoir : *souhaiter au prochain le même bien qu'à nous.* Ne faire ni souhaiter aucun mal au prochain, c'est le plus bas degré de l'amour; c'est plutôt ne pas le haïr, que l'aimer. Mais celui-là aime véritablement son prochain comme soi-même, qui lui souhaite sincèrement et du fond du cœur, tous les biens qu'il peut lui-même raisonnablement et chrétiennement désirer. Cet amour se reconnoît à plusieurs marques, auxquelles je vous prie, M. F., de donner une attention particulière.

La première, et la principale de toutes, est de prier pour le salut de nos Frères, de nous y intéresser vivement; de demander à Dieu qu'il convertisse les pécheurs; qu'il donne aux justes la persévérance; qu'il réconcilie ceux qui sont en discorde et en inimitié; qu'il fortifie les foibles; qu'il soutienne ceux qui sont tentés; qu'il console les affligés; qu'il rende la santé aux malades;

qu'il leur donne la patience dans leurs maux, et la grâce d'une sainte mort : c'est de lui recommander les besoins publics de l'Eglise et de l'état ; de lui faire instance, afin qu'il ramène dans le sein de l'Eglise, ceux que le schisme ou l'héresie en ont séparés, qu'il y fasse entrer les Juifs et les nations infidèles : c'est enfin, d'implorer sa miséricorde pour nos ennemis, pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient.

La seconde est de prendre part aux biens et aux maux de nos Frères, d'y être sensibles ; de nous réjouir avec ceux qui sont dans la joie, et de pleurer avec ceux qui pleurent.

La troisième est de supporter leurs foiblesses, leurs défauts, leurs mauvaises manières ; non par insensibilité, ou par honnêteté mondaine, mais par une charité véritable et chrétienne.

La quatrième est de faire en sorte, autant qu'il est possible, qu'ils n'aient rien à souffrir de nous ; d'avoir toutes sortes de ménagemens pour eux, et de les prévenir par des honnêtetés.

La cinquième est de vivre en paix, autant qu'il est en nous, avec toutes sortes de personnes ; de travailler de tout notre pouvoir, à rétablir ou à conserver la paix entre nos frères, et de mériter par-là d'avoir part au bonheur promis aux pacifiques.

Ah ! M. F., que la société seroit agréable, si la charité y étoit ainsi observée ! la terre ne ressembleroit-elle pas au Ciel, et

ce monde ne seroit-il pas un Paradis anticipé ? Mon Dieu ! faites-la donc descendre parmi nous, cette aimable charité, et nous n'aurons tous, comme les premiers Chrétiens, qu'un cœur et qu'une ame. Les Païens, en nous voyant, s'écrieront avec admiration, comme autrefois : *Voyez comme ils s'aiment les uns les autres !*

Jésus-Christ nous impose le troisième devoir, lorsqu'il dit : *Faites aux hommes tout ce que vous désirez qu'ils vous fassent ; car c'est là la loi et les Prophètes.* Nous sommes donc obligés de faire pour l'ame et le corps de notre prochain, ce que nous désirons légitimement qu'on fasse pour notre ame et pour notre corps. Nous devons lui donner du pain, quand il en manque ; lui fournir des habits, quand il n'en a pas ; le visiter et l'assister dans ses maladies ; nous souvenir de lui, même après sa mort ; en un mot, exercer à son égard toutes les œuvres corporelles et spirituelles de miséricorde, suivant ses besoins et notre pouvoir. Il ne faut pas nous en tenir aux sentimens d'affection, mais en venir aux œuvres ; *car, c'est par les œuvres*, dit l'Apôtre, *que l'amour se prouve.* Je n'entrerai pas aujourd'hui dans cet intéressant détail ; j'en ferai la matière de plusieurs autres instructions.

Telle est, M. F., l'étendue du précepte de l'amour du prochain. Y avons-nous été fidèles jusqu'à présent? Ah ! si nous sondions notre cœur, si nous examinions notre conduite, que de reproches n'aurions-nous pas

à nous faire ? pouvons-nous nous rendre ce témoignage : il n'y a personne sur la terre, à qui je ne désire le même bonheur qu'à moi-même ; je partage sincèrement la douleur de tous les malheureux, et la joie de tous ceux qui prospèrent ; loin de me réjouir de leurs peines, j'en suis vivement affecté ; si l'on déchire, en ma présence, la réputation de mon prochain, c'est une plaie qu'on fait à mon cœur ; si je sais mon frère dans le besoin, je me hâte de lui porter du secours ; en un mot, tout le bien, tout le mal qui lui arrive m'est personnel, parce que mon prochain est un autre moi-même, parce que je le chéris comme moi-même.

L'amour que nous avons pour nous-mêmes est en effet la règle et le modèle de l'amour que nous devons avoir pour le prochain. Cependant, comme cet amour est souvent excessif, ou trop foible, parce qu'il est sujet à beaucoup de défauts, J. C. nous donne une autre règle, un autre modèle plus parfait, c'est l'amour qu'il a eu lui-même pour nous. *Je vous laisse un commandement nouveau*, nous dit-il, *c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.* Or, comment J. C. nous a-t-il aimés ? Lorsqu'il vint sur la terre, il y trouva les hommes plongés dans toutes sortes de maux, soit du corps, soit de l'ame. Que d'aveugles, que de sourds, que de muets, que de lépreux, que de possédés du démon, que de pauvres, que de malades, que de morts ! mais surtout combien de cœurs endurcis, d'hommes

foncièrement pervers, et dont le triste état paroissoit désespéré ! Eh bien ! de tous ces infortunés, il n'y en eut pas un pour qui ce bon Sauveur ne fût pénétré de compassion. Il étoit touché jusqu'aux larmes de chacune de leurs misères, et même de la moindre. Ses entrailles furent émues, lorsqu'il vit la désolation de cette veuve, dont on portoit en terre le fils unique. Ses yeux se baignèrent de pleurs à l'aspect du tombeau de Lazare. Son cœur fut attendri, en voyant la faim de ce peuple qui le suivit dans le désert. Mais surtout, quelle abondance de larmes ne répandoit-il pas sur l'endurcissement de Jérusalem. Sur la croix, ce qui l'occupoit davantage, c'étoit le salut de ses bourreaux ; il ne cessoit d'offrir, pour eux à son Père, des larmes, des soupirs et des prières. Les horreurs même de la mort ne purent lui faire perdre de vue sa tendre mère et son disciple bien-aimé. Il les regarda avec pitié, et donna à cette Mère éplorée un autre Fils, et à ce disciple orphelin, sa propre Mère.

Il ne se réjouissoit pas moins vivement du bien et du bonheur des hommes. La candeur et l'innocence des petits enfans étoient surtout l'objet de ses plus tendres complaisances ; il les embrassoit avec plaisir, il les pressoit sur son cœur. Mais, avec quelle ardeur, ne soupira-t-il pas après le moment où il nous donneroit le Sacrement par excellence de son amour ! Quel violent désir n'éprouva-t-il pas de sacrifier sa vie sur la croix,

pour nous sauver ? Arrêtons-nous, M. F., nous ne finirions pas, si nous voulions rapporter tous les traits de l'amour de Jésus-Christ pour nous. Remarquez seulement que ce divin Sauveur ne s'en est pas tenu à des paroles, à des protestations d'amitié, à des offres de service : il en est venu aux œuvres; et mon Dieu ! quelles œuvres ! Voilà le modèle de la charité que nous devons avoir pour le prochain. J. C. est ce charitable Samaritain, que nous devons nous efforcer d'imiter : *vade, et tu fac similiter.*

O Dieu de charité : vous nous ordonnez d'aimer notre prochain comme nous-mêmes; et vous, aimable Sauveur, vous nous faites le commandement nouveau de nous aimer les uns les autres, comme vous nous avez aimés. L'excellent modèle ! le grand commandement ! nous désirons ardemment de le remplir ; mais pour cela, il nous faudroit avoir un cœur semblable au vôtre, donnez-le nous, divin Jésus, ce cœur, qui soit, comme le vôtre, embrasé de charité.

M. F., aimons-nous *les uns les autres, comme J. C. nous a aimés.* Vivons dans l'union et la paix, afin que nous puissions un jour régner avec le Dieu de charité dans sa gloire éternelle. Ainsi soit-il.

POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Aumône.

Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis. Donnez l'aumône, et vous serez entièrement purifiés. *S. Luc.* 11.

Nous vous disions Dimanche dernier, mes Frères, que la charité se prouve par les œuvres; qu'il ne suffit pas de désirer du bien à notre prochain, mais que nous devons lui en faire, quand il est dans le besoin, et que nous le pouvons; et J. C., vous venez de l'entendre, nous en fait un précepte formel. Par ce précepte, si doux et si consolant pour un cœur sensible, ce Père commun de tous les hommes, a voulu ménager des moyens de salut aux pauvres et aux riches.

Les biens de ce monde corromproient le cœur, si la charité n'en régloit l'usage. La pauvreté provoqueroit les pauvres au murmure, sans le secours des riches. Mais l'aumône anime les pauvres à souffrir avec patience, et facilite aux riches le pardon de leurs péchés. Mon Dieu! que les dispositions de votre providence sont admirables, et quel empressement ne devons-nous pas avoir à les suivre? Cependant, M. C. P., on n'y

pense guères. En général, les gens aisés sont assez insensibles envers ceux qui sont dans le besoin, et ne se croient point obligés de les soulager. D'un autre côté, ceux qui font l'aumône, ne la font pas avec les dispositions que Dieu demande, et ils en perdent le mérite. Instruisons aujourd'hui les uns et les autres; montrons aux premiers, l'obligation qu'ils ont de faire l'aumône; apprenons aux seconds, comment ils doivent la faire.

Mon Dieu! je plaide la cause de mes amis. Touchez efficacement les cœurs de ceux qui m'écoutent, afin que désormais les pauvres trouvent avec abondance les soulagemens dont ils ont besoin.

NOUS devons faire l'aumône comme hommes, parce que la raison nous le dicte; nous devons la faire comme chrétiens, parce que la Religion nous le commande; nous devons la faire comme pécheurs, parce que le pardon de nos péchés, et par conséquent, notre salut en dépend.... Suivez-moi, s'il vous plaît.

D'abord, écoutons la raison, M. F.: que nous dit-elle? Faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous. Or, si vous étiez dans la misère, vous voudriez en être délivrés; vous demanderiez, vous implore-riez l'assistance de ceux qui pourroient vous soulager. Et si quelque personne aisée, comme vous l'êtes aujourd'hui, regardoit votre situa-

tion d'un air dédaigneux, sans en être touché, vous murmureriez contre elle : vous êtes donc responsables des murmures et des autres excès auxquels se portent les pauvres que vous pourriez soulager, et que vous ne soulagez pas, parce que votre insensibilité en est la cause.

Les temps sont trop malheureux, dites-vous ; les récoltes ont été mauvaises. D'un autre côté, le commerce ne va pas ; les impositions sont excessives ; en un mot, tout concourt à mettre à l'étroit les gens les plus aisés : comment donc pouvoir faire l'aumône ?

Les temps sont malheureux ! j'en conviens ! mon F. ; mais dites-moi, s'ils sont malheureux pour vous, combien plus doivent s'en sentir ceux qui, dans les temps les plus favorables, ont à peine de quoi subvenir aux nécessités de la vie ? Les temps sont malheureux ! mais vous ont-ils fait retrancher quelque chose de vos aises, de vos commodités, de vos plaisirs ? la providence vous a pourvus du nécessaire ; elle est souverainement juste ; voudroit-elle manquer au pauvre ? Cependant tout lui manque : pain pour le nourrir, vêtemens pour le couvrir, remèdes pour le guérir. Dieu l'a-t-il abandonné ? non, M. F., mais il vous a mis à sa place ; il vous a chargés de tenir lieu de providence à cet indigent ; et vous ne le faites pas ! vous manquez donc aux premiers devoirs de la nature ; vous n'agissez point en homme, puisqu'il suffit d'être

homme pour sentir l'obligation de faire l'aumône. Cette obligation est plus étroite encore quand on est chrétien.

Abraham, Tobie, et les autres Saints de l'ancien Testament, savoient bien qu'en exerçant l'hospitalité, qu'en enterrant les morts, qu'en faisant l'aumône, ils observoient un des principaux points de la loi de Dieu; mais ils ne savoient pas qu'en rendant ou en refusant le moindre bon office à quelque personne que ce fût, on le rendoit ou on le refusoit à Dieu même, puisque J. C. n'avoit pas encore prononcé cet oracle: *Tout ce que vous avez fait au moindre des miens, je le regarde comme fait à moi-même.* Mais depuis que le Fils de Dieu, fait homme pour notre salut, a parlé de la sorte, on doit croire que c'est à Jésus-Christ même qu'on fait l'aumône, quand on la fait aux pauvres; d'ailleurs, il nous en fait un précepte.

Oui, Chrétiens, l'aumône est de précepte, et celui qui manque de la faire, lorsqu'il le peut, se rend coupable d'un péché grief. Pour vous en convaincre, jetez les yeux sur ce riche, dont J. C. nous dépeint la dureté envers les pauvres. *Le riche mourut*, dit l'Ecriture, *et il fut enseveli dans l'enfer.* Qu'avoit fait ce riche, pour être condamné à l'enfer? étoit-ce un impudique, un adultère, un blasphémateur, un parjure? l'Ecriture n'en parle pas. Avoit-il acquis son bien par des injustices, par des usures? ce n'est pas non plus ce que l'Evangile lui reproche. Quel

crime avoit-il donc commis qui méritât l'enfer? le voici : le pauvre Lazare, couvert de plaies, et couché à la porte du riche, désiroit de se nourrir des miettes qui tomboient de sa table, et personne ne lui en donnoit. Voilà tout ce qu'on impute à ce riche, sa dureté envers les pauvres. Il pouvoit soulager Lazare, et il ne le soulageoit pas : voilà son crime. Il fut précipité dans les enfers : voilà sa punition.

Enfin, au grand jour du jugement, quel sera le motif de la sentence que le souverain Juge prononcera contre les réprouvés. Il ne leur dira point, à ces malheureuses victimes de sa colère : retirez-vous de moi, maudits, parce que vous avez blasphémé mon saint Nom, parce que vous avez été impudiques, ambitieux, vindicatifs ; mais, *parce que j'ai eu faim, et que vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étois nu, et vous ne m'avez point donné de vêtemens ; j'étois malade, et vous ne m'avez pas visité ; j'étois sans logement, et vous ne m'avez pas reçu dans votre maison.* Il semble oublier tous les autres péchés, pour ne se ressouvenir que de celui-là. Ce n'est pas qu'il laisse impunis les autres péchés, mais c'est pour nous faire comprendre combien il déteste l'indifférence envers les pauvres et les malheureux. *C'est à moi-même*, dira-t-il aux réprouvés, *que vous avez refusé l'aumône*, quand vous l'avez refusée à mes pauvres. Vous n'avez pas voulu me reconnoître

dans leurs personnes, je ne vous reconnois pas non plus pour mes enfans : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.* O le foudroyant arrêt ! ô le terrible châtiment ! et pourquoi y sera-t-on condamné ? pour n'avoir pas fait l'aumône. L'aumône n'est donc pas seulement de conseil, mais de précepte rigoureux ; car Dieu ne condamne à l'enfer, que pour des péchés mortels. Cependant on ne se reproche pas ce péché ; on s'examine sur les autres, on s'en accuse : pour celui-là, il ne vient pas seulement dans l'esprit que ce soit un péché. Mais, vous venez de l'entendre, manquer de faire l'aumône, quand on le peut, c'est transgresser le précepte de J. C. : vous devez donc la faire, parce que Dieu l'ordonne.

Enfin, vous devez la faire, parce que vous êtes pécheurs. M. C. F., ou vous êtes actuellement dans le péché, et il en faut sortir par la pénitence : ou vous êtes déjà rentrés en grâce avec Dieu, et il vous reste à satisfaire à sa justice. Or, pour remplir l'une et l'autre de ces obligations, vous devez recourir à l'aumône, et premièrement si vous êtes dans le péché.

Ah ! chrétiens, si Dieu, pour vous pardonner, exigeoit de vous des macérations corporelles, des jeûnes sévères, et d'autres pénitences de cette nature, il faudroit bien vous y soumettre, ou vous déterminer à périr. Mais non ; compatissant à votre foiblesse, il a choisi un moyen bien plus facile : et quel est ce moyen ? S. Jean-Baptiste

l'indique à ces Juifs coupables, qui venoient lui demander les moyens de rentrer en grâce avec Dieu : *Que celui qui a*, disoit-il, *donne à celui qui n'a pas. Si vous avez deux habits, donnez-en un à celui qui en manque.* C'est aussi le moyen que J. C. lui-même indiqua aux Pharisiens, ces grands pécheurs contre lesquels il déclamoit avec tant de force. Il ne cessoit de leur dire : *Vous êtes des sépulcres blanchis;* vous paroissez être d'honnêtes gens, et votre cœur est chargé de toutes sortes de crimes; *cependant, faites l'aumône, et vous serez purifiés.* Pécheurs, J. C. vous parle de la même manière. Ah ! tremblez, votre salut est en péril. Cependant il vous reste une ressource: et quelle est-elle, Seigneur ? Faites l'aumône, et vos péchés vous seront pardonnés. « Prenez garde, dit » S. Augustin, il ne veut pas dire que l'au- » mône justifie formellement le pécheur, en » sorte que, dès qu'il l'a faite, ses péchés » lui soient pardonnés, sans qu'il soit obligé » de s'en repentir et de s'en confesser. Non, » il veut dire seulement, que l'aumône est » si puissante sur son cœur, que celui qui » la fait, obtient par-là des grâces, sans » lesquelles il ne se convertiroit peut-être » jamais. » Premier mérite de l'aumône.

Si vous avez eu déjà le bonheur de rentrer en grâce avec Dieu, par une sincère pénitence, il vous reste à satisfaire à sa justice pour l'expiation de vos péchés. Or, parmi les œuvres satisfactoires, l'aumône est une des plus agréables à Dieu.

Elle profite d'ailleurs tout ensemble, et au pénitent qui la fait, et au pauvre qui la reçoit. *L'aumône*, disoit l'ange Raphaël à Tobie, *délivre de la mort éternelle, et efface les péchés.* O précieux avantage de l'aumône! combien sont insensés ceux qui n'en profitent pas! Ne négligez donc point, M. F., ce moyen si efficace que Dieu vous offre pour appaiser sa justice. Rachetez vos péchés par vos aumônes; non-seulement Dieu vous pardonnera, mais encore, il vous remettra les peines qu'exige sa justice.

Mais, pour que l'aumône procure ces avantages, il faut la faire avec les dispositions requises. Quelles sont ces dispositions? c'est ce qu'il me reste à vous apprendre.

L'AUMÔNE, pour être bonne et méritoire, doit être faite suivant les règles; je veux dire, qu'il faut la faire, 1.° de son propre bien; 2.° à ceux qui sont vraiment dans le besoin; 3.° en vue de plaire à Dieu. Je m'explique..... 1.° Il faut faire l'aumône de son propre bien: *Mon fils*, disoit Tobie le père, *je vous recommande les pauvres; si Dieu vous donne de grandes richesses, soulagez-les abondamment; s'il vous laisse dans la médiocrité, et que vous ne puissiez leur donner que peu, donnez ce peu avec joie; mais, soit que vous donniez peu ou beaucoup, que ce soit toujours de votre propre bien.* Ainsi, M. F., quand on a fait

quelque tort au prochain, on doit faire la restitution à lui-même, et non point en faire l'aumône. Celle-ci est une vertu, et celle-là suppose toujours un crime. L'aumône doit se faire aux malheureux, quels qu'ils soient; la restitution doit se faire à celui à qui le tort a été fait, et si on ne le connoît pas, on la fait aux pauvres à la vérité; mais alors elle n'a pas le mérite de l'aumône : c'est une dette qu'il faut payer de toute nécessité; et pour cela, il faut même prendre sur le nécessaire : quant à l'aumône, on doit la faire du superflu.

Ici, vous me demanderez ce que c'est que ce superflu qu'on est obligé de donner aux pauvres. Par superflu, on entend tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à la vie, à l'entretien, à la condition où la Providence nous a placés. Donnons quelques exemples. Il est nécessaire à cet artisan, à ce laboureur, d'entretenir leur famille des profits de leur métier ou de leur travail; mais ce qu'ils dépensent au cabaret, voilà du superflu. Ce père, cette mère de famille, doivent agir suivant leur condition, et donner à leurs enfans une éducation proportionnée; mais cet ajustement, qui n'est que l'effet de la vanité, cette partie de plaisir, dont on pourroit se passer : voilà du superflu. Que résulte-t-il de là ? que grand nombre de Chrétiens, sans être riches, peuvent trouver du superflu. Eh bien ! c'est ce superflu qu'on est obligé de donner aux pauvres dans

les temps ordinaires. Je dis dans les temps ordinaires ; car, dans les temps malheureux, on ne doit pas s'en tenir-là. Alors la charité chrétienne doit prendre même sur les dépenses qui paroissent nécessaires. Hélas ! que de gens s'aveuglent sur cet article, prétendant n'avoir point de superflu ! mais Dieu sera leur juge ; et il les punira au jour du jugement, d'avoir, en retenant ce superflu, commis envers les pauvres, une espèce d'injustice qui crie vengeance vers le Ciel. « Car, le superflu des riches, » dit saint Augustin, est la portion, l'hé- » ritage et le patrimoine des pauvres. »

Ce n'est pas que je veuille autoriser les murmures des pauvres, qui, sous ce prétexte, exigeroient des largesses qu'ils ne doivent attendre que de la charité des riches. Ils doivent, si on leur refuse l'aumône, se contenter de gémir, et souffrir avec patience. Mais combien les gémissemens qu'ils pousseront vers le Ciel seront funestes pour les riches qui y auront donné lieu ! Passons à la seconde disposition.

Il faut faire l'aumône à ceux qui sont vraiment dans le besoin. Je ne parle donc pas ici de ces mendians qui ne demandent l'aumône que par fainéantise, et qui aiment mieux mendier que de travailler ; et encore moins de ces malheureux qui s'enivrent, qui font du bruit, si on ne leur donne pas ce qu'ils demandent, et qui mettent à contribution les gens de la campagne. Ce sont des libertins, ce sont des voleurs, qui

sont obligés de restituer aux véritables pauvres ce qu'ils reçoivent par aumône. Non, M. F., ce n'est point en faveur de ces sortes de gens que je veux intéresser votre charité : ils en sont indignes. L'apôtre saint Paul l'a dit : *Celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger.*

Mais je parle des véritables pauvres. Eh ! que le nombre en est grand ! que d'infirmes ! que de malades ! que d'orphelins ! que de gens réduits à la misère par de fâcheux accidens ! Quel est le cœur qui ne s'attendriroit en voyant cette foule d'infortunés ? Ne pouvant les soulager tous, il faut d'abord aller au secours de ceux dont les besoins sont plus pressans. Parmi ceux-ci, préférez vos parens; ensuite les pauvres honteux. Ceux-ci sont d'autant plus à plaindre, qu'une certaine bienséance les empêchant d'exposer leurs besoins, ils ne trouvent pas les mêmes soulagemens que les autres pauvres. Prévenez-les vous-mêmes, n'attendez pas qu'ils vous demandent, et faites en sorte que votre aumône leur parvienne, sans qu'ils sachent d'où elle vient, afin de leur épargner la confusion. Car la même charité qui veut qu'on soulage les pauvres, exige aussi qu'on le fasse de la manière la moins pénible pour eux. Enfin, il faut faire l'aumône en vue de Dieu.

Pour que l'aumône soit méritoire, il ne suffit pas de la faire par des sentimens naturels de bienfaisance et d'humanité ; il faut être animé des sentimens de la Religion, et la faire pour plaire à Dieu, et pour lui obéir.

Car si Dieu n'est pas la fin de votre aumône, il n'en sera jamais la récompense. Que seroit-ce si vous la faisiez par un motif de vanité? hélas! au lieu de vous introduire dans le Ciel, elle vous en éloigneroit. Si c'est par une compassion purement naturelle, vous en aurez bien la récompense ici-bas, par le plaisir qu'une ame sensible éprouve à soulager les malheureux; mais ce sera là toute votre récompense : vous n'aurez rien de plus. Pourquoi? c'est que vous ne soulagerez que le pauvre, et non point J. C., et que ce Dieu rémunérateur ne récompensera que ce qu'on aura fait pour lui. En effet, il ne dira point à ses Elus : venez, les bénis de mon Père, parce que vous avez soulagé les pauvres; mais, *parce que j'ai eu faim, et que vous m'avez donné à manger.* Voulez-vous donc avoir la récompense des Elus? animez votre aumône de l'esprit de charité; pensez à J. C., et non point au pauvre; regardez le pauvre des yeux de la foi; et sous ces dehors rebutans qui le couvrent, vous appercevrez Jésus-Christ lui-même qui recevra votre aumône, et qui en sera la récompense.

Mes Frères, si en ce moment J. C., présent sur cet Autel, sortoit de ce tabernacle, et si, faisant disparoître les espèces sacramentelles qui le cachent à nos yeux, il descendoit visiblement dans cette assemblée, allant de rang en rang demander à chacun de vous une partie de ses biens, que penseriez-vous, que diriez-vous, que feriez-vous?

vous ? laissez parler votre religion. Ah ! Seigneur, vous écrierez-vous, dans les sentimens de la joie la plus vive, et vous prosternant humblement à ses pieds, tous mes biens sont à vous, je vous les rends ; disposez-en comme il vous plaira. Que je suis heureux que vous daigniez les recevoir : voilà sans doute ce que vous feriez en cette circonstance.

Apprenez de là, ce que vous devez faire, quand un pauvre vous demande l'aumône, et que vous pouvez la lui donner ; puisqu'il est de foi qu'en la lui donnant, ou en la lui refusant, vous la donnez, ou vous la refusez à J. C. même ; puisqu'il est certain que les pauvres sont les membres vivans de J. C., et que ce divin Sauveur les a tellement substitués à sa place, qu'il assure que *ce qu'on fera pour les pauvres, il le regardera comme fait à lui-même.* Ainsi, c'est J. C. qui pleure pas les yeux des pauvres, qui soupire par leur bouche, et qui reçoit par leurs mains. Oh ! que l'aumône est donc méritoire ! et ne pourroit-on pas dire qu'il y a plus de mérite à faire l'aumône à un pauvre, que de la faire à Jésus-Christ en personne. Car ici, on le verroit, et là, il faut que la foi perce le voile qui le couvre, sous les haillons du pauvre !

Charitable Sauveur ! ayez pitié de la misère corporelle des pauvres. Ayez encore plus pitié de la misère spirituelle des riches ; et puisque l'aumône est un des principaux moyens de salut qui leur reste, faites,

Seigneur, qu'ils l'emploient avec zèle. Oui, M. F., si vous faites l'aumône, et que vous la fassiez avec les conditions requises, les biens de la terre, qui sont pour plusieurs un obstacle au salut, deviendront entre vos mains un moyen de vous faire des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels.

Ainsi soit-il.

LE QUATORZIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur le monde.

Nemo potest duobus dominis servire : non potestis servire Deo, et mammonæ. Personne ne peut servir deux maîtres. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. *S. Matth.* 6.

JÉSUS-CHRIST, mes Frères, nous fait envisager, dans l'Evangile de ce jour, deux maîtres fort opposés l'un à l'autre, dont chacun veut avoir notre cœur. D'un côté, le monde nous présente ses honneurs, ses biens, ses plaisirs, et nous dit, par un langage qui s'entend très-bien dans notre cœur : venez à moi, si vous voulez être heureux ; vous trouverez auprès de moi la gloire et le plaisir. D'un autre côté, Dieu, qui est le bien suprême, et la source de tous les biens, nous crie : *Venez à moi, vous qui êtes accablés de fatigue et de travail ; prenez mon joug*

sur vous, et vous trouverez le repos de vos ames ; marchez dans la voie que je vous enseigne, et vous y trouverez la paix intérieure, solide, et véritable.

Il s'agit, M. F., de choisir entre ces deux maîtres ; car J. C. nous assure qu'on ne peut les servir tous deux ensemble. Mais y a-t-il à délibérer dans un tel choix ? le monde est un menteur ; vous ne trouverez à sa suite qu'affliction d'esprit, qu'agitation, que remords, et enfin la perte éternelle. Au contraire, vous trouverez dans le service de Dieu, la paix, le bonheur véritable, un bonheur éternel. Détachez-vous donc de ce misérable monde, M. F., et ne vous attachez qu'à Dieu seul. C'est le fruit que vous devez retirer de cette instruction, que je vous prie d'écouter attentivement.

Vous l'entendez, M. F., et vous le voyez, le langage et les maximes du monde sont diamétralement opposés au langage et aux maximes de Jésus-Christ. Que vous dit le monde ? qu'il faut s'élever, s'enrichir, prendre ses plaisirs. Lisez l'Evangile, ne vous enseigne-t-il pas précisément le contraire ? Que vous dit le monde, jeune personne ? que vous êtes faite pour lui plaire, qu'il vous est permis de le fréquenter et de l'aimer. Ecoutez Jésus-Christ. Il vous tiendra un langage tout opposé ; il vous dira que plus vous avez dans votre personne de quoi plaire au monde, plus vous devez le fuir, et mener

une vie retirée; que votre temps doit être partagé entre votre travail et les exercices de piété ; que le monde vous trompe quand il vous loue, qu'il vous flatte, qu'il vous attire.

Jeune homme, que vous dit le monde, que votre âge est celui des plaisirs, qu'il vous est permis, ou du moins pardonnable d'en user ; qu'il faut que *jeunesse se passe.* Ecoutez J. C., et il vous dira que votre âge doit être celui de la sagesse et de la vertu ; que plus les passions sont vives, plus il faut prendre de précautions contre elles ; que c'est à vous par conséquent, plus qu'à tout autre, que s'adressent ces paroles de l'Evangile : *veillez et priez, pour ne pas succomber à la tentation ;* que l'esprit impur qui vous tourmente, *ne se chasse que par la prière et le jeûne.* La prière par conséquent, la mortification des sens, la fuite des occasions, l'esprit de recueillement et de vigilance sont plus nécessaires dans votre âge que dans tout autre.

Disons tout en un mot ; ce que Jésus-Christ appelle un mal, le monde le regarde comme un bien. Le monde est absolument opposé à Jésus-Christ, et dès qu'on s'attache au monde, on perd nécessairement l'esprit de J. C. Naas, roi des Ammonites, et grand ennemi du peuple de Dieu, vint pour le combattre. Les Israélites offrirent à ce Prince d'entrer dans son alliance. *Oui*, répondit-il, *mais à condition que je vous arracherai l'œil droit.* Ce n'est qu'à cette

condition effrayante, M. F., que nous pouvons faire alliance avec le monde. Il arrache l'œil droit à tous ceux qui s'attachent à lui, c'est-à-dire, cet œil simple, éclairé, qui voit ce qui est vrai, ce qui est bon, ce qui est juste, ce qui est honnête. Dès le moment que vous vous attacherez au monde, il vous arrachera cet œil droit; vous perdrez de vue les véritables biens; vous vous imaginerez pouvoir accommoder la morale de J. C. aux maximes du monde, c'est-à-dire, allier des choses inconciliables; et vous perdrez J. C. et sa grâce.

Et ce monde, M. F., ne se trouve pas seulement chez les grands; mais même chez les petits. Il n'est pas de condition si basse où l'on ne voie des gens pleins de l'esprit du monde, et pour qui J. C. est un objet de contradiction. Nous le voyons en grand chez les grands, nous le trouvons en petit chez les petits. Partout mêmes passions, plus ou moins développées, selon qu'elles ont plus ou moins de jeu, suivant qu'on est plus ou moins à portée de les satisfaire. Partout on trouve des objets qui excitent les appétits de la chair, et qui nous portent à l'amour des créatures et de nous-mêmes; qui travaillent à détruire en nous le règne de J. C. Et voilà, M. F., ce qui est pour le vrai chrétien, un sujet continuel de crainte et de tremblement, de gémissemens et de larmes. Hélas! se dit-il, je suis dans un monde qui me tend des piéges de toute espèce. Dans quelque état que je m'y trouve,

quelque chose que j'y fasse, quelque lieu que j'habite, j'ai toujours au-dehors et au-dedans de moi les ennemis de J. C., et les miens par conséquent. Je ne suis donc dans le monde que pour combattre, que pour résister à sa malice, que pour vaincre ses tentations. Mais si au lieu de vaincre le monde, je suis vaincu par lui, si je me laisse entraîner à ses maximes, corrompre par ses plaisirs, ah ! dès-lors je cesse d'appartenir à J. C., je n'aurai point de part à ses promesses.

Il faut donc absolument choisir, entre J. C. et ce monde proscrit, auquel j'ai renoncé le jour de mon Baptême. Il faut donc ou sacrifier le monde à J. C., ou faire à J. C. le sacrifice de tout ce que j'aime dans le monde. Eh ! qu'y a-t-il sur la terre qui mérite d'entrer en comparaison avec les biens éternels que nous espérons en J. C.? Qu'y a-t-il sur la terre qui ne soit indigne d'une créature faite à l'image de Dieu, rachetée par tout le sang d'un Dieu, et destinée à posséder éternellement Dieu.

D'ailleurs, parmi tous ceux qui s'attachent au monde, il n'en est pas un seul qui n'en soit enfin la dupe, et qui, à l'heure de la mort, ne se repente de l'avoir aimé. C'est alors, M. F., c'est alors que vous sentirez toute la fragilité, toute la vanité des choses de ce monde. Vous la sentiriez dès-à-présent, si vous jetiez un coup-d'œil sur votre vie passée.

Pendant votre jeunesse, vous couriez après les plaisirs, vous en étiez fou : que

vous en reste-t-il maintenant ? hélas ! ils vous ont échappé ; ils ne sont plus ; il ne vous en reste que le souvenir, et un souvenir accompagné de remords : voilà le monde de votre jeunesse. Vous avez donc embrassé un fantôme qui s'est évanoui, et qui ne vous a laissé que la honte d'avoir été trompé : *præterit figura hujus mundi.*

Combien de temps avez-vous travaillé à faire fortune ? combien d'années avez-vous sué, pour amasser le bien dont vous jouissez? Maintenant que vous le possédez, êtes-vous aussi content que vous aviez espéré de l'être? non. Dans un temps vous aviez des inquiétudes d'une espèce ; aujourd'hui, vous en avez d'une autre. Ce sont toujours de nouveaux désirs, de nouvelles inquiétudes : vous le savez, vous le sentez, en êtes-vous plus sage ?

S'il arrive qu'une personne, en qui vous avez confiance, vous trompe une, deux, trois fois, vous ne vous y fiez plus, et vous avez raison. Hélas ! M. F., le monde vous trompe toujours, en vous promettant un bonheur qu'il ne vous donne jamais ; et vous comptez toujours sur ce monde ; et si nous vous disons avec saint Jean : *Mes Frères, gardez-vous bien d'aimer le monde, et de vous attacher à quoi que ce soit dans le monde* ; il vous trompe, il vous aveugle, vous en serez infailliblement la dupe : la dupe de ces plaisirs, après lesquels vous courez ; la dupe de ces biens, dont vous êtes si avides ; la dupe de ces enfans, sur

lesquels vous faites tant de projets ; la dupe de vous-mêmes, de votre propre cœur, de vos désirs, de vos desseins, de vos espérances. Nous vous le disons, *mais nous parlons toujours en vain*, dit le Prophète, *quand nous parlons de la sorte.*

Eh bien ! M. F., aimez donc le monde. Misérables humains, attachez-vous aux biens de ce monde ; collez votre cœur à ces créatures qui vous enchantent. Mais ne voyez-vous pas que votre vie se passe à recevoir leurs adieux, et à leur faire les vôtres. Ecoutez-moi, et vous en conviendrez.

A l'âge de quinze ans, mon C. F., vous avez dit adieu aux amusemens de l'enfance. Vous avez regardé comme des niaiseries de courir après les mouches, comme font les enfans, de construire des châteaux de carte, ou de petites maisons de boue. A trente ans, vous avez commencé à dire adieu aux plaisirs bruyans d'une jeunesse fougeuse. Ce qui vous plaisoit si fort, commence à vous ennuyer. Enfin, à mesure que vous avancez en âge, et que vous usez des choses de ce monde, vous leur dites adieu.

Lorsque nous voyageons sur un fleuve, nous ne jouissons qu'en passant de ce qui embellit le rivage : tous ces objets fuient, et nous les laissons derrière nous. Il en est de même de toutes les choses de la vie ; à mesure que nous avançons en âge, nous laissons derrière nous tout ce qui nous avoit

d'abord attachés. Enfin, nous arrivons au bord de cette éternité qui engloutit tout dans ses abîmes. C'est alors que le monde entier disparoissant à nos yeux, nous reconnoîtrons et nous sentirons cruellement notre folie, si nous avons eu le malheur de nous y attacher. Ce que l'on me prêchoit étoit donc bien vrai, direz vous alors; je croyois tenir quelque chose, et ce n'étoit rien. Dans un temps, j'ai couru après les plaisirs: adieu les plaisirs; dans un autre, j'amassois avec avidité des biens: adieu les biens. Tout cela m'échappe, je laisse le monde; il me faut maintenant retourner à mon Dieu, d'où je suis sorti: *relinquo mundum, et vado ad Patrem.* Je laisse le monde; oh! que cette pensée est consolante pour le vrai Chrétien! Réjouissez-vous, mon ame, tous les dangers sont passés; toutes vos peines vont finir; tous vos ennemis vont disparoître, et vous ne les verrez plus. Ces passions, qui vous ont tant coûté à dompter, ne vous tourmenteront plus; ces épreuves, ces combats, n'exerceront plus votre patience; ces scandales, dont le monde est rempli, ne vous affligeront plus: *amodò non videbitis Ægyptios.* Réjouissez-vous, vous allez être délivrée de ce misérable corps, et vengée de tout ce qu'il vous a fait souffrir. Plus de faim, plus de soif, plus de douleurs. Cette chair de péché ne s'élèvera plus contre l'esprit; vous ne serez plus son esclave. Encore un instant, et ce mur de séparation, qui est entre J. C. et moi, sera démoli, et je

serai réuni à mon Père céleste. Je quitte le monde, ô bon Jésus ! quel bonheur ! je quitte pour toujours ce monde, l'ennemi de votre Évangile, de votre croix ; je le quitte pour vous être à jamais réuni, à vous, mon Dieu, qui ferez mon bonheur pendant toute l'éternité : *vado ad Patrem.* Quoi de plus consolant !

Mais si je me suis attaché au monde, si j'y ai cherché, aimé, comme le souverain bien, ce qui a flatté les goûts, les inclinations de la chair ; hélas ! quel malheur ! il faut que je le quitte, et pour aller où ? à mon Dieu, pour qui je n'ai eu que de l'indifférence, que de la froideur, que de l'aversion ; à mon Dieu, qui devoit être mon père, et qui va être mon juge. Ah ! que cette pensée est désespérante ! En arrivant auprès de ce juge inexorable, il faut pouvoir lui dire, comme Jacob à son père Isaac : je suis votre fils, reconnoissez-moi aux traits de votre ressemblance. Eh ! quelle ressemblance peut avoir avec J. C., quelqu'un qui a toujours aimé le monde, une ame dévorée d'ambition, rongée d'avarice, esclave des sens, corrompue par le plaisir ? Allez misérable, lui répondra ce juste juge, allez, *je ne vous connois pas ;* vous n'êtes point mon fils ; vous n'aurez point de part à mon héritage. O la terrible sentence ! ô l'affreuse destinée !

Que ferons-nous donc, M. F. ? si nous sommes sages, nous quitterons le monde qui passe, pour nous attacher à J. C. qui

demeure éternellement. Comme la colombe sortie de l'Arche après le déluge, y revint aussitôt, parce qu'elle ne trouva pas où poser le pied, la terre étant encore toute remplie de fange et de cadavres ; ainsi nous ne devons point nous arrêter à ce malheureux monde, rempli de corruption. Nous pourrons bien user en passant de ce que le créateur a fait pour nous, des biens que la providence nous a donnés, des plaisirs innocens que la Religion nous permet. Nous pourrons bien aimer notre famille, nos amis, tous les hommes pour Dieu, et par rapport à Dieu. Mais que nous aimions les créatures pour elles-mêmes ; non, mes chers frères : élevons-nous par la foi, comme avec les ailes de la colombe, jusque dans le sein de celui d'où notre ame est sortie, et où elle doit retourner. A l'exemple de saint Paul, mourons tous les jours, c'est-à-dire, travaillons chaque jour à dégager notre ame de quelqu'une de ses attaches, afin qu'au sortir de ce monde, rien ne l'empêche de voler à son centre et à son Dieu.

Interrogez-vous à ce moment, M. F., et dites : qu'aimé-je le plus dans le monde ? quels sont mes goûts, mes inclinations ? quelles sont les choses dont la privation me seroit la plus sensible ? sont-ce les biens que j'ai amassés ? sont-ce les maisons que j'ai bâties ? les commodités que je me suis données ? les enfans que j'ai établis ? sont-ce mes parens, mes amis, ma réputation, ma santé ? Prenez ainsi, les unes après les

autres, toutes les choses que vous pouvez aimer dans le monde, et détachez-en votre cœur, de manière que vous ne teniez à rien, et que vous soyez disposé à tout quitter pour Dieu ; de manière que n'étant attaché qu'à Dieu seul, vous ne craigniez que la perte de sa grâce, et vous ne désiriez que le Ciel.

Ah ! mes C. F., vous ne serez, et vous ne sauriez être tranquilles, jusqu'à ce que vous soyez sincèrement détachés des choses de ce monde. Jusque-là votre cœur sera votre propre bourreau, parce qu'il est insatiable ; parce qu'il est un gouffre que rien au monde ne peut remplir. En effet, s'il y avoit quelque objet dans le monde, qui pût le satisfaire, pourquoi donc n'est-il jamais satisfait? pourquoi désire-t-il toujours? après une chose, il en veut une autre. A peine jouit-il de ce qu'il a le plus ardemment désiré, qu'il n'y trouve plus le même goût.

Qui est-ce donc qui pourra donner à mon cœur, ce que mon cœur désire ? Vous seul, ô mon Dieu ! vous seul pouvez éteindre ma soif, mettre fin aux désirs qui le tourmentent. Je quitterai donc le monde, pour ne m'attacher qu'à vous, puisque vous seul pouvez suffire à mon cœur.

Je finis, M. F., par une réflexion qui m'étoit échappée. Les mauvais chrétiens ne laissent pas de donner à J. C. un certain extérieur de religion, soit qu'ils le fassent de bonne foi, ou seulement par bienséance. Ils prient soir et matin ; ils assistent à la Messe ; il fréquentent les Sacremens ; ils

honorent J. C. du bout des lèvres ; mais leur cœur est bien loin de lui. Le cœur du marchand est à son commerce ; le cœur du laboureur est à ses champs ; le cœur de l'artisan est à son ouvrage ; le cœur de l'avare est à son argent ; celui de l'ivrogne est au vin ; celui du libertin est à l'objet de sa passion. Les dehors, les apparences, sont pour J. C. ; mais l'intérieur, la réalité, les vraies affections de la plupart, sont pour ce qu'ils aiment dans le monde.

Faisons précisément le contraire : donnons au monde l'extérieur et les bienséances ; mais que le cœur n'y soit pour rien, et que le monde puisse dire de nous : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres ; mais son cœur est bien loin de moi ;* il s'élève plus haut ; il est dans le Ciel où est son trésor. Ce marchand, cet artisan, ce laboureur, c tte mère de famille, ces vrais Chrétiens de tout état, sont à leur travail, à leur famille, à leurs affaires ; mais leur cœur est à J. C., au nom et en vue duquel ils font tout ce qu'ils ont à faire. Ils sont extérieurement appliqués aux choses de ce monde, mais intérieurement, ils n'y sont pas attachés ; les affections de leur cœur sont pour Dieu.

Après tout, M. F., que nous en coûteroit-il de penser et d'agir de la sorte ? nous ne ferions pas moins ce que nous avons à faire, et nous le ferions beaucoup mieux, et avec plus de tranquillité. Nous n'aurions ni désirs violens, ni attaches déréglées, ni trouble dans l'ame, ni inquiétude dans l'es-

prit. Notre cœur, séparé du monde, se reposeroit doucement en Dieu, qui seroit la fin de toutes nos actions; et alors nos actions seroient faites dans la justice, et dans la charité, c'est-à-dire, que le moyen le plus sûr d'être utile au monde, et d'y vivre heureux, est de laisser le monde pour s'attacher à Dieu seul; pour voir Dieu seul, dans la personne de ceux avec qui nous vivons; Dieu seul en tout ce que nous faisons; Dieu seul dans tout ce qui nous arrive.

Vivez donc, M. F., et travaillez dans l'état où la Providence vous a placés. Remplissez les devoirs et les bienséances du monde, j'y consens; mais n'y attachez point votre cœur, ne l'attachez qu'à Dieu seul. En tout temps et partout, dites ce que J. C. disoit la veille de sa mort: *Je suis sorti de mon Père, et suis venu dans le monde; maintenant, je laisse le monde, et je vais à mon Père.* Oui, je suis sorti de Dieu, qui est mon Père, et je suis venu dans le monde pour travailler à ma sanctification. Tout ce que je fais dans le monde, doit donc tendre à ce but. Tout ce qui ne s'y rapporte pas, est donc peine perdue; parce qu'il faudra que je quitte le monde, et que je retourne à mon Père. En attendant cette heureuse et éternelle union, mon cœur sera tout à lui. Oui, mon Dieu, mon cœur est tout à vous, et pour le temps, et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR LE QUINZIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Mort.

Ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ: et hæc vidua erat. Voilà qu'on portoit en terre, le fils unique d'une mère qui étoit veuve. *S. Luc.* 7.

ARRÊTONS-NOUS, mes Frères, à considérer quelque temps le touchant spectacle que l'Évangile de ce jour nous met devant les yeux. C'est un fils tendrement aimé, unique consolation d'une mère, qui fondoit sur lui de grandes espérances; mais que la mort vient de frapper à la fleur de son âge, et que l'on porte en terre.

Il est donc vrai que la mort ne respecte personne; que les jeunes gens, comme les vieillards, sont sujets à ses coups; que ni la vigueur de l'âge, ni la force du tempérament ne sont point capables de nous en garantir. Ainsi, jeunes ou vieux, nous devons penser à la mort, et nous y préparer chaque jour. Car, ne l'oublions pas, c'est de notre mort que dépend notre éternité bienheureuse et malheureuse. Il est donc de la dernière importance de bien mourir. Or, pour faire une bonne mort, il faut y penser, il faut s'y préparer.

Hélas ! si ceux qui s'y sont bien préparés, sont effrayés à ce dernier moment, que sera-ce de ceux qu'elle surprend au moment où ils s'y attendent le moins ? Arrêtons-nous d'abord à cette réflexion, et nous verrons ensuite quelles sont les précautions que doit prendre tout homme sage pour n'être point surpris, et pour éviter le malheur d'une mort imprévue.

JE ne parle point de ces accidens si terribles, et cependant si communs, où la mort paroît subitement, et frappe comme la foudre. Vous le permettez ainsi, ô mon Dieu, soit pour punir les pécheurs, soit pour nous faire souvenir qu'il n'y a pas dans notre vie une seule minute dont nous puissions répondre. Hélas ! que nous sommes peu raisonnables, et peu conséquens ! les exemples les plus frappans de mort subite, ne font sur nous qu'une impression passagère. En disant que nous pouvons mourir de même, nous allons notre train ordinaire; nous vivons comme si nous étions assurés d'avoir tout le temps de nous reconnoître, et de nous préparer à bien mourir. Ne parlons ici que des morts imprévues qui viennent à la suite d'une maladie, qui n'est ni assez longue, pour donner au malade le temps de pourvoir à son aise, tant à ses affaires temporelles, qu'à celles de son salut, ni assez courte, pour lui épargner les horreurs qu'elle doit causer.

Représentez-vous donc un de ces chrétiens, comme il y en a tant aujourd'hui, uniquement occupé de ses affaires, ou de ses plaisirs. Quoique dans le fond, il redoute les jugemens de Dieu, il ne laisse pas de vivre comme s'il n'avoit rien à craindre, ou comme s'il étoit assuré d'arriver à une extrême vieillesse. Il a dans la tête mille projets, il ne pense point à la mort; ou s'il y pense, c'est pour la voir dans un temps si éloigné, que cette pensée ne fait sur son esprit aucune impression, et ne l'engage à prendre aucune mesure pour s'y préparer.

C'est un marchand, par exemple, qui, nuit et jour, n'a la tête remplie que de son commerce : l'envie de gagner, la crainte de perdre, l'occupent continuellement. C'est un impudique, chez qui l'habitude de son vice infâme est devenue une seconde nature. Si nous lui disons : mon Frère, quoi ! vous ne songez point à votre salut ! et que deviendriez-vous, si la mort vous surprenoit dans le malheureux état où vous vivez ? — Je suis encore jeune, répond-il, j'espère bien dans un temps changer de vie.... C'est enfin telles personnes qu'il vous plaira de supposer, et comme nous en voyons tous les jours, lesquelles se promettant une longue vie, vivent dans la négligence de leur salut, tandis qu'elles se donnent des mouvemens excessifs, l'une pour s'enrichir, l'autre pour s'établir, ou pour s'avancer dans le monde.

Pendant que cet homme est occupé de ce qu'il fera dans un an, dans dix, dans trente, au milieu de ses projets, souvent à la fleur de son âge, la mort, qui a mieux compté que lui, vient frapper à sa porte : le frisson le prend, ce n'est d'abord rien ; la fièvre augmente, on commence à craindre ; le mal empire, les craintes redoublent, il n'y a pas de temps à perdre ; mais comment l'annoncer au malade ? on amène la chose de loin. — Votre maladie n'est pas dangereuse, mais elle peut le devenir ; vous feriez sagement de prendre vos précautions, de mettre ordre à votre conscience, et à vos affaires.

Quelle nouvelle pour quelqu'un qui ne pensoit à rien moins qu'à mourir ! — Attendons à demain, dit-il, j'aurai la tête plus libre. — Hélas ! combien de fois arrive-t-il qu'on ne le voit pas ce lendemain, et qu'on meurt, sans avoir mis ordre à rien. Le Confesseur arrive. — Eh bien ! mon cher Frère, pensez-vous à paroître devant Dieu ? vous êtes-vous préparé à lui rendre compte de toute votre vie ? — Je n'y ai point encore pensé ; j'attendois un tel temps ; je voulois encore faire telle et telle chose auparavant, après quoi mon intention étoit de ne plus songer qu'à mon salut. — Vous attendiez mais quelle certitude aviez-vous que la mort prendroit votre temps ? — Je me portois si bien il y a quelque jours ; qui m'auroit dit que j'étois si proche de ma fin ! — Eh ! ne saviez-vous pas que le soir on ne sait pas si l'on verra le lendemain ? Mais, à la

fleur de mon âge ! — La mort ne distingue point les âges. Elle frappe à droite et à gauche, et l'enfant qui est au berceau, et la jeunesse dans son plus beau printemps, et l'homme dans toute sa force, aussi-bien que le vieillard décrépit. Ainsi la faulx du moissonneur coupe sans distinction tout ce quelle rencontre. — Cela est vrai; mais je n'y pensois point. — Pensez-y donc enfin, et profitez du peu de temps qui vous reste, pour mettre ordre à votre conscience.

Examiner sa conscience, lorsque toutes les puissances de l'ame sont absorbées; s'appliquer alors à une affaire qui demande toute l'attention dont un chrétien puisse être capable, lorsqu'il est en pleine santé; confesser exactement ses péchés, quand on ne se connoît presque plus, et qu'on parle à peine; en concevoir l'énormité, quand on n'a presque plus de sentiment; être pénétré de douleur d'avoir offensé Dieu, pendant qu'on n'est sensible à rien qu'à la violence du mal et à la crainte de la mort; promettre de mener une vie plus chrétienne, quand on n'a plus que quelques heures à vivre : dites-moi, M. F., quel fond y a-t-il à faire sur tout cela ? Est-il vraisemblable qu'un malade dont la mémoire, l'entendement, la volonté sont presque anéantis, puisse, dans un si court espace, se préparer comme il faut à bien mourir, tandis que l'homme sage est persuadé que ce n'est pas trop d'y travailler et de s'y préparer toute sa vie ?

Ne disons-nous pas qu'un ouvrage fait à la hâte, et auquel on n'emploie pas le temps qu'il exige, est ordinairement et nécessairement mal fait? Mais, mes Frères, la mort n'est-elle pas une chose sérieuse? le compte que nous avons à rendre en ce moment, n'est-il donc qu'une bagatelle? et suffit-il de penser à la mort, quand elle nous étouffe, et qu'elle nous arrache l'ame?

Ah! l'on est bien forcé d'y penser dans ce moment-là où tout en parle; des enfans qui pleurent, un mari ou une femme qui se désolent, un testament à faire, les Sacremens à recevoir, la tristesse peinte dans tout ce qui environne ce misérable lit, sur lequel la mort a le bras levé. Ah! que sa vue est effrayante pour qui ne l'attendoit pas, pour qui ne l'avoit jamais ou presque jamais envisagée? de combien de remords ne se sent-on pas déchiré, dès qu'on la voit approcher? mais ces remords, lorsqu'on ne les écoute qu'à la dernière heure, ne conduisent-ils pas au désespoir plutôt qu'à la pénitence?

Quand on se porte bien, il y a une infinité de péchés qu'on se dissimule à soi-même; une infinité de choses sur lesquelles on se fait une fausse conscience; on accorde les maximes du monde avec celles de l'Evangile. Mais à l'heure de la mort, les préjugés se dissipent, les illusions s'évanouissent; on voit les choses comme elle sont; que faire alors? — Mon Dieu! je vous demande pardon; Seigneur, ayez pitié de moi; faites-moi miséricorde. — Cela est bientôt dit;

mais Dieu s'en contentera-t-il? Cet homme ne voloit pas ouvertement, mais il prêtoit son argent à usure; et parce qu'on ne s'en fait pas scrupule dans le monde, il se tranquillisoit. L'intérêt aveugle, mais la mort ouvre les yeux; il faut restituer, ou se damner; que fera-t-il? le voilà qui meurt. — Mon cher Frère, vous allez rendre compte de toutes vos impuretés, de tous vos scandales; pensez-vous à les réparer? — Ah! je suis un misérable; mon Dieu! je vous demande pardon. — Mais ce n'est pas tout; il faut les réparer, ces injustices, ces scandales, ces désordres dont vous vous faisiez un jeu. Quel embarras, mon Dieu! et comment s'en tirera-t-il? le temps lui manque; il n'a plus que quelques heures à vivre.

Par ces exemples, et par beaucoup d'autres semblables, qui ne sont malheureusement que trop communs, vous pouvez juger, mes Frères, s'il est temps de régler nos affaires, et de nous préparer à paroître devant Dieu, lorsqu'il frappe à notre porte, et qu'il nous appelle pour lui rendre compte de toute notre vie? Ce que je vous dis ici, vous l'avez vu plus d'une fois; il n'y a guères d'années où vous n'ayez vu mourir des personnes qui jouissoient d'une santé parfaite, et qu'une maladie de quelques jours a enlevées. Quel est le chrétien qui, à cette vue, ne fasse quelques réflexions sur lui-même, et sur le peu de cas que l'on doit faire de cette vie? Voyez, dit-on, comme

la mort nous surprend; il n'y a que quelques jours que cet homme se portoit bien, et le voilà étendu dans une bière ! il ne comptoit pas mourir sitôt; et en effet, qui l'auroit cru? Tant il est vrai qu'il ne faut compter ni sur la jeunesse, ni sur la santé, ni sur la force de son tempérament.

Belles réflexions, mais dont on ne profite guères. Soyons plus sages, mes Frères, et prenons si bien nos mesures, que la mort ne puisse jamais nous surprendre; et pour cela que faut-il faire ?.... Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention.

LA première précaution que nous ayons à prendre, pour n'être point surpris par la mort, c'est de penser à elle, c'est de la prévoir. Cette pensée est triste, il est vrai, mais pour le pécheur seulement: aussi cherche-t-il toujours à s'en distraire. Pour le chrétien, au contraire, elle est pleine d'espérance et de consolation.

Qu'est-ce que la mort, en effet? c'est la fin de mille misères, qui depuis notre naissance nous suivent partout; c'est la fin des inquiétudes qui nous troublent, des faux plaisirs qui nous corrompent, des passions qui nous tyrannisent. La mort n'est point la fin de notre vie, quand nous mourrons dans le Seigneur; seulement elle est la fin du péché, le commencement d'une vie nouvelle, où nous verrons Dieu, où nous l'aimerons parfaitement, où en le possédant,

nous jouirons de toutes sortes de biens. Envisagée de ce côté-là, la mort est-elle effrayante? non sans doute, direz-vous, mais ce sont ses suites.

Eh! mes Frères, voilà précisément pourquoi il faut vous en occuper: si vous ne pensez pas à la mort, comment en préviendrez-vous les suites? ah! tout nous en parle; tout s'use, tout vieillit, tout passe: ne faut-il pas s'étourdir, s'aveugler, pour ne pas voir cette mort qui marche à côté de nous, qui nous suit comme notre ombre, qui nous pousse et nous précipite dans le tombeau, dès que la dernière heure sonne? Et cette dernière heure nous est inconnue; elle peut arriver chaque jour; elle arrivera infailliblement.

Mes Frères, ne cherchons point à nous étourdir sur un point de cette importance; écoutons au contraire à chaque instant le langage de la mort, et osons la fixer. « Venez, descendez avec moi dans le tombeau, nous dit-elle; ouvrez ce cercueil, développez ce suaire: vous frémissez? n'importe; considérez ces cadavres puants et pourris, ces crânes à demi-rongés par les vers. Voyez les restes de cet avare, de cet ivrogne, de cet impudique; voilà où ont abouti ses plaisirs, ses richesses. A l'heure où il y pensoit le moins, pendant que son esprit étoit tout entier à ses plaisirs, ou aux choses de ce monde, je l'ai frappé, je l'ai entraîné dans ce tombeau; et là, je me plais à le dévorer. Demain, ou du moins dans peu, je

vous traiterai de même. *Hodiè mihi : cras tibi.* »

« Sortez à présent, et n'oubliez jamais ce que vous venez de voir. Allez, femme mondaine, parer votre corps, votre figure; mais souvenez-vous que ce corps, que cette figure que vous idolâtrez, seront dans peu rongés par les vers, et horribles à voir. Allez, impudique, à vos infâmes plaisirs; mais pensez que cette créature qui vous séduit, va bientôt devenir l'horreur de toute la nature. Allez, avare, comptez vos biens, mais souvenez-vous que je compte aussi tous les instans de votre vie, et que dans quelques jours j'en terminerai le cours. Allez, ivrogne, vous remplir de vin; et sachez que bientôt je m'enivrerai de votre sang et m'engraisserai de votre cadavre. Allez, langue médisante, allez déchirer la réputation de votre frère; je vous déchirerai à mon tour. Allez, possesseurs du bien d'autrui, et vous qui mettez vos complaisances dans vos possessions; mais souvenez-vous que je vous dépouillerai de tout cela, et qu'il ne vous restera plus en partage que la pourriture et les vers. Chargée d'exécuter les ordres du Tout-Puissant, je marche devant lui, j'ouvre la terre sous les pieds des foibles mortels; je les précipite, et toutes les générations disparoissent devant moi. »

O mort, que tu es cruelle! que ton langage est amer! que tes coups sont terribles! Cela est vrai, mes Frères; mais puisque nous devons être nécessairement ses victimes, il faut

faut donc nous y préparer, afin que nous ne soyons pas surpris.

Je ne dis pas que vous ayez sans cesse sous les yeux l'image dégoûtante d'un cadavre, dont les chairs pourries vous représentent ce que la vôtre va bientôt devenir, ce n'est pas ce que je demande ; je dis seulement que dans toutes vos actions, vous soyez moins occupés de ce que vous êtes, que de ce que vous deviendrez. Je dis que cette pensée *je mourrai*, doit présider et commander à vos autres pensées, à vos projets, à toutes vos actions. Je dis que vous teniez vos affaires spirituelles et temporelles dans l'état où il faudrait et où vous voudriez qu'elles fussent, lorsque vous serez au lit de la mort.

C'est folie de dire dans un an, dans quatre, lorsque j'aurai fait telle ou telle chose, je règlerai mes affaires et ma conscience, parce que c'est une folie de compter sur des années, sur des mois, quand on n'a pas même un seul jour sur lequel on puisse compter.

Secondement, pour se bien préparer à la mort, il faut toujours être dans l'état où l'on voudroit mourir, c'est-à-dire, en état de grâce, et ne jamais rester dans celui où l'on ne voudroit pas mourir, c'est-à-dire, en état de péché. Ainsi, M.F., interrogez maintenant votre conscience ; en quel état êtes-vous ? est-ce dans celui du péché ? Sortez-en au plutôt, pour n'être pas surpris par la mort.

Troisièmement, faites maintenant tout ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la

mort, et ne faites rien de ce que vous voudriez alors n'avoir pas fait. Approchez-vous du lit d'un mourant, et demandez-lui quels sont ses sentimens, ce qu'il pense des biens, des honneurs, des plaisirs. Quel mépris n'en fait-il pas? méprisez-les de même. Quelle estime au contraire ne fait-il pas des croix des souffrances, des humiliations, et de tous les saints exercices de la vie chrétienne; il voudroit que toute sa vie se fût passée comme celle des plus grands Saints. Pensez maintenant comme lui; entrez dans ses sentimens, et vous ferez tout le bien que Dieu demande de vous, pour vous préparer à bien mourir.

Enfin n'aimez rien, n'estimez rien, que ce que vous vous voudriez avoir aimé et estimé à la mort. Vivez tous les jours, comme si chaque jour devoit être le dernier de votre vie. Prenez tous les matins cette résolution: *Je veux vivre aujourd'hui, comme si j'étois assuré de mourir aujourd'hui.*

Heureux le serviteur que le Seigneur trouvera toujours veillant, toujours prêt, il le fera entrer dans le séjour de sa gloire. Je vous le souhaite: Ainsi soit-il.

POUR LE SEIZIEME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Sanctification du Dimanche.

Si licet Sabbato curare! Est-il permis de guérir les malades le jour du Sabbat! *S. Luc.* 14.

Tous les jours appartiennent au Seigneur, et il n'y en a aucun que nous ne devions rapporter à sa gloire. Mais, comme les besoins de la vie nous empêchent de vaquer continuellement aux exercices de religion, Dieu s'est réservé un jour de chaque semaine, qu'il nous commande d'employer à l'adorer et à le servir. Dans l'ancienne Loi, ce jour étoit le septième, jour auquel Dieu, après avoir créé le monde, se reposa, c'est-à-dire, qu'il cessa de produire de nouvelles créatures. On l'appeloit *Sabbat*, c'est-à-dire, *Repos*. Dans la Loi nouvelle, c'est le premier jour de la semaine, jour qui répond en même-temps au premier jour de la création, et à celui de la résurrection de J. C., et de la descente du Saint-Esprit. On l'appelle *Dimanche*, c'est-à-dire, jour du Seigneur.

Ainsi, le Dimanche est destiné à honorer le Père tout-puissant, comme créateur et conservateur de toutes choses; Jésus,

fils unique du Père, comme notre divin Sauveur, qui après nous avoir affranchis du péché et du démon est entré par sa résurrection glorieuse, dans un repos éternel, figuré par le repos de Dieu, après l'ouvrage de la création; le Saint-Esprit, comme principe de notre nouvelle création, mille fois plus merveilleuse que la première, par laquelle ayant été tirés du néant du péché, nous avons reçu une vie nouvelle.

Rien n'est donc plus juste que de consacrer ce jour à adorer Dieu, à le louer et à le remercier de ses dons. Rien n'est plus juste que de le passer tout entier dans les exercices de piété, et Dieu nous en fait un commandement. *Memento ut diem Sabbati sanctifices.* C'est ce commandement que je vais vous expliquer aujourd'hui et Dimanche prochain. Donnez-moi votre attention.

POURQUOI et comment doit-on sanctifier le Dimanche? Pour nous en éclaircir, examinons les termes du précepte. « Vous travail-» lerez, dit le Seigneur, pendant six jours, et » vous ferez tout ce que vous aurez à faire. » Mais le septième jour, est le jour du repos » consacré au Seigneur votre Dieu; vous » ne travaillerez point en ce jour, ni vous, » ni vos enfans, ni vos domestiques, ni » vos animaux; car le Seigneur a béni le jour » de son repos, et il l'a sanctifié. »

Ainsi, des sept jours de la semaine, il y en a six qu'on peut appeler, dans un sens, les jours de l'homme, parce qu'ils lui sont donnés pour vaquer à ses affaires temporelles; mais il y en a un que Dieu s'est réservé, et qui est proprement le jour du Seigneur, parce qu'il l'a béni et sanctifié, c'est-à-dire, consacré en son honneur; en sorte que ce jour doit être employé à des œuvres de piété; et que, tandis que les autres jours sont destinés à ce qui regarde les besoins temporels de l'homme, celui-ci est destiné à la sanctification de son ame et à la gloire de Dieu. Par conséquent, il faut passer ce jour tout entier dans les œuvres de piété et de religion, et s'abstenir des œuvres serviles, excepté ce qu'une vraie nécessité ou la charité nous oblige de donner à d'autres choses. Je m'explique.

Le saint jour du Dimanche doit être employé tout entier aux œuvres de piété; c'est ce que l'Eglise désire qu'on fasse connoître à ses enfans. « On doit avoir grand soin, » dit le Concile de Cologne, d'instruire les » Chrétiens de la fin pour laquelle ont été » établies les Fêtes, et surtout le Dimanche. C'est afin que tous les fidèles s'assemblent dans un même esprit pour écouter la parole de Dieu, entendre la sainte » Messe, et y communier; en un mot, » pour ne vaquer qu'au service de Dieu, » en passant ce jour-là uniquement dans » les prières et dans le chant des hymnes, » des pseaumes et des cantiques. »

Remarquez bien ces paroles: *Ne vaquer qu'au service de Dieu*; c'est la fin et l'essentiel du précepte. Dieu ne nous commande d'interrompre les travaux de la semaine, qu'afin que rien ne nous détourne de l'application aux œuvres de piété. Car un repos d'oisiveté n'est pas ce que Dieu nous demande. Un tel repos soulage le corps de l'homme, mais il n'honore pas Dieu. Eh! comment Dieu pourroit-il être honoré par un repos qui est souvent plus criminel que le travail? Ce qui l'honore, ce qui sanctifie véritablement le jour qu'il s'est réservé, ce sont les actions de religion, les œuvres qui ont pour objet sa gloire, notre sanctification, et le soulagement du prochain.

Oh! que les Chrétiens des premiers siècles comprenoient bien cette vérité, et qu'ils étoient fidèles à ce devoir! Ils voyoient arriver avec joie ce saint jour, dit S. Justin; ils assistoient sans aucune distinction de rang, d'âge et d'état, à toutes les heures de l'office divin qui s'y célébroit le jour et la nuit. Les pères et les mères de famille, les maîtres et les maîtresses conduisoient eux-mêmes leurs enfans et leurs domestiques dans les Eglises. Ils assistoient avec attendrissement à la célébration des saints mystères; ils recevoient avec ferveur le Corps adorable de J. C.; ils écoutoient avec respect la lecture de l'Evangile, et recevoient avec avidité les instructions de leurs Pasteurs. De retour dans leurs maisons, et dans les intervalles des offices, ils

répétoient aux infirmes et à ceux qui n'avoient pu se rendre à la sainte assemblée, les instructions et les touchantes exhortations qu'ils venoient d'entendre. Ils les méditoient eux-mêmes, et se les appliquoient suivant leurs besoins. Ils s'occupoient de pieuses lectures, d'instructions édifiantes, et terminoient ces saintes journées par la pratique des bonnes œuvres qui étoient à leur disposition.

Telle est la manière dont nous devons nous-mêmes sanctifier le Dimanche. A l'arrivée de ce jour si saint, nous devons cesser tous nos travaux, accourir dans ce saint Temple, et le faire retentir de cantiques de louanges et d'actions de grâces. O mon Dieu! devons-nous nous écrier : vous avez présidé à nos ouvrages ; c'est vous qui nous avez conservés pendant cette semaine, et qui avez béni vos travaux ; nous voici rassemblés pour vous en remercier, et vous demander, pour la semaine prochaine, de nouvelles bénédictions. Quoi de plus juste et de plus raisonnable ! *Verè dignum et justum est.*

Eh ! M. F., quand Dieu ne nous auroit pas fait un commandement de lui consacrer le Dimanche, les besoins seuls de notre ame ne nous en font-ils pas une obligation? Après tout, Dieu n'a besoin ni de nos adorations, ni de nos hommages : il se suffit à lui-même, et tout ce qu'il exige de nous, c'est pour nous rappeler que nous dépendons de lui, et que nous avons sans

cesse besoin de ses grâces. Si le Dimanche est le jour du Seigneur, parce qu'il a voulu qu'il fut employé tout entier à sa gloire; ne pouvons-nous pas dire qu'il est aussi le jour de notre salut, puisqu'en servant Dieu en ce saint jour, nous travaillons à notre sanctification, nous assurons le bonheur de notre ame.

Je sais qu'un bon Chrétien ne perd jamais de vue l'affaire de son salut, et qu'au milieu de ses plus grandes occupations, il conserve l'esprit de piété et de recueillement. Je sais que tout ce qui nous environne, devroit nous porter à Dieu. Ainsi, les mauvaises herbes, les épines, les pluies, les sécheresses : tout ce qui nuit aux productions de la terre, devroit rappeler, à ceux qui la cultivent, les peines qu'ils doivent avoir pour cultiver leur ame, pour en arracher les inclinations vicieuses qui empêchent les vertus d'y germer et de croître. Les ouvriers de toute espèce, les hommes de tout état, en voyant les richesses et les merveilles de la Providence, devroient penser à Dieu qui les a créés, et s'écrier avec un saint transport : O mon Dieu ! si le moindre de vos ouvrages est si admirable, que sera-ce de vous, Seigneur, qui avez créé l'univers par votre seule parole? Mais il arrive tout le contraire : nos travaux et les créatures, bien loin de nous porter à Dieu, deviennent, par notre mauvaise disposition, un obstacle qui nous en détourne et nous le fait oublier.

Telle est notre légèreté, M. F., vous le savez bien. Jugez donc combien il nous est nécessaire d'avoir certains jours, où dégagés des affaires et des soins de ce monde, nous n'ayons qu'à penser à Dieu et à notre ame. Croyez-vous, Chrétiens, qu'une affaire de cette importance ne mérite pas que nous y consacrions un jour tout entier dans chaque semaine.

Je dis, *un jour tout entier*, car il ne suffit pas, comme se l'imaginent les gens du monde, pour sanctifier ce jour, d'entendre la sainte Messe. Remarquez que nous avons, à ce sujet, deux commandemens bien distingués. *Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.* Voilà le premier; c'est le commandement de Dieu. Et voilà le second : *Les Dimanches Messe ouïras, et les Fêtes pareillement;* c'est le commandement de l'Eglise.

Quand vous assistez à la sainte Messe avec les dispositions requises, vous accomplissez le commandement de l'Eglise; mais si vous vous en tenez là, et que vous employiez le reste du temps à vos affaires, ou à vos plaisirs, ou à ne rien faire, vous ne sanctifiez pas le Dimanche, et vous violez le commandement que Dieu vous a fait de le sanctifier.

Les Dimanches tu garderas, etc. Il n'est pas dit une heure, deux heures, trois heures. Qui dit un jour, ne dit pas une petite partie de ce jour, mais le jour tout entier, ou du moins la plus grande partie. Assister à la

Messe, c'est sanctifier, si vous le voulez, une petite partie du Dimanche, c'est servir Dieu pendant que la Messe dure; mais si hors de là vous ne pensez plus à Dieu ni à votre salut, vous ne sanctifiez point le Dimanche. Vous commettez par conséquent un péché mortel, puisque de propos délibéré, le sachant et le voulant, vous désobéissez, en matière considérable, à un commandement formel de Dieu.

Pour vous convaincre que je n'exagère rien, rappelez-vous l'exemple que je vous ai cité des premiers Chrétiens. Quelque longue que fût alors la sainte Messe, ces véritables Chrétiens ne se croyoient pas quittes de leur obligation, quand ils y avoient assisté : ils assistoient encore à l'office du matin, qu'on appelle aujourd'hui *Laudes*, et à celui du soir, qu'on appelle *Vêpres*. Et quoique ces offices les retenoient une bonne partie de la journée à l'Eglise, ils prioient encore, dit saint Justin, et lisoient chez eux l'Ecriture sainte, soit en particulier, soit en famille; et le temps que les offices leur laissoient de libre, étoit employé à la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. Notre religion a-t-elle changé depuis ce temps-là, M. C. F.? les commandemens de Dieu et de l'Eglise, sur la sanctification des Dimanches et des Fêtes, ne sont-ils pas toujours les mêmes?

Ce n'est donc pas assez, pour honorer Dieu en ces saints jours d'assister à la sainte Messe, ni même aux autres offices

et aux instructions de la Paroisse, on doit encore faire en particulier des prières, de saintes lectures, rechercher les conversations édifiantes, exercer, en la manière qu'on le peut, les œuvres de miséricorde, comme S. Paul le recommandoit aux Corinthiens: *Que le premier jour de la semaine*, c'est-à-dire, le Dimanche, *chacun de vous*, leur disoit ce grand Apôtre, *mette quelque chose à part chez soi, pour faire l'aumône aux fidèles qui sont dans le besoin.*

Ce que l'Apôtre dit de l'aumône, se doit entendre de toute autre œuvre de miséricorde: par exemple, visiter et servir les malades; assembler chez soi des pauvres pour les instruire; faire en famille, une partie de la soirée, des lectures édifiantes; voilà d'excellens moyens de sanctifier les jours de Dimanches et de Fêtes. Car, souvenez-vous, M. F., qu'il faut employer ces jours tout entiers aux exercices de piété. Cependant il y a des exceptions à cette règle, que je vais vous expliquer. Renouvelez votre attention.

Il est permis de prendre, le Dimanche, quelques heures de récréation et de délassement. La bonté de Dieu le permet, à cause de notre foiblesse. Mais il faut que ce délassement soit honnête, et ne nous détourne point des exercices de piété. Il est permis encore de faire les travaux que la nécessité ou la charité exigent.

Je dis premièrement, *la nécessité;* mais une vraie *nécessité.* Un jour de Sabbat que les Apôtres n'avoient rien à manger, ils se mirent à arracher des épis, à les froisser dans leurs mains, et à en manger. Les Pharisiens en furent scandalisés, et reprochèrent à J. C., qu'il laissoit transgresser le jour du Sabbat à ses disciples. Mais ce divin Sauveur leur prouva, par des exemples tirés de l'Ecriture, que de telles actions étoient permises le jour du Sabbat; et il ajouta *que l'homme n'avoit point été fait pour le Sabbat, mais le Sabbat, pour l'homme.*

Ainsi il est permis de faire, le Dimanche, tout ce qui est nécessaire pour la nourriture du corps; de travailler même dans les champs, à lier et à charrier les grains; à tourner et à serrer les foins, s'ils sont en danger d'être gâtés, comme il arrive lorsque le temps de la récolte est pluvieux; il est permis d'achever le pressurage du raisin, dans le temps des vendanges, si l'on ne peut différer ce travail sans s'exposer à le perdre; il est même permis de travailler de son métier dans un temps de disette, lorsqu'on est dans le besoin, *car il vaut mieux travailler que mendier.* Les voyages, les études des sciences ou d'affaires temporelles, et les autres choses de même nature, deviennent permises dans le cas de nécessité. Mais, prenez garde; M. F., qu'il faut alors que la nécessité soit réelle, que ces voyages, ces travaux, ou ces plaisirs innocens,

ne détournent point de l'assistance au service divin, et qu'on ne les fasse qu'avec la permission du Pasteur. L'Eglise, qui est une bonne mère veut bien dans ces occasions se relâcher de la rigueur de son précepte, mais ce n'est qu'à ces conditions.

Cependant, M. F., combien y manque-t-on, combien invente-t-on, imagine-t-on de ces nécessités? On ne prend aucune précaution, on n'a aucune sorte de prévoyance, parce que l'on compte sur le Dimanche comme sur un autre jour. Sous le plus léger prétexte, on travaille en ce saint jour; on est bien aise d'en trouver l'occasion, parce qu'on regarde cette journée comme perdue.

Oui sans doute, mes Frères, elle est perdue; perdue pour le Ciel. Car si dans la loi de Moïse, qui n'étoit que l'ombre de la nôtre, Dieu voulut qu'on lapidât un homme pour avoir seulement ramassé un peu de bois le jour du Sabbat; quel châtiment ne réservez-vous pas, ô mon Dieu, aux Chrétiens qui, par un travail défendu, violent la sainteté du Dimanche; emploient la matinée à porter dans les maisons les ouvrages qu'ils ont faits pendant la semaine; choisissent ces jours, de préférence, pour régler des comptes, pour passer des actes; vendant, achetant, faisant marcher leurs voitures pour des raisons qui leur paroissent bonnes: car tous est bon pour celui qui s'est fait une fausse conscience. Mais vous les examinerez vous-même, Seigneur, ces raisons, vous les pèserez au poids de

votre justice. Ah ! M. F., que vous serez bien loin de votre compte, quand vous paroîtrez devant ce juste Juge, et qu'il vous jugera, non pas suivant vos idées, mais suivant la vérité et les commandemens qu'il vous a faits. J'ajoute qu'il est permis de faire, le Dimanche, ce que la charité nous demande.

L'Evangile de ce jour rapporte que Jésus-Christ étant entré dans la Synagogue, un jour de Sabbat, il s'y trouva un homme qui avoit une main desséchée : les Docteurs de la Loi et les Pharisiens, qui l'observoient, lui demandèrent s'il étoit permis de faire des guérisons le jour du Sabbat : et il leur répondit : *Si quelqu'un de vous avoit une brebis qui vint à tomber dans une fosse, le jour du Sabbat, ne l'en retireroit-il pas aussitôt ?* Combien un homme vaut-il mieux qu'une brebis ? Il est donc permis de faire du bien le jour du Sabbat.

Suivant cet oracle de la vérité éternelle, on peut dire en général, que tout ce qui est dans l'ordre de la charité, est non-seulement permis, mais encore très-agréable à Dieu, et que de telles œuvres font partie de la sanctification du Dimanche. Ainsi, lorsque Dieu nous présente une occasion, le Dimanche, de faire quelque œuvre de charité, nous devons l'embrasser avec empressement. Il est même des cas où ces œuvres de charité dispensent d'aller aux saints offices. Une personne, par exemple, se trouve obligée d'assister un malade qui est

près de mourir et qui a confiance en elle ; en demeurant auprès de lui, par un motif de charité chrétienne, elle fait un acte aussi agréable à Dieu, que si elle assistoit au service divin, et elle satisfait au commandement de la sanctification du Dimanche.

Eh ! M. F., qu'il seroit à souhaiter qu'on consacrât une partie de ce saint jour à de si bonnes œuvres ! Mais, hélas ! que voit-on aujourd'hui ? non-seulement on viole le Dimanche par des œuvres serviles, mais, ce qui est bien plus criminel encore, on le profane par toutes sortes de péchés, qui sont des œuvres mille fois plus serviles que le travail des mains, puisqu'elles rendent l'homme esclave du démon. Oui, on emploie la plus grande partie de ce saint jour au jeu, au cabaret, à la danse, au libertinage. Ah ! ce jour de grâces et de salut, est devenu un jour de perdition et de crimes. Et cependant, quoique de tous les péchés, la profanation du Dimanche soit le plus commun, il est celui qu'on se reproche le moins. Hélas ! qui n'a pas là-dessus une infinité de fautes à se reprocher ?

Mon Dieu ! daignez exciter dans nos cœurs, une vive douleur de les avoir commises, et faites-nous prendre une ferme résolution d'être désormais plus fidèles à un devoir si essentiel ; faites que nous nous abstenions, en ce jour, de toute œuvre servile et de tout travail non nécessaire, mais surtout de tout péché et de tout ce qui porte au péché ; faites que nous consacrions ce

jour à votre service et à notre propre sanctification, par une assistance assidue et exemplaire à la Messe de paroisse, et aux offices et instructions qui s'y font; par des réflexions sérieuses sur nous-mêmes, et sur les vérités importantes du salut; par de saintes lectures, par des entretiens édifians, et par la pratique des œuvres de miséricorde qui sont en notre pouvoir.

Il ne suffit pas de sanctifier nous-mêmes le saint jour du Dimanche, nous devons encore travailler à le faire sanctifier par ceux qui dépendent de nous. Donnez donc, Seigneur, aux pères et aux mères, aux maîtres et aux maîtresses, tout le zèle et toute la prudence dont ils ont besoin, pour maintenir l'exact accomplissement de ce précepte, afin qu'après avoir sanctifié ici-bas le saint jour du repos, nous ayons le bonheur de nous reposer éternellement dans le sein de votre gloire. Ainsi soit-il.

POUR LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Suite de la sanctification du Dimanche.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. *S. Matth.* 22.

UN des moyens de remplir ce grand commandement, M. F., est de sanctifier le jour que le Seigneur a spécialement consacré à son service. Je vous exposai, dans mon dernier prône, les raisons principales qui nous y obligent, et je vous fis remarquer que pour cela, il ne suffisoit pas d'entendre la sainte Messe; qu'il ne falloit pas même croire qu'après avoir donné au service de Dieu une heure le matin et autant le soir, on pût employer le reste du jour à ses affaires ou à ses plaisirs: et pour peu que vous ayez de religion, vous avez dû convenir que je n'avois rien dit de trop fort contre les abus et les profanations qu'on fait du Dimanche. Qu'y a-t-il en effet de plus révoltant que de voir des Chrétiens, dont tous les jours devroient être employés au service de Dieu, vouloir lui dérober le jour qu'il s'est consacré, et ne distinguer ce saint jour des autres, que par plus de dissipation

et de débauches ; par moins de piété et de retenue.

Mais, quelles sont donc les bonnes œuvres par la pratique desquelles on doit sanctifier le Dimanche, et à quoi faut-il s'occuper du matin au soir ? C'est ce que je vais vous apprendre aujourd'hui, après avoir répondu à quelques questions qu'on fait ordinairement dans le monde à ce sujet. Je répèterai peut-être une partie de ce que j'ai déjà dit ; mais il y a des choses qu'on ne sauroit répéter trop souvent.

N'est-il pas bien étrange, M. F., que des Chrétiens, à qui l'on donne six jours dans la semaine pour vaquer à leurs affaires temporelles, et qu'ils savent si bien employer, soient embarrassés, et ne sachent que devenir, si on les oblige à donner une journée au service de Dieu et à la sanctification de leur ame ? N'est-il pas bien étonnant que des hommes, continuellement distraits par leur travail, et qui se plaignent de ne pouvoir, à cause de cela, penser à leur salut, viennent nous dire qu'ils ne savent à quoi s'occuper le Dimanche, si on leur interdit le jeu, le cabaret, et les autres divertissemens dangereux ?

Quoi, M. F., lorsque nous vous exhortons à prier souvent, à vous recueillir, à penser à votre conscience, vous vous excusez sur vos occupations et sur les mouvemens qu'il faut vous donner pour faire va-

loir votre bien, pour vaquer à votre commerce pour gagner votre vie; vous dites que vous avez à peine le temps de faire, soir et matin votre prière, que vous êtes quelquefois forcé d'y manquer; que vous la faites ordinairement mal; et lorsque le Dimanche arrive, ce jour sacré dans lequel il n'y a ni travail, ni commerce, vous dites que la journée est trop longue pour ne penser qu'à la piété; vous vous plaignez que les offices sont trop longs, qu'on vous appelle trop souvent à l'Eglise! Chose étrange! pendant la semaine, on n'a pas le temps de servir Dieu; et le Dimanche, la journée est trop longue pour l'employer au service de Dieu. Voilà pourtant comme on raisonne. Mais entrons dans quelques détails, et voyons comment on doit passer ce saint jour.

Je suppose d'abord que vous assistiez au moins aux saints offices; il faudroit ignorer les premiers principes de la Religion pour se persuader, qu'après avoir assisté à une Messe de demi-heure, on seroit quitte devant Dieu de la sanctification du Dimanche, comme si la sanctification d'un jour entier pouvoit être l'affaire d'une demi-heure. Je ne vous rappellerai point l'obligation que l'Eglise impose à chaque fidèle d'assister régulièrement à la messe de paroisse, jusqu'à menacer d'excommunication ceux qui, sans avoir des raisons légitimes, y manqueroient trois Dimanches de suite. Je ne vous dirai point que ce n'est pas assister à la sainte Messe, que de rester dehors, aux portes,

derrière les fenêtres, où l'on se livre nécessairement à la dissipation ; où l'on n'est point uni au Prêtre qui célèbre ; où lon est dans l'impossibilité d'entendre l'instruction, qui fait une partie essentielle de la Messe de Paroisse.

Il est inutile, d'un autre côté, de répondre à ceux qui demandent si l'on est obligé d'assister aux Vêpres. Ce n'est jamais un vrai fidèle qui fait de pareilles questions. Il sait que la journée entière du Dimanche, devant être consacrée au service de Dieu, il est ridicule de demander s'il est permis de lui dérober le temps des Offices; il se croit obligé d'y assister, non-seulement pour lui-même, mais encore pour le bon exemple, parce que ses enfans, ses domestiques, ses voisins seroient scandalisés de sa négligence à cet égard.

D'ailleurs, s'il n'y avoit point en général une obligation d'assister à tous les Offices, autant qu'on le peut, personne ne se feroit aucun scrupule de s'en abstenir. Bientôt l'Eglise seroit déserte ; les saints mystères n'auroient plus cette solennité que lui donne la multitude des fidèles qui y assistent. Car, de même que la cour des Rois est plus magnifique lorsqu'elle est plus nombreuse; il semble aussi que plus l'assemblée des fidèles est nombreuse, plus le service divin est majestueux.

Voilà ce que pense un vrai fidèle: il se croit obligé, pour sa part, de concourir à l'éclat du service divin. Si quelquefois il est

forcé de s'en absenter pour de bonnes raisons, et ces raisons sont la distance des lieux, la difficulté des chemins, ou un état de maladie et d'infirmité ; il fait alors dans l'intérieur de sa maison, tout ce qu'il aurait fait à l'Eglise. Il emploie à la prière, à la méditation, à des lectures pieuses, tout le temps que dure l'Office. Et en cela, il ne croit pas faire une œuvre de surérogation, mais s'acquitter d'un devoir indispensable. Enfin, si quelque obstacle imprévu l'empêche de vaquer au service de Dieu dans ces momens-là, Dieu qui voit le fond de son cœur et qui en connoît la droiture, lui tiendra compte de sa bonne volonté, parce que ce n'est jamais ni par négligence, ni par un esprit d'intérêt, ni pour son plaisir qu'il manque aux Offices. Je le répète, ce n'est pas un vrai Chrétien qui demandera si l'on est obligé d'assister aux Vêpres ; ce sont des gens qui, à l'heure des Vêpres et des Offices, s'occupent de toute autre chose que du service de Dieu. Voilà par conséquent ce qu'ils veulent dire.

Ils demandent si c'est un mal de se mettre à table une demi-heure avant que les Vêpres sonnent, de manière qu'ils mangent et boivent pendant que nous chantons ici les louanges de Dieu, et qu'ils mettent leurs domestiques dans l'impossibilité d'y venir ; s'ils devroient le Dimanche régler l'heure de leur repas sur celle des offices, afin qu'ils pussent, eux et leurs domestiques, venir rendre à Dieu leurs justes hommages?

Ils demandent si c'est un mal de jouer pendant que les brebis sont rassemblées ici avec leur Pasteur; et s'ils devroient quand la cloche sonne, quitter le jeu et leur plaisir pour le service de Dieu.

Ils demandent si c'est un mal de recevoir ou de rendre des visites inutiles, et quelquefois criminelles, aux heures destinées à visiter J. C. dans son saint Temple; de retenir chez soi ceux qui auroient la volonté de se rendre ici, et les détourner de leur devoir.

Ils demandent si c'est un mal de prendre le temps des offices pour visiter leurs champs, pour régler leurs affaires temporelles, pour conclure des marchés, pour passer des actes, pour lire des livres qui amusent, pour dormir, ou ne rien faire.

Ils demandent si c'est un mal de rester au cabaret pendant les Offices, et si les cabaretiers peuvent en sûreté de conscience les garder chez eux; s'ils devroient, lorsque la cloche les appelle, laisser là tous les amusemens et toutes leurs affaires, pour venir dans la maison de Dieu et s'occuper de la grande affaire de leur salut, à laquelle le Dimanche est particulièrement consacré?

En vérité, M. F., il y a dans ces questions et dans d'autres semblables, tant d'indécence et d'impiété, qu'on a honte de les répéter et d'y répondre. Quoi! des personnes qui, depuis leur lever jusqu'à la Messe, ne pensent qu'à leurs affaires ou à leurs plaisirs; qui depuis la Messe jusqu'à Vêpres,

ne parlent que d'affaires et de plaisirs; qui depuis les Vêpres jusqu'à la fin du jour, ne s'occupent que de leurs affaires ou de leurs plaisirs, oseront nous demander s'ils sont tenus d'assister à Vêpres.

Non, M. F., il n'y a point de précepte formel qui vous oblige d'assister nommément ni aux Vêpres, ni à la Bénédiction, ni à d'autres offices semblables; mais il y a un précepte formel qui vous oblige expressément à quelque chose de plus que tout cela: car tout cela c'est l'affaire de quelques heures; et le précepte dont nous parlons, vous oblige à consacrer au service de Dieu le Dimanche tout entier, ou du moins la plus grande partie: *Les Dimanches tu garderas, etc.*

Mais vous connoissez assez maintenant l'étendue de ce précepte; venons aux moyens de le remplir.

Le Dimanche tu garderas, en servant Dieu dévotement; c'est-à-dire, le matin à votre réveil, vous direz en vous-même: *Voici le jour que le Seigneur a fait*, et il l'a fait, non pour être employé aux affaires de ce monde, encore moins aux divertissemens et à l'oisiveté; mais à son service et à la sanctification de mon ame. Occupé de cette pensée, votre prière sera plus longue qu'à l'ordinaire; elle sera suivie d'un examen, dans lequel vous vous rendrez compte des péchés que vous avez commis, et des grâces

que vous avez reçues pendant la semaine. Elle est passée, ô mon Dieu, cette semaine, et je n'ai rien fait pour mon salut, ni pour votre gloire : j'ai multiplié mes offenses ; j'ai abusé de vos bienfaits. Ayez pitié de moi, Seigneur, et faites que, pendant ce jour consacré à votre service, je répare mes négligences, ma dissipation, mes infidélités, et que je me renouvelle dans la ferveur et dans votre amour.

Vous ferez, s'il est possible, la lecture de l'Evangile du jour, afin que vous ayez plus de facilité à retenir l'instruction que nous faisons ici. La matinée ainsi employée, vous serez plus disposés à entendre la sainte Messe. Vous y arriverez des premiers, vous serez des derniers à en sortir ; vous édifierez les fidèles par votre recueillement; vous vous pénètrerez de la grandeur de cet auguste mystère ; vous y communierez aussi souvent que vous le pourrez, ou du moins vous y ferez une communion spirituelle.

De retour dans votre maison, à l'exemple des premiers Chrétiens, vous répèterez à ceux de votre famille qui n'ont pu assister à la Messe de paroisse, les avis et les instructions que vous y avez entendues ; vous les enverrez à la seconde Messe, prenant garde que chacun assiste à son tour à la Messe de paroisse ; vous prendrez votre repas avec sobriété et actions de grâces, et une honnête récréation.

Ensuite, vous viendrez à Vêpres. Faites-vous une loi, M. C. P., de n'y jamais manquer

quer sans de bonnes raisons; assistez-y avec piété et recueillement; et en élevant votre voix pour chanter les louanges du Seigneur, élevez votre esprit et votre cœur vers le Ciel, où les saints Anges chantent avec tant de ferveur les Cantiques sacrés que nous ne faisons que bégayer ici-bas.

Oserois-je, M. F., vous exhorter à rester, au moins de temps en temps, à l'explication du Catéchisme. Ne croyez pas que cette instruction familière vous soit inutile; l'Eglise, au contraire, la regarde comme la plus importante, parce qu'outre qu'elle est à la portée de tout le monde, elle rappelle l'histoire de notre sainte Religion, la suite de nos saints Mystères, et toute la morale chrétienne. Eh! ne devriez-vous pas avoir plus de plaisir à entendre parler de votre Dieu, et des moyens de vous assurer un bonheur éternel, que de rester sur la place, ou dans le cabaret où vous ne faites qu'offenser Dieu. Mais hélas! Seigneur, tout le contraire arrive. La plupart des hommes n'ont que de l'indifférence et du dégoût pour ce qui vous regarde, et pour ce qui peut contribuer à leur salut.

Après les Vêpres, vous prendrez quelque délassement honnête. Ce sera aussi le temps de visiter les malades, de porter quelque consolation aux affligés, d'instruire vos enfans et vos domestiques. Envoyez au chapelet ceux de votre maison qui n'ont pu assister à Vêpres; venez-y vous-même, ou récitez-le chez vous. Le soir, vous vous re-

tirerez de bonne heure, vous ferez en famille une lecture de piété et la prière; et comme le matin vous vous êtes rendu compte de la manière dont vous aviez passé la semaine, vous examinerez le soir comment vous devez passer celle qui va commencer. Vous aurez soin de prévoir les occasions que vous pourriez avoir d'offenser Dieu; vous formerez, en sa présence, la résolution de les éviter, et de lui être plus fidèles. Vous vous endormirez dans ces bonnes pensées; et le lendemain, vous reprendrez votre travail avec une nouvelle confiance dans la bonté de ce Dieu tout-puissant qui ne cesse de veiller sur vous, et qui récompensera dans l'éternité, tout ce que vous aurez fait ici-bas pour son amour.

Ah! M. C. F., quel changement ne verroit-on pas parmi vous, si vous sanctifiiez le Dimanche de la sorte! Nous n'aurions pas la douleur de voir, le Dimanche, des ouvriers consumer au cabaret, ce qu'ils ont gagné la semaine, ni d'apprendre les divisions et les querelles qu'une telle conduite cause dans les ménages, en y apportant la misère. Nous n'aurions pas le chagrin de voir ce qu'il y a de plus distingué dans la Paroisse, passer à la table, au jeu, à des amusemens frivoles, le temps destiné au service divin, et donner par là le mauvais exemple, eux qui sont obligés, par leur état, d'édifier les autres. Nous aurions, au contraire, la douce consolation de voir régner parmi vous l'esprit de recueillement et de

piété, non-seulement pendant les offices, mais dans l'intérieur de vos maisons et dans le commerce de la vie. Chacun de vous, uniquement occupé de son salut dans ce saint jour, repasseroit dans l'amertume de son ame, toutes les années de sa vie; et faisant de sérieuses réflexions sur soi-même, deviendroit plus exact à remplir ses devoirs, plus fidèle à rapporter toutes ses actions à Dieu, plus circonspect dans ses discours, plus patient dans ses peines, plus charitable envers le prochain, plus sage, en un mot, et plus chrétien.

Heureux celui qui a contracté la sainte habitude de donner le Dimanche tout entier au service de Dieu, et à son salut ! Il le voit toujours arriver avec joie; il le regarde, non-seulement comme un jour de grâce et de salut, mais comme un jour de douceur et de consolation. Oui, Seigneur, dit-il avec le Prophète, ce jour passé dans votre maison, est infiniment préférable à ceux que l'on donne aux embarras et aux plaisirs de ce monde. C'est aujourd'hui qu'étant délivré de toutes ces occupations qui me dissipent, mon ame occupée de vous seul, se repose doucement en vous, et commence à goûter les douceurs de ce repos éternel, dont les Bienheureux jouissent dans le Ciel.

O que de bénédictions se répandroient sur vous, M. C. P., si vous étiez fidèles à sanctifier le Dimanche : bénédictions, je ne dis pas seulement sur vous, mais sur vos biens, sur vos campagnes, sur tous vos ouvrages ! Et comment Dieu ne vous accor-

deroit-il pas les bénédictions temporelles qu'il promit aux Juifs qui seroient fidèles à sanctifier le jour du Sabbat ? Et par la même raison, pourquoi ne regarderions-nous pas les fléaux que Dieu répand si souvent sur les biens de la terre, comme la punition de la violation du saint jour du Dimanche ?

Venez vous plaindre après cela de ce qu'on a diminué le nombre des fêtes chomées ; vous ne sanctifiez pas le Dimanche, ce jour sacré que Dieu lui-même a établi, et vous trouvez mauvais qu'on ait retranché certaines fêtes. Mais, ces fêtes, à quoi les employiez-vous ordinairement ? à l'ivrognerie, à la débauche, à la dissipation. Hélas ! que n'aurions-nous pas à dire sur cet article ; mais c'est un point qui demande une instruction particulière ; et je finis celle-ci, en reprenant en peu de mots ce que j'ai dit sur cette importante matière.

Il y a, et il est juste qu'il y ait, dans chaque semaine, un jour spécialement consacré au service de Dieu, et au salut de notre ame. Pour remplir ces deux objets, il ne suffit pas d'assister à la Messe ni aux autres Offices, parce qu'ils ne prennent pas à beaucoup près, la plus grande partie de la journée : et que, pour sanctifier le Dimanche, il faut employer aux exercices de piété, et à la pratique des bonnes œuves, au moins la plus grande partie de la journée. Y manquer, c'est pécher mortellement.

Il n'y a personne, en quelque état que ce soit, qui ne puisse sanctifier le Dimanche :

par conséquent, il n'y a personne qui en soit dispensé. Ceux même qui, soit pour le service public, soit pour des affaires personnelles, sont obligés de voyager le Dimanche, voyage qu'ils ne peuvent remettre à un autre jour, peuvent et doivent sanctifier le Dimanche ; parce que partout on peut prier, s'occuper de saintes pensées, examiner sa conscience, faire des réflexions sur l'état et les besoins de son ame. Ceux qui sont obligés de garder le bétail ou la maison, doivent faire des lectures pieuses, et de ferventes prières. Les malades, dans leur lit, doivent unir leur intention à celle du Prêtre et des Fidèles, et offrir leurs infirmités à J. C., ce bon Sauveur, qui les a toutes prises sur lui, et qui s'immole sans cesse pour l'amour de nous.

Enfin, un des moyens les plus propres à nous sanctifier, et attirer les bénédictions du Ciel sur les biens de la terre, c'est d'employer saintement le Dimanche, réparant le passé, prenant des précautions pour l'avenir, faisant des réflexions sérieuses sur l'importance de notre salut, sur les jugemens de Dieu, sur la vanité de ce monde qui passe, sur l'éternité qui s'approche, et où la plupart des hommes arrivent, hélas, sans y penser, et pour leur malheur éternel.

Grand Dieu ! vous qui avez compté tous les instans de cette vie fragile et passagère, que nous devrions employer à votre service, faites que nous y employions au moins ce jour sacré que vous vous êtes spécialement

consacré. C'est en ce jour, ô Dieu tout-puissant, qu'au commencement du monde, vous avez créé la lumière qui nous éclaire; c'est en ce jour que votre Fils, la splendeur de votre gloire, sortit glorieux du tombeau, et consomma, par sa résurrection, le grand ouvrage de notre salut; c'est en ce jour que votre divin esprit, descendant sur la terre, dissipa les ténèbres affreuses qui la couvroient, et nous appela à la lumière admirable de l'Evangile. Ne permettez donc pas, Seigneur, que nous profanions un jour si saint, ni par un travail défendu, ni par un repos oisif, et encore moins par les œuvres ténébreuses du péché; mais faites plutôt, que nous le sanctifiions par des œuvres de lumière, c'est-à-dire; par les œuvres de la piété et de la charité; afin qu'après avoir sanctifié ici-bas le jour de votre repos, nous ayons le bonheur de goûter les douceurs de votre repos éternel. Ainsi soit-il.

LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les Fêtes.

In solemnitatibus vestris adolentes in odorem suavitatis Domino. Aux jours de Fêtes, présentez à Dieu des offrandes d'agréable odeur. *Num.* 15.

DE tous les établissemens qu'a faits l'Eglise, je ne sais, M. F., s'il y en a un plus propre à nourrir la piété que l'instruction des Fêtes, pour qui sait en faire usage, et entrer dans ses vues. La fin qu'elle s'y propose, c'est de nous affermir dans la connoissance et dans la foi des mystères que Dieu a opérés pour notre salut; c'est de renouveler dans notre cœur les sentimens d'amour, de reconnoissance et de confiance, que nous devons avoir envers le Seigneur, pour tant de bienfaits; c'est de nous exciter à marcher sur les traces des Saints qu'elle honore. Ah! si nous remplissions des intentions si salutaires, que de grâces nous seroient accordées! que de progrès nous ferions dans la piété! mais hélas! qu'il y a peu de chrétiens qui entrent dans des vues si saintes, et qui sanctifient les jours de Fêtes!

Pour vous engager, M. F., à remplir fidèlement ce précepte de l'Eglise, je vais

examiner avec vous quel est l'objet de nos Fêtes, combien elle sont saintes, et par conséquent, combien les profanations qu'on en fait sont criminelles. Puissé-je réussir à vous les faire sanctifier désormais, et arrêter les désordres qu'on a coutume d'y commettre !

DANS l'ancienne loi, Dieu avoit prescrit aux Israélites un certain nombre de Fêtes, pour perpétuer la mémoire des merveilles qu'il avoit opérées en leur faveur. C'est sur ce divin modèle que les fêtes de l'Eglise chrétienne ont été instituées. L'incarnation du Fils de Dieu, sa naissance temporelle, ses miracles et sa gloire, ses humiliations et sa mort, sa Résurrection et son Ascension, la descente du Saint-Esprit, et le mystère adorable de l'Eucharistie ; voilà le spectacle qu'elle remet chaque année sous nos yeux, et dont elle relève la magnificence par l'appareil auguste de ces saintes et divines cérémonies. Elle déploie alors dans la décoration de ses temples, dans les ornemens de ses autels, dans les vêtemens sacrés de ses Ministres, toutes les richesses que la piété a consacrées pour embellir la maison du Seigneur. La majesté des divins Offices, les lectures qu'en y entend, les saints Cantiques dont les temples retentissent, nous transportent aux temps et aux lieux où les mystères ont été accomplis. Il semble qu'ils s'accomplissent de nouveau sous nos yeux ; les

cérémonies mêlées aux instructions et aux exhortations des pasteurs rendent ces grands objets présents à notre foi, la réveillent, et raniment la ferveur de la piété. On peut, par cette raison, regarder les fêtes comme une espèce de Catéchisme, qui grave dans la mémoire des hommes les plus simples, les principales vérités de la foi. Les pères et mères y trouvent une facilité à apprendre à leurs enfans les articles fondamentaux de la Religion, à leur donner une connoissance suivie de tous nos mystères, et par conséquent, de l'histoire de la Rédemption et de la Sanctification des hommes: l'Eglise même leur en fait une obligation. C'est ce que Dieu avoit prescrit lui-même aux Israélites. Après avoir commandé d'immoler chaque année l'Agneau paschal, et de célébrer la fête des Azymes, il leur déclara la raison de cette institution : *Quand vos enfans* dit-il, *vous demanderont, quel est ce culte religieux? vous leur répondrez : c'est la victime du Seigneur, lorsqu'en frappant de mort les premiers nés des Egyptiens, il passa vos maisons, et les préserva.*

Oh ! que la Religion est belle, qu'elle est admirable dans la célébration de ses Fêtes ! Que de dignité, que de grandeur, que de majesté dans cette partie de son culte ! J'y vois l'image du Paradis, et le prélude de la grande fête de l'éternité. La terre, ô mon Dieu, s'élève alors vers le Ciel, et le Ciel descend sur la terre. Une troupe invisible d'esprits bienheureux, remplit votre temple,

et vole autour de vos Autels ; ils mêlent leurs Cantiques aux nôtres : ils portent sur leurs ailes nos vœux, notre encens, nos hommages aux pieds de votre souveraine Majesté.

Que dis-je? Dieu lui-même descend alors au milieu de nous : oui, il est réellement présent à nos fêtes. Voilà, pouvons-nous dire en jetant les yeux sur la sainte Hostie, voilà notre Dieu, l'objet de cette Fête, le voilà avec nous. Voilà celui dont nous célébrons aujourd'hui, ou l'incarnation, ou la naissance, ou tel autre mystère ; voilà celui dont nous chantons la gloire, et dont nous publions les bienfaits.

Les Juifs, dans leurs fêtes, célébroient bien aussi la gloire du vrai Dieu, mais ils ne le voyoient point ; ils ne le touchoient point ; il leur étoit défendu de s'en faire aucune image. Lorsque les Païens célébroient des fêtes en l'honneur de leurs faux dieux, ils n'encensoient que des statues inanimées. Pour nous, Chrétiens, nous possédons notre Dieu en personne, ce même Jésus qui est né dans une crèche, qui est mort sur une croix, qui ressuscita trois jours après, qui est assis à la droite de Dieu son Père, et qui vit dans tous les siècles. Oh ! que nos fêtes sont donc belles, et par conséquent, que nos hommages doivent être vifs, notre piété tendre et animée.

Et remarquez, M. F., que la manière ineffable dont J. C., le vrai Dieu, le grand objet de toutes nos fêtes, descend et habite au milieu de nous, renouvelle, pour ainsi

dire, tous les mystères à la fois : nouvelle incarnation, nouvelle naissance, nouvelle humiliation, nouvelle mort, nouvelle Pâque, dans le saint Sacrifice de la Messe, et dans le sacrement adorable de l'Eucharistie. Encore une fois que nos Fêtes sont belles, et qu'elles sont saintes !

L'Eglise ne se borne point à célébrer ainsi chaque année les Mystères de son divin Epoux ; elle a encore d'autres fêtes pour honorer ceux de ses enfans qui se sont sanctifiés par la croyance de ses mystères et par l'observation de ses commandemens. Elle nous y rapporte leurs principales vertus, et nous encourage à les imiter, par la vue du bonheur ineffable qui en est la récompense. En même temps, pénétrés des sentimens de notre foiblesse, nous les prions d'employer leur crédit auprès de Dieu, et de nous obtenir, par les mérites de notre commun Médiateur, la grâce de marcher sur leurs traces, afin d'arriver à l'éternelle félicité dont ils jouissent.

Voilà pourquoi l'Eglise, chaque année, nous remet sous les yeux les exemples des Saints. Qu'il est consolant, qu'il est glorieux pour nous de penser à ces bienheureux qui sont nos frères et nos protecteurs ! avec quel zèle devons-nous célébrer leur fêtes ! et quels efforts devons-nous faire pour suivre leurs exemples !

Ainsi, pour sanctifier les fêtes, nous devons, M. C. F., entrer dans l'esprit de l'Eglise, considérer le mystère, ou la vie du

Saint qui en est l'objet ; louer Dieu de ses bienfaits, et lui demander la grâce d'en profiter. Nous devons nous exciter à pratiquer les vertus qui ont éclaté dans les Saints qu'elle honore, afin d'avoir part à leur bonheur éternel. Nous devons les prier d'intercéder pour nous auprès de Dieu, et de nous obtenir les secours dont nous avons besoin. Est-ce ainsi que vous sanctifiez les Fêtes ? c'est ce qu'il faut examiner.

Vous le savez, M. F., et vous le voyez ; nos Fêtes, ces jours si saints et si respectables, qui, suivant l'intention de l'Eglise, devroient être entièrement consacrés au service de Dieu, sont aujourd'hui, et presque partout, profanés de mille manières. Ne les choisit-on pas, tantôt pour certaines affaires et pour des voyages auxquels l'on ne voudroit pas, dit-on, perdre un autre jour ? tantôt pour rendre et pour recevoir des visites inutiles, ou pour faire des parties de plaisir ? Combien y en a-t-il qui ne sortent de la paroisse que les jours de fêtes ? L'esprit d'intérêt et d'avarice conduit les uns ; ils n'ont en tête qu'affaires et que marchés. L'esprit de dissipation et de libertinage entraîne les autres ; ils sont la plus grande partie du jour au jeu, ou au cabaret. Les ennemis de notre Religion le voient, ils en prennent occasion d'insulter à l'Eglise, et de se moquer de nos Fêtes : *Viderunt eam hostes et deriserunt Sabbata ejus.*

Quelle honte, M. F., quel scandale dans l'Eglise de Dieu ! nous célébrons nos fêtes, à peu près comme les Païens célébroient les leurs ; avec cette différence néanmoins, que les Païens étoient plus conséquens que nous. Car enfin, il étoit naturel de célébrer, par les excès du vin, et de toutes les folies qui en sont la suite, la fête de celui qu'ils regardoient comme le Dieu des ivrognes. Le Dieu de la volupté et de tous les plaisirs impurs, ne pouvoit être mieux honoré que par des fêtes impures. Le culte des Païens, en ce point, s'accordoit donc parfaitement avec leur croyance, et avec l'idée qu'ils s'étoient faite de leurs fausses divinités.

Mais les mystères adorables que nous célébrons, la vie et les vertus des Saints que nous honorons, ont-ils le moindre rapport avec la vanité, la dissipation et les divertissemens, qui sont la seule chose par laquelle la plupart des chrétiens distinguent les jours de fêtes des autres jours ? Dites-moi, l'humilité de J. C. et des Saints, s'accorde-t-elle avec la vanité des parures que vous étalez particulièrement en ces saints jours ? la pauvreté de J. C. et des Saints, s'accorde-t-elle avec cet esprit d'intérêt et d'avarice, qui vous fait abandonner le service divin pour vos affaires temporelles ; qui vous permet à peine d'assister, en courant, par manière d'acquit, et pour la forme, à une Messe basse, après laquelle vous ne mettez plus les pieds à l'Eglise, vous ne pensez plus à Dieu ; pendant laquelle même, vous avez

pensé peut-être à toute autre chose qu'à Dieu? La mortification de J. C. et des Saints, a-t-elle quelque rapport avec ces divertissemens et cette intempérance, auxquels vous vous livrez particulièrement les jours de fêtes? Qu'y a-t-il de commun entre l'objet sacré de ces fêtes, et les choses auxquelles vous les employez? entre le chant de l'Église, ses cérémonies, et vos jeux, vos danses, vos courses et vos folies? entre les prières de l'Église, ses instructions, et vos conversations remplies de mensonges, de médisances de disputes, ou, tout au moins, de légèreté, de dissipation, et de toutes sortes de frivolités? N'est-ce pas avec raison que les ennemis de la foi se moquent de nos solennités; et qu'ils en font un sujet de risée? *Viderunt eam*, etc.

La conduite que vous tenez ces jours-là, n'est-elle pas en effet la chose du monde la plus ridicule? Ici, rassemblés autour de l'Agneau sans tache, vous honorez les mystères de J. C., et la mémoire des Saints, par des prières, par des psaumes, par des hymnes, qui sont les transports d'une joie toute céleste. Vos voix, se mêlant à celles des esprits bienheureux, qui assistent invisiblement à nos mystères, forment alors un concert ravissant, qui fait de nos temples, comme l'image du Paradis, et de nos fêtes, le spectacle le plus touchant dont nous puissions jouir sur la terre. Mais, hélas! à peine êtes-vous sortis d'ici, que l'on vous voit tout-à-coup changer de figure et de langage.

Il n'est plus question alors, ô mon Dieu ! ni de vous, ni de vos mystères, ni de vos Saints, ni de votre culte. Ces mêmes bouches, qui viennent de célébrer votre gloire, ne sont plus occupées qu'à déshonorer votre saint nom. Ces corps prosternés, il n'y a qu'un instant, aux pieds de votre croix, ne font plus que les œuvres de ténèbres, qui annoncent les ennemis de votre croix et de l'Evangile. Est-il possible de porter plus loin l'aveuglement, l'irréflexion, pour ne pas dire l'impiété ? Peuple chrétien, voilà vos fêtes, voilà le triomphe de vos ennemis et de leurs blasphèmes: *Viderunt*, etc.

Venez vous plaindre, après cela, de ce qu'on a diminué le nombre des fêtes chômées. C'est vous, c'est l'abus que vous en faisiez, qui a forcé les premiers Pasteurs de faire cette réforme. Cependant, à quoi se réduit-elle, dans le fond, qu'a-t-on supprimé ? le précepte, l'obligation de chômer. Mais l'Office se faisant toujours, les vrais Chrétiens pourront, aussi-bien qu'autrefois, satisfaire leur dévotion, approcher des Sacremens, se sanctifier. Et ceux qui ne connoissoient de la Fête que les abus, auront une occasion de moins d'offenser Dieu. La Fête ne sera plus chômée, c'est-à dire qu'au lieu de boire et de s'enivrer, on travaillera ; au lieu de se quereller et de se battre, on travaillera ; au lieu de jurer et de blasphémer, on travaillera ; au lieu de souiller son corps et son ame par des pensées, par des désirs, par des actions déshonnêtes, on travaillera ;

au lieu de danser, de jouer, de courir, on travaillera; au lieu de passer le temps à dormir, et à s'ennuyer, on travaillera ; c'est là du moins l'intention qu'ont eue vos Pasteurs, en supprimant l'obligation de chômer ces Fêtes. Fasse le Ciel, que le zèle qui les a engagés à cette réforme, leur fasse trouver quelque moyen efficace de diminuer en même temps les abus, les profanations, les scandales qui se commettent à l'occasion de celles qu'il n'étoit pas possible de supprimer.

C'est dans cette vue, qu'ils ont renvoyé au Dimanche les fêtes des Patrons. Mon Dieu ! où en sommes-nous réduits ? les ennemis de votre peuple formoient autrefois le détestable projet d'anéantir toutes les Fêtes : *Quiescere faciamus omnes dies festos Dei à terrâ ;* et aujourd'hui, vos véritables serviteurs, par un motif, et par des sentimens tout contraires, sont, pour ainsi dire, forcés de tenir le même langage ! Quel est le Pasteur dont les entrailles ne soient émues, et déchirées de douleur à la vue des excès qui se commettent ces jours-là, plus que dans tout autre ? Quel est le Pasteur qui ne voie venir en tremblant l'anniversaire de la Fête de sa Paroisse, où les habitans du voisinage se rassemblent, s'attroupent, non pour honorer la mémoire du saint Patron, mais pour déshonorer la Religion, et pour lui insulter ? Prétendre honorer par des festins, par des danses, ou par l'oisiveté, la mémoire de l'homme juste qui s'est sanctifié par le jeûne, par le travail, et par

toutes sortes de bonnes œuvres, n'est-ce pas manquer, je ne dis pas seulement de religion, mais de bon sens? Ne faut-il pas être insensé, pour s'imaginer qu'une telle fête puisse être agréable à Dieu, et à ses Saints?

A ce sujet, permettez-moi de faire une autre réflexion; que je ne pourrois peut-être pas placer ailleurs. S'il y a dans notre vie, un jour dont la mémoire doive nous être précieuse, n'est-ce pas celui où, par le saint Baptême, nous sommes devenus les enfans de Dieu, et les membres de J. C.? Et, s'il y a un Saint que nous devons honorer particulièrement, n'est-ce pas celui qui nous a été donné au Baptême pour protecteur et pour modèle? Cependant, qu'ils sont rares les chrétiens qui remplissent de si justes devoirs; qui au jour anniversaire de leur Baptême, en renouvellent les vœux, s'approchent des Sacremens, remercient le Seigneur de cet inestimable bienfait; et qui sanctifient la fête de leur saint Patron! On reçoit alors des bouquets, on donne des repas, on se réjouit avec ses amis. Eh! M. F., qu'y a-t-il de commun entre ces repas, ces réjouissances, et les vertus de votre saint Patron?

Après ces réflexions, de quel œil pensez-vous que Dieu puisse regarder nos fêtes? n'est-il pas visible que ce qui doit être pour nous une source de grâces particulières, devient au contraire, une occasion de scandales et de malédictions. N'est-ce pas aux

Chrétiens, encore mieux qu'aux Juifs, que s'adressent les reproches sanglans et les menaces effrayantes que Dieu mettoit autrefois dans la bouche d'un de ses Prophètes ? *Je hais vos solennités : je ne puis les souffrir ; je les déteste.* Il y a plus ; car voici ce qu'ajoute le Seigneur : *Je maudirai vos bénédictions : les psaumes que vous chantez*, les prières que vous récitez, les actes, soi-disant de religion que vous faites dans mon temple, *sont une abomination devant moi* ; parce que tout cela n'est que sur vos lèvres ; parce que vous faites un horrible mélange de mon culte et de celui du démon ; parce que la meilleure portion de vos fêtes est pour lui, pour vos jeux, pour vos passions ; et que vous m'en donnez à peine quelques restes. Quelle offrande ! ah ! je ne la regarde qu'avec horreur : *Incensum vestrum abominatio est mihi.*

C'est-à-dire, M. F., que nos Fêtes, ainsi profanées, au lieu de nous purifier, nous souillent ; au lieu d'attirer sur nous les bénédictions du Ciel, font descendre sur la terre toutes sortes de malédictions : malédictions sur vos champs, qui sont tantôt ravagés par la grêle, tantôt inondés par les pluies, tantôt brulés par la sécheresse ; malédictions sur vos troupeaux, qui périssent, sur vos affaires, qui ne réussissent pas ; sur vos corps, qui languissent ; et pis encore que tout cela, malédictions sur vos ames, que Dieu abandonne. Pourquoi ? parce que vous profanez les jours de Fêtes, et les choses saintes,

Mes Frères, pour détourner de vous de si grands malheurs, célébrez désormais les saints jours de Fêtes en Chrétiens. Levez alors vos yeux, vos mains et vos cœurs vers le Ciel où les Saints, dont nous célébrons la mémoire ici-bas, nous protégent, et où ils nous attendent; où les adorables Mystères que nous solennisons chaque année, sont l'objet de leurs ravissemens, la source inépuisable de leur éternelle félicité.

Réjouissez-vous, en ces jours, mais réjouissez-vous avec l'Eglise, avec les Saints, et en J. C., afin que votre modestie, étant connue de tout le monde, honore la Religion. Qu'on ne voie rien, qu'on n'entende rien parmi vous qui blesse la pudeur. Regardez les cabarets comme le refuge du démon, où l'on offense de mille manières l'adorable Sauveur, dont nous chantons ici les louanges. Que les jeux, les divertissemens honnêtes auxquels la Religion vous permet de donner quelques instans, ne vous fassent jamais perdre de vue l'éternel et invisible témoin de toutes vos actions, et de vos plus secrètes pensées. Que l'innocence, la tranquillité et la paix d'une ame pénétrée de la présence et de l'amour de Dieu, soient pour ainsi dire, peintes sur votre visage, dans vos discours, et dans toute votre personne. Ne sortez jamais ce jour-là de votre paroisse, sans une grande nécessité; assistez à l'Office divin avec piété; écoutez les instructions avec respect et attention. Nourrissez-en votre ame, en méditant aux pieds

des Autels, sur le Mystère que l'Eglise honore particulièrement, ou sur la vie du Saint dont elle célèbre la Fête. Approchez des Sacremens dans de saintes dispositions. Par cette conduite, les Fêtes seront pour vous des jours de salut; elles attireront sur vous et sur vos biens, toutes sortes de bénédictions. Ainsi soit-il.

POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Impureté.

Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores, ibi erit fletus et stridor dentium. Jetez-le, pieds et mains liés, dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincemens de dents. *S. Matth.* 22.

SI tout péché mortel précipite dans cet abime affreux, dont parle ici Notre-Seigneur, que sera-ce, M. F., du péché le plus infâme? Dieu, qui est la sainteté même, a une souveraine horreur de l'impureté; il défend, non-seulement toute espèce d'actions déshonnêtes, mais encore, toute pensée, tout désir impur. Vous ne commettrez point d'impuretés, nous dit-il; vous ne vous arrêterez pas même au désir, ni à la pensée qui vous en viendra. Ainsi, M. C. F., toute pensée, tout désir, toute parole, tout regard, toute action contraire à la sainte vertu de pureté nous sont interdits. Cette défense

s'étend à tout ce qui peut y contribuer ou y conduire : l'excès du boire et du manger, les danses et les spectacles, les mauvaises lectures, les peintures indécentes, et les manières immodestes de s'habiller : tout cela nous est défendu par le sixième et le neuvième commandement.

Oserois-je vous en faire l'explication, M. F., et ne craindrois-je pas de vous parler d'un vice si infâme, qu'il ne devroit pas même être nommé parmi les Chrétiens ? Mon Dieu, ce n'est que par vos ordres que je l'entreprends, et pour m'opposer à une passion qui désole avec tant de fureur votre héritage. Mais mettez une garde de circonspection à mes lèvres, et conduisez vous-même ma langue, afin que je ne dise que ce qu'il faut dire, pour que les coupables, reconnoissant leur funeste état, s'en retirent, et que les ames innocentes conçoivent tant d'horreur de ce péché, qu'elles s'en préservent à jamais.

Pour réussir dans mon dessein, je me réduirai à vous faire voir combien le péché d'impureté est horrible, et combien les suites en sont funestes ; je vous indiquerai ensuite les moyens de vous en préserver. Ecoutez-moi avec un cœur bien préparé.

Le péché d'impureté ou de luxure, consiste dans un amour déréglé des plaisirs charnels, sur soi ou sur d'autres. Il se commet en plusieurs manières, qu'il faut expliquer

en confession ; mais dont il ne convient pas ici de faire le détail. Il attaque tous les états et tous les âges, aussi-bien les vieillards que les jeunes gens. Salomon nous en fournit un exemple bien effrayant. Ce Prince, le plus sage des Rois, et l'admiration de l'univers, s'abandonna sur la fin de sa vie à cette passion brutale, et souilla ses cheveux blancs par les désordres le plus honteux. Nous en avons un autre exemple dans ces deux infâmes vieillards qui attentèrent à l'honneur de la chaste Suzanne. Hélas ! combien de vieillards qui leur ressemblent, et qui dégradent la gravité de leur âge par cet abominable désordre !

Les jeunes gens s'y livrent plus ordinairement. Combien qui y tombent, même dès la plus tendre enfance ! d'où vient cela ? de la négligence de leurs parens, qui ne les surveillent point, qui les laissent folâtrer les uns les autres, et ne s'observent pas assez en leur présence. Oh ! malheureux parens, quel compte rigoureux vous aurez à rendre à Dieu de la perte de l'innocence de vos enfans. Ce qui corrompt surtout la jeunesse, ce sont les mauvaises compagnies. C'est là qu'elle apprend les désordres les plus funestes, que l'apôtre S. Paul nomme, mais dont je m'abstiens de parler, de peur de blesser les oreilles chastes. N'entrons pas dans un plus grand détail ; appliquons-nous seulement à concevoir de ce vice l'horreur qu'il mérite.

De tous les crimes, il n'en est point qui soit plus opposé à la sainteté de Dieu, et

qu'il punisse avec plus de rigueur, que l'impureté. Il fait souvent éclater sa vengeance dès cette vie sur ceux qui s'en rendent coupables. Nous en voyons des exemples terribles dans l'Ecriture-Sainte. Ne frappa-t-il pas de mort le misérable Onan, qui profanoit avec son épouse, la sainteté du mariage? Ne fit-il pas massacrer vingt-trois mille Israélites, en punition de leurs dissolutions? N'est-ce pas pour ce crime détestable, qu'il fit périr dans un déluge universel le monde entier, à l'exception d'une seule famille? N'est-ce pas pour le même crime, qu'il fit tomber le feu du ciel sur Sodome, Gomorrhe et les villes voisines, qui furent consumées avec tous leurs habitans?

Ce châtiment, tout horrible qu'il est, n'est qu'une foible image du feu éternel qu'il réserve, dans l'autre vie, aux impudiques. L'apôtre saint Paul prononce généralement contre eux, que le Ciel ne sera point leur partage, qu'ils en seront éternellement exclus. *Sachez*, dit-il, *que nul fornicateur, nul impudique n'entrera dans le Royaume de Dieu.*

Ce péché sera puni même dans les infidèles qui ne connoissent pas Dieu; parce qu'il est contraire à la raison qui les éclaire; parce qu'en s'y abandonnant, l'homme se dégrade lui-même, et qu'étant au-dessus de la bête par sa nature, il se met au même rang et se confond avec elle. Mais il est beaucoup plus énorme dans les Chrétiens; parce qu'il est essentiellement opposé à la sainteté de leur

vocation, et qu'il fait injure au Saint-Esprit dont il profane le temple, et à Jésus-Christ dont il souille les membres. C'est encore le grand Apôtre qui nous l'enseigne. *La volonté de Dieu*, dit-il, *est que vous soyez saints et purs, et que vous vous absteniez de toute souillure. Car Dieu ne nous a pas appelés pour être impurs, mais pour être saints. Ne savez-vous pas*, dit-il ailleurs, *que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un profane le temple de Dieu* dans son corps, *Dieu le perdra : car le temple de Dieu est saint, et c'est vous-mêmes qui êtes ce temple.* Il ajoute ensuite, *que nos corps sont les membres de Jésus-Christ*, et il s'écrie : *Arracherai-je à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une prostituée ?*

Quel crime que de profaner le temple de Dieu ! quel sacrilége que de déshonorer les membres de Jésus-Christ ! Cette idée vous fait horreur sans doute, M. C. F.; vous vous affermirez dans cette disposition, si vous considérez avec moi les suites affreuses de l'impureté. Que produit-elle ? la haine de Dieu, l'éloignement des devoirs de la Religion, l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, et très-souvent la perte de la foi et l'impénitence finale. Que ces suites sont funestes ! vous allez voir comment elles naissent de l'impureté.

Un homme livré à ce vice, sait que Dieu l'a en horreur; il ne l'envisage donc que comme un vengeur sévère des excès que ce vice

vice lui fait commettre, et il conçoit dans son cœur des sentimens d'aversion pour celui qui doit un jour le punir avec rigueur.

Les exercices de la Religion ne peuvent s'allier avec cette passion brutale. Aussi celui qui s'y est abandonné, conçoit-il un dégoût insurmontable pour tous les exercices de piété. C'est cet *homme animal* dont parle saint Paul, et *qui ne conçoit rien aux choses de Dieu*. La prière l'ennuie; il la néglige. La parole de Dieu ne prononce que des anathèmes contre les impudiques : il ne l'écoute plus. La fréquentation des divins offices feroit naître en lui des remords : il s'en éloigne. Pour recevoir les Sacremens, il faudroit renoncer à sa passion : il les abandonne; ou si par crainte d'être remarqué, il s'en approche, la honte lui ferme la bouche; il cache ses infamies, ou ne les dit qu'à demi, et il profane les Sacremens.

De là, il tombe dans un aveuglement d'esprit inconcevable. Non, il n'y a point de vice qui répande dans l'ame des ténèbres plus épaisses. Un impudique ne peut penser à rien de solide; sa passion l'occupe tout entier et le suit partout; toute espèce de travail l'ennuie, le lasse, l'impatiente. Il est la fable de toute une Paroisse, il est en horreur à Dieu, aux Anges et aux hommes; et loin d'en gémir et d'avoir horreur de lui-même, il ne fait que rire et plaisanter de ses désordres. Mon Dieu! que l'homme est misérable, lorsqu'il suit les désirs de sa chair, et qu'il

ne sent plus l'horreur et la honte de son état !

Son cœur est encore plus malade que son esprit. Rien ne le touche ; les promesses et les menaces de Dieu sont également méprisées. Un bonheur et un malheur éternel ne lui font plus d'impression. Il va souvent jusqu'à perdre la foi, pour étouffer les remords de sa conscience, et vivre tranquillement dans le désordre ; il commence par douter des vérités de la Religion, et il finit par ne plus les croire. Voilà ce qui a produit tant d'incrédules dans notre malheureux siècle. Ah ! c'est parce que leur cœur étoit corrompu, que leur esprit s'est livré à l'incrédulité.

De là enfin l'impénitence finale. Ce pécheur avoit vécu dans l'impureté, il y meurt. Et, grand Dieu ! où est-il précipité ? dans un étang de feu et de souffre, dans un feu qui ne s'éteindra jamais. O aveuglement ! ô folie des enfans des hommes ! pour un plaisir d'un moment, se précipiter dans des feux éternels ! pour une misérable créature qui dans peu sera rongée par les vers, perdre Dieu, l'unique beauté, le souverain bien, l'éternelle félicité.

Telles sont, M. F., les suites affreuses de l'impureté. Oh ! funeste penchant qui fait tant d'impénitens et de réprouvés ! Ayez-en la plus vive horreur, et apprenez les moyens de vous en préserver.

Le premier moyen de se préserver de l'impureté, est de résister d'abord aux tentations et aux pensées de l'esprit, avant que le démon se rende maître du cœur. Voilà le grand remède contre ce vice. Quand on néglige de repousser la tentation et la mauvaise pensée, on s'engage peu à peu dans le vice, et souvent si profondément qu'on ne s'en relève jamais, ou qu'avec de grands efforts. La grande maxime pour toutes les maladies, c'est d'appliquer le remède dès le commencement; maxime importante pour se précautionner contre le péché impur.

Rejetez donc avec horreur, mon C. F., les représentations sales que le démon ou le penchant vous inspirent. Dès qu'il se présente à votre imagination une mauvaise pensée, donnez-lui le change, et occupez-vous promptement d'autre chose, en vous souvenant que Dieu est présent. « La pensée qui » n'est point rejetée, cause le plaisir, dit » saint Bernard; le plaisir fait naître le » consentement, le consentement produit » l'action; des actions on vient à l'habitude; » de l'habitude suit une espèce de nécessité, » qui entraîne enfin l'ame dans l'impéni- » tence et le désespoir. »

Lorsqu'on écoute la tentation, la raison s'aveugle jusqu'à prendre le péché pour des bagatelles, ou pour des effets d'un penchant qu'on ne sauroit vaincre, ou pour des péchés de foiblesse dont il ne faut que s'ac-

cuser pour être absous. Hélas ! combien de personnes ont été aveuglées et séduites par ce piége !

Quiconque dispute avec la tentation, est déjà à moitié vaincu ; ne croyez pas, mon C. F., qu'en se familiarisant avec elle, on l'appaise, et qu'en prenant plaisir de penser au mal, on s'en tienne là ; l'esprit et le cœur vont ici plus-vîte et plus loin qu'on ne croit. Il ne faut qu'une pensée volontaire, qu'un regard libre, qu'une parole, qu'une chanson, qu'une familiarité, pour allumer le feu impur dans le cœur ; et une fois qu'il est allumé, ah ! qu'il est difficile de l'éteindre ! Veillez donc sur votre imagination, et résistez à la tentation dès le commencement ; si vous la rejetez, elle vous quittera ; ou si elle ne vous quitte pas, elle ne vous souillera point, tandis que vous l'aurez en horreur.

Secondement, fuyez l'oisiveté : l'oisiveté est la mère de tous les vices, surtout de l'impureté. Elle ouvre la porte aux pensées et aux désirs corrompus. Elle est, dit saint Bernard, l'égoût des tentations impures ; et jamais le démon n'a plus de force pour surprendre le cœur et souiller l'ame, que chez les personnes oisives. De là vient que les tentations sont bien plus fréquentes et plus dangereuses, dans ceux qui n'ont rien à faire ou qui ne songent qu'au plaisir. En effet, quand est-ce que David pécha ? n'est-ce pas dans le temps où il étoit sans rien faire, comme le remarque l'historien sacré ? Et

qu'est-ce qui plongea les Sodomites dans ce vice abominable ? n'est-ce pas l'oisiveté ? Ils ne faisoient rien, dit l'Ecriture, ils ne songeoient qu'à se divertir ; voilà ce qui les a perdus et ce qui perd encore aujourd'hui une infinité de personnes. Celui qui s'occupe, n'a qu'un démon à combattre ; mais celui qui vit dans l'oisiveté, est exposé aux attaques de tous les démons. Si donc vous voulez éviter les tentations de la chair, il faut aimer le travail et vous occuper utilement.

Le troisième moyen est d'éviter la conversation familière avec les personnes d'un autre sexe. C'est dans ces conversations que la chasteté trouve sa perte et sa ruine. Après s'être préservée des autres dangers, elle fait ici un déplorable naufrage. L'amour sensuel n'entre que trop facilement dans le cœur ; mais quand il est aidé par la présence des objets, il s'allume et s'embrâse. C'est pour cela que le Saint-Esprit nous avertit de ne point nous arrêter trop long-temps avec les personnes d'un autre sexe, parce que de leur conversation vient la corruption et la perte de l'ame. Jeunes gens, que vous êtes à plaindre, si vous ne connoissez pas le danger de ces conversations ; et que vos parens sont coupables, s'ils ne veillent pas à vous en détourner ! Evitez-les donc.

Evitez encore les paroles libres, les chansons, les discours trop enjoués ; rien de plus dangereux. Ne vous y trompez pas, dit l'Apôtre, *les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs.* Il ne faut qu'une parole

déshonnête, pour occasionner mille péchés de pensées, de désirs et d'actions très-criminelles.

Ajoutons à cette fatale cause du péché d'impureté, les regards de curiosité. Ah! qu'il est important de veiller sur ses yeux. *C'est par les yeux*, dit le Sage, *que le péché s'introduit dans le cœur.* Quelquefois un regard curieux, quoique sans mauvais dessein, peut attirer après soi de fâcheuses suites. Il n'en fallut pas davantage pour faire tomber David dans l'adultère. C'est pour cela que l'Ecriture nous dit: *Ne vous arrêtez point à regarder une femme, de peur qu'elle ne soit pour vous une cause de chûte : détournez votre vue d'une personne parée : cette curiosité a été funeste à plusieurs, qui ont commencé leur perte par les regards.* Profitez de cet avis, M. C. F.; ayez soin de retenir votre vue, ne l'arrêtez sur aucun objet dangereux; ayez la même réserve pour les mauvais livres, pour les romans, pour les livres de contes et de comédies. Celui qui s'amuse à les lire, perdra bientôt son innocence.

Je ne vous parlerai pas du danger des bals, des danses et des spectacles. Tous les saints Pères s'accordent à les appeler la perte des mœurs, la dérision de l'Evangile, la profession publique de l'impudicité. La pudeur s'y affoiblit toujours; si l'on y vient chaste, dit S. Cyprien, on s'en retourne souillé. *Eloignez-vous donc de ces assemblées des pécheurs*, dit l'Ecriture, *et ne prenez point de part à leurs folies, si vous ne voulez*

point être enveloppés dans leurs crimes. Souvenez-vous que Dieu ne nous défend pas seulement l'impureté, mais encore tout ce qui peut y conduire; et qu'y a-t-il qui y porte davantage que ces sortes de divertissemens ?

Notre-Seigneur nous apprend encore que *le démon impur ne se chasse que par la prière et la mortification.* Il faut donc pour se conserver pur, mortifier ses sens et recourir à la prière. Recourez-y surtout dans la tentation. Ecriez-vous alors comme les Apôtres : *Sauvez-nous, Seigneur, sans vous nous périssons.* Et avec le Prophète : *Mon Dieu ! créez en moi un cœur pur : ne me laissez pas succomber à la tentation.* Jetez les yeux sur Jésus crucifié, cherchez dans ses plaies un asile contre l'esprit tentateur; appelez à votre secours la Sainte Vierge et votre Ange gardien.

La fréquentation des Sacremens est encore un moyen efficace pour se préserver de l'impureté : sans ce remède, il est impossible de vaincre le démon; avec ce secours on le surmonte, lorsqu'on s'en approche avec de bonnes dispositions. Oh ! que le secours d'un bon Confesseur est puissant, lorsqu'on lui découvre sincèrement les plaies et les penchans de son cœur, lorsqu'on suit fidèlement ses avis ! Quelle force encore ne trouve-t-on pas dans la sainte Communion, qui est le *pain des forts, et le vin qui fait germer les Vierges?*

Enfin, il faut se nourrir l'esprit et le cœur de saintes lectures, et réfléchir sur les grandes

vérités de la Religion. *Souvenez-vous de vos fins dernières*, dit le Saint-Esprit, *et vous ne pècherez jamais.* Ah ! M. F., si nous étions fidèles à cet avis, jamais la tentation n'auroit de prise sur notre ame. *Quoi !* dirions-nous, *pour un plaisir sâle et honteux, j'irois me précipiter dans l'enfer !.... J'aurois beau me cacher, chercher les ténèbres, Dieu me voit ; oserois-je bien faire cette infâmie en sa présence ?... Je mourrois de honte et de confusion, si l'on savoit dans le monde que j'ai fait ce crime ; mais si je le commets, Dieu révèlera ma turpitude au jour du jugement, devant tout l'univers.*

Mon Dieu ! pénétrez-nous de ces vérités, présentez-nous-les si vivement dans la tentation, qu'elles nous détournent du péché d'impureté. Nous voulons, avec le secours de votre grâce, faire usage des moyens que vous nous fournissez pour nous en préserver, afin d'avoir le bonheur de vous voir et de vous posséder dans le Ciel, où vous ne montrerez votre auguste visage qu'à ceux qui auront eu le cœur pur. Ainsi soit-il.

POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les devoirs des Maîtres et des Domestiques.

Credidit ipse et domus ejus tota. Le Maître crut, lui et toute sa maison. *S. Jean* 4.

PLUT à Dieu, M. F., que nous puissions dire la même chose de tous les chefs de famille, et rendre à chacun d'eux le témoignage que l'Evangéliste rend au centenier Corneille, en disant de lui, qu'il étoit religieux et craignant Dieu avec toute sa maison! Nous n'aurions pas la douleur d'entendre si souvent les parens se plaindre de leurs enfans, les enfans de leurs parens, les maîtres de leurs domestiques, les domestiques de leurs maîtres. Dans une maison vraiment chrétienne, où Dieu est connu et servi comme il doit l'être, chacun de son côté s'applique à remplir ses devoirs, de manière que, tous étant satisfaits les uns des autres, la paix y règne, le Seigneur y habite, et y répand toutes sortes de bénédictions.

Je me souviens d'avoir parlé aux pères et aux enfans. Aujourd'hui, je parlerai aux

maîtres et aux domestiques de leurs devoirs respectifs. Je les prie de m'écouter avec attention.

Il faut, M. F., que les maîtres aient de grandes obligations envers leurs domestiques, puisque l'apôtre S. Paul ne fait pas difficulté de dire que, *celui qui n'a pas soin des siens, et particulièrement de ses domestiques, a renoncé sa foi, et qu'il est pire que les infidèles.* Ils ont en effet des devoirs de justice, de charité et de piété à remplir à leur égard. Devoirs de justice, pour leur donner la nourriture et le salaire convenables; devoirs de charité, pour les soulager dans leurs besoins, pour supporter leurs défauts et les traiter avec douceur et bonté; devoirs de piété, pour les porter à servir Dieu, et pour avoir soin du salut de leur ame.

Je n'insisterai point sur la première de ces obligations. Elle est d'une nécessité indispensable, puisque ce n'est qu'à condition qu'on les nourrira et qu'on leur payera un gage, que les domestiques se mettent dans le service. Y manquer, ce seroit se rendre aussi criminel que si l'on voloit le bien d'autrui.

Qu'ils sont donc coupables ces maîtres qui nourrissent mal leurs domestiques, tandis qu'ils les accablent de travaux! Quelle injustice de la part de ceux qui ne payent pas, ou qui diffèrent de payer à leurs domestiques les gages dont ils sont convenus;

qui retiennent le salaire aux ouvriers qui ont travaillé pour eux ! *C'est un péché*, dit le S. Esprit, *qui crie vengeance au Ciel.*

Passons aux devoirs de charité. Les maîtres doivent soulager leurs domestiques dans leurs besoins. En effet, si l'on est obligé de secourir l'indigent dont on n'a reçu aucun service, à plus forte raison doit-on se prêter aux misères d'un serviteur, qui a consacré sa santé au service de son maître, qui a souffert pour lui tant de peines et de fatigues.

Je sais que la plupart des maîtres sont assez charitables pour soulager un domestique dans sa maladie, mais qu'il est rare que la charité ne se refroidisse point, quand le mal dure quelque temps ! on cherche bientôt à se défaire d'une personne qui devient inutile. Il en agissoit bien autrement ce Centenier de l'Evangile, lequel gardoit dans sa maison son domestique quoiqu'il fût paralitique. Ah ! M. F., pensez que c'est la Providence qui vous a confié cet infirme, et que J. C. regarde comme fait à lui-même, tout ce que vous ferez en faveur de ces pauvres gens. Vous devez encore supporter leurs défauts, et les traiter avez douceur et bonté.

Il faut l'avouer, le sort des maîtres est bien à plaindre avec certains domestiques. Les uns sont lents et paresseux, et ne font qu'à regret ce qu'on leur commande. Les autres s'emportent sur une parole qu'on leur dit; ceux-ci n'ont aucune attention pour les intérêts de leurs maîtres; ceux-là, aucune

inclination pour le service de Dieu. La plupart vous manquent de respect, vous décrient même par leurs médisances. Il en est très-peu qui servent d'affection, et de qui vous n'ayez quelque grossièreté, quelque manière rebutante à essuyer. Quel parti prendre ? les congédier ? Il faut quelquefois le faire, comme je le dirai tout à l'heure. Mais toujours changer de domestique, c'est tomber dans des inconvéniens quelquefois plus fâcheux que ceux que l'on veut éviter. Il faut donc de la charité pour supporter les défauts, les imperfections de ces personnes, dont vous ne devez pas attendre l'éducation que vous pourriez avoir.

Vous pouvez les corriger, c'est même votre obligation. Mais gardez-vous de vous servir de termes durs et injurieux. Souvenez-vous que, quoique votre condition vous élève au-dessus d'eux, ils sont vos frères en J. C., et autant aux yeux de Dieu que vous-même. Votre rang vous donne droit de leur commander ; mais non pas de les insulter. Vous ne devez point vous familiariser avec eux, mais il ne faut point les mépriser. Aimez-les comme vos enfans ; aimez-les pour Dieu, vous en serez mieux servi, et vous les engagerez par-là à mieux servir Dieu. C'est votre troisième obligation.

L'autorité ne vous a pas été donnée seulement pour être servis de vos domestiques, mais surtout pour les porter à servir Dieu, le premier de tous les maîtres. Vous devez donc employer tous vos soins à procurer

leur salut. Car s'ils se perdent par votre faute, vous en répondrez ame pour ame. Or, par quels moyens vous acquitterez-vous de ce devoir? Il y en a trois : l'instruction, la correction, le bon exemple.

C'est une œuvre indispensable d'instruire vos domestiques comme vos enfans. Vous pouvez bien, dit S. Augustin, donner de meilleur pain à ceux-ci qu'à ceux-là, mais vous devez donner aux uns et aux autres le même pain spirituel, c'est-à-dire, l'instruction. Il faut donc leur apprendre la manière de prier, et les engager à le faire matin et soir. Il faut aussi les instruire des mystères de notre sainte Religion; et si vous n'en êtes pas capables, il faut les envoyer aux instructions qu'on fait à l'Eglise, ou auprès des personnes qui puissent les leur donner. Hélas! ce sont quelquefois des enfans délaissés par leurs parens, qui ont erré d'un endroit à un autre, sans trouver personne qui ait eu soin d'eux. Qu'ils ont besoin que quelqu'un leur rende ce service, et que les momens consacrés à les instruire sont bien employés! Ne le pouvez-vous pas, M. F., surtout dans les saisons où il y a peu à travailler? Le soir à la veillée, ne pourriez-vous pas leur apprendre le catéchisme, ou le leur faire réciter?

Ce n'est pas assez. Ayez soin qu'ils assistent à la sainte Messe, aux Offices, au Prône, au Catéchisme; qu'ils fréquentent les Sacremens, et surtout qu'ils ne manquent point au devoir pascal; car si vous

en avez quelqu'un qui ait assez peu de religion pour n'y vouloir point satisfaire, vous ne devez point le garder. Je prétends, leur devez-vous dire, n'avoir que de bons Chrétiens à mon service. Il faut donc joindre la correction à l'instruction, pour réprimer leurs vices.

Oui, maîtres et maîtresses, ne souffrez à vos domestiques aucune parole déshonnête, aucune chanson profane, aucun jurement, aucune médisance. Veillez à ce qu'ils ne fréquentent point de mauvaises compagnies, ni les cabarets. Prenez garde surtout qu'ils ne gâtent point vos enfans. Rien de plus funeste pour les enfans, qu'un domestique vicieux : il leur communique ordinairement ses vices. Si donc ils s'échappent en paroles libres, s'ils donnent de mauvais exemples, reprenez-les sévèrement, menacez-les de les mettre dehors : et si malgré vos corrections et vos menaces, ils persistent dans leurs mauvaises habitudes, il faut les congédier. Malheur à la maison où se trouvent de tels domestiques ! heureuse, au contraire, celle où il y en a de sages et de vertueux ! Dieu y répandra ses bénédictions, comme il les répandit sur la maison de Laban, à cause de Jacob qui le servoit. Pendant que Joseph fut au service de Putiphar, le Seigneur bénit la maison de cet Egyptien, multiplia ses possessions, et le combla de ses grâces.

Mais le moyen le plus sûr pour avoir de bons domestiques, c'est le bon exemple. Point de voix plus efficace pour persuader

la vertu : faites les premiers ce que vous voulez que fassent vos domestiques, c'est-à-dire, vivez en bons Chrétiens, ils feront plus volontiers ce que vous leur commanderez pour leur salut. Comment leur persuaderez-vous l'assiduité à la prière, à l'Office divin, et le fréquent usage des Sacremens, si vous négligez vous-même ces pieux exercices? Comment les corrigerez-vous de leurs vices, s'ils vous voient vicieux aussi, et peut-être plus vicieux qu'eux? Ils vous répondront : *Médecin, guérissez-vous vous-même.*

Hélas ! combien de maîtres qui ne se mettent pas plus en peine de leurs domestiques que s'ils n'avoient point d'ame ? Pourvu qu'ils soient bien servis, ils s'inquiètent peu que Dieu le soit. Que dis-je? combien qui les détournent du service de Dieu, ne leur laissant pas le temps de faire leur prière, d'entendre la Messe, de fréquenter les Sacremens, d'assister à une instruction, à un office, se plaignant toujours qu'ils y ont trop demeuré? Ne s'en trouve-t-il pas même qui emploient leurs domestiques à des œuvres serviles, les jours de Dimanche et de Fêtes? Maîtres et maîtresses, le temps de vos domestiques est à vous, il est vrai; mais Dieu qui est le premier maître, doit être le premier servi.

Combien d'autres qui négligent de corriger leurs domestiques! Ils se fâcheront, ils s'emporteront pour un rien, pour un petit manquement à leur service; et ils ne diront

pas le mot sur leurs juremens, sur leurs débauches, sur leurs infidélités au service de Dieu.

Mais quelle horreur de les porter soi-même au mal, d'en faire les victimes de sa brutale passion? Ah! pauvres parens, vous croyez mettre vos enfans en maison de sureté, et les voilà dans des maisons de perdition! Malheureux maîtres, quel terrible jugement vous préparez-vous! Quoi! vous dira le juste Juste, vous avez pris toutes vos précautions pour vous faire bien servir par vos domestiques, et vous n'avez pris aucun soin pour faire servir votre Dieu? au contraire, vous les avez détournés de mon service, pour les engager dans la voie de l'iniquité. Rendez-moi compte de ces ames que vous avez perdues.

Craignez, maîtres et maîtresses, craignez de si terribles reproches, et prévenez-les. Puisque votre salut dépend en quelques sorte de celui de vos domestiques, employez-y tous vos soins. Ne vous contentez pas de pourvoir aux besoins de leurs corps, par la nourriture et par le salaire que vous leur devez; ne vous contentez pas de les soulager dans leurs besoins, et de les traiter avec douceur et bonté; mais pourvoyez encore au salut de leur ame par l'instruction, la correction, et le bon exemple. En sauvant leur ame, vous sauverez la vôtre.... Parlons maintenant des devoirs des domestiques.

Trois qualités sont nécessaires aux domestiques : le respect, l'obéissance, la fidélité. La raison en est évidente. Les maîtres représentent Dieu dans leur maison ; par conséquent leurs domestiques doivent les respecter. Les maîtres ne prennent des domestiques, ne les nourrissent, et ne leur donnent des gages, que pour en être servis ; par conséquent, les domestiques doivent leur obéir. Les maîtres confient leurs maisons et leurs biens à leurs domestiques ; par conséquent, ceux-ci doivent leur être fidèles.

Loin donc d'ici ces domestiques fiers et hautains, qui manquent de respect à leurs maîtres, qui portent l'insolence jusqu'à les mépriser, à se moquer d'eux, à leur dire des injures. Loin d'ici ces domestiques orgueilleux, qui ne peuvent souffrir qu'on les reprenne, qui ne veulent faire que ce qui leur plaît, qui se moquent de ce qu'on leur dit, qui répondent insolemment qu'ils savent bien ce qu'ils ont à faire.

Apprenez, domestiques, dit S. Paul, que vous devez respecter vos maîtres en toute occasion, soit par vos paroles, soit par votre conduite. Vous devez aussi leur obéir : c'est toujours l'Apôtre qui vous en avertit. *Serviteurs*, dit-il, *obéissez à vos maîtres.* Et comment ! *avec crainte et simplicité de cœur, comme à J. C. : ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si*

vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais faites de bon cœur, comme des serviteurs de J. C., ce que Dieu demande de vous. Servez-les avec affection, non en considérant les hommes, mais le Seigneur, qui rendra à chacun la récompense de tout le bien qu'il aura fait. C'est par cette obéissance que vous vous sanctifierez ; je veux dire, une obéissance prompte, volontaire, désintéressée, ponctuelle. Car, si vous n'obéissez qu'en murmurant, que par force ; si vous n'obéissez que par des vues d'intérêt, sans aucun retour vers Dieu, votre obéissance ne lui est point agréable ; elle perd tout son mérite devant Dieu. O vous qui servez le riche, apprenez le moyen de vous sanctifier et de devenir de grands Saints, quoique vous paroissiez petits aux yeux des hommes. Votre état est pénible, humiliant, j'en conviens. Il en coûte d'obéir à des maîtres qui ne se conduisent quelquefois que par humeur, par caprice ; qui, quoique supérieurs, ne sont pas raisonnables. Il en coûte d'essuyer des reproches qu'on n'a pas mérités ; de faire des choses contre son inclination ; en un mot, de captiver sa volonté à celui d'autrui. Mais c'est en cela même que vous trouvez des occasions de mériter le Ciel, et de le mériter plus sûrement que dans un état plus élevé. Vous êtes bien plus sûrs de faire la volonté de Dieu, en obéissant, qu'en commandant. On ne commande pas toujours selon l'ordre de Dieu ; mais quand on obéit,

on fait toujours ce que Dieu veut, à moins que ce ne soit dans des choses contraires à sa loi. Car, si vos maîtres vous commandent des choses défendues de Dieu, il faut leur dire que vous avez un maître au-dessus d'eux, et à qui vous devez plutôt obéir.

Enfin, vous devez être fidèles à vos maîtres; cette fidélité renferme bien des choses. 1.° Un domestique doit être fidèle dans ses paroles, c'est-à-dire, ne jamais rien rapporter de ce qui se passe dans la maison de son maître. Heureux celui qui sait mettre un frein à sa langue, *il est chéri de Dieu et des hommes*, dit l'Ecriture sainte.

Il est cependant des occasions où un domestique doit parler des désordres qui arrivent dans la maison. Mais à qui? à ceux qui doivent y remédier. Par exemple, lorsque des enfans se dérangent, et que des pères et mères n'en sont pas instruits, il est bon de les en informer, comme aussi des désordres qui arrivent entre d'autres domestiques. Mais dans ces occasions, il faut user de beaucoup de prudence. Il faut être bien sûr des faits, ne point agir par prévention, ni par jalousie, ce qui est assez ordinaire aux domestiques.

Ils doivent encore être fidèles pour ne point toucher à des mets dont leurs maîtres ne leur permettent point l'usage; fidèles à veiller à la conservation de leurs biens, et à les avertir quand on leur fait du tort; fidèles pour ne rien perdre de ce qui appartient à leurs maîtres, pour ne rien retenir,

sous prétexte qu'ils ne sont pas assez payés; enfin, fidèles dans leur travail, dans les ouvrages qui leur sont prescrits. Il en est de même de tous les ouvriers qui sont au service d'un maître, c'est-à-dire, qu'ils doivent employer au travail le temps que la raison et le salaire demandent, travailler aussi fidèlement en l'absence du maître qu'en sa présence. Car si un domestique ou un ouvrier perd un temps considérable, et qu'il ne s'occupe pas comme il le doit; si un ouvrier ne fait pas un ouvrage de la nature et de la qualité dont il est convenu avec le maître, les uns et les autres ne peuvent, en conscience, se faire payer comme s'ils avoient bien travaillé; s'ils le font, ils sont obligés à restitution.

Je finis en vous exhortant, avec l'Apôtre, à vous sanctifier dans votre état. Soyez respectueux, obéissans, fidèles à vos maîtres. Si dans la condition où vous êtes engagés, vous ne pouvez remplir vos devoirs de chrétiens, si cette condition est pour vous une occasion de péché, quelqu'avantageuse qu'elle vous soit d'ailleurs, il faut la quitter; il faut tout sacrifier à votre salut.

Pour vous, M. F., qui n'êtes point dans l'état des maîtres ni des domestiques, souvenez-vous que vous avez un grand maître à servir, un Dieu à glorifier, un enfer à éviter, un Paradis à gagner. Je vous le souhaite.

LE VINGT-UNIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les dettes et le prêt.

Suffocabat eum dicens : redde quod debes. Il le prenoit à la gorge, et l'étouffoit presque, en disant : rends-moi ce que tu me dois. *S. Matth.* 23.

IL n'est guères d'extrémité plus fâcheuse que celle où se trouve réduit un honnête homme ; soit lorsque, poursuivi par un créancier inexorable, il est dans l'impossibilité de le payer ; soit lorsqu'ayant affaire à un débiteur de mauvaise volonté ou de mauvaise foi, il se voit forcé, malgré lui, de le poursuivre. Dans le premier cas, il blesse la justice ; dans le second, il est obligé de vaincre une certaine répugnance, détouffer un certain sentiment de compassion qu'on éprouve, quand il s'agit de faire de la peine à quelqu'un, et de le traîner devant les juges.

Pour être à l'abri de l'un et de l'autre inconvénient, il faudroit n'avoir ni créanciers, ni débiteurs : ce n'est guères possible. Nos besoins mutuels, les rapports, le commerce que nous avons les uns avec les autres, nous mettent presque tous dans le cas, tantôt de prêter, tantôt d'emprunter.

Il est peu de gens à qui personne ne doive rien, et qui ne doivent rien à personne.

Si tous les hommes étoient de bonne foi, M. C. F., si tous avoient de la probité, si tous étoient charitables, nous n'aurions pas besoin de traiter ici de cette matière. Mais parce que les dettes, soit actives, soit passives que vous avez les uns avec les autres, vous donnent très-souvent occasion de blesser la justice ou la charité, j'ai cru devoir remettre aujourd'hui sous vos yeux les règles que tout homme sage doit observer à cet égard, et qu'il ne faut jamais perdre de vue... Ecoutez-moi.

De toutes les qualités qui rendent un homme vraiment aimable, il n'en est aucune qui soit plus propre à lui gagner tous les cœurs, que la bienfaisance. Un homme qui, dans toutes les occasions, se montre sensible aux peines d'autrui, qui est naturellement porté à rendre service, qui non-seulement ne sait pas refuser ceux qu'on lui demande, mais qui prévient son prochain, et lui offre son secours quand il le voit dans l'embarras; un homme qui ne connoit pas de satisfaction plus douce que d'obliger, et qui s'estime heureux, quand il est à même de le faire: un tel homme, un cœur de ce caractère, est l'homme le plus précieux et le plus aimable.

C'est par la bienfaisance surtout que les hommes sont l'image de la divinité, qui se

plaît à répandre ses bienfaits sur tous les êtres, sans exception : *Miserationes ejus super omnia opera ejus.* Oui, grand Dieu, votre puissance me remplit d'admiration; la profondeur de votre sagesse m'étonne; je tremble à la vue de vos jugemens ; mais les richesses de votre bonté ravissent mon cœur. C'est par elle que vous remplissez, pour ainsi dire, l'espace immense qui est entre vous et vos créatures. Par vos autres attributs, vous êtes le Dieu puissant, le Dieu fort, le Dieu juste, le Dieu terrible; mais par la bonté, vous êtes singulièrement mon Dieu, le Dieu de mon cœur : *Deus cordis mei.*

Il en est de même des hommes : ils ne se font aimer que par la bonté de leur cœur, et par leurs bienfaits. Rien de plus odieux, au contraire, qu'un mauvais cœur. Et j'appelle un mauvais cœur, non pas celui qui cherche à faire le mal, mais celui qui n'aime à faire du bien à personne, qui ne regarde que soi ; qui ne voit les peines d'autrui, que pour se féliciter de n'être pas réduit aux mêmes extrémités ; celui que rien n'inquiète, que rien ne touche, que rien n'occupe de tout ce qui ne l'intéresse pas personnellement. Est-ce un homme ?

Où est votre humanité, M. C. P., lorsque vous avez la dureté de refuser à votre frère, et de lui refuser dans son besoin le plus pressant, un service qu'il vous seroit aisé de lui rendre? Que vous ne prêtiez

pas à tout le monde indifféremment, à ce jeune homme, par exemple, qui n'emprunte que pour le jeu, pour de folles dépenses; à ce plaideur de profession, qui ne plaide que par entêtement, pour des misères: vous faites bien; prêter à ces gens-là, ce seroit leur nuire plutôt que de leur rendre service. Que vous ne prêtiez point sans savoir comment, et dans quel temps on vous rendra; que vous preniez à cet égard toutes vos précautions et vos sûretés, à la bonne heure: je ne vous dirai rien là-dessus; quoiqu'une personne, vraiment charitable, n'y regarde pas toujours de si près. Je ne vous dirai pas que, s'il y a des occasions où l'on doit donner, à plus forte raison y en a-t-il où l'on est obligé de prêter. Je ne vous dirai pas: soyez chrétien, soyez charitable, mais seulement soyez humain; faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit; et souvenez-vous qu'il y a un Dieu, de qui vous tenez tout ce que vous avez, et qui est aussi le Dieu et le père de ce prochain, qui dans son besoin a recours à vous. Souvenez-vous qu'il viendra un temps où vous serez obligé de lui rendre compte; et que vous serez puni d'avoir refusé cet argent, ce blé, ou quelqu'autre chose que ce soit, dont votre frère, dans son besoin, ne vous demandoit que l'usage pour quelques mois ou pour quelques années.

Je ne parle ici que du prêt qu'on fait à quelqu'un pour lui rendre service, et non pour en retirer un intérêt usuraire. Cette sorte

sorte de prêt est la chose du monde la plus criante, surtout aujourd'hui que la cupidité ne connoît plus de bornes. Hélas! M.F., vous le voyez, par l'usure, telle qu'elle se fait maintenant, on dévore la substance du pauvre, on ruine les gens les plus riches; par l'usure, on viole tout à la fois les lois de la justice, de la charité et de l'humanité. Je n'insisterai pas davantage sur cet article. Il ne faut que consulter la raison, jeter un coup d'œil sur les effets et les maux déplorables que produit l'usure, pour en concevoir de l'horreur. Je viens à l'injustice qu'on commet très-souvent, en poursuivant le remboursement d'une somme due, ou d'une chose prêtée.

Il y a des gens qui n'aiment point à payer leurs dettes, qui cherchent des détours et des chicanes pour traîner le payement en longueur, ou même pour s'en dispenser tout-à-fait. Que dirai-je à leurs créanciers? Que la charité n'a point de bornes; que nous sommes tous redevables à la justice de Dieu, que nous sommes très-souvent, à son égard, des hommes de mauvaise foi, ou de mauvaise volonté. Ajoutez à cela, qu'avec certaines gens, il vaudroit mieux faire le sacrifice de ce qu'ils doivent, surtout lorsque la somme n'est pas considérable, et qu'on peut la perdre sans s'incommoder beaucoup. Car, on fait quelquefois plus de frais que la chose ne vaut; on ruine son débiteur, sans en devenir plus riche.

Mais, s'il y a des débiteurs de mauvaise foi, il y en a aussi qui sont pleins de bonne volonté. Ceux-là ne payent point, parce qu'ils ne veulent pas; ceux-ci, parce qu'ils ne le peuvent. Il arrive à votre prochain des contre-temps, des pertes, des malheurs qu'il ne pouvoit pas prévoir, et qui le forcent de manquer à la parole qu'il vous avoit donnée. Sans posséder la charité chrétienne, il suffit d'avoir quelque sentiment d'humanité pour en revenir alors au grand principe: *Fais à autrui ce que tu voudrois qu'on te fît.* Si je me trouvois malheureusement dans la position de mon débiteur, serois-je bien aise qu'il achevât de me ruiner par des poursuites? Non, je m'humilierois, en disant comme ce débiteur de l'Evangile: *Prenez patience, je vous en conjure, et avec le temps je vous rendrai tout ce que je vous dois.* J'attendrai donc; c'est une occasion, dirai-je, que la Providence m'a ménagée pour exercer ma patience et ma charité.

— Mais il y a un siècle que je l'attends! — C'est précisément pour cela qu'il faut l'attendre encore, pour ne pas perdre le mérite de votre patience. Au reste, si malgré les longs délais que vous lui avez accordés, vous ne voyez pas qu'il prenne aucune mesure pour se mettre en état de vous payer, je n'entends pas vous faire un crime de poursuivre votre payement en justice: si vous avez lieu de craindre qu'un plus long délai vous exposât à perdre votre créance, usez de votre droit, cela n'est pas défendu:

mais prenez garde. Comme les voies que vous êtes forcé de prendre sont odieuses, la charité veut que vous les adoucissiez autant que faire se peut. Il y a même de l'injustice à ne pas le faire, parce qu'après tout, votre conscience ne peut vous permettre que ce qui est indispensable pour obtenir votre payement. La justice des hommes pourra vous en passer davantage; mais la justice de Dieu ne vous passera rien de plus.

Multiplier les frais sans nécessité, faire taxer à toute rigueur des voyages et un séjour que vous aviez à faire pour d'autres raisons, demander des dédommagemens, lorsque dans le vrai, vous n'avez souffert aucun dommage, ou bien que vous auriez pu l'éviter : tout cela n'est pas droit; c'est indigne de l'honnête homme.

Cela est vrai, direz-vous : mais si celui que je suis forcé de poursuivre est un de ces mauvais payeurs qui ne s'exécutent que par huissier et par sentences, quel mal y a-t-il de le mener durement et à toute rigueur de justice.

Que prétendez-vous par là, M. F.? qu'il faut traiter sans ménagement, ceux qui n'en méritent aucun ? Où avez-vous pris cette morale ? chez les païens ? Non; car les plus sages d'entr'eux ont ensigné tout le contraire. Dans l'Evangile? encore moins; car il nous ordonne de faire du bien à ceux qui nous font du mal. Mais je demande encore : quel droit ayez-vous de punir ainsi

votre débiteur, de le mortifier, de le ruiner, parce qu'il vous paye de mauvaises raisons, parce qu'il vous cherche des chicanes? Exiger juridiquement une dette qu'il ne veut point acquitter à l'amiable, voilà votre droit; vous n'en avez pas d'autre. Vous pouvez faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir justice; mais pensez-vous que tout ce qui n'est pas nécessaire à cet effet, vous soit permis en conscience?

A plus forte raison seroit-ce un crime, de poursuivre votre débiteur par un motif de vengeance. Il y en a qui, au moindre manquement et à tout propos, menacent leurs débiteurs d'assignations, de poursuites. Est-ce le fait d'un honnête homme, au contraire, lorsqu'il a dessein de faire assigner quelqu'un pour dettes, il renvoie ses poursuites à un autre temps, s'il craint que la vengeance n'y ait quelque part.

Telles sont, M. F., les règles de prudence, de justice, de charité, que vous devez observer, soit que vous prêtiez, soit que vous exigiez le remboursement de ce que vous avez prêté. Rendez donc à votre prochain des services quand vous le pouvez. N'employez la voie de la force pour recouvrer ce qui vous est dû, qu'après avoir épuisé toutes celles d'une patience et d'une douceur vraiment chrétiennes. Conservez cette douceur et cette patience, jusques dans les poursuites que vous êtes obligé de faire contre vos débiteurs, et même contre ceux qui vous paroissent en être les plus

indignes. Ne séparez jamais la miséricorde de la justice, et souvenez-vous que Dieu, notre père commun, vous traitera comme vous aurez traité votre frère. Un petit mot maintenent pour ceux qui empruntent, et pour ceux qui doivent.

Il faut savoir comment, pourquoi, et de qui l'on emprunte. Car il n'est pas permis d'emprunter indifféremment de toutes sortes de personnes., ni dans toutes sortes d'occasions, ni pour toutes sortes de motifs; et d'un autre côté, il ne faut point exposer celui de qui on emprunte, à perdre ce qu'il prêtera.

Et d'abord, l'on ne doit point et l'on ne peut point, en conscience, s'adresser aux usuriers dont je parlois tout à l'heure, à moins qu'on y soit forcé absolument, parce qu'on ne doit pas mettre quelqu'un dans le cas de pécher. En vain, direz-vous, que c'est un présent que vous lui faites; qu'on est bien le maître de son bien. Quoique cela ne soit pas toujours vrai, il est certain que cet usurier ne peut point le recevoir en conscience, et dès-lors il ne vous est pas permis de le lui donner. Donneriez-vous de l'argent à quelqu'un que vous sauriez vouloir en acheter une corde pour se pendre? N'ayez donc jamais recours, hors le cas d'une absolue nécessité, à la bourse d'un homme qui ne prête qu'à intérêt usuraire.

2.° Il ne faut emprunter que dans le besoin : par exemple, pour subvenir aux besoins du ménage; pour faire quelque réparation urgente dans ses biens ; pour les frais d'une maladie qui a épuisé : en un mot, pour des causes justes, et pourvu qu'on soit moralement assuré de pouvoir faire honneur à ses engagemens.

Mais emprunter pour ses plaisirs, pour des dépenses superflues, c'est un péché. Dieu nous défend de faire des dépenses inutiles de notre superflu; à plus forte raison, si, pour les faire, nous avons recours à la bourse d'autrui.

Voilà à quelle condition on doit emprunter; ensuite il faut rendre. Rien n'est plus juste ; tout le monde en convient ; mais tout le monde ne le fait pas.

Il peut arriver qu'un honnête homme, sans qu'il y ait de sa faute, se trouve hors d'état de remplir ses engagemens, au temps dit. Dans ce cas, un créancier honnête et chrétien, doit suivre ce conseil du Saint-Esprit : *Perdez votre argent, et faites-en le sacrifice de bon cœur, à cause de la charité que vous devez avoir pour votre frère.* Ce n'est pas à des infortunés que je parle, il faut les plaindre et non point les blâmer, ni les insulter. Mais je parle à ceux dont la négligence, dont la mauvaise foi, l'injustice, l'ingratitude sont si bien dépeintes dans ce passage de l'Ecriture sainte. *Plusieurs regardent ce qu'ils ont emprunté comme s'il étoit à eux, et ne se mettent point*

en peine de le rendre ; quand on leur prête, ils font mille promesses, et n'en tiennent point. Quand le temps est venu de rendre, ils demandent du temps, ils donnent mille mauvaises raisons pour s'en défendre. S'ils peuvent payer, ils s'en défendent d'abord ; après cela, ils rendent à peine la moitié, et veulent encore qu'on leur sache gré de ce peu qu'ils rendent. Plusieurs même s'échappent en injures et en outrages ; ils ne rendent que le mal pour le service qu'on leur a rendu. Hélas ! combien d'entre vous doivent se reconnoître dans ces paroles ! et vous vous piquez de passer pour d'honnêtes gens?

Prenez donc bien garde à ce que vous faites, lorsque vous êtes obligés d'emprunter. Ne promettez rien que vous ne croyez pouvoir tenir ; ne cherchez point à tromper, par des mensonges, les personnes à qui vous demandez quelque service. Exposez simplement votre besoin, soyez de bonne foi, prenez votre temps ; ne perdez jamais de vue la dette que vous avez contractée, prenez vos mesures pour l'acquitter, et ne manquez point à votre parole. *En agissant ainsi, vous trouverez dans tous les temps ce qui vous est nécessaire*, dit le Saint-Esprit (*Eccli.* 29.)

Mais si, par quelque évènement fâcheux, vous êtes hors d'état de faire honneur à vos affaires, souffrez avec patience les mauvais traitemens de vos créanciers ; ne leur faites point un crime de leurs poursuites. Quiconque a prêté son argent, ou exige quel-

qu'autre chose qui lui est due, sous quel titre que ce soit, ne demande rien que de juste. Souffrez donc, sans murmurer, tous les désagrémens d'une position si cruelle; ne perdez pas courage; ayez recours à la Providence, en vous donnant d'ailleurs tous les mouvemens qui dépendent de vous, et elle viendra à votre secours.

O Dieu de charité et de toute justice, gravez ces vertus dans nos cœurs, afin que nous ne nous en écartions jamais. Gravez-y surtout cette pensée effrayante: que nous sommes tous vos débiteurs, et que si vous nous traitez suivant la rigueur de votre justice, nous serons précipités dans les affreux abîmes de l'Enfer. Dieu nous préserve d'un si grand malheur.

POUR LE XXII.me DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur le Vol, l'Usure et la Restitution.

Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari. Rendez à Cesar ce qui est à César. *S. Math.* 22.

VOILA peut-être de tous les commandemens, celui qu'on approuve le plus en général, et celui sur lequel on se rend moins justice en particulier. Tout le monde convient qu'il ne faut faire tort à qui que ce

soit, et que si l'on a le bien d'autrui, il faut le restituer. Mais il en est peu qui conviennent qu'ils aient volé, et encore moins, qui consentent à restituer ce qu'ils possèdent injustement. Quand vos Ministres, ô mon Dieu! font à cet égard des remontrances à votre peuple, on les contredit, et on se moque d'eux.

D'où vient un aveuglement si étrange? c'est qu'on se flatte presque toujours à ce sujet; on se fait un faux calme de conscience: et tel, qui s'est enrichi du bien d'autrui, dit à Dieu, avec autant d'aveuglement et d'insolence que le Pharisien: Je *vous rends grâce, Seigneur, de ce que je ne suis ni voleur, ni adultère, comme le reste des hommes.* Après cela, faut-il s'étonner si le larcin est si commun, que l'on n'entend parler que d'injustices, que de concussions et de rapines?

Mon dessein, M. F., et de vous faire voir que vous avez raison de condamner le larcin, puisque rien n'est si odieux; mais que vous auriez encore plus de raison d'examiner si vous n'en êtes pas coupables, puisque rien n'est plus commun. Après quoi, je vous parlerai de l'obligation de la restitution. Ecoutez-moi avec attention.

L'ATTACHE que la plupart des hommes ont aux biens de la terre est si grande; qu'il semble qu'ils ne sont au monde que pour avoir du bien. Ils travaillent nuit et jour;

ils se donnent des peines infinies pour en amasser, et ils négligent leur salut qui est la plus importante de leurs affaires. Les insensés! ignorent-ils qu'ils n'emporteront rien de ce monde, et que s'ils perdent leur ame, tout est perdu pour eux? Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que peu leur importe par quelle voie ils amassent du bien, et qu'ils ne se font aucune peine d'en employer d'injustes. Hélas! que l'esprit d'intérêt est répandu parmi les hommes! qu'il est ordinaire de chercher à se tromper les uns les autres! où est la simplicité, où est l'équité, où est la bonne foi qui doit régner dans le commerce! Quelle ardeur pour la chicane et pour les procès! les petits et les grands, les pauvres et les riches, presque tous tâchent de s'avancer aux dépens des autres; presque tous se rendent coupables de quelque injustice. L'artisan trompe, en ne faisant pas comme il faut l'ouvrage dont il se charge; le journalier vole, en ne travaillant pas fidèlement, et ne remplissant pas ses journées; le marchand se sert de faux poids et de fausses mesures; il donne pour bonnes, de mauvaises marchandises; il vend à un prix excessif; le domestique vole, laissant périr le bien de son maître, n'employant pas son temps, prenant en secret, sous prétexte qu'il n'est pas assez gagé, ou pour récompenser ceux qui l'aident dans le service; le maître vole, en retenant le gage de ses domestiques ou le salaire aux ouvriers; le riche vole, en faisant

des dépenses au-dessus de ses revenus, et n'acquittant pas ses dettes, ou en ne faisant pas l'aumône, oubliant que son superflu est le patrimoine des pauvres, et que quand il ne leur donne pas, il leur fait un vol réel. L'enfant vole ses parens pour fournir au jeu ou à la débauche; le père mange le bien de ses enfans au cabaret ou à d'autres folles dépenses; celui-ci s'avance sur le fond de son voisin; celui-là n'est pas fidèle dans les partages, et s'adjuge la meilleure part; quelques-uns chargés des intérêts d'autrui, en qualité de fermiers, de tuteurs, ou autrement, les négligent; quelques autres chargés de faire des aumônes, ou d'acquitter des prières pour les défunts, n'en font rien; les bergers ne veillent pas sur leur bétail, et causent des dommages; les enfans, dans le temps des fruits, pillent et volent; leurs parens le souffrent et reçoivent le fruit de ces rapines. Je ne finirois pas, si je détaillois toutes les espèces d'injustices qui se commettent journellement; mais je ne dois pas passer sous silence les usures, et les dégats qu'on fait dans les forêts.

On voit tous les jours, même des gens assez aisés, ne se faire aucun scrupule d'aller dans les bois, et d'y envoyer leurs enfans; et quels dommages n'y font-ils pas? en prenant de la feuille, ils rompent le bout des branches et en arrêtent la *pousse*. Ils écornent les arbres, et occasionnent des goutières qui les perdent. On en voit qui mènent leurs animaux dans de jeunes taillis,

ce qui les endommage considérablement; on ne sauroit calculer tous les dommages que ces gens-là font dans les bois.

Je sais, M. F., qu'on permet aux pauvres de prendre le menu bois qui est tombé, et les brousailles; mais ils doivent se contenter de ce menu bois. Il ne leur est pas permis de faire aucun dégat dans les forêts; à plus forte raison, de prendre du bois pour le vendre, sous prétexte de faire subsister leur famille.

Ces gens-là s'imaginent ne pas faire grand mal, parce que, disent-ils, ceux à qui ils volent sont riches. Mais, dites-moi, M. F., trouve-t-on dans la loi de Dieu, qu'il soit permis de dérober aux riches? Dieu, qui est le maître de tous les biens, les distribue comme il lui plaît. Il veut qu'on respecte l'ordre établi par sa providence, et il défend d'ôter aux autres ce qu'il leur a donné. Cette loi est écrite dans votre cœur: consultez-la. Vous y lirez qu'il ne faut point faire aux autres, ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. Si l'on vous enlevoit ce qui vous appartient, vous crierez à l'injustice: c'en seroit une en effet; mais un autre a le même droit de se plaindre, quand on n'observe pas la justice à son égard. Sans la justice, la société ne sauroit subsister. Il est donc défendu de faire tort au prochain dans ses biens, en quelque manière que ce soit; Dieu le défend, sous peine de damnation: *Je vous déclare*, dit le grand Apôtre, *ni les voleurs, ni les ravisseurs du bien*

d'autrui, n'entreront dans le Royaume des Cieux.

Quel est donc l'aveuglement des hommes! Quoi! pour un peu de bien périssable, perdre un Royaume éternel; pour un peu de terre, perdre le Ciel! Eh! ne vaut-il pas mieux mourir comme le pauvre Lazare que comme le mauvais riche? Rappelez-vous ce que nous en dit l'Evangile. Le pauvre Lazare mourut, et aussitôt les Anges portèrent son ame dans le Ciel, où il jouira pendant toute l'éternité de biens infinis, et qui ne périront jamais. Le mauvais riche mourut aussi, et sur-le-champ son ame fut précipitée dans les enfers. Il est cruellement tourmenté au milieu des flammes, et ses richesses ne peuvent lui procurer aucun soulagement. Eternellement, il demandera une goutte d'eau pour se rafraîchir la langue; éternellement, cette seule goutte d'eau lui sera refusée. De quoi lui servent donc les biens qu'il possédoit sur la terre? de quoi serviront-ils à tous les réprouvés? Maudits biens, s'écrieront-ils pendant toute l'éternité, maudits biens! que vous nous coûtez cher, c'est vous qui nous avez perdus: oui, c'est pour vous avoir trop aimés ou pour vous avoir acquis par des voies injustes que nous serons éternellement dans ces flammes dévorantes: *Crucior in hâc flammâ.*

M. C. F., puisque l'attachement déréglé aux biens de ce monde est si dangereux, suivons l'avis de S. Paul: *Contentons-nous de ce que Dieu nous donne;* n'y attachons

point notre cœur, à plus forte raison, donnous-nous bien de garde de rien acquérir par des voies illicites ! *Ceux qui veulent devenir riches*, ajoute ce grand Apôtre, *tombent dans la tentation et dans les piéges du démon et en beaucoup de désirs vains et nuisibles qui plongent les hommes dans leur perte. Car la passion pour les biens de la terre est la racine de tous les maux. Pour vous, ô homme de Dieu*, conclut-il, *fuyez ces choses, et ne cherchez que la piété et la justice.*

Il me reste à vous parler d'une autre espèce de vol d'autant plus répréhensible, qu'elle devient très-commune. C'est l'usure, crime le plus contraire à la justice et à la charité, le plus préjudiciable à la société civile; et si exécrable qu'il éteint non-seulement les sentimens de la charité chrétienne, mais même jusqu'aux principes de l'humanité. Disons d'abord ce que c'est que l'usure, ensuite nous démontrerons combien elle est réprouvée par la loi de Dieu.

On entend par usure, le profit que l'on retire d'une chose prêtée, uniquement à cause du prêt, en argent, en blé, ou en tout autre chose qui se consume par l'usage. Par exemple, vous prêtez douze mesures de blé, à condition qu'on vous en rendra treize. Vous prêtez trois cents livres, à condition qu'on vous rendra trois cent quinze livres. Ce que vous exigez au-dessus de ce que vous avez prêté, si vous n'avez point de titre légitime pour exiger, cette mesure de blé,

ces quinze livres, c'est ce qu'on appelle *usure*.

Or, rien n'est plus formellement condamné dans l'Ecriture. Dieu, dans l'ancienne loi, dit: *Vous ne donnerez point à votre frère votre argent à usure, et vous n'exigerez point de lui plus de grain que vous ne lui en avez prêté.* Et J. C., dans l'Evangile, nous dit: *Prêtez sans espérer rien au-delà.* Le prophète Ezéchiel déclare qu'un homme ne peut espérer la vie éternelle, qu'autant *qu'il ne prête point à usure*, et qu'il ne reçoit rien au-delà de ce qu'il a prêté à ses frères qui sont dans le besoin. David demande au Seigneur: *Qui sera digne ô mon Dieu, de demeurer dans votre tabernacle, et de se reposer sur votre sainte montagne?* Et le Seigneur lui répond: Cest celui qui observe les règles de la justice, et *qui ne prête point à usure.* Vous le voyez, M. F., celui qui prête à usure n'ira donc point dans le Ciel.

L'usurier ne goûte point cette doctrine: il apporte mille raisons pour justifier ses usures. Quel mal fais-je, dit-il? Personne ne prête gratuitement aujourd'hui; c'est la coutume, je fais comme les autres. Je rends service à celui à qui je prête, il profite de mon argent; d'ailleurs, il consent à me payer les intérêts. Enfin, il faut bien que je gagne pour vivre.

O aveuglement! ô illusion de la cupidité! dites-moi, mon Frère, J. C., qui doit être votre juge, vous jugera-t-il suivant la cou-

tûme, ou suivant l'Evangile? *Vous faites comme les autres :* mais, parce que les autres se damnent, faut-il que vous vous damniez? *Vous rendez service à votre prochain ; il profite de votre argent ;* c'est la règle de la charité ; vous devez soulager votre frère qui est dans le besoin, et venir à son secours. *Il consent à vous payer des intérêts :* ah ! c'est qu'il ne peut pas faire autrement, et que sans cela, vous ne lui prêteriez pas. Est-il permis de se prévaloir de l'extrémité où se trouve un malheureux, pour l'égorger, sous prétexte qu'il vous tend la gorge, et qu'il vous dit : égorgez-moi ? Et le consentement de l'emprunteur peut-il rendre licite une chose réprouvée par la loi de Dieu? Il faut bien, ajoutez-vous, que je gagne pour pouvoir vivre : sans doute, mais que ce soit par des voies justes et légitimes, et non point par des voies que Dieu défend. N'y a-t-il donc point d'autre moyen de faire valoir votre argent que de le prêter à intérêt usuraire ? Dieu vous le défend; et Dieu doit être obéi.

Je sais qu'il y a des occasions, où il est permis de retirer les intérêts de ce que l'on a prêté. Ces occasions sont *le dommage naissant et le lucre cessant*, comme parlent les Théologiens. Mais, il faut que ces titres soient réels et légitimes ; et comme il est infiniment dangereux de s'aveugler soi-même dans des circonstances si délicates, on ne doit rien faire sans consulter auparavant un Directeur exact et éclairé.

Est-ce là ce que l'on fait? M. C. F., qui est-ce qui cherche à s'instruire là-dessus? qui est-ce qui craint de blesser sa conscience et la justice en ces rencontres? Hélas! le monde est plein d'usuriers, et personne ne se reproche ce crime détestable; personne ne s'en confesse. Mon Dieu! en quel siècle vivons-nous? et qu'est-ce que les hommes aujourd'hui? presque tous courent à leur perte éternelle; et pour de misérables biens qui dans peu leur échapperont des mains, ils perdent le Ciel, et se précipitent dans les abîmes de l'éternité! M. C. F., ouvrez les yeux sur les injustices dont vous êtes coupables, et apprenez ce qu'il faut faire pour éviter le malheur qui vous menace.

Quand on a pris le bien d'autrui, quand on lui a fait quelque tort, ou qu'on lui a causé quelque dommage, il ne suffit pas de s'en repentir, ni d'en demander pardon à Dieu, il faut encore restituer tout ce que l'on a pris, et réparer tout le dommage qu'on a causé. Sans cette réparation, il n'y a point de pardon à espérer, point de salut à attendre. Non, il n'est pas possible d'arriver au Ciel avec le bien d'autrui : *Non remittitur delictum, nisi restituatur ablatum.*

Il faut restituer : Oh! que cette parole est dure à celui qui retient le bien d'autrui! cependant sans cela, je le répète, point de salut; vous auriez beau prier, vous con-

fesser, faire pénitence, tant que vous conserverez le fruit de vos injustices, et que vous ne vous mettrez point en devoir de réparer les torts que vous avez faits, vos prières seront abominables devant Dieu, vos confessions sacriléges, et votre pénitence fausse.

Et remarquez la différence qu'il y a entre le larcin et les autres crimes. Les autres crimes, quelqu'énormes qu'ils soient, on en obtient le pardon, dès qu'on s'en est confessé avec de bonnes dispositions, au lieu que le larcin subsiste jusqu'à ce qu'on l'ait réparé, ou du moins jusqu'à qu'on fasse ses efforts pour restituer : *Non remittitur delictum, nisi restituatur ablatum.*

Il faut donc de toute nécessité restituer pour être sauvé : mais à qui doit-on restituer ? à celui à qui l'on a fait tort, ou à ses héritiers, si la restitution ne lui a pas été faite de son vivant ; ou aux pauvres, si la restitution est de nature à ne pouvoir être faite autrement : par exemple, lorsque malgré toutes les recherches, on ne peut découvrir ceux à qui le bien mal acquis appartient ; mais il ne faut employer cette voie qu'après avoir pris conseil de personnes éclairées.

Que doit-on restituer ? On doit restituer la chose même qu'on a prise injustement, et si on ne l'a plus, on doit restituer l'équivalent avec tous les dommages qui s'en sont suivis. Si l'on n'a pas le pouvoir de rendre tout, il faut du moins restituer ce que l'on peut ; si on est absolument dans l'im-

puissane de rien restituer, il faut en avoir la volonté, mais une volonté sincère. Par conséquent, il faut faire des épargnes, travailler beaucoup, pour pouvoir restituer au moins quelque partie, en attendant qu'on puisse le faire en entier.

Mais direz-vous, s'il faut faire la restitution en entier, me voilà réduit à la mendicité; où en sera ma famille? que deviendront mes enfans? — Et moi, je vous réponds qu'il vaut mieux vivre pauvre, que de mourir avec le bien d'autrui, et d'être damné.

Il y aura donc bien des réprouvés, puisqu'il y a tant des gens qui volent, et si peu qui restituent? Hélas! oui, M. F., aussi J. C. déclare-t-il dans l'Evangile, qu'il y a bien peu d'élus.

Non, personne ne veut restituer. On en trouve encore qui s'accusent d'avoir volé, d'avoir fait tort au prochain; mais de restituer, ils n'en veulent pas entendre parler; on ne peut les y résoudre.

Qu'ai-je dit, M. F.? où sont ceux qui se confessent d'avoir volé ou fait tort au prochain? On ne voit que vols, que fraudes, que fripponneries; tout le monde s'en plaint; et au tribunal de la pénitence, on ne trouve point de voleurs: d'où vient cela? c'est qu'ordinairement les voleurs ne se confessent point; et que parmi ceux qui se confessent, les uns nient leur vol; les autres, en l'avouant, le diminuent ou l'excusent; et presque tous prétendent être hors d'état de res-

tituer : aussi, ne voit-on jamais de restitution. Les malheureux ! ils ne se rendent ni aux remontrances d'un Confesseur, ni aux remords de leur conscience, ni aux menaces de Dieu. Ils attendent de sang-froid que les derniers malheurs fondent sur eux, et que l'enfer les engloutisse !

Chrétiens, un peu de réflexion, je vous en prie. Il n'y aura point de Paradis pour celui qui aura retenu injustement le bien du prochain : *Non*, dit J. C., *on ne sortira point du lieu des supplices, qu'on n'ait restitué jusqu'à la dernière obole.*

Ayez donc horreur de la moindre injustice, et ne retenez jamais la plus petite chose qui ne vous appartienne pas. Sondez ici votre conscience : est-il bien vrai que vous n'avez jamais rien acquis par des voies illicites ? n'y a-t-il rien dans votre maison, dont l'acquisition soit douteuse ? êtes-vous sûrs que le bien que vous possédez ait été légitimement acquis ? Est-il certain que vous n'ayez jamais fait tort au prochain ? Hélas ! combien qui se croient innocens du bien d'autrui, et qui en sont coupables ? combien qui, dès le commencement de cette instruction, ont dit, dans leur cœur : cette instruction ne me regarde point, tandis qu'elle est faite exprès pour eux ? Qui n'a pas à se reprocher, par exemple, une secrète cupidité qui veut toujours vendre bien cher, et acheter toujours à bon marché, aux dépens de l'équité et de la sincérité ? Qui est-ce qui n'a pas à se reprocher d'avoir eu de la négli-

gence à payer ses dettes, le gage à ses domestiques, le salaire aux ouvriers ? Sondez bien votre conscience, M. F., et si elle vous reproche quelque injustice, n'hésitez pas, restituez au plutôt. Tobie, entendant bêler un chevreau qu'on avoit donné à sa femme, pour son salaire, ne fût point tranquille qu'il ne se fût assuré qu'il étoit bien acquis : *Prenez garde*, dit-il, *qu'on ne l'ait dérobé : et si cela est, rendez-le à ceux à qui il appartient ; parce qu'il ne nous est pas permis de manger, ni de toucher à quelque chose qui ait été dérobé.*

Faites de même, M. C. P.; ne soyez point tranquilles que vous ne vous soyiez dessaisis de tout ce qui ne vous appartiendroit pas.

Si vous avez quelque restitution à faire, n'en laissez pas le soin à vos enfans : faites-la vous-mêmes. Vos enfans auront-ils plus de chârité pour vous, que vous n'en avez eue pour vous-mêmes ? Ils ne restitueroient pas plus que vous, et se perdroient aussi malheureusement que vous. Ne remettez pas non plus à la mort, à restituer ; car, outre que vous resteriez jusqu'à ce moment dans le péché, vous ne restitueriez pas mieux à la mort qu'à présent. D'ailleurs, Dieu vous en donneroit-il le temps, lui qui proteste *qu'il abrégera les jours des voleurs, et qui les avertit qu'ils seront contraints de vomir, en ce dernier moment, tout ce qu'ils auront du bien d'autrui ?* Hélas ! on leur arrachera alors tous ces biens pour lesquels ils ont

sacrifié leur conscience, leur salut et leur ame, et il ne leur restera pour tout partage que l'enfer.

Ah ! que celui qui voloit, ne vole donc plus, dit S. Paul : *Qui furabatur, jam non furetur :* mais qu'il travaille pour vivre honnêtement, et qu'il travaille plus qu'il ne faisoit, afin de pouvoir réparer tous les torts qu'il a faits : *magis autem laboret.* M. C. P. voilà ce qu'il faut faire nécessairement, si vous avez quelque injustice à vous reprocher. S'il y a quelqu'un parmi vous d'assez endurci pour rejeter ce parti, et qu'il soit résolu de mourir dans son iniquité, c'est un réprouvé, je n'ai plus rien à lui dire. Mais si le désir de votre salut vous touche, mon C. F., ah ! je vous en conjure, pesez bien cette effrayante vérité : *Ni les voleurs ni ceux qui retiennent le bien d'autrui n'entreront dans le Royaume des Cieux.* Rappelez-vous encore cet oracle de J. C. : *Que sert à l'homme de gagner l'univers entier s'il vient à perdre son ame ?* Oui, M. F. si vous perdez votre ame, tout est perdu pour vous; mais si vous la sauvez, quelque perte que vous fassiez d'ailleurs, vous sauvez tout, et vous acquerez des biens éternels et infinis.

O mon Dieu ! gravez ces vérités dans nos cœurs; détachez-nous des biens terrestres, inspirez-nous un saint mépris pour tout ce qui passe avec le monde. Elevez nos pensées et nos désirs vers les biens solides et durables de l'éternité, puisqu'ils sont les seuls

qui puissent contenter les désirs de notre cœur. Car ces biens éternels sont ceux que nous trouverons dans la possession de vous-même, ô Dieu, qui êtes le Dieu de notre cœur, et notre partage pour l'éternité.

POUR LE XXIII.me DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'ivrognerie et les cabarets.

Nolite inebriari vino, in quo est luxuria. Ne vous laissez point aller à l'excès du vin, d'où naissent les dissolutions. *Eph.* 5.

Je viens parler, M. F., d'un vice qui avilit davantage l'homme; qui est malheureusement très-commun parmi les gens du peuple; d'où naissent toutes sortes de désordres, et dont il est infiniment rare qu'on se corrige, je veux dire, l'ivrognerie; vice détestable qui met l'homme au-dessous de la bête, et qui conduit à la damnation éternelle.

Mon Dieu! donnez-moi des paroles de grâce et de force pour bien dépeindre cet abominable vice, et pour inspirer l'horreur qu'il mérite.

Voici, M. F., ce que j'ai dessein de vous faire voir dans cette instruction : l'énormité

de l'ivrognerie ; ses suites funestes ; la futilité des excuses de ceux qui s'y adonnent, et les moyens de s'en corriger. Écoutez-moi avec attention.

L'ECRITURE et les Saints Pères regardent l'ivresse comme un péché si odieux, qu'à peine trouvent-ils des expressions assez fortes pour en dépeindre la noirceur et les suites funestes. Qu'est-ce qui distingue l'homme de la bête, dit S. Césaire ? c'est la raison : voilà son plus bel appanage. Or, que fait l'homme qui s'enivre ? il consent à perdre ce don si précieux ; il se met au rang des animaux qui sont privés d'intelligence ; que dis-je ? il se met au-dessous. Car en voit-on qui boivent et mangent au-delà du nécessaire ? *Les ivrognes*, dit le Prince des Apôtres, *sont semblables à des animaux sans raison. Ce sont des chiens qui ne se rassasient jamais*, s'écrie le prophète Isaïe : venez, disent-ils à leurs compagnons de débauche ; prenons du vin, remplissons-nous-en, et demain nous boirons encore. Est-il possible que des hommes raisonnables ne rougissent pas de pareils excès ? A quoi se réduit un homme qui s'enivre ? à un état de stupidité, où il ne sait plus ce qu'il dit ni ce qu'il fait : ses pieds chancellent, ses yeux voient les objets doubles, sa langue ne fait que bégayer : (oserai-je le dire dans un lieu si saint !) quelquefois son estomac est si plein de vin, qu'il est forcé de s'en décharger

décharger par le vomissement. Quelle honte pour l'humanité! quel outrage à Dieu! comment reconnoître dans cet homme l'image de Dieu? Et quelle ingratitude pour ses bienfaits! Ce bon Père donne à l'homme le vin et les alimens, pour entretenir et réparer ses forces, afin qu'il puisse le servir; et l'ivrogne ne s'en sert que pour outrager son bienfaiteur, et pour ruiner sa santé!

Je dis pour ruiner sa santé; car l'ivresse, dit S. Basile, corrompt la masse du sang, irrite la bile, épuise les forces et la vigueur même des plus robustes; elle avance la vieillesse, et précipite la mort: *L'intempérance*, dit le Saint-Esprit, *en a fait mourir plusieurs.* Hélas! l'expérience ne le prouve-t-elle pas tous les jours?

Ce n'est pas la seule suite de l'ivrognerie: elle allume encore toutes les passions, et entraîne dans une infinité de désordres. *Un ivrogne est ordinairement un impudique*, dit le Sage. Il ne se fait aucun scrupule des paroles, des chansons, des actions les plus infâmes. C'est un homme violent: querelles, disputes, juremens.... et à quoi ne se porte-t-il pas? C'est ordinairement un voleur: quand un homme sujet à ce vice, n'a pas de quoi se satisfaire, il vole; et quand il n'en viendroit pas à cet excès, n'est-il pas toujours un voleur à l'égard de sa femme et de ses enfans, dont il mange le bien? C'est un homme scandaleux: car, outre le scandale qu'il donne au public, quel plus mauvais exemple que celui d'un père qui

paroît dans le vin en présence de ses enfans ? Quelle force peuvent avoir dans sa bouche les avis et les corrections qu'il est obligé de leur donner, et quel respect doit-il espérer de leur part ?

C'est un profanateur des Dimanches et des Fêtes. Ces saints jours, il doit les employer au service de Dieu, à l'assistance aux divins Offices, à l'approche des Sacremens, à la pratique des bonnes œuvres, à la sanctification de son ame : et ce sont ces jours-là même qu'il commet le plus de péchés.

C'est un homme sans piété ; il n'a point d'autre Dieu que son ventre, dit S. Paul : regardez-le à l'Eglise, il s'y tient comme s'il ne croyoit pas en Dieu ; souvent même il n'y entre pas, il se tient dehors pour se moquer tout à son aise des choses les plus saintes. Prêche-t-on ? il se moque intérieurement, quelquefois même par ses ris et par ses gestes, des remontrances du Prédicateur. S'agit-il d'approcher des Sacremens ? ou il s'en éloigne tout-à-fait, ou il ne s'en approche que pour les profaner, cachant ses excès, ou n'étant pas résolu d'y renoncer. En un mot, *c'est un homme tout animal*, dit S. Paul, *et qui est incapable de concevoir et de goûter les choses qui regardent Dieu et le Ciel.*

Parlerai-je du désordre qu'il met dans son ménage ? Ah ! quel horrible séjour que la maison d'un ivrogne ! la femme justement irritée de ce qu'un argent si nécessaire est consumé en débauches, s'emporte contre

son mari : elle lui en fait des reproches. Celui-ci, échauffé par le vin, privé de la raison, entre en fureur, vomit des imprécations, maltraite cette malheureuse femme, chargée peut-être d'enfans, accablée d'ennuis, environnée de misères. Les reproches d'un côté, les juremens, les violences de l'autre ; voilà ce qui se passe dans ces ménages : n'est-ce pas là l'image de l'enfer ?

Femmes, qui avez le malheur d'être unies à de tels maris, écoutez le conseil que j'ai à vous donner : c'est de vous taire ; de ne rien dire à vos maris, quand vous les voyez dans le vin ; ce n'est pas le temps de parler. Eh ! quel profit pourroit retirer de vos avis, un homme qui n'est capable ni de réflexion ni de sentiment ? Attendez donc que les fumées du vin se soient dissipées, et que la raison soit revenue : alors vous pourrez espérer d'être écoutées. Encore y a-t-il peu à gagner avec un ivrogne ; il promet, et ne tient rien ; souvent même, au lieu d'écouter la raison, il s'emporte. Le plus sûr est donc de vous adresser à Dieu, de mettre vos peines aux pieds de la croix, et de solliciter, par de ferventes prières et par toutes sortes de bonnes œuvres, le changement de votre mari ; c'est le moyen qu'employa sainte Monique, et qui lui réussit. Oh ! si vous imitiez cette sainte femme, que de péchés vous éviteriez, que d'adoucissemens vous trouveriez dans vos peines !

Enfin, ce qui rend ce vice si funeste, c'est qu'on ne s'en corrige presque jamais.

Un ivrogne meurt presque toujours dans son péché. En voyez-vous qui se corrigent? Au confessionnal, ils font de belles promesses; au sortir de là, ils sont toujours les mêmes. Dans le temps de la maladie, ils prennent les plus belles résolutions: à peine ont-ils une lueur de santé, qu'ils retournent à leurs excès. Il n'y a que la mort qui puisse leur arracher le verre de la main.

O l'affreuse mort, M. C. F.! ils seront ensevelis, comme le mauvais riche, dans l'enfer. C'est là qu'ils payeront, comme cet ivrogne, les excès qu'ils ont fait du vin, par une soif éternelle, par des feux qui les dévoreront sans cesse. En vain demanderont-ils alors pour se rafraîchir une goutte d'eau; éternellement elle leur sera refusée.

Malheur, malheur à vous, dit le Prophète, *malheur à vous, qui vous levez dès le matin pour boire jusqu'au soir. Malheur à vous, qui mettez votre force à vous remplir de vin*, et qui disputez entre vous à qui boira davantage, et plus long-temps. *Ne vous y trompez pas*, s'écrie le grand Apôtre, *les ivrognes ne verront jamais la face de Dieu*, s'ils ne se corrigent.

Voilà leur destinée, et elle est presque inévitable, M. F.; car il n'est presque point d'ivrognes qui veulent rentrer en eux-mêmes et se convertir. La débauche les aveugle, et les abrutit à un tel point, qu'ils sont insensibles aux malheurs affreux qui les attendent. Ils vous oublient, ô Dieu des vengeances; ils blasphèment votre saint Nom; ils se mo-

quent de votre sainte parole, et de ceux qui la leur annoncent. Aussi les abandonnez-vous à la corruption de leur cœur, à l'aveuglement de leur esprit, à l'impureté de leurs désirs; et ils tombent enfin dans les horribles abîmes de l'éternité.

Telles sont, M. F., les suites affreuses de l'ivrognerie. Cependant ceux qui s'y adonnent, ont des prétextes pour s'excuser. Examinons-les devant Dieu.

La rencontre d'un ami, le délassement, la coutume, la nécessité des affaires : voilà les prétextes les plus ordinaires de ceux qui fréquentent les cabarets. Mais ces excuses seront-elles reçues au tribunal de Dieu? En attendant, examinons-les au tribunal de la raison.

On rencontre un ami, on reçoit la visite d'un parent. L'honnêteté n'exige-t-elle pas qu'on boive avec eux? —Soit; mais l'honnêteté veut-elle qu'on boive comme vous le faites, mon C. F.? —Si je ne presse pas de boire ceux avec qui je suis, ajoutez-vous, ils croiront que je les méprise. —Si ce sont des gens sages, ils loueront votre sobriété; si ce sont des débauchés, que vous importe ce qu'ils penseront de vous? Faut-il que pour vous concilier leur amitié, vous perdiez celle de Dieu, et que vous deveniez son ennemi?

Je travaille pendant toute la semaine, il est bien juste que je me divertisse le

Dimanche. —On ne vous défend pas un honnête délassement ; mais passer une grande partie de ce saint jour au cabaret, dans ces lieux que les saints Docteurs appellent des maisons de débauches, et y boire sans mesure, est-ce là un divertissement honnête, un délassement salutaire? est-ce pour cela que Dieu a consacré le Dimanche? Ne vous répète-t-on pas sans cesse, et ne savez-vous pas que c'est au contraire pour glorifier Dieu, et pour travailler au salut de votre ame?

C'est la coutume, ajoutez-vous. —Quelle raison! si c'est la coutume d'offenser Dieu, le péché est-il moins grief? si c'est la coutume de se damner, voulez-vous vous damner aussi? il faut renoncer aux coutumes criminelles, et en contracter de chrétiennes.

Il est vrai que je bois, que je vais au cabaret; mais je ne m'enivre point; je n'ai jamais perdu la raison. —Vous convenez donc du moins que c'est un grand péché que de boire jusqu'à perdre la raison; que c'est un grand péché encore, lorsque la raison en est altérée. Or, combien y en a-t-il qui en viennent jusqu'à cet excès, et dont le crime par conséquent ne peut être dissimulé?

Mais je réponds à vous, mon C. F., qui dites que vous ne perdez pas la raison : croyez-vous que pour commettre le péché, il faille tomber comme une bête, ou rendre le vin? Vous ne perdez pas la raison! mais n'est-il pas vrai que votre langue s'est épais-

sie, qu'on s'apperçoit que vous avez bu, que vous ne conservez plus toute la liberté de votre esprit? Eh bien! c'en est assez pour être criminel devant Dieu. Je suppose même que vous soyez accoutumé à boire outre mesure, sans que cela paroisse, croyez-vous n'être pas coupable? Ecoutez ces terribles paroles du Prophète: *Malheur, malheur à vous, qui êtes puissans et vaillans à boire :* Væ, væ qui potentes estis ad bibendum.

—J'ai des marchés à faire, des comptes à conclure : c'est l'usage de boire dans ces circonstances. —Faut-il pour cela boire avec excès, faire de si longues séances au cabaret? Faites vos marchés, à la bonne heure ; mais faites-les en chrétien. Boire avec modération, en faisant un marché, on ne vous dit pas que cela soit défendu : mais sous prétexte d'un marché, passer un temps considérable au cabaret ; après une bouteille en faire venir une autre ; cela est-il nécessaire? n'est-ce pas vous exposer au contraire à faire de mauvais marchés? Est-on en état de bien traiter une affaire, quand la tête commence à être prise? et ne devez-vous pas craindre qu'on profite de l'état où le vin vous a réduit, pour vous tromper?

Vous le voyez, M. F., toutes les raisons que vous alléguez pour autoriser votre conduite, vous condamnent. Disons maintenant un mot des cabaretiers.

LE mal et le très-grand mal qu'il y a de contribuer à l'ivresse des autres, joint à la difficulté de n'avoir rien à se reprocher en ce genre, dans la profession de cabaretier, est ce qui rend cette profession si dangereuse, et fait regarder les cabarets comme de mauvais lieux que d'honnêtes gens ne doivent pas fréquenter. Celui qui réussiroit à fermer tous les cabarets, fermeroit la porte de l'enfer à la plus grande partie des gens du peuple; mais comme cela n'est pas possible, rappelons du moins aux cabaretiers leurs obligations.

Il est défendu aux cabaretiers de donner à boire et à manger à des heures indues, comme les Dimanches et les Fêtes, pendant la Messe de paroisse et les Vêpres. Ils ne doivent pas non plus donner à boire avant qu'on ait entendu la Messe, ni pendant la nuit, sans une véritable nécessité.

Ils ne doivent pas recevoir chez eux les ivrognes reconnus, ni ces libertins qui s'exhalent en paroles déshonnêtes et chantent d'une manière dissolue; ni ces pères qui ruinent leur famille, ni ces enfans qui vont au cabaret à l'insçu ou contre la volonté de leurs parens.

Dans le temps de jeûne ou d'abstinence, les cabaretiers ne doivent point servir de viande, si ce n'est à des voyageurs qui sont indisposés. Ils ne doivent pas, ces jours-là, donner à boire et à manger à ceux qui, sans

nécessité, veulent transgresser les jeûnes de l'Eglise.

Enfin, il leur est défendu de donner du vin à ceux qu'ils voient prêts à s'enivrer.

Les cabaretiers qui ne suivent pas ces règles, se rendent coupables des péchés qui se commettent dans leurs maisons, suivant ce principe de S. Paul, que non-seulement ceux qui s'enivrent méritent l'enfer, *mais encore ceux qui consentent* ou coopèrent à leur crime; ils ne répondent pas seulement des excès de vin qui se font chez eux, mais encore de ce qui en est la suite: les juremens, les blasphèmes, les chansons dissolues, les paroles déshonnêtes, la violation de la sanctification des Dimanches et des Fêtes, la ruine des familles, les débauches des artisans dont le travail est nécessaire à leur famille. Ah! si l'on faisoit attention à tout cela, qu'il y auroit peu de cabaretiers!

Ceux qui n'ont pas assez de fermeté pour garder toutes ces règles, sont absolument obligés de quitter cette profession. En vain diront-ils qu'ils ne peuvent gagner leur vie autrement; le salut est préférable à tout. *Eh! que leur servira de gagner* quelque argent, fût-ce même *le monde entier*, dit Jésus-Christ, *s'ils viennent à perdre leur ame?*

Il me reste à parler des moyens de se corriger de l'ivrognerie.

Pour se convertir, un ivrogne doit, 1.° réfléchir attentivement sur les maux étranges que produit l'ivrognerie, et qu'il a

peut-être éprouvés lui-même. De ce vice naissent les querelles, les meurtres, les juremens, les blasphèmes, les impuretés, les vols, les mauvais ménages, la pauvreté, l'oubli du salut, la profanation des Fêtes et des Dimanches, les sacriléges. La vue de tant de crimes, ne seroit-elle pas capable de faire rentrer un ivrogne en lui-même?

2.° Il faut qu'il fuie ses compagnons de débauches, qu'il n'entre dans le cabaret que par nécessité, qu'il mette toujours de l'eau dans son vin, qu'il en prenne peu, et qu'il fréquente les Sacremens. Sans ces précautions, il ne se corrigera jamais.

3.° Enfin, il doit se souvenir qu'il peut mourir dans l'ivresse, et que n'étant pas alors capable de demander pardon à Dieu de son péché, il seroit damné pour l'éternité. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous en avertit. *Prenez garde*, nous dit-il, *de vous laisser aller à l'excès du vin, de peur que le jour du Seigneur ne vienne vous surprendre tout-à-coup.*

C'est ce qui arriva à Balthazar, roi de Babylone. Pendant qu'il étoit à table, se livrant à la débauche du vin, une main miraculeuse écrivit sa condamnation sur la muraille. En effet, il fut égorgé cette nuit-là même, et précipité dans les affreux abîmes de l'éternité. Du fond de l'enfer où ses débauches l'ont conduit, il vous apprend, ivrognes, que si vous ne cessez vos excès, vous deviendrez, comme lui, la proie des feux éternels.

Réveillez-vous donc, ivrognes, s'écrie le Prophète : *expergiscimini, ebrii.* Pleurez et criez, ô vous, qui mettez votre plaisir à boire du vin, parce qu'il vous sera ôté de la bouche : *flete et ululate.* Réveillez-vous, à la vue des maux infinis que produit votre ivrognerie ; réveillez-vous aux clameurs d'une malheureuse femme, que vous maltraitez peut-être encore, après avoir mangé son bien ; réveillez-vous aux cris et aux larmes de ces pauvres enfans, que vous réduisez à la mendicité : *expergiscimi.* Pleurez vos dérèglemens passés : *flete.* Poussez des cris vers le Ciel, pour solliciter votre pardon : *ululate.* Voyez l'enfer ouvert sous vos pieds, et où vous tomberez infailliblement, si vous ne vous corrigez point. Rendez grâce à la divine miséricorde, de vous avoir épargnés jusqu'à ce moment ; profitez du peu de temps qui vous reste, pour obtenir par une véritable pénitence, le pardon de tous vos excès. Je vous le souhaite.

POUR LE XXIV.me DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'accomplissement de la parole de Dieu.

Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt. Le Ciel et la terre passeront ; mais mes paroles ne passeront point. *S. Matth.* 24.

IL ne faut pas vous imaginer, M. F., qu'il en soit de la parole de Dieu, comme de certains remèdes, qui ne peuvent faire de mal quand ils ne font pas de bien : non, elle produit nécessairement un bon ou un mauvais effet dans l'ame de ceux qui l'écoutent. Lorsqu'elle ne les éclaire point, elle les aveugle ; lorsqu'elle ne les touche point, elle les endurcit. Si vous la recevez avec respect, si vous la conservez dans vos cœurs, si vous la mettez en pratique, elle sauvera vos ames ; au contraire, si vous la négligez, si vous la traitez avec mépris, si vous la rendez inutile à votre salut, après avoir servi à votre endurcissement, elle fera le sujet de votre condamnation. Mais de quelque manière que vous la receviez, et quelque usage que vous puissiez en faire, c'est sur elle que vous serez jugé, et non pas suivant vos idées particulières, ni suivant les fausses opinions que la plupart des hommes se forgent, en se

faisant une religion et une conscience à leur fantaisie. De là vient que Notre-Seigneur, après avoir remis sous nos yeux l'image effrayante du jugement dernier, nous assure que le Ciel et la terre passeront, mais que les oracles sortis de sa bouche ne passeront pas. Méditons ensemble cette importante vérité, M. C. F., et retirons-en tout le fruit qu'elle doit produire.

La liberté de penser, de raisonner, et d'écrire en matière de religion et de morale, est portée aujourd'hui à un tel excès, qu'il y a presque autant de religions que de consciences. Nos pères dont la foi étoit d'autant plus pure qu'elle étoit plus simple, auroient regardé comme des monstres, les incrédules et les impies de nos jours. Hélas ! dans le siècle où nous vivons, presque personne ne s'en formalise ; on dit froidement que chacun *a sa façon de penser :* et avec cette *façon de penser*, c'est-à-dire, de déraisonner, de tourner en ridicule ce qu'il y a de plus sacré; avec cette façon de penser, c'est-à-dire, de fouler aux pieds l'Evangile, la Religion, l'Eglise, ses Ministres, ses Sacremens, ses cérémonies, ses lois, ils ont répandu dans toutes les conditions, un certain esprit de tolérance qui souffre tout, excepté la vérité.

Cette indifférence à l'égard de la Religion, commence à passer jusques dans le peuple ; à force de voir et d'entendre certaines gens qui s'affichent pour n'avoir point de foi, et

dont les mœurs sont corrompues, le peuple s'est accoutumé peu à peu au scandale; il s'imagine que le mal n'est pas si grand, puisque tant de personnes plus éclairées que lui, n'en font point de scrupule.

Abandonner la Confession et les Pâques, ne connoître ni jeûne ni abstinence, mépriser les lois de l'Eglise; on regarde aujourd'hui tout cela comme des niaiseries, on ne s'en cache plus : on s'en fait gloire.

Celui qui fait profession de ne rien croire; qui assiste à la Messe, seulement pour n'être pas remarqué, qui fait semblant d'adorer J. C., et ne croit pas en lui; en un mot, un apostat, un hypocrite, un fourbe, voilà *un honnête homme qui a sa façon de penser.*

Le corrupteur infâme de l'innocence; celui qui foulant aux pieds les droits sacrés du mariage, viole la foi conjugale, porte l'injustice et le désordre dans une famille étrangère, contre toutes les lois de l'équité, de la probité, de l'honneur; celui-là *est un honnête homme qui a sa façon de penser.*

Mais depuis quand les dérèglemens les plus affreux et les injustices les plus criantes, ont-ils perdu aux yeux des hommes toute leur énormité? Depuis quand la loi de Dieu, celle de la raison et de la nature sont-elles changées? Est-ce que les cris des libertins et des impies ont détruit la vérité de l'Evangile? Est-ce que la religion de Jésus-Crist, n'est pas aussi vraie qu'elle l'étoit du temps des Apôtres? Est-ce que ses Ministres n'ont pas

le même caractère et la même autorité? est-ce que les lois de cette Religion divine sont abrogées ? et ceux qui les violent, sont-ils moins coupables qu'ils l'auroient été, s'ils avoient vécu il y a dix-huit siècles?

La diminution de la foi, le refroidissement de la charité, le relâchement des mœurs, en forçant l'Eglise d'user d'indulgence, ont-ils changé la nature des choses? Les enfans sont-ils moins coupables parce que leur mère est devenue moins sévère ? et les crimes, parce qu'on les dissimule, qu'on les souffre, cessent-ils d'être des crimes ? Non, M. F.; non ; l'Evangile est aujourd'hui ce qu'il étoit hier, et il sera dans tous les siècles ce qu'il est aujourd'hui. Le Ciel et la terre passeront, mais la parole renfermée dans ce livre divin, ne passera jamais ; cette parole toute-puissante, a détruit la vaine sagesse de ceux qui se prétendoient sages ; elle s'est élevée sur les débris de cette multitude prodigieuse d'opinions, de systèmes, d'erreurs dans lesquels la raison humaine s'étoit égarée. Les blasphèmes de l'impie, les extravagances du prétendu Philosophe, tout ce que l'orgueil ou la corruption des mœurs ont inventé contre la pureté de la foi ou de la morale, n'ont rien changé à la parole eternelle, qui est le fondement de notre foi et de la saine morale.

Les nuages se forment, s'élèvent, s'épaississent et s'évanouissent ensuite, sans que la lumière du soleil souffre en elle-même ni changement ni altération. Il en sera de même,

ô mon Dieu ! de ces propos, de ces écrits pestiférés qui infectent nos villes et nos campagnes. Comme ces brouillards épais que nous voyons quelquefois nous apporter la puanteur avec les ténèbres, vous les dissiperez, grand Dieu: ils passeront ; mais votre parole demeurera éternellement.

Vous passerez vous-mêmes, esprits orgueilleux, qui avez enfanté ces ténèbres, qui vous nourrissez de mensonge et de corruption ; qui vivez dans le sein de l'Eglise, pour déchirer les entrailles de votre mère ; qui voudriez pouvoir anéantir, par vos railleries, ses Mystères et ses Sacremens. Eh ! ne seriez-vous pas cette quatrième bête prédite par Daniel, et dont il est écrit, qu'elle éleva la voix contre la souveraine Majesté, qu'elle humiliera, qu'elle brisera, qu'elle s'efforcera de détruire les Saints du Très-Haut, qu'elle croira pouvoir changer les temps et les lois? Ah ! si vous n'êtes pas la bête, vous en êtes du moins les émissaires et les ministres ; mais vous n'avez qu'un temps : *usque ad tempus*. Vous passerez, vous serez ainsi que tant d'autres qui vous ont précédés, la preuve éclatante de ce qui est écrit au livre de Job : « La gloire des impies est bientôt passée ; la joie de l'hypocrite n'est que d'un instant. Son orgueil s'éleva-t-il jusqu'au Ciel, sa tête toucha-t-elle jusqu'aux nues, il périra à la fin ; il sera rejeté comme un fumier, et ceux qui auront vu sa grandeur passée, diront : où est-il? *Ubi est?*

Il n'en sera pas ainsi de votre parole, ô mon Dieu ! ni de ceux qui l'écoutent, et qui s'attachent à la pratique de votre sainte loi. Pendant que le nom de l'impie tombera dans l'opprobre, et *pourrira*, suivant la belle parole du Saint-Esprit, le nom et la mémoire du juste seront comblés d'éloges et de bénédictions. (*Prov.* 10.)

Bouchez-vous donc les oreilles, M. C. F., toutes les fois que vous entendrez ces discours impies qui tendent à sapper les fondemens de votre foi, et rejetez avec horreur tout ce qui contredit la parole de l'Evangile que vos pasteurs vous annoncent. Mais prenez garde, qu'en retenant les principes de la foi, vous ne cherchiez à les accommoder aux maximes du monde. Souvenez-vous que la morale de J. C., ainsi que sa doctrine, ne souffre point d'alliage; qu'il vaudroit autant rejeter la loi, que de la faire plier à vos goûts, et de vous faire une fausse conscience.

Hélas ! qu'il y en a de ces fausses consciences ! Nous voyons tous les jours des Chrétiens qui remplissent avec exactitude les devoirs extérieurs de la Religion, et qui seroient fâchés d'y manquer: ils sont assidus aux Offices, ils fréquentent les Sacremens; et ils allient avec ces dehors de la Religion, les maximes et les vanités du siècle, une ambition démesurée, un amour excessif pour les biens de la terre, des sentimens d'animosité contre leurs ennemis. Il y a mille occasions où l'on veut accorder la loi

de l'Evangile avec la loi des passions ; J. C. avec le monde.

Tous les hommes ont leurs penchans et leurs goûts particuliers; chacun a, pour ainsi dire, son péché favori : c'est sur celui-là qu'on s'abuse et qu'on s'aveugle soi-même ; c'est sur celui-là qu'on trouve toujours les confesseurs trop sévères, et les prédicateurs outrés. Quand une fois le pécheur s'est fait une fausse conscience, rien n'est capable de lui faire sentir l'erreur de son opinion. Vous lui rapporterez les paroles du Saint-Esprit, l'autorité des SS. Pères, les oracles des Conciles : c'est comme si vous ne disiez rien. On se flatte, on imagine des raisons, on trouve des prétextes, on se fabrique des excuses, et l'on croit tout cela bien légitime. Mais de bonne foi, M. F., pensez-vous que vos idées, vos raisonnemens, vos erreurs puissent retrancher un *iota* de l'Evangile, ni changer un mot à la parole de Jésus-Christ ? Ah ! que vous serez loin de votre compte, lorsque vous paroîtrez devant lui, et qu'il appliquera sur toutes les actions de votre vie, la règle immuable de son éternelle vérité. Vous sentirez pour lors la force de l'oracle sorti de sa bouche : *Ma parole ne passera point.*

Développons davantage cette vérité.

Les Cieux et la terre, dit le Prince des Apôtres, *sont conservés avec soin par la parole du Seigneur, et réservés pour le feu*

au jour du jugement et de la ruine des impies. Ce bel univers dans lequel vous avez fait éclater, ô mon Dieu ! la magnificence de votre gloire, disparoîtra tout-à-coup en votre présence. Comme la cire se fond aux approches du feu, ainsi le souffle de votre bouche fera rentrer ce monde visible dans le néant, d'où vous l'avez tiré par votre parole. Tout ce que la science, les arts, les talens, l'industrie des hommes ont ajouté aux beautés et aux richesses de la nature, tous ces volumes où sont consignés l'esprit et les égaremens de la raison humaine, tout cela devenu la proie des flammes, sera devant vous, ô mon Dieu ! ce qu'est à nos yeux une poignée de poussière que nous jetons au vent, et dont nous ne voyons plus la moindre trace.

Tout périra, tout disparoîtra; la parole de votre Evangile, ô Jésus ! survivra seule à la ruine de l'univers. Les nations rassemblées aux pieds de votre tribunal suprême, ne verront entr'elles et vous que l'Evangile, et c'est sur l'Evangile que tous les peuples seront jugés. Il n'y aura plus alors, M. F., à alléguer, ni la coutume, ni les préjugés, ni l'ignorance, ni les nécessités prétendues, ni les bienséances imaginaires, ni les erreurs du temps, ni les mœurs du siècle : tout cela ne sera point la règle du jugement que Dieu portera contre nous.

La porole annoncée dès le commencement par les Patriarches et les Prophètes; l'Evangile apporté sur la terre par J. C.,

prêché par les Apôtres dans tout l'univers, et qui passant de bouche en bouche est arrivé jusqu'à nous, pour passer de même aux générations suivantes, jusqu'à la fin des siècles ; cette parole éternelle sera seule notre juge. Ce ne sera plus alors le temps de dire, comme on fait aujourd'hui : *Je ne sais pas, je ne crois pas, je pense, je ne pense pas.* Votre façon de penser et de croire, ainsi que votre façon d'agir, seront confrontées avec la parole que nous prêchons. Et si votre vie ne se trouve pas conforme à l'Evangile, votre réprobation est assurée.

Mais je ne savois pas. — Vous deviez savoir ; vous aviez la loi et les Prophètes ; vous aviez l'Eglise et les Pasteurs : il falloit les consulter, les écouter, les suivre. N'avois-je pas dit que c'étoit moi qui parlois et qui vous instruisois par leur bouche ? *Celui qui vous écoute, m'écoute : celui qui vous méprise, me méprise.* La voilà cette parole : elle ne passera point ; elle est restée pour vous confondre.

Mais je ne croyois pas. — Eh ! quelles raisons aviez-vous de ne pas croire ? que manquoit-il à mon Evangile pour le rendre croyable ? L'établissement, les progrès, les persécutions, les triomphes de l'Eglise catholique, l'accomplissement des prophéties, ma naissance, ma vie, ma mort, mon sang, celui de mes martyrs, la conversion du monde : que vous falloit-il davantage ? La sublimité de ma doctrine, la sainteté de ma

morale, les miracles de ma grâce..... Que devois-je faire de plus pour vous convaincre? Vous ne croyiez pas? Mais n'avez-vous pas fait des efforts pour résister à l'évidence des motifs qui vous pressoient de croire; pour éteindre la lumière qui vous gênoit; pour étouffer les remords d'une conscience qui, jusqu'à votre dernier soupir, n'a cessé d'élever la voix contre votre incrédulité? Voyez donc à quoi se réduit la force de ces raisonnemens que vous avez entassés contre les vérités de mon Evangile. Examinez, pesez..... Tout s'est évanoui; ma parole seule est restée : *Celui qui ne croira pas, sera condamné.* La voilà cette parole : c'est elle qui vous jugera.

J'ai fait comme les autres, c'étoit la coutume. — Mais si la coutume étoit contraire à mon Evangile, falloit-il abandonner mon Evangile pour suivre la coutume? N'avois-je pas dit que la voie large, où marchoit le plus grand nombre, étoit une voie de perdition? Parce que les autres perdoient leur ame, falloit-il que vous perdissiez la vôtre? Je n'ai jamais dit que je fusse la coutume, mais j'ai dit que j'étois la *vérité.* La voilà cette parole. Elle ne passera point, c'est elle qui vous condamne.

Mais je ne pouvois pas faire autrement; j'avois un état à conserver, une vie à gagner; une famille à soutenir, des protecteurs et des amis à ménager; si je m'étois conduit différemment, j'aurois perdu mes bienfaiteurs et mes amis, j'aurois perdu mes biens;

ma tranquillité, peut-être ma vie. — Eh bien! appelez-les donc maintenant ces hommes puissans, à qui vous craigniez si fort de déplaire ; qu'ils viennent donc vous protéger et vous retirer d'entre les mains du Dieu vivant : *Surgant et opitulentur.* Les ordres qu'ils vous ont donnés, les défenses qu'ils vous ont faites ; leurs fausses maximes, tout cela est passé. Mais cette parole : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ;* cette parole n'est point passée, et cette parole vous confond, vous ferme la bouche, et vous réprouve.

C'est ainsi, M. F., que toutes les actions de notre vie, que tous les mouvemens de notre cœur seront confrontés avec la parole de J. C. : toutes ces opinions, toutes ces idées, toutes ces façons de penser, que l'ambition, l'avarice ou le libertinage se forgent ; ces maximes impies, ces livres détestables, ces systèmes que l'esprit d'irréligion enfante pour détruire la foi : tout cela s'écroulera à l'ouverture de l'Evangile, et au son de la parole de Dieu : tout périra ; et toutes ces pierres de scandale seront renversées, brisées, pulvérisées, anéanties. Ces ames lâches, ces maîtres d'erreurs seront eux-mêmes précipités dans les ténèbres profondes et éternelles de l'enfer.

Heureux donc, et mille fois heureux, ô mon Dieu, celui qui ne s'est point abandonné aux conseils des impies ; *qui ne s'est point égaré dans la voie du péché ;* qui n'a jamais suivi ni enseigné les maximes cor-

rompues du vice et du libertinage! Heureux celui que les mauvais livres n'ont pas séduit; que les mauvais discours n'ont pas perverti, et qui ne s'est point laissé entraîner par le torrent de la coutume et du mauvais exemple! Heureux celui qui ne se conforme point au siècle présent; qui juge tout suivant les maximes de la foi ; qui préfère au langage des passions, le langage de la raison et de l'Evangile ! Heureux celui qui règle ses pensées, ses désirs, et toute sa vie, sur la loi de Dieu ; qui l'aime, et qui s'y attache invariablement !

C'est elle, M. C. P. qu'on a mis sous vos yeux dès vos tendres années ; vos Pasteurs ne cessent de vous la rappeler. Ah ! souvenez-vous que la doctrine que nous vous prêchons n'est point à nous, mais à J. C. qui nous a envoyés. Les Pasteurs qui vous ont instruits ici avant nous, ont tenu le même langage ; et ceux qui viendront après nous, vous enseigneront les mêmes vérités. Vous les trouverez, ces vérités précieuses, dans les livres de piété, dans le saint Evangile.

Lisez-le donc, M. F., ce livre divin, plutôt que d'aller vous empoisonner l'esprit et le cœur par la lecture de ces ouvrages que le père du mensonge a forgés pour perdre les ames.

Daigne le père des lumières, et l'auteur de tout bien, graver lui-même sa loi dans nos cœurs, et joindre l'onction de son divin Esprit aux paroles qu'il met dans notre

bouche! Puisse-t-il vous inspirer une sainte horreur pour tout ce qui paroît s'écarter de la foi que vous avez reçue dans votre baptême !

Loi de mon Dieu, loi sainte et éternelle, qui décidez, qui réglez, qui ordonnez tout suivant la vérité ; qui corrigez, qui redressez tout suivant la justice, sans vous prêter à nos idées, sans vous plier à nos goûts, sans avoir égard à nos opinions ; règle immuable, toujours indépendante des lieux, des temps, des coutumes, des préjugés, des erreurs, des personnes. Loi de mon Dieu, soyez vous seule la lumière de ma conscience, et la règle de ma vie. Vous dissiperez les ténèbres que mes passions ont répandues dans mon ame ; vous détruirez toutes les illusions de mon amour-propre ; vous guiderez tous mes pas. En vous consultant, je ne craindrai point d'être trompé ; en vous écoutant, je ne craindrai pas d'être séduit ; en vous suivant, je ne craindrai pas de me perdre, et vous me conduirez infailliblement à celui qui est la lumière et la vie.

Ainsi soit-il.

AVIS

AVIS A DONNER

Le Dimanche avant la fête de la Dédicace.

Nous célèbrerons, Dimanche prochain, la fête de la Dédicace de cette Eglise, c'est-à-dire, le jour annuel auquel cette Eglise a été consacrée à Dieu, et destinée à ne servir qu'à lui seul. Elle a été établie pour remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite, en se choisissant un temple au milieu de nous; pour nous rappeler le respect profond que nous devons avoir pour le lieu saint; pour nous engager à réparer, par notre respect, les irrévérences que nous y avons commises pendant l'année; et enfin, pour renouveler notre consécration au culte de Dieu. Nos Eglises, dit S. Bernard, ne sont sanctifiées et consacrées à Dieu qu'à cause de nous. Nous sommes les temples vivans de l'Esprit saint qui habite en nous. C'est donc plutôt notre consécration à Dieu, qui est la fin principale de cette Fête, que la consécration de ce temple matériel.

Les personnes qui habitoient la Paroisse, dans le temps où cette Eglise fut consacrée, firent avec Dieu, tant en leur nom, qu'au nom de leurs descendans, une alliance spéciale. C'est cette alliance que nous devons renouveler.

Ainsi, M. F., vous renouvellerez, en ce grand jour, votre consécration au service de Dieu; vous lui demanderez pardon du

peu de respect que vous avez eu dans l'Eglise; et vous formerez la résolution de vous y comporter avec toute la modestie que la Religion demande.

En ce jour, on allume des cierges à chaque pilier de l'Eglise, et l'on encense les Autels et les murailles, pour renouveler la consécration qui s'en est faite autrefois. Tenez-vous dans un saint recueillement pendans cette cérémonie; renouvelez les vœux de votre Baptême, qui vous a fait les temples vivans de Dieu, et soupirez après l'Eglise du Ciel, dont celle-ci n'est que la figure, et dont la dédicace se célèbrera pendant toute l'éternité.

POUR LE JOUR DE LA DÉDICACE.

Sur le Mystère.

Facta sunt Encœnia in Jerosolymis, et ambulabat Jesus in Templo. On fit à Jérusalem la Fête de la Dédicace, et Jésus y étoit. *S. Jean.* 10.

LORSQUE Salomon fit la dédicace du Temple de Jérusalem, Dieu, pour montrer combien cette cérémonie lui étoit agréable, fit descendre sur les victimes, un feu céleste qui les consuma toutes; et, par deux fois, une nuée brillante et majestueuse annonça que Dieu s'y rendoit présent d'une manière spéciale. Dans la suite, Judas Machabée renouvela cette sainte cérémonie, et ordonna que, chaque année, on en feroit l'anniver-

saire. Jésus, vivant sur la terre, se rendoit au temple pour célébrer cette grande Fête: *Facta sunt etc.*

L'Eglise Catholique a conservé cet usage; elle fait la consécration de ses temples avec la plus grande solennité, et, tous les ans, elle en célèbre la mémoire. Oh! quel jour de triomphe pour nos pères, mes chers Frères, lorsque l'Evêque fit la dédicace de ce temple! Par quelles augustes cérémonies ces murailles, ces colonnes, cet Autel, furent consacrées au Seigneur! En ce grand jour Dieu les choisit pour sa demeure spéciale, et s'engagea à y écouter favorablement nos prières, et à nous y distribuer ses grâces et ses Sacremens.

Une telle faveur exigeoit sans doute, de notre part, de la reconnoissance. C'est pour la témoigner que nous célébrons cette Fête, et il est de notre devoir de la célébrer avec les sentimens d'une foi vive, d'une piété tendre, et d'une confiance mêlée d'une sainte joie. Pour entrer dans ces sentimens, faisons attention aux instructions qui sont renfermées dans l'Office de ce jour. L'Eglise nous y remet devant les yeux trois sortes de temples, 1.° nos Eglises; 2.° nos ames et nos corps; 3.° l'Eglise du Ciel. C'est de quoi je vais vous entretenir.... Accordez-moi, etc.

Nos Eglises sont les temples de Dieu. Dieu, qui est l'esprit éternel, immense, incompréhensible, ne peut proprement de-

meurer qu'en lui-même. Lui-même est son lieu, son monde et son temple. Cependant, pour s'accommoder à notre foiblesse, il a bien voulu que, sur la terre que nous habitons, on lui élevât des temples pour y rassembler ses enfans, pour y recevoir leurs hommages, et pour leur distribuer ses bienfaits. Ainsi, quoiqu'il soit vrai que Dieu soit présent partout par son immensité, il n'est pas moins vrai qu'il habite d'une manière particulière dans nos Eglises, 1.° parce que J. C. y demeure sur nos Autels, par sa présence réelle et corporelle; 2.° parce que c'est dans ces saints lieux, consacrés par les prières de l'Eglise, et par l'invocation du saint nom de Dieu, qu'il opère les merveilles de sa puissance et de sa miséricorde.

C'est là, en effet, que les enfans d'Adam deviennent, par le Baptême, les enfans de Dieu, les membres de J. C., les temples du Saint-Esprit; c'est là que les pécheurs qui ont eu le malheur de perdre l'innocence de leur Baptême, la recouvrent dans le tribunal de la pénitence; c'est là que Jésus-Christ s'immole à son Père, pour nous appliquer le fruit de sa Passion, et pour nous mettre en état de rendre à Dieu des hommages dignes de sa grandeur; c'est là que ce Dieu de bonté daigne entretenir un saint commerce avec ses créatures, en recevant leurs hommages, leurs prières, leurs sacrifices, et en répandant sur elles ses bénédictions les plus abondantes; c'est là que les Fidèles sont nourris du pain de la parole de

Dieu ; et ce qui est infiniment au-dessus de nos pensées, c'est là que nous sommes nourris de la chair du Fils de Dieu. Oh ! quelles merveilles s'opèrent dans nos Eglises ! Nous devons donc nous y tenir avec un profond respect, dans une attention religieuse, et y venir toujours avec un saint empressement.

Oui, M. F., nous devons nous tenir dans nos Eglises avec un profond respect. Dieu exigeoit des Juifs qu'ils n'approchassent du temple qu'avec tremblement. *Tremblez*, leur disoit-il, *à l'approche de mon Sanctuaire*. Eh ! qu'est-ce que le temple de Jérusalem contenoit donc de si respectable ? Les tables de la loi, l'arche d'alliance, un peu de cette manne miraculeuse qui avoit nourri les Israélites dans le désert, et cette baguette d'Aaron que Dieu avoit fait fleurir miraculeusement, pour montrer qu'il le choisissoit pour Grand-Prêtre.

Mes chers Paroissiens, nos Eglises renferment des choses infiniment plus respectables ! Ce ne sont pas seulement les tables de la loi, mais le Législateur lui-même ; non pas l'arche d'alliance, mais le Dieu qui a fait alliance avec nous ; non pas un peu de manne matérielle et corruptible, mais la chair du Fils de Dieu, devenue véritablement notre nourriture ; non pas la baguette miraculeuse du grand-prêtre Aaron, mais Jésus-Christ, né miraculeusement d'une Vierge, pour être notre Pontife et notre Sauveur. Voilà ce que renferment nos Eglises. Que nous devons donc les respecter !

Jacob dans un champ, pendant son sommeil, vit une échelle qui, de ses deux extrémités, touchoit le Ciel et la terre; des Anges en descendoient, et y montoient continuellement; et il entendit une voix du haut de l'échelle qui disoit : *Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.* A son réveil, il s'écria : *Que ce lieu est terrible! c'est véritablement la maison de Dieu, et la porte du Ciel.*

Mes Frères, ces paroles conviennent bien mieux à nos Eglises, qu'à l'endroit dont parloit Jacob. Cependant ce Patriarche, en cet endroit, est pénétré d'une sainte frayeur; il y adore Dieu avec un profond respect. Hélas! et souvent dans nos Eglises, où l'on sait que la Majesté de Dieu réside, et où il est adoré par J. C. réellement présent, on y assiste avec un air tout dissipé, sans recueillement, sans modestie; on y jette les yeux de côté et d'autre, pour satisfaire sa curiosité; on y parle, on s'y entretient; on porte même l'irrévérence jusqu'à y rire et y badiner. Mon Dieu! avons-nous la foi? Portons donc désormais, dans nos Eglises, un respect profond; portons-y encore une religieuse attention.

Il ne suffit pas d'y avoir un air de modestie et de recueillement, un extérieur grave et composé. Ces dehors peuvent tromper les hommes, mais Dieu ne s'en contente pas. Il est esprit de vérité, il veut être adoré en esprit et en vérité; c'est-à-dire, que le culte que nous lui rendons, doit être tel à ses yeux, qu'il paroît aux

yeux des hommes. « Quand vous entrez » dans l'Eglise, dit saint Basile, souvenez-» vous que les Anges y sont; que Dieu y » est présent, qu'il lit dans vos cœurs, et « qu'il sait distinguer les prières qui partent » du fond du cœur, d'avec celles qui ne » sont que sur le bord des lèvres. » Hélas ! qu'on pense peu à cette vérité ! combien de Chrétiens dont Dieu pourroit dire, comme autrefois des Juifs : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, et son cœur est bien loin de moi !* On est présent de corps à l'Eglise, mais où est l'esprit? Il est rempli d'une multitude de pensées vaines, et même dangereuses auxquelles on se livre. Au lieu de s'occuper de Dieu, et des choses spirituelles, on songe à son ménage, à ses affaires temporelles, souvent même aux objets criminels de ses passions ! Quel outrage à Dieu ! quelle irrévérence ?

Enfin, nous devons venir à l'Eglise avec un saint empressement. Ah ! M. F., si nous étions pénétrés de la présence de Dieu qui y réside, si nous pensions sérieusement aux grâces qu'il y distribue, n'éprouverions-nous pas les saintes ardeurs du Prophète? ne nous écrierions-nous pas avec lui : *Que vos Tabernacles sont admirables, ô Dieu tout-puissant ! mon ame brûle d'ardeur, et se consume par le désir d'entrer dans la maison du Seigneur. Mon cœur et ma chair tressaillent de joie pour le Dieu vivant. Quand sera-ce que j'irai paroître devant la face de mon Dieu? quand irai-je dans son saint temple?*

Sont-ce là les dispositions d'un grand nombre de Chrétiens, qui ne trouvent jamais de temps plus long que celui qu'ils passent à l'Eglise ; qui murmurent, qui se plaignent de la longueur des Offices ? qui n'y viennent qu'avec arrogance, qui n'y assistent qu'avec dégoût ; qui en sortent avec une secrète joie, comme s'ils étoient délivrés d'un pesant fardeau ; qui, de toute la semaine, n'y mettent pas le pied, quoiqu'ils pourroient facilement se procurer ce bonheur ; et qui, même le Dimanche, n'y viennent qu'une fois ? Quelle honte ! chrétiens, quel scandale ! les gens du monde courent avec ardeur à leurs assemblées profanes ; au jeu, au cabaret, où le temps leur paroît toujours trop court. Et l'on n'a que du dégoût pour les saintes assemblées de l'Eglise, ces assemblées si salutaires où l'ame est comblée des bienfaits du Seigneur ! Est-il un aveuglement plus déplorable ? une insensibilité plus criminelle ?

Venez donc désormais, M. C. F., venez ici avec un saint empressement, tenez-vous-y dans un profond respect, et avec une attention religieuse ; car c'est vraiment la maison de Dieu. Première vérité que nous rappelle la solennité de ce jour. Passons à la seconde.

« LA fête de la Dédicace, dit S. Bernard, » est notre propre fête ; non-seulement parce « que c'est la fête de notre Eglise, mais en» core plus parce que c'est la fête de nous-

» mêmes. Mais comment est-elle la fête de » nous-même, sinon parce que Dieu habite » en nous, et que, par le Baptême, nous » lui avons été consacrés comme des tem- » ples vivans? » C'est ce que notre divin Sauveur nous apprend, par ces paroles si consolantes: *Si quelqu'un m'aime, il observera mes Commandemens; mon Père l'aimera, nous viendrons en lui, et nous ferons en lui notre demeure. Le temple de Dieu est saint*, dit le grand Apôtre, *et c'est vous qui êtes ce temple.* Il n'est donc rien de si vénérable que notre ame et notre corps. Aussi la consécration qui s'en fait est-elle bien plus excellente que celle de nos Eglises. Pour nous en convaincre, comparons l'une avec l'autre.

C'est l'Evêque qui consacre nos Eglises. Pour cela, il fait beaucoup de saintes cérémonies; il oint, avec le saint Chrême, les murailles, les colonnes, l'Autel, et termine cette cérémonie si respectable par l'auguste sacrifice de la Messe. Telle se fait aussi la consécration de notre ame et de notre corps, mais d'une manière incomparablement plus sainte et plus auguste. Car c'est Jésus-Christ même qui fait cette consécration; et c'est pour cela que saint Pierre l'appelle l'Evêque de nos ames. Ce Dieu Sauveur, par la sainte Communion, entre en nous pour faire cette consécration. Et de quel Chrême se sert-il? De son propre sang. O quelle divine onction! Et remarquez, mes Frères, que l'onction que l'Evêque fait dans nos Eglises, n'est qu'extérieure, au lieu

que celle que J. C. fait en nous est intérieure. Son sang précieux se mêle avec le nôtre; notre chair s'incorpore à la sienne; sa divinité nous divinise, en quelque sorte; nous sommes transformés en lui; nous devenons, pour ainsi dire, d'autres lui-même. Quelle consécration! l'esprit se perd, la raison se confond, à la vue de cet excessif amour de Dieu pour les hommes, de cette prodigieuse élévation qu'il fait de sa créature.

La consécration de nos Eglises se termine par l'action la plus sainte de la Religion, par le saint Sacrifice. C'est là aussi ce qui se fait dans nos cœurs: que dis-je? Non, ce n'est point sur nos Autels, c'est dans notre cœur que cet auguste Sacrifice se consomme, et qu'il reçoit, par conséquent, sa perfection. Car, n'est-ce pas dans nos cœurs que se consume sa sainte Hostie. Oh! que nos cœurs sont donc respectables! en les fixant ne devons-nous pas nous écrier: *Que ce lieu est saint et terrible! c'est vraiment ici la maison de Dieu*, son Temple, son Autel, et qui lui est d'autant plus agréable, qu'il est vivant et formé à son image.

Faites souvent cette réflexion, mes Frères, accoutumez-vous à vous regarder vous-mêmes des yeux de la Foi. Je suis la demeure et le temple de Dieu consacré par l'onction de son sang, par l'union de sa chair, par l'infusion de sa divinité! Quelle est donc mon obligation? C'est, sans doute, de respecter ce temple de Dieu, de l'orner, et d'en faire une maison de prières.

Oui, M. F., nous devons respecter et honorer le temple de notre ame et de notre corps. Et comment ? En concevant de ce temple une haute idée, en n'y faisant jamais rien qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du Dieu qui y réside, et en évitant, avec un soin extrême, tout ce qui peut déplaire à ses yeux. Dites-moi, mes Frères, si, dans ce temple auguste, il doit y avoir une seule partie qui ne soit toute pure et toute sainte ?

Hélas ! cependant quelle profanation n'en fait-on pas communément, et dans l'intérieur, et dans l'extérieur ? On en profane l'extérieur par la dissipation des sens, par l'immodestie, par toutes sortes d'actions honteuses. L'intérieur, on le profane d'une manière plus déplorable encore ; car, on fait de son cœur, pour me servir de l'expression de Jésus-Christ, *comme un repaire de toutes sortes d'immondices*, l'orgueil, l'envie, l'avarice, les pensées indécentes, les désirs honteux. On place ainsi l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Ah ! quelle horreur ! quel crime ! Nous ne pourrions, sans frémir, voir couvrir de boue et d'ordure, cet Autel, ce Tabernacle ; cependant, qu'est-ce que la profanation d'un Autel et d'un Tabernacle matériels, en compararaison de la profanation d'une ame seule, capable d'une véritable sainteté. Une ame profanée par le péché est horrible aux yeux de Dieu, et l'objet de sa colère : *Si quelqu'un profane ce temple de*

Dieu, dit le grand Apôtre, *Dieu le perdra.* Bannissez donc de votre cœur, tout ce qui le souille, M. C. F.; et conservez votre cœur dans une grande pureté, digne de la sainteté et de la grandeur de Dieu, qui veut y résider comme dans son temple.

Ce n'est pas assez; il faut vous appliquer à l'orner, à le parer, à l'embellir par la pratique des bonnes œuvres, et par l'exercice des vertus chrétiennes. Mon Dieu! on prend tant de soin à nourrir, à entretenir, à parer une chair de péché, un corps qui deviendra bientôt la pâture des vers; mais pense-t-on à embellir son ame, seule digne de l'attention d'un Chrétien? A-t-on la même application pour purifier et sanctifier cette ame immortelle, qui est le temple de Dieu même?

Enfin, nous devons faire de nos cœurs une maison de prière: *Ma maison*, dit Dieu, *est une maison de prière.* Mais qu'est-ce que faire de nous-mêmes une maison de prière? C'est adorer Dieu au dedans de nous-mêmes, l'y louer, l'y aimer, lui consacrer toutes les facultés de notre ame, toutes nos pensées, tous nos désirs, toutes nos affections; c'est consacrer à Dieu tous les mouvemens de notre corps, tous nos regards, toutes nos paroles, toutes nos actions; c'est-à-dire, faire tout pour Dieu, en vue de lui plaire, et pour son amour. O qu'heureux sont ceux qui sanctifient ainsi le temple de leur ame et de leur corps! ils mériteront d'entrer un jour dans l'Eglise du Ciel! Troisième verité.... Plus qu'un instant d'attention, et je finis.

Le troisième objet de notre piété, dans cette Fête, c'est l'Eglise du Ciel, ce temple admirable dont les pierres vivantes se taillent ici-bas, sous le ciseau des afflictions et de la pénitence, mais qui ne sera achevé qu'à la fin du monde, et dont la Dédicace se célèbrera durant toute l'éternité. C'est ce temple par excellence, où Dieu se fera voir à ceux qui le composeront, et où il se répandra avec profusion dans leurs cœurs. Là, plus de ténèbres, ni d'ignorance, parce qu'on y contemplera la lumière dans sa source; là, plus de distractions, parce que la présence de Dieu occupera tout l'esprit et tout le cœur; là, plus de péché, parce que c'est le règne de la justice et de la sainteté; là, plus de cris, plus de pleurs, plus d'afflictions, parce que le temps des épreuves sera passé, et que Dieu essuie lui-même les larmes de ses Elus; là, plus de trouble ni d'inquiétude, parce que c'est le séjour de la paix, mais d'une paix éternelle, d'une paix si délicieuse, qu'elle surpasse tout sentiment. Les Saintes Ecritures ne trouvent point de termes qui puissent nous expliquer les délices ineffables de cet heureux temple: *Dieu*, dit le Psalmiste, *y inondera ses Elus d'un torrent de volupté, il les comblera de l'abondance de ses biens*; et S. Paul dit que *Dieu y sera tout en tous*, c'est-à-dire, qu'il sera la vie de ses Elus, leur nourriture, leurs richesses, leur gloire, leur paix et leur joie.

Ils le verront sans fin, ils l'aimeront sans dégoût, ils le loueront sans se lasser, ils le possèderont sans craindre de le perdre jamais.

O l'heureuse demeure, M. F. ! ô le délicieux séjour, l'admirable temple ! que ne devons-nous pas faire pour y mériter une place ? Y a-t-il sacrifice qui doive nous paroître trop pénible pour gagner un bien si grand, si excellent, si parfait ? Courage donc, M. F., courage ; nous gémissons, il est vrai, dans cette vallée de larmes, nous souffrons, il faut sans cesse combattre l'ennemi de notre salut, et résister aux tentations qui nous accablent ; mais si nous résistons fidèlement, le Ciel est à nous ; éternellement nous serons dans la maison de Dieu, dans le lieu de ses délices éternelles ?

Quand sera-ce, ô mon Dieu ! que nous aurons ce bonheur ! quand viendra cet heureux moment, où nous entrerons dans votre saint temple, dans le tabernacle admirable de votre gloire et de votre repos ! Faites, Seigneur, que nous méritions ce bonheur, en conservant le temple de notre corps et de notre ame dans la sainteté, évitant ce qui pourroit le souiller, mettant toute notre application et tous nos soins, à l'orner des vertus chrétiennes. Pour obtenir ces grâces, nous viendrons fréquemment vous les demander dans cette Eglise ; où vous avez promis d'exaucer nos prières. C'est là que nous trouverons nos délices, en attendant que nous jouissions de celles de l'éternité.

INSTRUCTIONS

POUR LA PREMIÈRE COMMUNION.

Avis à donner le Dimanche avant la première Communion.

DIMANCHE prochain, se fera la première communion des enfans; cérémonie infiniment touchante, et à laquelle nous devons tous contribuer. C'est en ce jour, M. C. F., que je dois recueillir le fruit des travaux et des peines que je me donne pendant toute l'année pour vos enfans. J'en serai bien récompensé, si ces chers enfans font tous une bonne Communion. Mais quel malheur s'il y en avoit quelqu'un qui en fit une sacrilége! Je prie donc instamment, non-seulement les parens de ces enfans, mais encore tous mes paroissiens d'unir, pendant cette semaine, leurs prières aux miennes, afin d'obtenir, pour ces enfans, toutes les dispositions qui leur sont nécessaires pour qu'ils fassent une digne Communion.

Ce jour-là, à l'issue de Vêpres, nous ferons la rénovation des vœux du Baptême, cérémonie très-touchante et bien utile, à laquelle je vous prie d'assister tous avec de grands sentimens de piété, gémissant sur la perte que vous avez faite de votre innocence

baptismale, conjurant Dieu de vous la rendre, et renouvelant pour cela les vœux de votre Baptême, avec une résolution sincère d'y être plus fidèles. Si ceux de mes paroissiens qui n'ont pas encore vu les cérémonies de la première Communion, vouloient y assister, je ne doute pas qu'ils n'en fussent touchés, et que cela ne contribuât efficacement à leur conversion. Jeudi, nous chanterons une Messe, pour demander à Dieu la contrition pour les enfans qui recevront ce jour-là l'absolution; et Samedi, nous en célèbrerons une autre pour leur obtenir par l'intercession de la sainte Vierge, les dispositions qui leur sont nécessaires pour faire une sainte Communion. Je vous exhorte tous à y assister, et à unir vos prières aux nôtres.

EXHORTATION

AVANT LA PREMIÈRE COMMUNION.

Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus. Voici votre Roi, qui vient à vous plein de douceur. *S. Matth.* 21.

CE ne sont plus des promesses que nous vous faisons, M. C. Enfans; voici le moment de la jouissance. Oui, le voilà arrrivé, ce moment heureux après lequel vous soupirez depuis si long temps; ce moment, où vous allez recevoir votre Sauveur et votre

Dieu. Vous l'avez désiré, mais J. C. l'a désiré avec bien plus d'empressement que vous. Ah ! si vous pouviez lire dans son cœur, quelle ardeur n'y verriez-vous pas de s'unir à vous? Que ne pouvez-vous être témoins de la joie nouvelle que ce jour excite dans le Ciel ! avec quel empressement vos saints Anges-Gardiens se tiennent à vos côtés, pour vous conduire eux-mêmes à la sainte Table ! Que de joie j'éprouve moi-même actuellement ! je puis vous le dire, de tous les jours de ma vie, celui-ci est un des plus heureux, puisque c'est le jour où je vais vous donner le Corps et le Sang de notre adorable Sauveur. Remarquez-vous avec quel intérêt vos parens et la paroisse entière viennent être témoins de cette sainte cérémonie, les saints et doux transports que votre aspect leur cause? Mais, M. C. amis, c'est sur vous-mêmes qu'il faut tourner vos regards et les fixer.

Vous voilà revêtus d'habits blancs, ou du moins plus propres qu'à l'ordinaire; à votre Baptême, on vous revêtit d'un habit pareil. C'est pour vous rappeler la pureté de conscience que vous devez avoir pour recevoir le Dieu de toute sainteté. Plus vous serez purs, plus vos dispositions seront parfaites, et plus aussi J. C. en venant dans vos cœurs y répandra de grâces. Efforcez-vous donc de lui préparer vos cœurs, et d'entrer dans toutes les dispositions qu'il exige.

Esprit Saint, sans vous tous nos efforts seront inutiles; daignez donc préparer vous-

même leurs cœurs, comme vous préparâtes autrefois le sein de Marie pour y recevoir Jésus-Christ.

VOTRE premier devoir en ce jour, M. C. Enfans, est d'ouvrir vos cœurs à l'amour et à la reconnoissance. Et il ne faut pour cela, que vous rappeler les innombrables bienfaits que Dieu vous a accordés jusqu'à ce moment. C'est lui, ce Dieu tout-puissant, qui vous a donné la vie; et à peine avez-vous vu la lumière, qu'il vous a mis au nombre de ses enfans bien-aimés, par la grâce du saint Baptême: grâce, qu'il n'a pas accordée à beaucoup d'autres. Depuis ce moment, il ne vous a pas perdus de vue un seul instant. Avec quelle tendresse il a veillé sur vous! avec quel soin il vous a nourris! avec quelle attention il a éloigné de vous les écueils si communs et si dangereux à l'enfance! Ne vous a-t-il pas conduits lui-même, comme par la main, jusqu'à ce moment? N'est-ce pas lui encore qui, par une grâce toute spéciale, vous a procuré tant de facilité pour vous instruire, et tant de moyens pour croître dans sa connoissance et dans son amour. Quelle faveur, M. C. E.! en sentez-vous le prix?

Il vient de vous en accorder une autre qui n'est pas moins précieuse. Hélas! comme l'Enfant prodigue, vous aviez abandonné ce bon père! et en vous éloignant de lui, dans quel malheureux état étiez-vous tom-

bés ?... Ce bon Père a oublié votre ingratitude, il vous a tout pardonné ; et par le Sacrement de Pénitence, il vous a rendu l'innocence de votre Baptême. Oh ! quel bienfait ! M. C.E. ! et quelle reconnoissance n'exige-t-il pas de votre part ?

Cependant, j'ose le dire : tout cela n'est que le commencement des miséricordes du Seigneur à votre égard. Il a quelque chose de plus grand encore à vous donner, c'est lui-même, c'est son corps adorable, c'est son précieux sang : et voilà le don qu'il veut vous faire aujourd'hui. Il connoît votre foiblesse, il sait que, malgré la grâce de l'absulution qu'il vient de vous accorder, vous êtes très-foibles, et que s'il ne demeure pas en vous, vous retomberez bientôt dans le péché, parce que le démon redoublera ses efforts pour vous perdre. D'ailleurs, l'amitié ne se prouve bien que par l'union intime des cœurs. Or, pour vous prouver combien il vous aime, il veut unir votre cœur au sien, de la manière la plus intime. Mais pour cela, ne lui faudroit-il pas opérer les plus grands miracles ? Eh bien ! il les fera, mes enfans ; écoutez et comprenez la force de sa toute-puissance et de son amour.

Le pain qui est maintenant sur l'Autel, il le changera en son corps, ensuite, il vous le donnera à manger. Ainsi, il passera en votre substance, et vous en la sienne ; et cependant, malgré ce changement réel, il conservera toujours l'apparence du pain. Pourquoi ? pour que vous ne craigniez point

de vous en nourrir. O admirable invention de l'amour ! votre Dieu, pour devenir votre nourriture, se dépouille de l'état de sa Majesté et de la forme de son humanité. S'il eût conservé cet éclat éblouissant qui l'environne, vos foibles yeux n'auroient pu le fixer. Hélas ! les Patriarches, pour avoir vu seulement un de ses Anges, pensoient devoir mourir. S'il eût gardé la forme humaine, comment auriez-vous pu le recevoir en nourriture ! Que fera-t-il donc pour contenter son amour et satisfaire vos désirs ? Il prendra la forme du pain. Dès lors son union avec vous deviendra facile et parfaite. Il viendra d'abord dans votre bouche, il descendra ensuite dans votre estomac ; il se reposera sur votre cœur ; votre chair sera mêlée avec la sienne, son sang coulera avec votre sang ; son ame s'unira à votre ame ; vous participerez même à sa divinité, en sorte que, suivant l'expression de l'Ecriture, vous deviendrez des Dieux, d'autres Jésus-Christ. O excès ! ô prodige d'amour ! Que ferez-vous, mes Enfans, pour y répondre ?

L'apôtre S. Paul ordonne à celui qui veut communier, de s'éprouver soi-même, c'est-à-dire, d'examiner avec soin s'il n'est pas coupable de péché mortel. Dieu soit béni ! vous vous êtes acquittés de ce devoir par la confession. Cependant, rentrez de nouveau en vous-mêmes, et examinez s'il n'y a plus rien absolument dans votre cœur qui puisse déplaire au bon Maître que vous allez rece-

voir. Voyez si tout est dans l'ordre, et s'il est orné comme il doit l'être.

Avez-vous une douleur sincère de toutes les fautes que vous avez commises, et surtout du péché mortel? Est-ce parce que Dieu est infiniment bon, et que le péché lui déplaît, que vous êtes repentans d'avoir péché? Est-ce bien fermement que vous avez résolu de ne plus rien faire qui puisse déplaire à votre Père céleste? Voulez-vous aussi satisfaire à la Justice divine par de dignes fruits de pénitence? Etes-vous bien décidés à éviter, autant qu'il vous sera possible, toute occasion, tout danger de pécher, de ne plus fréquenter ces mauvaises compagnies qui vous ont portés au mal, de ne plus vous livrer au jeu avec tant de passion? c'est déjà quelque chose: J. C. demande une autre épreuve.

Pardonnez-vous réellement et de cœur à tous ceux dont vous avez reçu quelque sujet de mécontentement? n'en serez-vous pas moins empressés à leur vouloir et à leur faire du bien? Demandez-vous pardon à tous ceux que vous avez offensés et surtout à vos pères et mères? Etes-vous bien affligés des chagrins que vous leur avez occasionnés jusqu'à ce moment! Etes-vous dans la résolution de leur être soumis et respectueux? Ne voudriez-vous pas aussi pouvoir satisfaire à tous ceux à qui vous avez fait tort, ou par vos médisances, ou par vos rapports, ou par le dommage que vous leur avez causé dans leurs biens? et ne voudriez-

vous pas le faire le plutôt possible; sont-ce là vos sentimens? Vous craindriez de m'interrompre en me répondant? hé bien! je vais faire pour vous, tout ce qui seroit trop long de laisser faire à chacun en particulier.

Oui, pères et mères, je vous demande pardon, au nom de vos enfans, de tous les chagrins qu'ils vous ont donnés; et vous, M. C. F., qui que vous soyez, je vous prie de leur remettre tous les torts qu'ils ont pu vous faire. Passons à une autre épreuve.

Si dans ce moment J. C. vous demandoit, comme autrefois à S. Pierre : m'aimez-vous? m'aimez-vous plus que toute autre chose? est-ce de tout votre cœur, de toute votre ame, et de toutes vos forces que vous m'aimez? Pourriez-vous lui répondre avec vérité, comme cet Apôtre : *Seigneur, vous savez que je vous aime?*

Mes enfans, il y a un moyen de savoir si l'on aime quelqu'un, c'est de faire tout ce qui lui plaît. Est-ce là votre volonté? voulez-vous bien sincèrement faire tout ce que Dieu vous commande? observer fidèlement ses Commandemens? Si vous ne pouvez pas vous rendre ce témoignage, vous n'êtes pas dignes de le recevoir... Reprenons-nous un instant.

Savez-vous ce que vous allez recevoir dans la sainte Communion? Croyez-vous bien fermement que c'est le vrai Corps et

le vrai Sang de votre divin Sauveur? Eh! M. C. E., ne vous laissez pas tromper par les yeux du corps. Ouvrez, ouvrez les yeux de la foi; animés de cette foi vive qu'avoit l'apôtre S. Thomas, écriez-vous avec lui:

« O Dieu caché sous les voiles du Sacrement, je vous reconnois; *vous êtes mon Seigneur et mon Dieu!* Mes yeux, à la vérité, n'apperçoivent qu'un peu de pain; mais la foi me dit, et je crois fermement que ce n'est pas du pain, mais votre Corps, votre Sang, votre ame, votre Divinité; je crois que c'est vous, ô Jésus, mon Sauveur et mon Dieu. »

« Oui, je reconnois en cette petite hostie le Dieu tout-puissant, qui a créé le Ciel et la terre; le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui, aussi grand, aussi puissant que lui. Il ne reste du pain que l'apparence, pour servir de voile à son infinie Majesté. Ah! ce Dieu ne s'abaisse si fort dans ce Sacrement, que pour me témoigner son amour, pour gagner mon cœur, et m'élever jusqu'à lui. »

« La foi me découvre, en cette sainte hostie, le Dieu fait homme pour moi; le Dieu qui, pour me sauver, a pris dans sa personne divine un corps semblable au mien, sujet à la faim, à la soif, aux fatigues, aux souffrances et à la mort. C'est donc ici le même Jésus qui a été formé du sang de la sainte Vierge, qui a été attaché à la Croix et livré à la mort pour notre salut. C'est le

même J. C. qui est ressuscité glorieux, qui est monté au Ciel, qui est maintenant assis à la droite de son Père, tout resplendissant de gloire; et qui, à la fin du monde, viendra dans tout l'éclat de sa Majesté, juger les vivans et les morts. C'est ce même Dieu fait homme que je vais recevoir dans la sainte Communion. Oui, oui, je le crois. Dieu tout-puissant; j'adore dans l'hostie votre divinité cachée. Je crois que cette hostie que je vais recevoir, est le même Dieu que les Anges voient face à face, et que j'espère aussi contempler dans l'éternité.»

Le croyez-vous, M. C. F.? si vous le croyez, comment oserez-vous communier, loger dans votre cœur ce Dieu si saint, si puissant et si grand? Y pensez-vous? vous, cendre et poussière, vous unir au Dieu dont la grandeur et la majesté sont infinies! vous, misère et péché, approcher du Dieu trois fois saint! vous, abîme de foiblesse et de corruption, recevoir un Dieu, la sagesse, la toute-puissance, la bonté même! Quoi! les Cieux ne peuvent le contenir, et vous voudriez le renfermer dans votre pauvre ame? Cent millions d'Anges qui l'environnent ne sont pas une cour digne de sa grandeur, et vous prétendez que votre cœur devienne son trône; ce cœur si resserré, si misérable, si pauvre! Mais voudra-t-il bien entrer dans un cœur si petit et si froid? ne sera-t-il pas indigné de se voir si mal reçu, si mal logé? Ah! ne devriez-vous pas dire, au contraire, avec l'Apôtre, et avec plus de raison encore: *Retirez-*

Retirez-vous de moi, *Seigneur*, *parce que je suis un pécheur*; ou du moins comme le Centenier : *Seigneur*, *je ne suis pas digne que vous entriez chez moi*; hélas ! vous le voyez : mon cœur n'est qu'un amas de corruption et d'infidélités.

Tels sont ; M. F. , les sentimens dont vous devez être pénétrés. Cependant, relevez votre confiance, car votre Dieu est infiniment bon ; ajoutez donc, avec cet homme de l'Evangile : il est vrai, Seigneur, que mon ame est souillée de mille taches, de toutes sortes de vices. Mais, grand Dieu ! votre puissance est si grande, qu'il suffit que vous disiez une parole pour qu'elle soit parfaitement purifiée ; et votre bonté est si excessive, que je ne doute pas que vous ne le fassiez.

Ah ! dites-la donc cette parole de salut, ô mon Dieu ! dites-moi comme à la pécheresse : *Votre foi vous a sauvé*, *vos péchés vous sont pardonnés*. Dites-moi comme au Paralytique : *Mon fils*, *ayez confiance*, *vos péchés vous sont remis*.

Mais.... quel sentiment s'élève dans mon ame ! ah ! quelle triste réflexion vient troubler la joie que je goûtois tout-à-l'heure ? La première de toutes les communions, c'est comme vous le savez, J. C. qui l'a fait faire à ses Apôtres. Il avoit eu auparavant grand soin de les instruire, de les purifier, de leur inspirer le divin amour. Ils n'étoient que douze ; et cependant quand il fut sur le point de les communier, que

leur dit-il ? *Vous êtes purs*, *mais non pas tous*, *parce que*, ajoute l'Evangile, *Judas vouloit le trahir*. Hélas ! parmi ce grand nombre que vous êtes, n'y auroit-il pas aussi quelque Judas, quelque hypocrite, qui auroit caché quelque péché dans sa confession, ou qui n'en auroit pas eu une véritable douleur, ou qui ne seroit pas résolu de ne plus retomber dans le péché ?

Ah ! Seigneur, s'il en est ainsi, arrêtez ce profanateur, repoussez-le de votre sainte Table ; ne permettez pas qu'il vienne vous trahir, et manger sa condamnation, où il ne devroit trouver que le salut et la vie. O mon Dieu ! si jamais je vous ai fait quelque prière avec ferveur, voici la plus ardente. C'est, mon Dieu, que vous éclairiez ce coupable, et que vous l'empêchiez d'aller plus avant ; c'est que vous purifiiez tous ces jeunes cœurs, et que vous les rendiez dignes de vous recevoir. Je leur ai dit, à la vérité, en votre nom : mon enfant, soyez en paix, vos péchés vous sont pardonnés ; allez recevoir votre Dieu, vous nourrir du pain des Anges. Mais, Seigneur, ayez-vous ratifié dans le Ciel cette absolution. Hélas ! je ne suis qu'un homme ; je ne vois que les dehors : étoient-ils bien sincères ? O scrutateur des cœurs, vous seul les connoissez, vous seul savez s'ils sont dignes de vous recevoir ; faites-le leur donc connoître dans ce moment, et s'il en est parmi eux quelqu'un qui en soit indigne, repoussez-le, Seigneur,

et ne permettez pas qu'il consomme le plus énorme de tous les crimes.

Pénétrés de cette juste crainte, écriez-vous avec le saint Roi pénitent : Mon Dieu, lavez-moi encore, purifiez parfaitement mon cœur ; ne permettez pas qu'il y reste la moindre tache. Si j'en appercevois encore une, ah ! Seigneur, je le déclare à la face du Ciel et de la terre ; je ne serois pas si malheureux que d'oser m'approcher de votre sainte Table.

Si vous êtes dans ces sentimens, mes chers Enfans, approchez avec confiance, c'est J. C. lui-même qui vous appelle, il vous dit : venez mes enfans, venez à moi qui suis votre père ; venez avec confiance, et ne craignez point.

Allez donc, mes enfans, allez où vous êtes appelés ; allez à ce Dieu si miséricordieux qui veut se donner à vous.

Oui, Seigneur, je cours à vous ; venez à moi ; venez, ô mon bien-aimé, venez, je vous désire avec ardeur ; mon cœur se presse, il s'agite, il s'embrase du désir de s'unir à vous. *Ah ! comme un cerf altéré soupire après une fontaine, de même mon ame soupire après vous, ô Jésus, ma force, mon amour et ma vie ; mon ame languit, et se consume dans le désir de s'unir à son Dieu. Mon cœur et ma chair brûlent d'ardeur pour le Dieu vivant. O mon Seigneur et mon Dieu ! heureux ceux qui mangeront ce pain céleste t ils vous loueront pendant l'éternité.* Donnez-moi-le donc, ce pain de vie, afin que je

vive. Venez, divin Jésus ! venez satisfaire mes désirs, contenter mon amour, et consommer mon bonheur. Heureux, mes chers enfans, heureux, si vous êtes tous dans ces dispositions : J. C. viendra à vous avec empressement; il fera ses délices d'habiter dans vos cœurs.

Pères et mères, quelles réflexions doit vous faire faire le spectacle que vous avez maintenant devant les yeux ? Sans doute, vous éprouvez une grande joie de voir vos enfans dans de si bonnes dispositions, et sur le point de recevoir leur Dieu. Il n'est pas en effet de plus grand bonheur que celui-là. Mais, si vous rentrez en vous-mêmes, hélas ! quel regret ! quelle amertume doit troubler votre joie ? vous avez été innocens comme ils le sont actuellement; lorsque vous fîtes votre première communion, vous étiez dans les mêmes dispositions. Mais où en sont les fruits ? qu'est devenue votre première ferveur ? hélas ! dans quel relâchement n'êtes-vous pas tombés ? quel dégoût n'avez-vous pas eu depuis ce temps-là pour la sainte Communion ? Ah ! que la ferveur que vous admirez aujourd'hui dans vos enfans réveille donc la vôtre ! que ce grand désir qu'ils ont pour la divine Eucharistie passe en vous, et vous fasse soupirer avec ardeur après cet aliment sacré !

M. C. F., sortons tous aujourd'hui de notre assoupissement ; que ce jour soit l'époque de notre retour à Dieu, de notre dévouement à son service ; unissons nos

prières pour demander à Dieu qu'il nous convertisse tous à lui ; adressons aussi nos vœux au Ciel, pour attirer sur ces enfans les grâces dont ils ont besoin à cette heure.

Seigneur, nous avons fait tous nos efforts pour vous préparer les cœurs de ces enfans : achevez votre ouvrage ; que votre grâce supplée à notre impuissance et à la leur ; venez ensuite les visiter, venez y établir votre demeure, et pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

Au moment de la Communion, le Prêtre tenant la sainte Hostie.

Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde... Adorez-le profondément, et dites-lui : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en mon cœur ; mais dites seulement une parole, et mon ame sera guérie.* Comme moi, l'enfant prodigue étoit indigne des embrassemens de son père ; néanmoins ce bon père daigna l'embrasser avec tendresse, et lui rendre la qualité de son enfant. Ah ! mon Jésus a bien plus de tendresse pour moi ; il veut devenir ma nourriture : le voici, le voici qui vient à moi. Oui, mon Dieu, c'est vous qui êtes dans cette hostie. Venez, le bien-aimé de mon cœur ; je vous aime par-dessus tout ; c'est à ce moment que je reconnois combien vous aimez les enfans, puisque vous ne dédaignez pas ma bassesse, ni ma misère, ni la foiblesse de mon âge. Que ferai-je donc

pour vous témoigner ma reconnoissance ? Je n'ai qu'un cœur à vous donner, ô mon Dieu ! mais je vous le donne sans réserve. O mon Sauveur et mon Dieu ! daignez l'agréer, prenez-en possession, fixez-y votre demeure, fixez-l'y pour toujours, et que votre corps adorable que je vais recevoir soit pour moi le gage de la vie éternelle.

Ainsi soit-il.

EXHORTATION

APRÈS LA COMMUNION.

Actions de grâces.

LE précieux moment, mes chers enfans : quel bonheur ! quelles délices ne goutez-vous pas à présent ? Vous voilà donc unis avec J. C. ; vous le portez dans votre cœur ; vous avez goûté le don de Dieu ; vous avez senti les douceurs de sa présence. Dans les transports de votre allégresse, ne vous êtes-vous pas écriés avec un Père de l'Eglise : il faut que le Ciel soit descendu sur la terre, ou du moins que la terre soit montée au Ciel ! ou avec S. Pierre sur le Thabor : *Ah ! Seigneur, qu'il fait bon être ici !* Oh ! combien est grand le bonheur de celui qui vous possède, ô mon Dieu ! mon cœur et ma chair ont tressailli de joie à votre approche. O Dieu vivant ! que puis-je désirer

de plus sur la terre ? Non, il n'est pas de bonheur comparable à celui que je goûte à ce moment; et je puis dire, comme le vieillard Siméon : *Seigneur, vous pouvez appeler maintenant votre serviteur, je mourrai en paix, parce que mes yeux ont vu mon Sauveur.* Entrant ensuite dans les sentimens qu'éprouvoit la sainte Vierge, lorsqu'elle contemploit le mystère ineffable qui venoit de s'opérer en elle, ne vous êtes-vous pas écriés aussi : *Mon ame glorifie le Seigneur, et mon esprit est transporté de joie, en pensant à la bonté de Dieu mon Sauveur ; car il a bien voulu arrêter ses yeux sur ma bassesse. Ah ! le Tout-Puissant, ce Dieu dont le nom est infiniment saint ; ce Dieu dont la miséricorde s'étend de génération en génération sur tous ceux qui le craignent, a opéré en moi les plus grandes merveilles.*

Oui, mes chers Enfans, le Seigneur a fait en vous les merveilles les plus étonnantes. Il s'est donné à vous : il réside maintenant au-dedans de vous. O quelle faveur ! tout puissant, tout Dieu qu'il est, que pouvoit-il faire, que pouvoit-il vous donner de plus ?

Je ne vous parlerai pas davantage de l'excellence du don que vous venez de recevoir. Ce que vous en avez goûté est bien au-dessus de ce que je pourrois vous en dire ; mais plus ce don est grand, plus je dois vous engager à le conserver soigneusement. Ah ! mes chers Enfans, n'oubliez jamais que le Dieu qui s'est donné à vous est un Dieu

jaloux, qui veut posséder tout votre cœur. Il en a pris possession, et il désireroit y rester toujours. Conservez-le donc à jamais; et pour cela, aimez-le désormais par-dessus tout; n'aimez que lui; n'aimez rien que par rapport à lui. Ne permettez pas que dans ce cœur devenu l'habitation d'un Dieu, il entre rien qui puisse souiller tant soit peu cette demeure, et à plus forte raison, en chasser le Dieu qui s'y est établi.

Souvenez-vous que Dieu est Saint, qu'ainsi vous ne pouvez le conserver en vous, que par la sainteté de votre vie: *Le Temple de Dieu est Saint*, dit S. Paul, *et c'est vous-mêmes qui êtes à présent ce Temple.* Si dans l'ancienne loi, on disoit aux Lévites destinés à porter les vases sacrés du Temple: *Soyez Saints, vous qui portez les vases du Seigneur;* quelle sainteté, quelle pureté ne dois-je pas vous recommander, à vous mes Enfans, qui êtes les vases même du Seigneur, dans lesquels sont renfermés son corps et sang, son ame et sa divinité! Eh! pourriez-vous jamais consentir à ce que le péché vint souiller ces vases augustes et sacrés? Pourriez-vous permettre à vos yeux, qui ont le bonheur de contempler le Saint des Saints, de se souiller par des regards impurs? A votre langue, sur laquelle s'est reposé l'Agneau sans tache, de se livrer au jurement, au mensonge, à la médisance, aux paroles obscènes? A votre cœur, qui est maintenant le tabernacle vivant de Dieu, de devenir le réceptacle des mauvaises pen-

sées, des désirs corrompus, de quelque péché que ce soit? Ah! loin de vous un tel attentat. Fuyez, fuyez jusqu'à l'apparence du mal; ayez en horreur toute espèce de péché : c'est l'unique moyen de conserver J. C. dans votre cœur. Craignez par-dessus tout de perdre ce riche trésor.

Rappelez-vous, mes chers Enfans, les soins et la vigilance avec laquelle les Anges gardèrent le saint Sépulcre, après la résurrection de J. C.; quels étoient la blancheur et l'éclat de leurs vêtemens; avec quelle modestie ils apparurent aux saintes femmes. Voilà le modèle de la vigilance et des soins que vous devez employer pour garder votre cœur; de la pureté de conscience que vous devez conserver; de la modestie avec laquelle vous devez paroître dans le monde. Voulez-vous conserver J. C.? il faut que votre conscience reste pure; il faut que votre conduite brille par la pratique des vertus chrétiennes, et qu'on remarque une grande modestie dans toute votre personne.

C'est là surtout votre obligation, filles chrétiennes : *Que votre modestie soit telle*, dit S. Paul, *qu'elle soit reconnue de tout le monde.* Souvenez-vous que J. C. ne se plaît qu'au milieu des lys, c'est-à-dire, d'un cœur pur. Ayez tant de réserve dans tout votre extérieur, que vous forciez tous ceux qui vous verront, à vous respecter. Tel est le principal fruit que la sainte Communion doit produire en vous. La sainte Vierge ayant porté J. C. dans son chaste sein, avoit tant

de modestie, qu'elle inspiroit à tous ceux qui la regardoient, la sainte vertu de pureté. Mes Enfans, vous avez reçu aujourd'hui le même honneur que cette Vierge sainte. Comme elle, vous portez J. C. dans votre cœur : annoncez-le donc aussi à tout le monde par votre sainteté et par votre modestie.

Et vous tous, mes chers Enfans, *annoncez les vertus de celui qui vous a appelés à son admirable lumière*, et qui vous a rendus participans de sa divinité. Reconnoissez votre dignité ; et puisque vous voilà associés à la nature divine, devenez, en quelque sorte, des Dieux, d'autres J. C. N'allez pas dégénérer, et tomber de ce haut degré d'honneur, à la bassesse d'une conduite criminelle. Il ne faudroit cependant qu'un péché mortel pour, de frères de J. C. que vous êtes, vous rendre les vils esclaves de Satan. Oh ! quelle horreur devez-vous avoir du péché mortel ! avec quel soin vous devez l'éviter ! quelles précautions ne devez-vous pas prendre pour vous conserver dans l'innocence !

Ecoutez J. C. qui vous dit comme autrefois à ses Apôtres : *Je ne vous traiterai plus comme des serviteurs, mais comme mes amis. Je n'aurai plus rien de caché pour vous ; tout ce qui est à moi est à vous.* Mon Paradis, ma personne, mon bonheur, tout est à vous, si vous me restez fidèles. O amis de Dieu, restez donc constamment dans une amitié si précieuse. Evitez tout ce qui pour-

roit la rompre ; je veux dire tout péché, toute occasion de péché.

Mais pour cela, il vous faut des grâces, de la force. Eh bien ! mes chers enfans, vous la trouverez cette grâce, cette force, dans l'usage fréquent du Sacrement que vous venez de recevoir.

Maintenant la salle du festin vous est ouverte : il ne tiendra qu'à vous d'y entrer, quand vous le voudrez ; de venir vous asseoir à la Table du Seigneur, de vous nourrir de ce pain des forts. Allez-y donc le plus souvent possible ; usez de ce don précieux, vous dirai-je avec S. Bernard, comme d'un bien qui vous appartient; ne passez du moins jamais plus d'un mois sans communier ; si vous différiez plus long-temps, bientôt vos forces s'affoibliroient, et vous retomberiez dans le péché.

Mais, non-seulement vous devez éviter la rechûte dans le péché, il faut encore avancer chaque jour dans la justice et dans la sainteté ; car le Seigneur dit : *Que celui qui est juste devienne encore plus juste, et que celui qui est saint devienne encore plus saint.* Or le moyen d'avancer dans la vertu, c'est encore la fréquente communion, puisqu'elle nous transforme en J. C., comme parle S. Augustin. Avez-vous besoin de lumière pour connoître vos devoirs ? *Approchez de Dieu*, dit le Prophète, *et vous serez éclairés.* Avez-vous besoin de force pour résister aux tentations, pour ne point vous laisser séduire par le mauvais exemple,

pour pratiquer la vertu? venez à votre Dieu; allez à la Table sainte: c'est là que vous trouverez la force, le courage, la fidélité. Eh ! n'est-ce pas à la sainte Table que les Martyrs puisoient ce courage qui les rendoit forts comme des lions, qui les faisoit courir au martyre avec joie; souffrir les plus cruels tourmens avec constance, surmonter leurs tyrans, et mépriser la mort? N'est-ce pas là que tous les Saints ont trouvé les grâces qui leur ont fait vaincre leurs passions et avancer dans la vertu ? Allez-y donc aussi, et vous y trouverez les mêmes avantages?

Mais, pour y trouver ces précieux avantages, portez-y toujours de saintes dispositions; souvenez-vous que les choses saintes ne sont que pour les Saints. Vivez donc saintement, pour mériter d'en approcher souvent; vivez de la vie de J. C., c'est-à-dire, de son esprit, et suivant ses maximes. Regardez-vous désormais comme n'étant plus à vous; mais à Dieu qui a pris possession de votre cœur. Glorifiez-le donc toujours par une conduite sainte et irréprochable.

Pères et mères, maîtres et maîtresses, et vous tous; M. F., à qui ces enfans appartiennent, concevez leur bonheur, et voyez le riche trésor qu'ils possèdent dans leur cœur. Veillez sur eux, pour qu'ils le conservent. Nous avons fait nos efforts pour répondre à vos vues; nous leur avons fait connoître Dieu; nous leur avons appris à le servir, et à

l'aimer; nous les avons instruits de leurs obligations envers vous. Ils savent maintenant qu'ils doivent vous aimer, vous obéir et vous respecter. Ils savent ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, et au prochain; ils sont maintenant dans les plus heureuses dispositions; donnez actuellement tous vos soins pour les y conserver, pour les y maintenir : c'est votre obligation. Ne vous imaginez pas que, leur première communion faite, vous soyez déchargés d'eux; au contraire, vous êtes plus obligés que jamais de les surveiller, et de les édifier, parce que vous devez rendre compte à Dieu des grâces qu'il vient de leur faire.

En sortant de nos mains, ils rentrent dans les vôtres; mais en vous les rendant, je vous dis ce que disoit autrefois un Prophète à un Roi d'Israël, en lui confiant la garde d'un homme : *Gardez cet homme avec soin; car, s'il vient à vous échapper, vous en répondrez sur votre vie.* Gardez donc ces enfans qui vous sont confiés; veillez à ce qu'ils conservent leur Dieu qu'ils portent dans leur cœur; parce que si, par votre faute, ils viennent à le perdre, hélas! vous vous perdrez avec eux. Ah! quel seroit votre malheur, si, par une molle condescendance, vous les laissiez fréquenter les mauvaises compagnies; vivre à leur gré, s'éloigner des Sacremens! quel seroit votre malheur surtout, si, au lieu de les édifier, vous leur donniez de mauvais exemples, n'approchant pas des Sacremens, n'étant pas assidus aux saints

Offices, menant une conduite peu chrétienne. Hélas ! bientôt ils feroient comme vous, et vous vous précipiteriez ensemble dans les abîmes éternels.

Mon Dieu ! préservez les pères et les enfans d'un si grand malheur. Père Saint, conservez ces enfans dans l'innocence ; vous m'en aviez chargé, j'ai fait ce qui dépendoit de moi pour répondre à vos vues ; je leur ai annoncé les vérités que je tenois de vous : il les ont écoutées, ils les ont reçues et goûtées. Accordez-leur la grâce d'être fidèles à les pratiquer. Je ne vous prie pas de les ôter de ce monde ; quoique ce seroit peut-être leur avantage. Eh ! dans quel moment pourroient-ils être plus disposés qu'en cet heureux jour, à paroître devant vous ? mais il faut qu'ils achètent le Ciel, et que pour cela ils portent leur croix ; il faut qu'ils servent sur la terre à vos divines volontés. Exécutez sur eux vos desseins ; mais ce que je vous demande, mon Dieu, est que vous les préserviez du mal qui règne dans le monde, des maximes et des scandales du monde ; c'est que vous les souteniez par votre grâce au milieu des dangers qu'ils courent dans le monde, et peut-être même au milieu de leurs parens. Je vous le demande, Seigneur, afin qu'ils persévèrent dans votre amour jusqu'à la fin, et qu'ils obtiennent la couronne éternelle, dont ils ont reçu aujourd'hui le précieux gage.

Vierge sainte, ô Marie, je les mets sous votre maternelle protection ; soyez leur tendre

mère : ils portent dans leur cœur votre adorable fils ; que cette considération vous engage à les aimer toujours comme vos enfans, et à leur obtenir la grâce de vivre et mourir fidèles à leurs résolutions. Ainsi soit-il.

POUR LA RENOVATION

DES VŒUX DU BAPTÊME,

Au jour de la première Communion.

LORSQUE le Seigneur sauva les Israélites du glaive de l'Ange exterminateur, et qu'il les délivra de la dure captivité de Pharaon, il leur fit dire par Moïse : Ce jour sera pour vous un monument de votre délivrance, et vous le célèbrerez chaque année comme une fête solennelle à la gloire du Seigneur : *Habebitis hunc diem in monumentum, et celebrabitis eum cultu sempiterno.* (Exod. 12. 14.)

Mes chers Enfans, cette ordonnance ne vous regarde-t-elle pas encore de plus près que les Israélites ? un peu de réflexion, et vous en conviendrez. Sans doute elles étoient bien éclatantes les merveilles que Dieu fit autrefois en faveur des Israélites, lorsqu'il les tira de la servitude d'Egypte ; qu'il les sauva de la main de l'Ange exterminateur ; qu'il leur fit passer à pied sec la mer Rouge, où tous leurs ennemis furent noyés ; lorsqu'enfin il les nourrit de la manne dans le désert. Mais, que sont toutes ces merveilles,

en comparaison de celles que Dieu a opérées en votre faveur ? Par le Baptême, et ensuite par l'absolution, il vous a affranchis de la servitude du démon, il vous a arrachés au feu de l'enfer, il a noyé tous vos péchés dans la mer rouge de son sang; enfin, il vous a nourris de sa propre chair.

O jour heureux ! jour le plus beau de vos jours ! pourriez-vous l'oublier jamais; et ne devez-vous pas le célébrer chaque année de votre vie avec un renouvellement de reconnoissance et d'amour ? Il vous rappelle trois bienfais ineffables : votre consécration à Dieu par le Baptême, votre réconciliation avec lui par le sacrement de Pénitence, et votre union avec lui par la sainte Communion. Quelques réflexions sur chacun de ces bienfaits. Pour vous les rendre plus sensibles, après vous avoir parlé du Baptême, nous irons aux Fonts sacrés, ensuite au Confessional, où Dieu vous a rendu l'innocence du Baptême que vous aviez perdue par le péché; et enfin, nous irons à l'Autel, où J. C. s'est donné à vous, et où il reste sans cesse, pour vous combler sans cesse de nouvelles grâces.

POUR sentir la grâce que Dieu vous a faite par le saint Baptême, réfléchissez un peu, mes Enfans, à l'état dans lequel vous étiez avant de l'avoir reçu. Hélas ! vous étiez enveloppés dans la masse de perdition; votre mère vous avoit conçus dans le péché,

vous y étiez nés. Vous étiez, par conséquent, les ennemis de Dieu, un objet d'horreur à ses yeux, des enfans de colère, les esclaves du démon, privés du droit au Paradis; vous étiez des victimes destinées à brûler éternellement dans l'enfer. Oh ! que votre sort étoit alors triste et malheureux !

Mais qu'est-il arrivé par le Baptême? Dieu, par ce Sacrement, vous a tirés de cet état si funeste. C'est dans cet heureux moment que, renaissant de l'eau et du Saint-Esprit, ce Dieu de sainteté a fait mourir en vous le péché; il vous a délivrés de l'esclavage du démon; il vous a donné un nouvel être et une vie divine, et il a enrichi votre ame des trésors de sa grâce. A ce moment, vous êtes devenus une nouvelle créature en J. C., et ce Dieu Sauveur a répandu sur vous toutes sortes de bénédictions spirituelles. Vous êtes devenus les enfans du Père céleste, les frères de J. C., le temple et le sanctuaire du Saint-Esprit. Enfin, pour comble de bonheur, Dieu vous a donné le droit et l'espérance de participer un jour à sa vie glorieuse et immortelle.

Oh ! mes Enfans, quelle reconnoissance peut être proportionnée à une telle grâce ? ne devez-vous pas vous écrier avec le Prophète : *Que vous rendrai-je, Seigneur, pour ces bienfaits inestimables ; ô mon ame, bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint Nom. O mon ame, bénissez le Seigneur, et n'oubliez jamais les grâces que vous avez reçues de lui.* Pourquoi

ne suis-je pas mort dans le sein de ma mère, comme tant d'autres, ou né parmi les infidèles? Pourquoi m'avez-vous fait naître dans le sein de votre Eglise ? Seigneur ! c'est un effet de votre miséricorde toute gratuite. Soyez-en béni à jamais, ô mon Dieu !

Cependant, mes Enfans, souvenez-vous que ce n'est qu'à certaines conditions que Dieu vous a accordé une grâce si signalée. Il s'est fait et passé, entre lui et vous, un contrat, un traité d'alliance, par lequel vous avez pris réciproquement des engagemens mutuels. Il vous a promis de se donner lui-même éternellement à vous, et vous lui avez promis d'être toujours à lui, de lui être fidèles, et de garder inviolablement sa sainte Loi. Rien n'est plus ineffable, ni plus admirable que la parole que ce Dieu de bonté vous a donnée sur ce sujet; rien n'est plus positif ni plus authentique que les promesses que vous lui avez faites. C'est aux pieds des Autels, c'est à la face du Ciel et de la terre, c'est en présence de J. C., des Anges et des Saints, que vous avez fait ces promesses à Dieu, et que vous lui en avez solennellement juré l'accomplissement. Et que lui avez-vous promis ?

Vous lui avez promis de renoncer, et vous avez renoncé effectivement à Satan, à toutes ses œuvres, à toutes ses pompes. Vous avez protesté que vous vous donniez, que vous vous consacriez à la sainte Trinité, un seul Dieu en trois personnes, que vous vous soumettiez à sa conduite, que

vous vous dévouiez pour toujours à son service. Vous avez promis de vous attacher à J. C., de suivre sa doctrine, d'imiter ses exemples; vous avez juré enfin de vivre et mourir dans la foi de l'Eglise, et dans l'obéissance à ses commandemens, pour pouvoir participer aux biens spirituels qu'elle procure à ses véritables enfans.

Voilà vos renoncemens, vos vœux, vos promesses : y avez-vous été fidèles ? Il est vrai que lorsque vous les avez faits, vous n'aviez pas l'usage de la raison, et que, par conséquent, vous n'en sentiez pas l'importance. Mais votre parrain et votre marraine s'étoient engagés pour vous; ils avoient promis que vous y seriez fidèles. Service important qu'ils vous ont rendu ; car, sans cela, vous seriez restés les esclaves du démon, les ennemis de Dieu, les victimes de l'enfer. Dans la suite, vous les avez ratifiés vous-mêmes, toutes les fois que vous avez fait une profession publique de notre sainte Religion. Vous les ratifiez encore tous les jours, quand vous faites le signe de la croix, que vous récitez l'Oraison dominicale, que vous assistez à la sainte Messe. Et je suis convaincu que quand même votre parrain et votre marraine ne l'auroient pas fait pour vous, maintenant que vous connoissez l'état déplorable d'une personne qui n'a pas reçu le Baptême, et le bonheur inestimable de celui qui l'a reçu, vous le demanderiez avec instance, et que vous n'hésiteriez pas, pour vous procurer ce bonheur, de vous engager

à renoncer aux pompes et aux maximes du monde, et à faire tout ce que ce Sacrement exige de ceux qui le reçoivent. Et n'est-ce pas ce que vous désirez faire en ce jour, où Dieu vous a rendu la grâce de l'innocence baptismale, et où il s'est donné lui-même à vous, pour être à jamais votre partage et votre héritage ? Mais prenez garde, mes Enfans, de le faire sincèrement, de bon cœur, et avec une ferme volonté d'y être fidèle tous les jours de votre vie. Si ce sont là vos sentimens, dites tous avec moi :

« O mon Dieu, quand vous m'avez accordé la grâce du Baptême, je n'étois pas en état de connoître la grandeur de ce bienfait, ni de vous en remercier. Ah ! Seigneur vous m'avez prévenu de l'abondance de vos miséricordes, dans le temps où je ne pouvois ni les désirer, ni les sentir. Maintenant je connois le don ineffable que vous m'avez fait, et je vous en rends mes très-humbles actions de grâces. Mais, mon Dieu ! quelle confusion pour moi, à la vue de l'abus et de la profanation que j'ai faite de mon Baptême ! Que sont devenues mes promesses ? où sont les biens que vous m'aviez accordés ? Vous m'aviez lavé du péché originel, et je me suis souillé de mes propres péchés ; j'avois renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et j'ai oublié ce renoncement ; j'ai ouvert mon cœur aux discours du monde, aux pompes du démon, aux œuvres de cet esprit de ténèbres. Je vous ai abandonné, vous, mon Seigneur et mon Dieu, pour

me donner à votre ennemi, à l'ennemi de mon salut, au démon ; j'ai méprisé vos saints commandemens ; j'ai perdu le Ciel ; je me suis précipité de nouveau dans les enfers : voilà mon ingratitude ; voilà l'abîme que je me suis creusé. »

» Ah ! Seigneur, oubliez mes iniquités ; voyez à vos pieds un coupable qui vous demande grâce, et qui désire de réparer son ingratitude passée, et de s'engager à vous par de nouveaux sermens, mais pour y être fidèle à jamais. »

» Oui, Seigneur, je renonce de tout mon cœur à Satan ; j'abandonne cet ennemi mortel de votre gloire et de mon salut ; et je quitte son parti pour toujours. Je ne veux plus écouter ses tentations, ni avoir aucune liaison avec les pécheurs ses ministres. »

» Je renonce au monde et à toutes ses pompes, à l'éclat trompeur et aux faux brillant de ses honneurs, de ses plaisirs et de ses richesses ; à ses vanités, à ses coutumes pernicieuses et à ses maximes corrompues. »

» Je renonce au démon et à toutes ses œuvres ; au mensonge dont il est le père, à l'orgueil, à la haine, à l'envie, à l'impureté, à l'intempérance, à la médisance, et à toutes sortes de péchés, et à ce qui peut m'y porter, comme à la malignité et à la corruption de mon cœur, aux mauvaises compagnies et aux occasions dangereuses. »

» C'est à vous, très-sainte et adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, que je me dévoue

et me consacre, comme à mon Créateur et à mon souverain Seigneur. »

» Père céleste, je suis votre enfant ; je veux donc vous rendre le respect, l'amour, l'obéissance et le service que je vous dois, et que vous demandez de moi. »

» O Jésus, qui êtes la voie, la vérité et la vie, je m'attache à vous, je suis résolu d'imiter vos exemples, de suivre vos maximes, de garder vos commandemens. »

» Esprit-Saint, je me donne à vous, et je me soumets à votre conduite : vivez et régnez dans mon cœur. »

» Ah ! que je suis heureux d'être né dans le sein de l'Eglise Catholique, et d'y avoir été élevé ! Faites, Seigneur, que je vive en véritable enfant de cette Eglise, afin que j'aie part à ses avantages, c'est-à-dire, que je puisse y obtenir la rémission de mes péchés, y avoir une bonne mort, un jugement favorable, une résurrection glorieuse, et une éternité bienheureuse. Je crois tout ce qu'elle enseigne, je veux avec le secours de votre grâce, ô mon Dieu ! pratiquer tout ce qu'elle ordonne. En un mot, je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ; et je vous choisis, ô mon Dieu ! pour mon Seigneur et pour mon maître ; je veux, avec le secours de votre grâce, observer fidèlement tous vos Commandemens. »

Que venez-vous de dire, mes Enfans, à quoi vous êtes-vous obligés ? Pensez-y ; dès ce moment, vous n'êtes plus à vous, vous appartenez à Dieu. Votre esprit, votre cœur,

votre corps, toute votre personne est à Dieu. Tout ce qui est en vous, doit être désormais employé pour sa gloire et à son service.

Maintenant, aimer les pompes du monde, suivre les maximes du monde, rechercher les vanités du monde, ce seroit renoncer à votre qualité de Chrétien ; ce seroit violer l'engagement sacré de votre baptême, que vous venez de renouveler. Maintenant vous abandonner au péché, ce seroit une profanation et un sacrilége ; ce seroit fouler aux pieds le sang de J. C., par lequel vous avez été sanctifiés ; faire outrage à l'esprit de grâce et de sainteté que vous avez reçu, le chasser honteusement de votre cœur, et vous remettre sous l'empire du démon.

Souvenez-vous donc des promesses que vous avez faites à Dieu dans votre baptême, et que vous venez de renouveler ; n'oubliez jamais le saint engagement que vous y avez contracté ; le sceau ineffaçable du baptême, rend cet engagement éternel et irrévocable : ces promesses sont écrites dans le livre de vie ; Dieu les garde dans le Ciel ; c'est sur ces promesses qu'il vous jugera au moment de votre mort ; votre salut éternel dépend absolument de votre fidélité à les remplir. Pour les graver plus profondément dans votre cœur, nous allons aller aux fonts baptismaux, et chacun de vous tenant la main sur cette piscine salutaire, renouvellera ces promesses solennelles. Vous prendrez ensuite un cierge, et je vous répèterai ces paroles qu'on vous dit aussitôt après votre baptême :

Recevez ce flambeau ardent, gardez votre baptême par une vie pure et irréprochable, et par l'observation des Commandemens de Dieu, afin que vous puissiez avec tous les Saints, aller au-devant de l'Epoux, et que vous ayez la vie éternelle. N'oubliez jamais ces paroles, mes Enfans, soyez fidèles à ces avis, et Dieu toujours fidèle à ses promeses, vous donnera le Ciel pour récompense.

Pour vous, mes chers Paroissiens, quelle part prendrez-vous à cette cérémonie? Avez-vous conservé l'innocence de votre baptême? avez-vous été fidèles aux vœux et aux promesses que vous y aviez faites? hélas! ne les avez-vous pas violés au contraire! Par le péché mortel vous avez renoncé à Dieu, et vous êtes rentrés au service du démon. Et combien de péchés mortels n'avez-vous pas commis? Que devez-vous donc faire pendant cette cérémonie? Pleurez votre ingratitude, vos infidélités et vos parjures. Demandez-en sincèrement pardon à Dieu, conjurez-le de vous recevoir encore à son service. Renouvelez les vœux que vous aviez faits à votre baptême, mais faites-le avec une résolution sincère d'y être fidèles tous les jours de votre vie. Dites donc tous : « Oui, nous renonçons à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Nous ne voulons point d'autre maître que notre Dieu; nous voulons le servir tous les jours de notre vie, et garder fidèlement ses Commandemens. »

Aux

Aux Fonts, chacun dira :

Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Je reconnois Dieu seul pour mon Seigneur et mon maître.

Le Prêtre donnera à chacun un cierge, en disant :

Recevez ce cierge allumé, et conservez votre baptême par une conduite irréprochable ; gardez les commandemens de Dieu, et donnez à tous les hommes de bons exemples, afin qu'en les voyant, ils glorifient votre Père qui est dans les Cieux.

Au Tribunal de la Pénitence.

Voici, mes enfans, le tribunal de la Pénitence, où la clémence de Dieu vous a pardonné les péchés que vous avez commis après votre baptême. Hélas ! vous aviez perdu cette précieuse innocence, qui vous fut donnée dans le baptême. Ici, elle vous a été rendue, et c'est en vertu des mérites de Jésus-Christ. Oh ! quel bienfait ! ne l'oubliez jamais : mais n'oubliez pas non plus les promesses que vous y avez faites. C'est de ne plus retomber dans le péché, d'en éviter les occasions, et d'avancer de jour en jour dans la vertu. Renouvelez encore ces résolutions, et pour prouver que c'est sérieusement que vous les formez, venez les uns après les

autres mettre la main sur ce confessionnal, et dites : *Seigneur, vous avez bien voulu me remettre mes péchés dans le Sacrement de Pénitence ; je vous promets, moyennant votre sainte grâce, de n'y plus retomber.*

A l'Autel.

C'est sur cet autel, mes Enfans, que j'ai consacré aujourd'hui les hosties que vous avez eu le bonheur de recevoir; et c'est par cette consécration qu'elles sont devenues le vrai Corps et le vrai Sang de Jésus-Christ. C'est de cet autel que je vous ai donné à manger ce Corps adorable ; c'est dans ce tabernacle, que sera conservée la divine Eucharistie, afin qu'on puisse vous la porter dès que vous tomberez malades, et vous la faire recevoir en Viatique. Oui, M. F., Jésus-Christ réside continuellement dans ce tabernacle, afin d'être toujours au milieu de nous. Venez donc le visiter souvent ; mais soyez saisis d'un saint tremblement, à la vue de ce saint tabernacle; n'en approchez qu'avec une foi vive et une humilité profonde, et adorez en tremblant le Dieu vivant qui le remplit de sa présence.

Pour donner un témoignage public de votre foi et de votre respect envers cet auguste Sacrement, prosternez-vous maintenant devant lui, et dites avec un cœur plein de la plus tendre dévotion :

« O mon Seigneur et mon Dieu ! je crois » fermement que vous êtes aussi réellement » dans le saint Sacrement que dans le Ciel; je

» crois que vous y êtes en corps et en ame,
» en tant que Dieu, et en tant qu'homme.
» Loué et adoré soit à jamais le très-saint
» Sacrement de l'Autel. Ainsi soit-il. »

Levez-vous, mes Enfans; et n'oubliez jamais la tendresse que Jésus-Christ vous a témoignée aujourd'hui; n'oubliez pas non plus les doux sentimens d'amour, que vous venez de goûter au pied de l'autel.

Une autre chose que je vous recommande de n'oublier jamais, c'est qu'aujourd'hui vous êtes devenus les membres de J. C., et que vous lui êtes incorporés. O l'auguste dignité! ne la profanez jamais; demeurez en J. C., et J. C. demeurera en vous. Fuyez, mes Enfans, fuyez jusqu'à l'apparence du mal, et conservez votre ame dans la grâce, afin que J. C. ne vous rejette pas de sa face, quand il viendra vous juger. Craignez Dieu, honorez vos parens, ayez une vraie charité envers tous les hommes. Imitez J. C. votre divin modèle. Priez pour moi, mes chers Enfans, afin que je fasse mon salut en vous mettant dans le chemin du Ciel, afin que je consomme saintement ma carrière, et que je sois réuni avec vous dans le Paradis. Je veux encore, à l'exemple de mon Sauveur, vous imposer les mains et vous donner ma bénédiction. Approchez-vous de moi l'un après l'autre.

Vous êtes mes enfans, et je veux être votre père; j'aurai soin de vous élever chrétiennement, et de vous nourrir du corps et du sang de J. C. Jamais je ne vous aban-

donnerai, mes enfans, ni à la vie, ni à la mort. Soyez bénis † de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit. Amen.

A chacun, *allez en paix.*

Exhortation aux Parens et à la Paroisse.

PARENS heureux, actuellement vos enfans sont sanctifiés; ils sont les membres de Jésus-Christ; ses temples vivans et la demeure du Saint-Esprit. Je vous les remets entre les mais, mais comme des dépôts précieux et sacrés; c'est en exigeant de vous que vous veilliez sur eux avec la plus grande sollicitude. Prenez garde qu'aucun d'eux ne soit arraché par votre faute des bras de Jésus-Christ. Malheur à vous, si par votre négligence, ou par vos mauvais exemples, ou par une fausse tendresse, vous contribuiez à leur perte : elle retomberoit sur vous. J. C. vous redemanderoit compte de son corps et de son sang, de leur ame, de leur innocence baptismale, et de tous les bienfaits dont il vient de les combler. Ne croyez pas qu'il soit indifférent sur leur perte; il veut que vous les lui rendiez avec cette sainteté qu'il leur a donnée en les purifiant dans son sang; et il l'exige si rigoureusement, que si vous osiez y manquer, il vous puniroit avec plus de sévérité, qu'il ne punit le meurtrier de son frère, le cruel Caïn.

Cependant, M. C. F., combien un enfant s'écarte aisément de la voie du salut! com-

bien le vase dans lequel il porte la grâce précieuse de l'innocence est fragile ! que d'ennemis conspirent à sa perte ! que de dangers il court, surtout dans le malheureux siècle où nous vivons ! N'est-ce pas une raison qui doit vous engager à veiller sur eux avec plus de soin ? Vous êtes leurs anges-gardiens visibles ; J. C. les a confiés à votre garde, et ils lui sont infiniment chers. Veillez donc sur eux, comme devant en rendre compte à celui qui vous les a confiés. Observez-vous en leur présence ; ayez une telle circonspection dans vos paroles et dans vos actions, qu'ils n'apperçoivent en vous rien qui puisse les porter au péché. Donnez-leur de bons avis, et soutenez vos avis par vos bons exemples.

Plus ils avanceront en âge, plus ils seront exposés à se pervertir. Vous devez donc alors les surveiller avec plus d'exactitude. Soyez fidèles à ce devoir, pères et mères, je vous en conjure par votre propre salut, par celui de vos enfans et par le sang de J. C. qui coule maintenant dans leurs veines. Ce n'est pas assez de prendre garde qu'ils ne perdent point la grâce qu'ils ont reçue aujourd'hui ; il faut encore donner tous vos soins pour les y faire croître de jour en jour. Ils ont pris les résolutions les plus sages et les plus salutaires ; mais vous savez avec quelle facilité nous oublions nos meilleures résolutions. Rappelez-leur donc souvent les promesses qu'ils ont faites en votre présence, soit aux fonts du Baptême, soit au tribunal de la Pénitence, soit aux pieds

de l'Autel. Heureux, mille fois heureux, si vous venez à bout de les conserver inviolablement unis à J. C., et dans l'état de la grâce ! Ils seront votre joie et votre consolation dans cette vie, votre gloire et votre couronne dans l'autre.

Pour vous, M. C. F., qui que vous soyez, je vous prie ne m'écouter, ou plutôt écoutez J. C. même. Craignez de manquer aux égards dûs à ces enfans; craignez d'en scandaliser un seul. Leurs Anges qui sont continuellement en présence de Dieu, deviendroient devant lui, vos accusateurs au grand jour de ses vengeances.

De ma vie je n'ai donné de malédiction à persoune; mais aujourd'hui je me vois forcé de prononcer, au nom de J. C., les plus foudroyans anathèmes. Malheur à l'homme qui donnera du scandale à un seul de ces enfans ! Malheur à celui qui, par ses mauvais exemples, par ses propos, ou de quelque manière que ce soit, lui enlèvera son innocence : il vaudroit mieux qu'on lui attachât une pierre au cou et qu'on le précipitât au fond de la mer. C'est surtout au tribunal de Dieu, M. F., que vous reconnoîtriez toute l'énormité de ce scandale. Il vous redemanderoit compte de cette ame que vous auriez perdue; et J. C. vous redemanderoit le sang qu'il a répandu pour elle, et dont il l'a abreuvée aujourd'hui. Scandaliser ces enfans, ce ne seroit pas seulement attaquer leur ame pour lui donner la mort, ce seroit attaquer Jésus-Christ même, qui vit en eux, et à qui ils appartiennent.

Ah ! M. C. F., je vous en conjure, ne vous exposez pas à détruire, en un moment, le fruit de tant de travaux, auxquels je me livre depuis si long-temps pour vos enfans. Mais pourquoi me compté-je ici pour quelque chose? Ne vous exposez pas à détruire, dans un moment, ce qui a coûté à J. C. plus de trente-trois ans de larmes, d'efforts. et de souffrances, sa vie même. Montrez-leur, au contraire, par une vie chrétienne, ce qu'ils doivent faire pour être agréables à Dieu, et demeurer constamment unis à J. C. Ils prieront pour vous, et les grâces qu'ils vous obtiendront, vous récompenseront avec surabondance, des soins que vous leur donnerez. Ainsi nous aurons tous la cónsolation de marcher dans la justice et la sainteté, sous les yeux de Dieu, jusqu'à ce que nous ayons le bonheur de jouir de sa présence dans l'éternité.

Vous le voyez, mes Frères, le Seigneur a fait aujourd'hui à ces enfans et à toute la Paroisse les grâces les plus signalées. Il est de notre devoir de l'en remercier. A cet effet, nous allons chanter le *Te Deum*, et donner la Bénédiction du Saint-Sacrement. Après cela, vous vous retirerez en paix. Mais n'oubliez pas les douces impressions que cette solennité a dû faire dans vos ames. Lors même que nous serons parvenus au Ciel, cet heureux jour nous présentera le plus agréable souvenir. Fasse le Seigneur, qu'il soit pour nous tous un jour de salut. Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

Trois semaines après la première Communion.

Vous avez été touchés, M. C. F., de la piété avec laquelle vos enfans on fait leur première Communion: l'intérêt que vous avez pris à cette importante cérémonie, m'a beaucoup consolé. Il s'agit maintenant d'assurer les fruits de cette sainte action. Beaucoup de parens s'imaginent que la première Communion une fois faite, ils ne sont plus autant obligés de veiller sur leurs enfans. Au contraire, ils doivent dès lors redoubler de vigilance sur ces enfans, de peur qu'ils ne perdent une grâce si précieuse. Ils doivent les envoyer au catéchisme, autant qu'il est possible, et les mener à confesse tous les mois. Afin de les aider à remplir ce devoir, j'assignerai, chaque mois, un jour où ces enfans viendront se confesser; et pour les préparer à la Confession et à la Communion, je leur ferai le catéchisme deux jours auparavant. Comme il y aura Dimanche prochain un mois qu'ils ont eu le bonheur de faire leur première Communion, je vous prie de les envoyer vendredi et samedi prochains au catéchisme: nous les confesserons samedi; et Dimanche, ceux qui en seront jugés dignes, communieront. Nous observerons pour eux cette règle, jusqu'à la première Communion prochaine.

POUR LA SECONDE COMMUNION DES ENFANS.

Sur les moyens de conserver la grâce de la première Communion.

Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. *S. Jean.* 10.

CE que J. C. a dit, M. C. F., il l'a fait. Ce bon Pasteur ne s'est pas contenté de prendre soin de ses brebis, et de les garantir de la dent des loups, il a sacrifié sa vie pour elles ; il est mort pour les sauver de la rage des démons et des fureurs de l'enfer. Il ne s'en est pas tenu là : il les nourrit encore de sa chair et de sa divinité. O excès d'amour et de tendresse ! Oui, divin Pasteur, vous nous nourrissez de vous-même ; vous voulez ne faire avec nous qu'un même corps, qu'une même ame, qu'un même esprit, qu'un même cœur ; en un mot, qu'une même chose. Vous voulez que nous demeurions en vous, et vous voulez bien demeurer en nous par la sainte Communion.

O le bon ! ô le charitable Pasteur ! Sentez-vous votre bonheur, M. C. E., d'être au nombre des brebis d'un tel Pasteur ! Oh !

qu'heureux sont ceux qui lui appartiennent et qui le suivent.

Vous l'avez éprouvé depuis peu, M. C. E. avec quelle ineffable tendresse ce charitable Pasteur vous a reçu dans son bercail ! avec quelle bonté il vous a pardonné les égaremens de votre enfance ! avec quel empressement il s'est donné à vous ! Eh ! combien il désire encore aujourd'hui de vous nourrir de sa chair et de sa divinité. Que ferez-vous donc, M. C. E., pour lui témoigner votre reconnoissance et votre amour? 1.° Fuyez tout ce qui fait de la peine à J. C. 2.° Mettez en usage les moyens qu'il vous donne pour vous conserver dans sa grâce. Ces devoirs vous regardent tous, M. C. F. accordez-moi, etc.

Trois choses, entre autres, font de la peine au bon Pasteur; le péché mortel, le péché véniel, et la tiédeur. J. C. en a tant d'horreur, qu'il est mort sur la Croix pour nous en préserver. Il faut donc les fuir avec soin, si nous voulons être ses brebis fidèles.

D'abord, nous devons fuir avec horreur le péché mortel. Je ne vous répèterai pas, M. F., ce que je vous ai dit dans une autre instruction, du péché mortel.

Vous savez que c'est lui qui a précipité du Ciel, dans les abimes éternels, les mauvais Anges; que c'est lui qui a chassé notre premier père du Paradis terrestre; qui a innondé le monde d'un déluge de maux;

qui a creusé l'enfer ; qui a crucifié J. C., et qui le fait mourir en nous. Oh ! qu'il est donc détestable !

Jésus-Christ vit spirituellement en nous par sa grâce : il y vit corporellement, substantiellement par la sainte Communion ; en sorte que, quand nous l'avons reçu ; nous pouvons dire avec vérité : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est J. C. qui vit en moi.* Oh ! la belle vie ! Mais avons-nous le malheur de commettre le péché mortel ? dès lors J. C. ne vit plus en nous ; il y reçoit une nouvelle mort. Mort mille fois plus cruelle, mille fois plus honteuse que celle qu'il souffrit sur la Croix de la part des Juifs. Car alors les Juifs ne le connoissoient pas comme nous le connoissons, et ils n'avoient pas goûté comme nous les douceurs de son amour.

Ah ! M. C. E., vous en qui J. C. vit d'une si belle vie ; vous en qui il va vivre de nouveau par son auguste Sacrement, pourriez-vous jamais consentir à le faire mourir par le péché mortel ? Vous savez par tout ce qu'il a fait pour vous, ce Dieu de bonté, combien il vous aime ; voudriez-vous le forcer jamais à vous haïr ? Quelle affliction pour son tendre cœur, si, après tous les témoignages de tendresse qu'il vous a donnés, vous l'obligiez à vous retirer son affection, et à vous perdre pour l'éternité ! Voilà cependant ce qui arriveroit, si vous commettiez le péché mortel. Ah ! brebis ingrates, enfans dénaturés, vous diroit-il alors, que vous ai-je fait pour me traiter de la sorte ?

Non contens de me faire mourir dans votre cœur par le péché, vous voulez encore que je vous fasse mourir dans le mien, en me forçant de vous retirer ma grâce. Vous m'étiez si chers ; je ne soupirois que pour votre bonheur, et il faut maintenant que vous deveniez l'objet de ma haine ! Je vous destinois un bonheur sans fin, sans mesure; et voilà qu'il faut que je vous réprouve, et que je vous condamne à des feux éternels ! Je vous aimois, je voulois vous aimer toujours, et vous m'obligez à vous haïr à jamais.

Mes chers Enfans, sentez-vous l'amertume de ce malheur, et pourriez-vous jamais vous résoudre à l'éprouver? Ayez donc horreur du péché mortel, fuyez-le, et par conséquent fuyez tout ce qui pourroit vous y conduire; les mauvaises compagnies, les parties de débauche, les plaisirs du monde et de la chair.

Mais, pour être des brebis fidèles, ce n'est pas assez de fuir le péché mortel; il faut encore éviter, autant qu'il est possible, les fautes vénielles.

Ne croyez pas, M. C. E., que ce soit peu de chose que le péché véniel : il a les suites les plus funestes. D'abord, il déplait beaucoup à Dieu, et il refroidit singulièrement son amour à notre égard. N'en est-ce pas assez pour nous le faire éviter? Dailleurs, comment peut-on consentir à offenser, même légèrement, un Sauveur qui nous aime si excessivement, un Pasteur qui a donné sa vie pour nous sauver, et qui nous donne sa chair pour nous nourrir?

J'avoue que le péché véniel ne fait pas mourir J. C. en nous, mais il l'y fait beaucoup souffrir. Il ne le chasse pas entièrement de notre cœur, mais il commence à l'en dégoûter; il ne nous prive pas tout-à-fait de son amour, mais il nous met en danger de le perdre; il conduit insensiblement au péché mortel. Ah! combien de funestes exemples pourrois-je vous en citer? mais j'en appelle à votre cœur. Rentrez-y, M. C. E., et vous verrez que c'est par les petites fautes que vous en êtes venus aux grandes.

Fuyez donc le péché véniel, parce que tôt ou tard il vous conduiroit au péché mortel, et par conséquent à la damnation, mais fuyez-le surtout, parce qu'il déplaît à Dieu. Ne dites pas: ce n'est qu'un petit mensonge, une légère impatience, une médisance de peu de conséquence, et qui n'attaque pas la réputation, une faute légère en un mot, et que Dieu pardonne facilement. Quoi! mon C. E., parce que Dieu est facile à pardonner, vous l'offenseriez plus volontiers! quoi! vous seriez méchant, ingrat pécheur, parce que votre Dieu est bon, patient, plein de miséricorde. Ah! bien loin de raisonner de la sorte, dites au contraire, parce que mon Sauveur est bon, et qu'il pardonne facilement les fautes légères, je n'en commettrai aucune de propos délibéré; je lui serai fidèle dans les petites choses comme dans les grandes. Telle est ma résolution, ô mon Dieu, et soutenu de votre grâce, je l'exécuterai.

Enfin, mes Enfans, il faut éviter la tiédeur comme un état qui déplait infiniment à J. C. votre bon Pasteur.

La tiédeur est une certaine langueur qu'on éprouve dans le service de Dieu, et dans l'accomplissement de ses devoirs. Dans cet état, on pense rarement à Dieu; et quand on y pense, c'est avec beaucoup d'indifférence. On donne une pleine liberté à ses sens; on se laisse facilement aller à ses humeurs; on abandonne sans peine les exercices de piété, et quand on s'en acquitte c'est avec peu d'affection, sans goût, sans ferveur, et par manière d'acquit.

Oh! que cet état est à craindre, et qu'il déplaît au bon Pasteur! Ecoutons-le s'en expliquer lui-même dans l'Apocalypse: *Parce que vous êtes lâche dans mon service*, disoit-il à une ame tiède, *je vais vous chasser de mon cœur, et vous vomir de ma bouche.* Si vous étiez entièrement froid, comme les idolâtres qui n'ont jamais entendu parler de moi, ou comme ces pécheurs déclarés qui ne m'ont jamais aimé, je vous supporterois avec moins de répugnance. Mais, vous qui me connoissez, vous qui avez éprouvé combien je suis doux et bon pour ceux qui m'aiment, comment pouvez-vous me témoigner tant d'indifférence? Aussi suis-je prêt à vous rejeter: *Incipiam te evomere ex ore meo.*

Quel châtiment, M. C. E.! Voulez-vous ne pas l'éprouver? servez toujours votre Dieu avec ferveur; restez-lui toujours attachés comme des brebis fidèles. Mais quels

sont les moyens de persévérer dans son service et dans sa grâce? C'est ce qui me reste à vous apprendre.

Je connois trois moyens efficaces pour persévérer dans la grâce : la pensée de la présence de Dieu, l'assiduité aux divins Offices, et la fréquentation des Sacremens.

Oui, M. E., le souvenir de la présence de Dieu est un moyen efficace d'éviter le péché, et de persévérer dans la grâce. En effet, si la présence d'une personne que nous respectons, d'un père par exemple, d'un maître, et même d'une personne indifférente, est capable de nous éloigner du mal, quelle impression ne fera pas sur nous la présence d'un Dieu dont l'œil pénétrant découvre nos plus secrètes pensées, et dont la puissance infinie peut à l'heure même tirer une vengeance éclatante de nos outrages? Ouvrons les Livres Saints, nous y trouverons quantité d'exemples qui prouvent l'utilité de cette pensée : *Dieu est présent, il me voit, il m'entend.* Je ne citerai que ceux de Joseph et de Susanne.

Qu'est-ce qui préserva Joseph, et le fit triompher de la tentation délicate qu'il éprouva de la part de la femme de son maître? Qu'est-ce qui détermina la chaste Susanne à rejeter constamment les propositions des infâmes vieillards, et à préférer la mort au péché? l'Ecriture-Sainte nous l'apprend, ce fut la présence de Dieu.

Quelle est au contraire, la source funeste de tous les péchés et de toutes les abominations qui se commettent dans le monde? l'oubli de Dieu. *L'impie*, dit le Prophète, *a perdu Dieu de vue. Qu'est-il arrivé de là? toute sa conduite a été souillée par les désordres les plus honteux.*

C'est pour cette raison que l'Ecriture-Sainte nous recommande si souvent d'avoir toujours Dieu présent à notre esprit. *Marchez en ma présence*, disoit Dieu à Abraham, *et vous serez parfait. Ayez Dieu dans votre esprit, tous les jours de votre vie*, disoit Tobie à son fils, *car ceux qui craignent le Seigneur, sanctifient leur ame en sa présence.*

Oui, M. F., la pensée de la présence de Dieu est si puissante pour nous éloigner du mal, que S. Thomas assure que si nous pensions toujours que Dieu est présent, qu'il voit tout, qu'il juge tout, nous ne pècherions jamais, ou presque jamais. Si donc vous désirez éviter le péché, et conserver la grâce, ne perdez jamais Dieu de vue; pensez qu'il est autour de vous, et même au-dedans de vous; qu'il voit tout ce que vous faites, qu'il entend tout ce que vous dites, et qu'il connoît toutes vos pensées et tous vos désirs.

Un autre moyen très-efficace, c'est l'assiduité aux Offices de l'Eglise, c'est-à-dire, à la Messe de Paroisse, aux Vêpres, aux instructions, aux Catéchismes. Quelques courtes réflexions vos en convaincront.

Qu'est-ce que l'Eglise? c'est la maison de Dieu, la porte du Ciel, le temple où le Seigneur réside d'une manière particulière, où il a les yeux ouverts, et les oreilles attentives au prières de son peuple. C'est là que J. C., le bon Pasteur, réunit ses chères brebis, pour leur faire entendre sa voix, et pour les combler de ses bienfaits.

Qu'est-ce que les saints Offices qu'on y célèbre? l'immolation de l'Agneau sans tache dont le sang efface nos péchés; des instructions familières et touchantes où l'on nous enseigne les voies du salut et le chemin qui conduit au Ciel; des cantiques de louanges que l'on chante à la gloire du Très-Haut; des actions de grâces pour ses immenses bienfaits; d'humbles supplications pour implorer sa miséricorde, et pour fléchir sa justice. Or, quoi de plus propre pour conserver les grâces que nous avons reçues, et pour nous en obtenir de nouvelles?

Ah! qu'ils sont donc insensibles à leur salut, ces Chrétiens qui s'absentent des saints Offices? Qu'ils sont aveugles ceux qui préfèrent à nos saintes assemblées, les assemblées des pécheurs? Mon Dieu! sont-ce là des enfans de l'Eglise? sont-ce là des Chrétiens?

Ne les imitez pas, mes chers Enfans, obéissez à l'Eglise votre mère, qui vous appelle à ses cérémonies; venez-y avec assiduité, avec empressement, mais assistez-y toujours avec une véritable dévotion, je veux dire, avec des sentimens d'adoration, de respect, de recueillement, d'amour, de

reconnoissance. Car, hélas! si vous y portiez un esprit dissipé, un cœur distrait, Dieu vous feroit le même reproche qu'aux Juifs : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, et son cœur est loin de moi.* Quand, pour des raisons légitimes, vous ne pourrez vous y rendre, assistez-y du moins de cœur et d'esprit. C'est par cette assiduité aux divins Offices, que vous conserverez la grâce.

Enfin, le moyen le plus efficace pour y persévérer, c'est la fréquentation des Sacremens.

L'absolution nous remet bien en grâce avec Dieu; mais elle ne nous rend pas impeccables. L'Eucharistie diminue, il est vrai, la concupiscence, mais elle ne la détruit pas. Les passions, dont ces Sacremens ne font que modérer la violence, ne tardent pas à nous faire sentir leur aiguillon, et à nous livrer de nouveaux assauts. Quels remèdes devez-vous y apporter? les mêmes dont vous vous êtes déjà servi avec succès.

Ah! mes Enfans, si dans une maladie vous aviez éprouvé la vertu d'un médicament, seroit-il nécessaire de vous exhorter à user, dans le besoin, de ce remède salutaire. Si donc vous ressentez les heureux effets de la Confession et de la Communion, ayez-y recours le plus souvent possible. Pour vous dire quelque chose de précis à ce sujet, et qui puisse vous servir de règle, allez à confesse dès que vous aurez eu le malheur de commettre quelque péché mortel. Eh! pourriez-vous vous résoudre à rester un seul

jour l'ennemi de votre Dieu, et exposés à être précipités dans l'enfer? Si vos fautes ne sont que vénielles, allez du moins une fois chaque mois vous en purifier.

Quant à la sainte Communion, recevez-la toutes les fois que votre Confesseur vous jugera suffisamment disposés; désirez-la du moins avec ardeur, et vivez de manière à mériter de la recevoir souvent. Gardez-vous surtout de ces confessions et de ces communions annuelles si contraires à l'intention de J. C., et à l'esprit de l'Eglise. En effet, pourquoi Notre-Seigneur a-t-il institué la sainte Eucharistie, sous les espèces du pain et du vin. N'est-ce pas pour nous faire sentir que nous devons la recevoir souvent? Car la sainte Communion est aussi nécessaire à la vie de notre ame, que le pain l'est pour la vie de notre corps. Que les premiers Chrétiens comprenoient bien cette vérité? ils regardoient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfans de Dieu; aussi la recevoient-ils tous les jours, et ils ne craignoient rien tant que d'en être privés. Depuis cet heureux temps l'esprit de l'Eglise n'a point changé; elle a déclaré dans son dernier Concile général, qu'elle désireroit que ses enfans communiassent toutes les fois qu'ils assistoient à la sainte Messe.

D'ailleurs, mes Enfans, les forces de l'ame s'épuisent peu à peu comme celles du corps, si l'on n'a soin de les réparer. Or, le remède que le bon Pasteur nous a laissé, pour réparer les forces de notre ame, c'est sa chair

et son sang. Et il a déclaré que celui qui négligeroit de s'en nourrir, n'auroit point la vie. Par conséquent, si vous voulez vous sauver, il faut que vous receviez souvent la sainte Communion.

Comprenez cette vérité, vous, M. F., qui avez tant d'indifférence pour cette divine nourriture; et vous surtout qui avez négligé jusqu'à ce moment de faire vos Pâques ! Oh! brebis ingrates et infidèles, écoutez donc enfin la voix de J. C. votre bon Pasteur, qui vous rappelle à lui. Donnez-lui enfin la consolation qu'il vous demande depuis si long-temps, de pouvoir vous accorder votre pardon, et vous nourrir de sa chair et de sa divinité. Si vous revenez à lui sincèrement, il vous recevra avec bonté, il vous portera lui-même dans son bercail, il vous comblera de grâces et de faveurs.

Hâtez-vous donc, Pécheurs, de revenir à votre bon Pasteur. C'est à vous de tenir le langage que le Prophète adressoit au Seigneur : *Je me suis égaré comme une brebis qui couroit à sa perte : ô mon Dieu ! cherchez votre serviteur.* Hélas ! je suis peut-être sur le bord du précipice, et prêt à y tomber, si vous ne me tendez une main secourable. Venez donc à moi, ô charitable Pasteur des ames, je reviens à vous, recevez-moi malgré mon indignité ; mais tenez-moi toujours par la main, de peur que je ne vous échappe encore ; et faites que je vous reste fidèle jusqu'à la mort. Ainsi soit-il.

SUR LA CONFIRMATION

ET SES EFFETS.

Qui confirmat nos et qui unxit nos Deus, qui et signavit nos, et dedit pignus Spiritús in cordibus nostris. C'est Dieu qui nous confirme par l'onction qui nous a été faite ; c'est Dieu qui nous a marqués de son sceau, et nous a donné son Esprit, pour être en nous le gage de l'héritage céleste. *II. Cor.* 1.

DE quelle joie devez-vous être pénétrés, mes chers Paroissiens, à l'annonce que nous vous faisons du bonheur que vous aurez bientôt de recevoir le sacrement de Confirmation ? Pour le comprendre, ce bonheur, il ne faut que réfléchir sur l'excellence de ce Sacrement, sur ce qu'il nous donne, sur ses effets, c'est-à-dire, sur les avantages qu'il procure à ceux qui le reçoivent dans de bonnes dispositions, et sur l'obligation de le recevoir, quand on le peut. C'est ce qui va faire le sujet de cette Instruction. Nous vous développerons, dans la suite, les dispositions qu'il faut apporter à ce Sacrement; comment l'Evêque l'administre, et les obligations qu'il impose. Soyez assidus à nos instructions, et aux exercices que nous vous ferons pour vous disposer à une grâce si précieuse.

Esprit Saint, ce sont vos merveilles que j'entreprends d'expliquer; parlez vous-même

par ma bouche. Ce sont des cœurs que vous avez formés, et dans lesquels je désire vous préparer une demeure : préparez-les vous-même ; sans vous, nous ne pouvons rien.

« La Confirmation est un Sacrement qui » nous donne le Saint-Esprit, avec l'abon- » dance de ses grâces, pour nous rendre » parfaits Chrétiens, et pour nous faire » confesser la foi de Jésus-Christ, même » au péril de notre vie. » Outre ces grands avantages, ce Sacrement imprime encore, dans notre ame, un caractère qui ne s'effacera jamais.

Il y a donc cinq effets du sacrement de Confirmation. 1.° Il nous donne le Saint-Esprit, c'est-à-dire, la troisième Personne en Dieu. Or, quel honneur n'est-ce pas pour une foible créature, et pleine d'imperfections, de recevoir son Dieu et de le posséder dans son cœur !

Oui, mes Frères, dans le sacrement de Confirmation, nous recevons le Saint-Esprit. Nous en avons la preuve dans les actes des Apôtres. « Le jour de la Pentecôte, y est- » il dit, les Disciples étant tous assemblés » dans un même lieu, on entendit tout-à- » coup un grand bruit, comme d'un vent » violent et impétueux, qui venoit du Ciel, » et qui remplit toute la maison où ils » étoient assis. En même temps, ils virent » paroître comme des langues de feu qui se » partagèrent, et s'arrêtèrent sur chacun

» d'eux. *Aussitôt ils furent tous remplis du* » *Saint-Esprit, et ils parlèrent diverses* » *langues.* »

Que de merveilles, mes chers Paroissiens! quelle magnificence ! tous ces prodiges éclatans n'annoncent-ils pas hautement l'arrivée d'un Dieu plein de majesté ? Hé bien ! ce qui s'opéra alors dans les Disciples, s'opérera aussi en vous, si vous recevez, avec de saintes dispositions, le sacrement de Confirmation ; oui, vous recevrez, comme eux, la personne adorable du Saint-Esprit.

Il est vrai que des prodiges semblables n'annonceront pas la descente du Saint-Esprit dans vos cœurs ; mais il n'en descendra pas moins en vous. Ces merveilles extérieures qui étoient nécessaires alors, pour frapper et convertir à la foi de l'Evangile les Juifs et les Gentils, ne le sont plus maintenant que la foi est établie sur des fondemens inébranlables. Tous ces signes ne se renouvelèrent même pas, quand les Apôtres donnèrent, dans la suite, le sacrement de Confirmation; et cependant nous lisons ces paroles, au livre de leurs actes : *Ils imposoient les mains sur eux, et ils recevoient le Saint-Esprit.* « Or, » dit S. Cyprien, la même faveur est encore » accordée à ceux qui reçoivent ce Sacre- » ment. » En faudroit-il davantage, mes Frères, pour vous faire désirer avec ardeur la Confirmation !

Non-seulement ce Sacrement nous donne le Saint-Esprit, mais il nous donne encore l'abondance de ses grâces. Ce divin Esprit

ne se contente pas de descendre en nous, et de nous honorer de sa présence sacrée, il nous comble encore de ses dons les plus précieux. Peut-on, en effet, recevoir dans son cœur un Dieu plein de bonté, plein d'amour pour nous, plein de puissance, sans recevoir, en même temps, les grâces les plus abondantes.

Mais, quelles sont ces grâces? Ce sont principalement les sept dons du Saint-Esprit, les dons de sagesse, d'intelligence, de science, de conseil, de piété, de force, et de crainte de Dieu. Grâces qui consistent surtout dans les vives lumières dont le Saint-Esprit éclaire nos ames, et dans les divines ardeurs dont il embrase nos cœurs. Or, quel besoin n'avez-vous pas de ces deux faveurs insignes?

Hélas! vous le savez, M. F., combien votre esprit est borné pour ce qui regarde Dieu et votre salut; combien votre cœur est foible, froid et glacé pour la vertu. Mais quel admirable changement se fera en vous, si vous avez le bonheur de recevoir, comme il faut, le sacrement de Confirmation! La divine présence du Saint-Esprit, ne sera pas oisive dans vos ames; vous verrez briller, dans votre esprit, une lumière éclatante qui vous découvrira tous vos devoirs; vous sentirez vos cœurs s'enflammer d'une nouvelle ardeur, qui vous fortifiera, qui vous aidera à les remplir. Combien donc est grande l'abondance des grâces que le Saint-Esprit accorde à une ame qui est bien disposée!

posée ! Qu'heureux sont ceux qui reçoivent, dans de bonnes dispositions, le Sacrement de Confirmation !

En effet, et c'est le troisième fruit de ce grand Sacrement, il nous rend parfaits Chrétiens.

Les Sacremens ont chacun leur effet particulier. (Je ne parle ici que du Baptême et de la Confirmation.) Le Baptême nous fait Chrétiens, c'est-à-dire, enfans de Dieu, Disciples et Frères de J. C., temples du Saint-Esprit. En cette qualité, il nous donne droit à l'héritage céleste, et nous ouvre les portes du Ciel, que le péché de nos premiers parens nous avoient fermées. Il nous délivre de la tyrannie du démon, dont nous étions les esclaves, et nous fait passer dans la douce liberté des enfans de Dieu. Que d'avantages ! qu'ils sont précieux ! que nous devons les estimer ! quelle reconnoissance n'exigent-ils pas de nous !

Cependant, ô bonté infinie de notre Dieu ! le Sacrement de Confirmation met le comble à toutes ces faveurs signalées ; il perfectionne, pour ainsi dire, les grâces que nous avions reçues dans le Baptême. Dans le Baptême, nous étions devenus Chrétiens ; la Confirmation nous rend parfaits Chrétiens. Une comparaison simple et naturelle vous fera sentir cette différence.

A qui peut-on comparer un Chrétien, qui n'a reçu que le Baptême ? A un enfant qui vient de naître, et qui est sujet à toutes les foiblesses de son âge. A qui ressemble un

Chrétien qui a été confirmé ? A un homme plein de vigueur, qui est en état de porter les armes, et de se défendre contre ses ennemis.

Vous avez fait jusqu'à présent, M. C. F., la funeste épreuve de ce que je viens de dire. Les moindres dangers vous ont effrayés, les tentations les plus légères vous ont paru insurmontables, et combien de fois n'avez-vous pas eu la lâcheté d'y succomber ? Mais quand vous aurez reçu dans le Sacrement de Confirmation le Saint-Esprit, qui est un esprit de force et d'intrépidité, vous ne serez plus des enfans, mais des hommes ; vous vous sentirez affermis, fortifiés par un courage invincible ; et si vous en faites usage, vous surmonterez les plus fortes attaques du démon.

Je ne prétends pas cependant que la grâce de la Confirmation nous rende invulnérables à toutes les attaques du démon. Hélas ! une triste expérience nous prouve tous les jours le contraire ; je prétends seulement que ce Sacrement nous fortifie contre les ennemis de notre salut, et que si vous voulez profiter de la force qu'il vous donnera, vous sortirez victorieux de tous les combats que le démon, la chair et le monde vous livreront.

Soupirez donc ardemment, mes C. P., après cette grâce, cette force divine à laquelle l'Eglise votre Mère vous invite, et que le Saint-Esprit est prêt à vous accorder. Dites avec le Roi-Prophète, mais dites-le dans

toute la sincérité de votre cœur : Dieu de bonté, *confirmez en moi*, dans le Sacrement que je me dispose à recevoir, *ce que vous y avez opéré* dans celui du Baptême. Passons aux autres effets que ce Sacrement produit dans les ames bien disposées.

Le quatrième effet de la Confirmation est de nous donner la force de confesser la Foi de J. C., même au péril de notre vie. Ouvrez l'Evangile, M. C. F., vous y trouverez une preuve éclatante de cette vérité, dans la personne des Apôtres. Qu'étoient-ils avant d'avoir reçu le Saint-Esprit? C'étoient des hommes foibles, timides, incapables de s'exposer au moindre danger pour la défense de leur divin Maître. Ils l'avoient tous abandonné lâchement au temps de sa passion. Ce sont eux-mêmes qui nous en font l'humble aveu. Après sa résurrection, c'est-à-dire, après l'avoir vu, l'avoir touché, avoir conversé et mangé avec lui; après l'avoir même vu s'élever au Ciel en leur présence, et ne pouvant plus douter de sa divinité, ils n'en étoient pas devenus pour cela plus courageux. Je dis plus : dans le temps même où ils attendoient, selon sa promesse, la descente du Saint-Esprit sur eux, ils craignoient encore les Juifs; aucun n'osoit annoncer les merveilles dont ils avoient été témoins; ils se tenoient renfermés, cachés tous ensemble dans un même lieu.

Mais, ô changement subit et prodigieux, aussitôt qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit, ils ne furent plus les mêmes hommes. Animés d'un courage intrépide, ils sortent du Cénacle, ils courent dans les rues de Jérusalem, et prêchent hardiment J. C. ressuscité, à cette multitude innombrable de Juifs et de différens peuples, que la solennité de la Pentecôte avoit attirés en cette ville. *O Israélites*, s'écrie Pierre, *ce Jésus que vous avez crucifié et que vous avez fait mourir par les mains des méchans, Dieu l'a ressuscité, et nous sommes témoins de sa résurrection.*

Est-ce donc là cet Apôtre, qui peu de temps avant, trembla à la voix d'une servante, et renia si lâchement son Maître? Oui, c'est le même Apôtre, c'est Pierre; mais il a reçu le Saint-Esprit; sa foiblesse est changée en un courage invincible. Il appréhendoit de passer pour disciple de J.C.; maintenant il est prêt à verser pour lui jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Voilà, M. F., la disposition dans laquelle doit être un Chrétien, qui a reçu le Saint-Esprit dans le Sacrement de Confirmation. Il doit être dans la disposition sincère de tout sacrifier, même sa propre vie, pour défendre la foi qu'il professe. Ni le respect humain, c'est-à-dire, une complaisance déplacée et criminelle; ni le mépris, ni les tourmens, ni les plus cruels supplices; rien, en un mot, ne doit l'empêcher de rendre hautement à sa foi, le témoignage qu'elle exige

de lui. Un Confirmé est un soldat de J. C. En cette qualité, il est obligé de combattre, et s'il est nécessaire, de verser son sang pour défendre la doctrine de son divin Législateur. S'il manque à ce devoir indispensable, c'est un déserteur, un lâche, un perfide, qui mérite les châtimens les plus rigoureux.

Soyez donc bien convaincus, M. C. F., de cette obligation que vous avez déjà contractée dans votre Baptême, et que vous allez contracter encore d'une manière plus étroite, en recevant la Confirmation. Faites-vous toujours un devoir, et même un honneur, de soutenir votre foi contre ceux qui entreprendroient de l'attaquer. Si vous n'avez pas ce courage par vous-mêmes, la vertu, la force du Saint-Esprit vous le donnera? Eh! de quoi n'est-on pas capable, quand on est fortifié par le secours d'un Dieu?

Enfin, le Sacrement de Confirmation imprime en nous un caractère, c'est-à-dire, une marque spirituelle, et ineffaçable dans l'ame de ceux qui le reçoivent, laquelle les distingue et les distinguera pendant toute l'éternité de ceux qui n'auront pas été confirmés. Ce caractère n'est point une grâce. On perd la grâce par le péché mortel, mais on ne perd pas le caractère : il restera gravé à jamais dans les élus pour leur gloire; dans les réprouvés pour leur confusion. C'est pour cette raison que le Sacrement de Confirmation ne peut se réitérer, c'est-à-dire, se donner deux fois à la même personne.

De là, vous devez tirer deux instructions essentielles. 1.° Ayant une fois reçu ce caractère ineffaçable, il est donc de votre intérêt de mener une vie conforme à cet auguste caractère, afin que dans l'autre vie, il serve à votre gloire, et non point à votre confusion. Quelle honte, en effet, quel malheur ne seroit-ce pas pour vous, d'avoir été marqués ici-bas du sceau du Saint-Esprit, et d'être pendant toute l'éternité la proie des flammes, les objets de la vengeance divine, et les victimes maudites de la rage des démons?

La seconde instruction qu'on doit retirer du caractère qu'imprime la Confirmation, c'est que quand on n'a pas reçu les grâces de ce Sacrement, pour n'y avoir point apporté les dispositions nécessaires, on ne peut pas réparer cette perte, en se faisant confirmer une seconde fois, puisque ce Sacrement ne se réitère point. Il est vrai que Dieu, par sa miséricorde infinie, peut accorder dans la suite les grâces de la Confirmation à ceux qui ont manqué de les recevoir par le défaut de préparation; mais, il faut la mériter cette miséricorde, par un sincère repentir, par des larmes amères, par des désirs fervens, par une ardente charité. Et qui peut être assuré de porter ces dispositions à un point assez élevé pour mériter que Dieu exauce ses prières?

Jugez de là, M. C. F., combien il est téméraire de compter sur des ressources extraordinaires, qui sont toujours incertai-

nes, et de refuser la grâce qui vous est offerte.

J'avoue que le Sacrement de Confirmation n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé ; mais l'Eglise nous enseigne que ceux qui négligent de le recevoir, se rendent coupables de péché, et se privent de l'abondance des grâces que ce Sacrement communique. En faut-il davantage pour vous déterminer à ne pas négliger de recevoir la Confirmation ?

O vous, lâches Chrétiens, qui ne voulez point vous disposer à recevoir ce Sacrement, pensez-vous à ce que vous faites ? Hélas ! vous allez vous rendre coupables d'un grand péché ; vous allez vous priver des grâces les plus précieuses et les plus abondantes ; vous allez faire voir que vous n'avez point de foi. Car, si vous en aviez, elle vous découvriroit les précieux effets de ce Sacrement, elle vous les feroit rechercher avec ardeur.

Mais, si l'on vous en croit, vous avez des raisons : écoutons-les ; il ne sera pas difficile de les détruire.

Vous avez oublié, dites-vous, ce qui concerne ce Sacrement. Ah ! si vous vouliez parler plus juste, vous avoueriez peut-être que vous ne l'avez jamais su. Mais quoi qu'il en soit, voici ce que vous êtes obligés de faire. Il faut vous instruire ; il faut n'avoir pas honte de venir aux instructions publiques que nous ferons régulièrement sur ce Sacrement. Une affaire d'une si grande importance mérite bien que vous vous gêniez,

et doit vous faire fouler aux pieds toute négligence, tout respect humain.

Mais, ajoutez-vous, je suis trop âgé, on se moqueroit de moi, si l'on me voyoit confondu parmi une troupe d'enfans, pour être confirmé.

Mon Dieu! quels prétextes! disons mieux, quelle irréligion. Vous êtes trop âgés! Est-on jamais trop âgé pour recevoir les grâces de Dieu? Est-il un âge de la vie où l'on n'en ait pas besoin? On se moqueroit de vous: Que ce prétexte est pitoyable! Eh! qui pourroit s'en moquer? Seroient-ce de bons Chrétiens? non, sans doute. Ce seroient donc des libertins, des gens sans foi, sans religion, sans mœurs? Ah! une raillerie aussi insensée, aussi impie ne mériteroit que votre mépris, et ne doit jamais vous déterminer à commettre un grand péché, et à vous priver de l'abondance des grâces du Saint-Esprit. Parlez de bonne foi, et avouez que ce qui vous empêche de recevoir le Sacrement de Confirmation, c'est votre indifférence pour votre salut, le peu de cas que vous faites des grâces du Saint-Esprit, (tranchons le mot,) votre manque de foi.

O vous, M. F., qui refusez de recevoir la Confirmation, je vous avertis en qualité de ministre du Dieu vivant, que tous vos faux prétextes ne seront jamais reçus à son redoutable Tribunal, qu'ils ne serviront qu'à vous condamner. Mais, pour achever de vous confondre, et vous faire connoître quel est à ce sujet l'esprit de l'Eglise, écoutez ce

que dit le Concile de Lambeth, tenu en 1281. « Pour remédier à la négligence condamnable qu'ont plusieurs Chrétiens à recevoir le Sacrement de Confirmation, disent les Pères de ce Concile, nous ordonnons qu'excepté le danger d'une mort prochaine, personne ne soit admis à la réception du Corps et du Sang de J. C., à moins qu'il n'ait été confirmé, ou qu'il n'apporte des raisons solides, qui l'ont empêché de recevoir ce Sacrement. »

Voilà quel a toujours été l'esprit de l'Eglise. Vous donc, M. C. P., qui négligeriez de vous faire confirmer, jugez d'après cette décision, à quels malheurs vous vous exposeriez. Je vous abandonne à vos réflexions; j'espère que, touchés de ce que vous venez d'entendre, ceux d'entre vous qui ne se faisoient point de scrupule de négliger l'occasion que leur fournit la divine Providence, de recevoir le Sacrement de Confirmation, changeront de façon de penser.

Pour vous, M. C. F., qui désirez ardemment ce bonheur, et qui vous disposez à recevoir ce grand Sacrement, faites tous vos efforts pour le recevoir dignement. Je vous apprendrai, dans une autre instruction, ce que vous devez faire pour cela.

Esprit saint, que nous désirons recevoir dans le Sacrement de Confirmation, préparez vous-même dans notre cœur une demeure où vous daigniez descendre et habiter. Inspirez, nous vous en conjurons, le désir de recevoir ce Sacrement à ceux qui le

négligent ; réveillez leur indifférence, détruisez tous leurs vains prétextes ; afin que réunis tous ensemble, nous ayons le bonheur de recevoir votre Personne divine, et l'abondance de vos grâces, qui seront pour nous la source de la sainteté en cette vie, et de l'immortalité bienheureuse pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LES DISPOSITIONS

AU SACREMENT DE CONFIRMATION. *

Sur les cérémonies du Sacrement de Confirmation, et sur les obligations qu'il impose.

Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum sanctum. Alors ils leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. *Act.* 8.

LES Apôtres ayant appris que les habitans de Samarie avoient embrassé la Foi, et reçu le Baptême, envoyèrent saint Pierre et saint Jean pour leur conférer le Sacrement de Confirmation. Lorsque ces deux Apôtres furent arrivés, dit le texte sacré, ils prièrent pour eux, ils leur imposèrent les mains ; et ces nouveaux Chrétiens reçurent le Saint-Esprit. Ainsi, les Samaritains qui n'avoient

(*) Voyez, Tome I, le Dimanche avant la Pentecôte : *Sur les dispositions à cette Fête.*

point encore reçu le Saint-Esprit, quoiqu'ils eussent été baptisés, le reçurent alors par l'imposition des mains des Apôtres. Leur Christianisme auquel manquoit encore sa dernière perfection, fut accompli par le Sacrement de Confirmation.

Cette pratique a toujours été observée dans l'Eglise. Les Evêques, à qui seuls ce droit appartient, en qualité de successeurs des Apôtres, ont, dans tous les siècles, conféré ce Sacrement, par la prière et par l'imposition des mains.

Sur le point de recevoir ce Sacrement, il est à propos, M. C. F., que vous soyez instruits des cérémonies avec lesquelles on l'administre. C'est ce que nous allons faire aujourd'hui; et pour achever ce qui regarde la Confirmation, nous vous parlerons encore des obligations qu'elle impose. Donnez-nous toute votre attention.

Toutes les actions et les paroles que l'Eglise emploie dans l'administration du Sacrement de Confirmation, servent à nous faire connoître les effets que le Saint-Esprit opère dans l'ame du Chrétien bien disposé, et les obligations qu'il lui impose. Voici comment il s'administre.

L'Evêque étant tourné du côté de ceux qui vont être confirmés, tient les mains étendues sur eux, et fait cette prière: « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné faire renaître, par l'eau et par le

Saint-Esprit, vos serviteurs qui sont ici présens, et qui leur avez accordé la rémission de tous leurs péchés, faites descendre du Ciel, sur eux, votre Esprit saint consolateur, esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de science et de piété; remplissez-les de l'esprit de votre crainte, et imprimez en eux, par votre miséricorde, le signe de la croix de J. C., pour la vie éternelle. »

Cette imposition des mains de l'Evêque, jointe à cette prière, marque que le Saint-Esprit vient reposer dans l'ame de celui qui reçoit, comme il faut, ce Sacrement.

Ensuite, l'Evêque imprime, sur le front de celui qu'il confirme, le signe de la croix avec le saint Chrême, en disant: *Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme par le Chrême. Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.*

Le saint Chrême est une composition d'huile d'olive et de baume. Le baume répand une excellente odeur; l'huile adoucit et fortifie. On frottoit d'huile les athlètes, afin qu'ils eussent les membres plus souples et plus vigoureux pour le combat. Cette onction, appliquée en forme de croix sur le front, qui est le siége de la pudeur, marque que celui qui est confirmé, ne doit point rougir de professer la foi et les maximes de J. C. L'huile y est employée, pour marquer la douceur et la force de la grâce que le Saint-Esprit répand en celui qui est confirmé. Et le baume, mêlée avec l'huile,

marque, par sa bonne odeur, que le Chrétien confirmé doit en tous lieux donner de bons exemples.

L'Evêque, en disant à la fin de cette onction, *au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*, fait trois signes de croix sur la personne qu'il vient de confirmer, pour marquer que toute la vertu du Sacrement vient de la croix et des souffrances de Jésus-Christ.

Enfin, il frappe légèrement la joue de celui à qui il vient de faire cette onction, comme s'il lui donnoit un petit soufflet, et il dit en même temps : *Que la paix soit avec vous !* C'est afin de lui apprendre qu'il doit souffrir les peines et les affronts pour la foi de J. C., et que ce Sacrement donne, par la patience, la paix que le monde ne peut donner ; *cette paix, qui surpasse toute pensée*, comme parle S. Paul, *et qui garde nos cœurs et nos esprits en J. C.*

Vous le voyez, M. F., combien sont grandes et précieuses les grâces que procure le Sacrement de Confirmation ; combien sont utiles et essentielles les leçons et les instructions que l'Evêque adresse à ceux qui le reçoivent. Pénétrez-vous bien de ces sentimens, vous qui vous disposez à le recevoir, et ne perdez pas une seule des cérémonies saintes qui l'accompagnent. Présentez-vous-y donc avec un extérieur recueilli et modeste; occupez-vous uniquement à mériter, par la pureté de vos dispositions, les grâces qui y sont attachées. Approchez-

vous-en, non avec un air dissipé et des yeux égarés, mais avec respect et modestie. Attendez en paix, et avec le maintien d'une vraie dévotion, d'être confirmés chacun à votre tour. Enfin, excitez dans vos cœurs, depuis le moment que l'Evêque vous imposera les mains, jusqu'à ce que vous ayez reçu l'onction du saint Chrême, les sentimens de piété et de ferveur, et le désir le plus ardent de recevoir le Saint-Esprit; renouvelant alors, de tout votre cœur, les promesses de votre Baptême, produisant des actes de foi, d'espérance et de charité, disant avec ferveur : *Esprit saint, je vous en conjure, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, descendez en moi avec l'abondance de vos grâces, et fortifiez ma foi.*

Quand vous aurez reçu ce grand Sacrement, occupez-vous de ces sentimens. *O mon ame, livrons-nous à une sainte joie; réjouissons-nous dans le Seigneur. Qu'il est bon! oh! qu'il est riche en miséricorde! Esprit saint, j'ai donc à présent le bonheur de vous posséder. Oh! le précieux trésor! O mon ame, que ton bonheur est grand!*

Mais ne vous bornez pas, M. C. F., à ces pieux transports. A plus forte raison, ne vous abandonnez pas à la dissipation; ne laissez pas errer au hasard vos yeux et vos pensées. Vous avez dû vous recueillir, pour recevoir le Saint-Esprit et ses grâces; vous devez persévérer dans le recueillement, pour les conserver.

Ainsi, jusqu'à ce que la cérémonie soit

achevée, et que vous ayez reçu la dernière bénédiction de l'Evêque, gardez-vous bien de sortir de l'Eglise; restez renfermés en vous-mêmes; entretenez-vous avec le Saint-Esprit; pensez aux grâces que vous venez de recevoir, et aux fruits que vous devez en retirer.

Après avoir donné quelque temps à cet entretien et à ces réflexions, acquittez-vous de vos devoirs envers le Saint-Esprit. 1.° Remerciez-le de la grâce que vous avez reçue; 2.° consacrez-vous entièrement à lui; 3.° priez-le de conserver en vous l'abondance de ses grâces; 4.° faites la résolution de pratiquer les maximes de l'Evangile.

Il ne suffit pas de s'occuper de ces devoirs, après la cérémonie, il faut le faire encore le reste de la journée. Mais ce que je vous recommande instamment, c'est de ne vous point abandonner à la dissipation; dans un jour si saint et si précieux pour vous; et par conséquent, de ne vous point trouver dans des compagnies mondaines, et de ne point aller dans les promenades publiques, qui ne serviroient qu'à vous dissiper, à vous faire perdre de vue le grand objet qui doit vous occuper tout entier, et peut-être à faire sortir de vos cœurs le Saint-Esprit, presqu'aussitôt qu'il y seroit entré.

Enfin, pendant huit jours de suite, ne manquez pas, à votre prière, de remercier le Saint-Esprit, d'avoir voulu se donner à vous; suppliez-le de fixer en vous sa demeure, de vous conserver l'abondance de

ses grâces ; et réfléchissez sur les obligations que vous impose le Sacrement de Confirmation..... Seconde réflexion.

LE Sacrement de Confirmation nous procure, à la vérité, de grands avantages; mais il nous impose aussi de grandes obligations. Ce ne seroit donc pas assez, M. C. F., de vous être bien préparés à le recevoir, si vous négligiez, après avoir été confirmés, de remplir les obligations que vous aurez contractées.

Devenus Chrétiens par le Sacrement de Baptême, vous étiez obligés de croire en J. C., et de vivre conformément à l'Evangile. Mais, quand vous serez devenus parfaits chrétiens et soldats de J. C., par la Confirmation, vous serez obligés, d'une manière particulière, de défendre votre foi par vos paroles, et de la soutenir par vos actions, par une conduite digne d'un parfait Chrétien. Apprenez donc les obligations que vous êtes à la veille de contracter, et tâchez de les remplir avec fidélité.

1.° Un Chrétien, qui a été confirmé, doit défendre sa foi par ses paroles ; c'est-à-dire, qu'il doit en prendre la défense, quand il se trouve des incrédules qui l'attaquent dans ses dogmes, ou des libertins qui en combattent la morale. C'est Notre-Seigneur lui-même, qui imposa cette obligation à ses Apôtres, en leur promettant le Saint-Esprit : *Vous recevrez*, leur dit-il, *la vertu*

du Saint-Esprit, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

Or, qu'est-ce que rendre témoignage à Jésus-Christ ? c'est défendre courageusement la foi qu'il nous a enseignée ; s'élever avec force contre tous ceux qui l'attaquent, et ne craindre ni les railleries, ni les menaces des hommes, ni la mort même. Le châtiment terrible dont Jésus-Christ menace dans l'Evangile ceux qui manqueront à ce devoir, nous fait connoître combien il est indispensable. *Quiconque*, dit Notre-Seigneur, *me confessera et me reconnoîtra devant les hommes, je le reconnoîtrai aussi moi-même devant mon Père, qui est dans les Cieux ; et quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père.* C'est donc un crime de ne pas confesser Jésus-Christ devant les hommes, de ne pas se déclarer pour lui, quand il est outragé.

Hélas ! nous ne manquons pas d'occasions de signaler notre zèle en ce point ; elles ne sont malheureusement que trop fréquentes. Dans le siècle pervers où nous vivons, l'esprit d'irréligion s'est tellement répandu, qu'on ne sauroit aller dans presqu'aucune compagnie, où l'on n'entende ces prétendus esprits forts, qui, selon l'expression de S. Paul, *blasphèment ce qu'ils ignorent.* C'est le ton de ce siècle maudit. Quiconque paroît avoir de la foi, et ne

blasphème pas comme les autres, passe pour un petit génie, et n'est regardé qu'avec mépris.

Tenez ferme contre ce torrent d'irréligion; mettez-vous au-dessus de ce mépris, qui n'est capable que de vous faire honneur. Restez constamment attachés à la foi de nos pieux ancêtres, dont les lumières étoient infiniment supérieures aux foibles lueurs de sens commun de ces vains discoureurs. Mais ne vous bornez pas à cela : rompez le silence, et prenez la défense de votre foi, avec un courage digne d'un soldat de J. C. Que si vous ne vous sentiez pas capables de leur répondre, marquez du moins par un air sérieux et triste que vous avez horreur de l'impiété. Souffririez-vous qu'on déchirât, en votre présence, la réputation de votre père ? Non, sans doute. Comment donc pourriez-vous souffrir qu'on outrageât, devant vous, le Dieu qui vous a donné la vie, qui est votre premier père, et qui doit être votre récompense éternelle?

La seconde obligation d'un Chrétien qui a été confirmé, est de soutenir sa foi par ses actions. Cette obligation est indispensable. Si donc vous ne pouvez pas confondre les incrédules par vos paroles, confondez-les au moins par la pureté de vos mœurs et la régularité de votre conduite. L'exemple est encore plus fort, plus persuasif que les paroles; et rien n'affermit davantage notre sainte Religion, qu'une vie chrétienne et conforme à ses maximes. C'est ce que l'apôtre

S. Jacques appelle *montrer*, *prouver*, *prêcher sa foi par ses œuvres.*

Voilà, M. C. P., les deux grandes obligations que vous avez contractées dans votre Baptême, et que vous renouvellerez, que vous confirmerez, en recevant le Sacrement de Confirmation. Pour vous encourager à les remplir constamment, souvenez-vous que dès que vous aurez été confirmés, vous porterez sur votre front le signe de la croix, que l'Evêque y tracera avec le saint Chrême. Cette marque auguste doit vous avertir, pendant tout le cours de votre vie, que vous ne devez jamais rougir de votre foi, ni la déshonorer par une conduite opposée aux saintes maximes de l'Evangile. Elle vous avertira encore de l'obligation que vous aurez de ne point contrister l'Esprit saint, qui règnera dans votre cœur; mais d'être toujours fidèles à ses inspirations, toujours dociles à ses divins mouvemens.

Ce divin Esprit que vous allez recevoir, est appelé, dans l'Ecriture, l'esprit de vérité et de douceur, l'esprit de force, l'esprit consolateur, l'esprit de sainteté et de pureté. Que ces noms sont augustes! qu'ils sont aimables! qu'ils nous donnent de salutaires instructions!

Le Saint-Esprit est appelé l'esprit de vérité, c'est-à-dire, qu'il est la vérité même, et qu'il nous enseigne toute vérité. Dès que vous l'aurez reçu, renoncez donc pour toujours au mensonge si opposé à la souveraine vérité; chérissez-la, cette aimable vérité;

qu'elle règne toujours dans vos cœurs, qu'elle soit toujours sur vos lèvres. Regardez, je ne dis pas seulement le mensonge, mais le moindre déguisement, comme un outrage fait au Saint-Esprit; puisez cette éternelle vérité dans les Livres saints, dans les lectures de piété, dans les instructions de vos Pasteurs, les écoutant désormais avec plus d'assiduité, avec plus d'empressement, avec un désir plus sincère d'en profiter.

Le Saint-Esprit est un esprit de douceur. Que demande-t-il de vous en cette qualité? Il demande que, dans toute votre conduite, vous fassiez voir des marques de cette aimable vertu, plus de docilité envers vos supérieurs, plus d'égards envers vos inférieurs, une humeur plus douce, une charitable complaisance envers tous. Il faudra donc jeter loin de vous cette colère, ces vivacités, ces emportemens, ces impatiences, ces murmures auxquels vous vous livriez auparavant, dans les travaux, dans toutes les occasions désagréables. C'est l'importante leçon que nous fait à tous saint Jean-Chrysostôme: « Mes bien-aimés, dit ce saint Docteur, faisons attention sur nous-mêmes, et quand nous sentons que la colère commence à s'emparer de nous, rappelons-nous quel est l'esprit que nous avons reçu. Cette pensée, ce souvenir calmera bientôt ces mouvemens impétueux qui s'élèvent dans notre ame. »

Le Saint-Esprit est un esprit de force; une fois munis de cette force divine, résistez donc courageusement et constamment à tous

les ennemis de votre salut. Dès que vous éprouverez quelque tentation, dites avec l'Apôtre : *Je peux tout en celui et avec celui qui me fortifie.* Si le monde essaie de vous pervertir ; si la chair, ce malheureux aiguillon du péché, se révolte contre l'esprit ; si le démon met en usage tantôt les ruses, tantôt la violence, recourez au Saint-Esprit, implorez son secours tout-puissant, servez-vous de la force qu'il va vous communiquer. Quelque dangereuse que soit la tentation, avec cette force divine, la victoire vous sera assurée.

Au nom de Dieu, M. C. F., conservez vos cœurs et vos corps dans la pureté ; car l'esprit que vous allez recevoir, est le Dieu de toute sainteté et de pureté. Autant il se plaît dans un cœur pur, autant il a horreur d'un cœur livré à l'impureté. Il l'a déclaré : *non, jamais il n'habitera dans un cœur impur et charnel.* Veillez donc, fuyez, priez pour conserver cette pureté si précieuse et si délicate ; et vous adressant au Dieu qui va venir fixer en vous sa demeure, dites-lui souvent avec le Prophète : *Mon Dieu, créez en moi un cœur pur*, et préservez ma chair de toute souillure.

Ce divin esprit est encore appelé consolateur ; c'est donc à lui que vous devez vous adresser, dans toutes les peines qui vous arriveront pendant le cours de votre vie ; c'est dans le Saint-Esprit que vous trouverez votre consolation. Ah ! vous seriez bien insensés de la chercher dans les

hommes ; ils sont incapables de vous la procurer. Souvent même, en s'efforçant de vous consoler, ils ne font que vous affliger davantage. Ne cherchez donc de consolation, de joie qu'en Dieu, vous soumettant à ses adorables volontés, ne vous attachant qu'à son service ; et vous goûterez combien le Seigneur est doux envers ceux qui le servent fidèlement.

Enfin, l'Esprit saint est charité et amour. Aimez donc Dieu par-dessus tout, n'aimez plus rien que par rapport à lui ; prouvez-lui votre amour par votre fidélité à observer ses Commandemens, par votre vigilance à éviter tout ce qui pourroit lui déplaire, par une charité tendre, sincère, efficace envers votre prochain. Cette charité, cet amour, est le plus excellent des fruits du S. Esprit, celui qui sanctifie tous les autres, et sans lequel tous les autres ne sont d'aucune utilité pour le salut. Faites donc tous vos efforts pour l'acquérir, pour la conserver, afin que vous puissiez dire avec l'Apôtre : *La charité de Dieu s'est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.*

Ouvrez donc vos cœurs, M. C. F., abandonnez-vous tout entiers au Saint-Esprit. Il a renouvelé toute la face de la terre, suppliez-le de venir renouveler aussi vos cœurs. Sa toute-puissance le peut, sa bonté infinie le veut.

Oui, Esprit divin, nous soupirons après le bonheur de vous recevoir. Venez ; ah ! venez créer en nous des cœurs nouveaux ;

venez, esprit de vérité, venez nous instruire et nous éclairer; venez, esprit de douceur, venez appaiser les mouvemens de nos cœurs, et les remplir de votre douceur; venez, esprit de force, venez nous fortifier contre la chair, le monde, et toutes les tentations; venez, esprit de sainteté et de pureté, venez nous purifier, et rendre chastes et purs nos corps et nos cœurs; venez, esprit consolateur, venez nous consoler dans toutes nos peines; venez, esprit de charité, venez nous embraser, nous consumer du feu de votre amour, afin que nous en soyions embrasés pendant toute l'éternité.

Ainsi soit-il.

Nota. *On pourra encore se servir de l'Instruction du jour de la Pentecôte, tome I, et de l'Instruction du Lundi de la Pentecôte, tome III.*

POUR LA DISTRIBUTION

DES SAINTES HUILES.

Sur les saintes Huiles, et les Sacremens pour lesquels elles sont employées.

Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores Mysteriorum Dei. Que les hommes nous considèrent comme les Ministres de J. C., et les dispensateurs des Mystères de Dieu. *I. Cor.* 4.

L'AUGUSTE caractère, Messieurs, que celui dont Dieu nous a honorés ! Il est, dit saint Chrysostôme, au dessus de la pourpre et de la dignité royale, parce qu'il donne un pouvoir que les Rois, que les Anges même n'ont pas. Remettre les péchés, lier ou délier les consciences, produire le corps et le sang de J. C., l'offrir en sacrifice, le distribuer aux Fidèles, donner sa grâce par les Sacremens, aux vivans et aux mourans, chasser les démons, ouvrir la porte du Ciel aux pécheurs; voilà ce que ne peuvent tous les Rois, et voilà ce que peuvent les Prêtres; ils sont les dispensateurs des Mystères de Dieu : *Dispensatores mysteriorum Dei.*

Mais, c'est en votre faveur, Chrétiens, que Dieu nous a élevés à une dignité si sublime, et qu'il nous a communiqué des pouvoirs si extraordinaires. La cérémonie qui

qui nous rassemble, en vous rappelant l'auguste caractère dont Dieu a revêtu ses Ministres vous rappelle en même-temps, que c'est pour votre salut qu'il a fait ce prodige de puissance. Respectez donc vos Pasteurs, ils exercent, à votre égard, le ministère du Sauveur du monde; aimez-les et donnez-leur votre confiance, ils se dévouent à votre salut: mais profitez de leur zèle; c'est particulièrement dans l'administration des Sacremens qu'ils déploient la puissance qu'ils ont reçue du Ciel, et la charité dont leur cœur est animé pour vous. Recourez donc à ces sources de grâce et de salut; venez à vos Pasteurs, comme aux dispensateurs des mystères de Dieu: *Dispensatores, etc.*

Telle est, M. F., la résolution que doit vous inspirer la vue de ces saintes huiles qui sont employées à l'administration des Sacremens. Quelle vive et tendre reconnoissance ne doivent-elles pas encore vous inspirer envers J. C. qui a bien voulu attacher à ses foibles élémens une si grande vertu! En effet par la grâce du Saint-Esprit, elles ont la vertu de nous purifier de nos péchés, de nous fortifier contre les attaques des ennemis de notre salut, de nous consacrer à Dieu, et de nous ouvrir, à l'heure de la mort, la porte du Ciel.

O mon Dieu! que vous êtes admirable dans vos œuvres? Qui n'admirera les effets prodigieux de votre puissance souveraine dans les Sacremens, où un peu d'huile, jointe à quelques paroles, produit dans nos

ames des changemens si merveilleux? Il est réservé à vous seul, ô mon Dieu! d'opérer ainsi les plus grands prodiges!

C'est de ces prodiges, mes Frères, qu'ils faut vous entretenir aujourd'hui. Daignez m'honorer de votre attention.

LES Sacremens sont de grands mystères que J. C. lui-même a institués. Ils sont des bienfaits que nous n'estimerons jamais assez et qui sont au dessus de toute reconnoissance. Sans les Sacremens, les cruelles souffrances du Sauveur et sa mort douloureuse n'auroient été pour nous d'aucune utilité, et le Ciel nous auroit été fermé pour toujours. Ce sont ces sacrés symboles qui nous rendent participans de sa rédemption. Ils sont des canaux par lesquels ses grâces et ses mérites découlent sur nous. Je me bornerai à ceux pour l'administration desquels les saintes Huiles sont employées.

Rappelez-vous, M.C.F., dans quel déplorable état étoit votre ame, lorsque vous êtes venus au monde. Hélas! conçus dans le péché, vous étiez enfans de colère, l'objet de la haine et de l'indignation de Dieu; le Ciel vous étoit fermé; votre ame étoit l'horrible demeure du démon; elle devoit être pour toujours sous son empire. Qui vous a retirés de cet affreux etat? le Baptême. Mais avant de vous le donner, il a fallu que le Ministre de J. C. vous fit sur la poitrine et sur les épaules l'onction de l'Huile sainte,

pour attirer en vous la grâce de J. C., grâce qui rend son joug doux et aimable. Après que vous eûtes reçu le Baptême, le Prêtre fit sur le sommet de votre front l'onction du saint Chrême pour vous consacrer Prêtres et Rois : *fecit nos regnum et sacerdotes.* Oui, Chrétiens, par cette onction, vous êtes tous devenus les oints du Seigneur, et en un sens des Prêtres, puisque suivant l'expression de saint Paul, vous devez vous offrir continuellement à Dieu comme des hosties vivantes, saintes et agréables à ses yeux. Vous êtes devenus aussi autant de Rois, puisque par cette onction vous avez reçu la force de régner sur vos passions et de les assujettir. Votre royaume n'est pas de ce monde, mais dans le Ciel auquel le Baptême vous donne droit.

Ne vous plaignez donc plus de votre sort. Votre vie, il est vrai, est un combat perpétuel; mais vos armes sont trempées dans le sang de J. C. Saisissez-les avec confiance, vous serez intrépides avec elles; vos ennemis seront confondus. Au nom de J. C. vous ferez des prodiges, et votre couronne sera immortelle.

Par le Baptême, l'Eglise devient notre Mère. Elle se réjouit de notre adoption; mais elle tremble sur tous les dangers qui se multiplient sous nos pas chancelans. Avec quelle vigilance, avec quel zèle tendre elle surveille notre foiblesse? Hélas! si comme des enfans nouveau-nés, nous sucions toujours avec simplicité le lait spirituel et pur

qu'elle nous présente ! Mais non ; le monde est si séduisant, ses exemples si pernicieux, ses conseils si perfides ! Les passions semblent nous présenter le bonheur avec des ruses si adroitement combinées ! Le libertinage, la débauche, l'impiété sont montés à un tel excès, et cet excès est si général ! Le malheureux respect humain, cette sotte timidité, qui nous fait rougir d'être chrétiens et vertueux, a tant d'empire sur nous ? Et comment marcherions-nous à travers tant d'ennemis et de tyrans, avec des forces ordinaires sans des armes propres et particulières à une guerre si cruelle et si meurtrière ? Grand Dieu ! votre Esprit seul peut nous défendre. Notre nature est trop impuissante, trop fragile. Sauvez-nous, Esprit saint ; sans vous, nous succombons, nous périssons infailliblement.

Mes Frères, nos vœux sons exaucés ; par le sacrement de Confirmation, l'Esprit Saint vient réellement et personnellement habiter en nous, et nous remplir de ses dons. L'Evêque élève les mains, et ce divin Esprit descend sur les confirmés. Il fait sur leur front le signe de la croix, avec le saint Chrême, et dès-lors le chrétien confirmé reçoit la force d'affronter tous ses ennemis. Le Dieu des Martyrs et des Vierges combattra pour lui ; l'enfer et ses suppôts seront vaincus. Et comment résisteroient-ils ? ils verront toujours, entre ses mains, l'arme la plus foudroyante, la croix de J. C. : ses bonnes œuvres, comme l'huile la plus pure, l'éclaireront parmi les écueils et les embûches.

Athlète désormais intrépide et généreux, son ame a reçu l'onction sainte; ses vertus répandront partout la bonne odeur du baume le plus précieux. Il ne rougira plus que de n'être pas saint. Les ignominies seront sa consolation ; il se réjouira, comme les Apôtres, d'avoir été trouvé digne de souffrir pour le saint nom de Jésus.

Telle est la vertu merveilleuse du Sacrement de Confirmation. Mais pourquoi l'éprouve-t-on si rarement ? Hélas ! c'est parce qu'on ne le reçoit pas avec les dispositions requises, et que quand on l'a reçu, on ne veille pas sur soi pour conserver les grâces qu'il communique. Ah ! M. F., veillons donc et prions sans cesse. N'oublions jamais que notre principale force consiste dans la connoissance intime de notre fragilité. Alors, la tentation n'aura point de prise sur nous.

Mais n'y succomberons-nous pas dans nos derniers momens, dans ces momens si critiques où le démon redouble ses efforts pour nous perdre ! Non, M. F.; car alors J. C. nous donne d'autres armes, d'autre secours bien efficaces dans le Sacrement d'Extrême-Onction... Renouvelez votre attention.

Les maladies, la mort, voilà deux suites inévitables du péché, voilà notre avenir et celui de toutes les créatures.

C'est dans ces momens décisifs pour notre éternité que l'ennemi du salut déploie toute sa rage contre les fidèles. Hélas ! la vie la

plus sainte, aux approches de la mort, ne peut nous rassurer pleinement, car, alors les tentations sont plus violentes et les piéges plus dangereux. O Jésus ! ô bon Sauveur ! après nous avoir relevés et soutenus par votre grâce, parmi les orages et les tempêtes de la vie, nous abandonneriez-vous au moment d'arriver au port ?

Non, M. F., ce Dieu si bon est toujours occupé de nos besoins ; son amour surpasse nos espérances. Déjà quel secours à la mort que le sacrement de Pénitence ! Quelle force encore ne trouvons-nous pas dans la divine Eucharistie ! Quand nous sommes infirmes, notre Dieu consent à se transporter dans nos maisons. Frère tendre, il visite, il console, il soulage ses enfans. Il les a nourris de sa chair sacrée pendant les jours de leur santé ; dans les derniers momens, il veut être leur viatique, leur force, leur soutien. Que pouvions-nous désirer de plus ? Osons, M. F., osons, désirer encore : les trésors de la miséricorde de J. C. ne sont pas épuisés. Médecin charitable, tendre Samaritain, il veut verser lui-même l'huile sainte sur les plaies de notre ame et de notre corps. Apprenez comment, par le Sacrement d'Extrême-Onction, J. C. veut calmer nos souffrances, les guérir même, si cela est nécessaire pour sa gloire et pour notre salut ; ou, si sa volonté est de nous appeler à lui, comprenez comment il achève de nous purifier du reste des souillures du péché ; par quel moyen il fortifie nos ames contre les tentations, et

contre les craintes de la mort; par quelle voie il ranime notre espérance, notre amour et notre confiance.

Quelqu'un est-il malade parmi vous, nous dit-il, par la bouche de son Apôtre : *qu'il fasse venir les Prêtres de l'Eglise ; et qu'ils prient sur lui, l'oignant de l'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi sauvera le malade ; le Seigneur le soulagera ; et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis.*

Oh ! qu'ils sont précieux les effets que produit ce Sacrement ! Quelle consolation pour le malade bien disposé ! en recevant ce Sacrement, il est donc assuré d'avoir le pardon de toutes les fautes qu'il a commises ; et qu'en même temps qu'il reçoit sur son corps les onctions de l'Huile sainte, son ame est toute pénétrée de la grâce du Saint-Esprit. Mon Dieu, que votre miséricorde est grande ! Il semble que vous vous plaisez à la faire éclater dans le temps où nous sommes frappés par votre justice.

Profitez de cette miséricorde ineffable, M. C. F. ; lorsque vous vous verrez dangereusement malades, appelez les Prêtres du Seigneur. Demandez vous-mêmes, les onctions de cette Huile sainte et vivifiante. N'attendez pas qu'on vous les propose. Car, aujourd'hui par une tendresse cruelle et barbare, les parens, les amis n'osent parler aux malades de leur état. Ils les laissent dans une sécurité perfide : ils craignent pour le corps ; ils abandonnent l'ame. Siècle malheureux ! hélas ! c'est la foi qui est éteinte.

Peut-on croire, en effet, et hasarder le salut éternel de quelqu'un qu'on ne ménage, dit-on, que parce qu'il est cher?

Je ne puis ici me défendre d'un douloureux attendrissement. Je ne puis m'empêcher de gémir amèrement sur l'insensibilité de tant de lâches chrétiens. Ils se plaignent sans cesse de l'acharnement de leurs passions et de la force impérieuse de leurs penchans. Ah! ils blasphèment contre Dieu. Malheureux, leur dirai-je, ô mes Frères, n'êtes-vous pas vous-mêmes, vos tyrans et vos bourreaux? Je vois effectivement l'ennemi vous environner de toutes parts. Mais quoi, il vous trouve sans armes et sans défenses! Dieu vous a-t-il donc abandonnés? Les Sacremens sont-ils donc vains et inutiles? Le Sang de J. C. est-il donc dorénavant sans force et sans efficacité? Mais non; c'est vous qui, spectateurs oisifs de votre défaite, négligez toutes les ressources de la foi. Vous méprisez les sources de la grâce; vous fuyez les Sacremens: votre malheur est donc votre ouvrage. Abandonné à lui-même, l'homme est ici-bas le jouet des démons, l'esclave de l'enfer, et après sa mort, la victime éternelle de son indifférence et de son ingrate insensibilité.

Pardon, M. F., ces reproches ne sont pas pour vous. Puissiez-vous ne les mériter jamais. Ah! seriez-vous assez ennemis de vous-mêmes, pour négliger les moyens efficaces de salut que Dieu vous fournit dans les Sacremens, et pour vous perdre au milieu

de tant de secours si puissans ? Il vous les offre avec tant de bonté ; ses Ministres déploient un zèle si empressé pour vous communiquer ces sources de grâce et de salut : profitez désormais et de la miséricode de votre Sauveur et du zèle de vos Pasteurs.

C'est aussi par l'onction sainte, Messieurs, que cette puissance divine nous a été communiquée. C'est par cette onction que nous sommes devenus les oints du Seigneur, les Ministres de J. C., les dispensateurs des mystères de Dieu : *Ministros Christi, dispensatores mysteriorum Dei.* Ah ! Messieurs rappelons-nous avec joie et reconnoissance, ce jour heureux, où le Pontife, faisant sur nos mains l'onction de l'huile sainte, nous consacra Prêtres du Très-Haut, pères spirituels de ses enfans, et les sauveurs des pécheurs. Efforçons-nous donc de ressusciter en nous la grâce que nous avons reçue dans notre ordination, afin que nous soyons dignes du saint Ministère qui nous a été confié.

Priez, Chrétiens, priez le Père de famille qu'il envoie toujours dans sa vigne de bons ouvriers ; qu'il suscite dans son Eglise jusqu'à la fin des siècles des Pasteurs tels que celui qu'il vous (1) a donné dans sa miséricorde ; afin que, Pasteurs et troupeaux, tous marchent dans la voie du salut, et arrivent à l'heureuse éternité que je vous souhaite. Au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

(1) Le Curé devant qui on a prêché cette Instruction.

POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Sur l'Indulgence plénière, et la nécessité de la Conversion.

Pœnitemini igitur, et convertimini, ut deleantur peccata vestra. Faites donc pénitence et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés. *Act.* 3.

TELLE est la ressource que saint Pierre annonce aux Juifs coupables de la mort du Sauveur. Votre crime est grand, leur dit-il; après avoir abusé de la prédication et des exemples, des bienfaits et des prodiges de J. C., vous l'avez rejeté et mis à mort. Après un tel crime, quel moyen de salut peut-il vous rester, si ce n'est celui de la pénitence et de la conversion? Non ajoute l'Apôtre, vous ne devez pas désespérer. Ce Jésus que vous avez livré, condamné, crucifié, est ressuscité; et il est devenu le salut pour tous ceux qui croient en lui. Il est mort pour la rémission des péchés. Ressuscité, glorieux et triomphant, il offre le pardon aux pécheurs pénitens; et les jours qui sont arrivés, sont des jours de grâce, de miséricorde et de bénédictions. Faites donc pénitence, et convertissez-vous au Seigneur, afin que vos péchés vous soient pardonnés : *Pœnitemini*, etc.

Et voilà, aussi M. F., ce que nous vous annonçons solennellement aujourd'hui, ce

que vous aurez déjà appliqué à la grande circonstance du temps où nous nous trouvons.

Hélas ! dans les années déplorables qui viennent de s'écouler, combien de chrétiens ont renié, persécuté, et autant qu'il a été en eux, mis à mort J. C. ? Que de blasphèmes contre sa personne, contre ses mystères, contre sa doctrine ! que de sacriléges contre son culte ! que d'attentats contre son Eglise ! Et de cet affoiblissement de la foi, quelle corruption de mœurs ne s'en est pas suivie ? L'omission des devoirs religieux, l'abandon du culte et des Sacremens, l'infraction scandaleuse des lois de l'Eglise, le libertinage, la débauche, les haines, les vengeances, les troubles, les injustices, les rapines, une vie toute sensuelle et terrestre, un oubli profond de Dieu et de l'éternité.... N'est-ce pas là une peinture trop fidèle des prévarications de la plupart des chrétiens ? Et de combien de manières J. C. n'a-t-il pas été et n'est-il pas encore crucifié de nouveau dans leurs cœurs ?

Or, dans ce déluge de corruption et de péchés qui souillent la terre, et provoquent les malédictions et les vengeances du Ciel, quelle ressource reste-t-il ? quel autre moyen de salut, que celui de la pénitence et de la conversion ?

Eh ! n'est-ce donc pas assez d'années passées dans le désordre ? n'est-ce donc pas avoir vécu assez long-temps pour le péché, pour le démon, pour la damnation éternelle ? n'est-il pas temps de vivre enfin pour Dieu

et pour l'éternité bienheureuse ? Ah ! mes Frères, si vous ne voulez pas vous perdre pour l'éternité, rendez-vous enfin à la voix de Dieu qui vous appelle en ces jours de miséricorde et de salut, et ne différez plus de faire pénitence et de vous convertir : *Pœnitemini*, etc.

Pénitence et conversion : c'est le cri de la miséricorde qui se fait entendre aujourd'hui, et qui retentit d'une extrémité de la France à l'autre ; c'est la voix du chef de l'Eglise, qui appelle tous les habitans de la France, à rendre à Dieu ce vrai et seul digne hommage de reconnoissance, pour le rétablissement du culte public ; et qui les y invite, les y exhorte, en leur ouvrant les trésors de l'Eglise.

O France, que tes prévarications ont été grandes ! mais combien les miséricordes de Dieu, à ton égard, sont plus grandes encore ! Dieu infiniment bon ! Dieu des anciens Français, qui s'honorèrent de bénir et glorifier votre nom ! vous n'avez donc pas abondonné cette ancienne et chérie portion de votre héritage. En faveur des pères, vous avez pardonné aux enfans ! Ah ! vous n'en avez pas usé ainsi envers tant d'autres nations, peut-être moins coupables, qui, vous ayant abandonné comme nous, sont toujours rejetées, et restent séparées de votre Eglise.

Hélas ! il y a peu d'années, n'avions-nous pas lieu de craindre le sort de ces nations réprouvées ? Eh ! qu'avons-nous fait pour

éviter ce malheur, le plus grand de tous ? Vous ne nous menaciez donc, dans votre justice, ô mon Dieu ! que pour nous faire mieux sentir la grandeur de vos miséricordes, et pour nous montrer que vous deviez nous traiter en peuple privilégié ? Vous nous avez envoyé, pour libérateur, l'homme de votre droite ; et aussitôt le dragon, l'ancien serpent, qui faisoit la guerre aux Saints, a été de nouveau enchaîné ; l'Eglise a recouvré la liberté et la paix ; le schisme a été détruit ; la Religion a vu rouvrir ses temples, relever ses autels, rétablir son culte. Le Pape, auparavant méconnu et persécuté dans la France, y reçoit aujourd'hui l'hommage public de la soumission et du respect dû au chef de l'Eglise. Sa voix paternelle se fait entendre dans toute la France, pour rappeler ses habitans à la religion. Est-ce là, M. F., un grand évènement, un grand bienfait ? et n'étoit-il pas digne d'être consacré par la grâce extraordinaire du Jubilé que nous vous annonçons aujourd'hui ?

O mes Frères, que de prodiges de miséricorde se sont donc opérés en notre faveur ! pourrions-nous y méconnoître le doigt de Dieu ? Et quand le Seigneur fait de si grandes choses pour nous, pour nous, tout indignes que nous en sommes, resterons-nous indifférens et insensibles, et négligerons-nous la grâce par la quelle il veut mettre le comble à ses miséricordes ? Ah ! plutôt dans quel transport de reconnoissance, avec quelle joie, avec quelle sainte avidité,

vous empresserez-vous de recueillir les fruits de salut qui vous sont offerts ?

En ouvrant la sainte carrière du Jubilé, qu'ai-je donc à vous annoncer, M. C. F., si ce n'est le devoir le plus important, le plus pressant, le devoir de la pénitence et de la conversion ? Et n'en ai-je pas déjà dit assez pour réveiller votre foi, pour exciter votre reconnoissance, pour toucher vos cœurs, et vous porter à faire de dignes fruits de pénitence ?

Je donnerai cependant un plus grand développement à cette exhortation, et je tâcherai de vous faire mieux connoître le prix de la grâce que je vous annonce, l'obligation et les moyens d'en profiter... Accordez-moi, etc.

Qu'est-ce que le temps du Jubilé ? C'est un temps extraordinaire de grâce et de miséricorde où nous avons à espérer la rémission, non-seulement de nos péchés, mais des peines même temporelles, dont nous restons redevables à la justice divine. Lors donc que les péchés mortels nous sont remis par la vertu des Sacremens, il nous reste encore une peine temporelle à subir pour les expier ; et cette peine temporelle nous est remise par la vertu du Jubilé, ou de l'indulgence. Tel est fond de la doctrine que j'ai à expliquer.

Dieu, M. C. F., est aussi essentiellement juste, qu'il est bon. Il doit punir, comme

il doit récompenser ; et les peines décernées par sa justice contre des pécheurs impénitens, sont aussi terribles, que les récompenses réservées aux justes, sont magnifiques et ravissantes. Les unes et les autres sont éternelles. *Les justes entreront dans la vie éternelle ; et ceux-là iront au supplice éternel.* Voilà l'Evangile, voilà le jugement dont nous avertit le juge même des vivans et des morts.

Justice de mon Dieu, que vous êtes redoutable dans l'éternité ; et malheur, éternellement malheur à l'insensé qui veut en faire l'expérience. Mais durant cette vie, vous vous laissez fléchir par la pénitence ; et pour les peines éternelles, réservées au pécheur, vous vous bornez à exercer sur lui une vengeance et un châtiment temporels. Châtiment dont il ne nous est pas donné, il est vrai, de sonder la rigueur et de calculer la durée ; mais qui du moins, n'est que pour un temps.

Ainsi, en nous pardonnant les péchés mortels, Dieu réserve à sa justice, le droit de les punir dans le temps ; et les peines éternelles ne sont que changées en des peines temporelles, à subir en ce monde, ou en l'autre ; et c'est sur ce principe qu'est fondée la doctrine de l'Eglise, sur le Purgatoire. Doctrine qui concilie admirablement les bienfaits de la miséricorde, et les droits de la justice ; de la miséricorde, qui pardonne pour l'éternité ; de la justice, qui punit dans le temps.

Or, ce sont ces peines temporelles, dues à la justice divine, pour les péchés pardonnés, que l'Eglise remet, par la vertu du Jubilé ou de l'Indulgence. Elle a reçu ce pouvoir de J. C., qui lui a promis que tout ce qu'elle déliera sur la terre, sera délié dans le Ciel. Elle exerça ce pouvoir dans tous les siècles; et elle nous en offre aujourd'hui l'heureux effet. Oh! que cette doctrine est consolante! quelle idée elle nous donne de la sagesse et de la bonté de Dieu! seroit-il possible que nous n'en fussions pas touchés?

En êtes-vous vivement pénetrés, M. F., de cette foi si consolante? et sentez-vous le prix de ce bienfait? Comptez donc, si vous le pouvez, le nombre de vos péchés; pesez-en l'énormité, et jugez de quel poids de satisfactions vous avez besoin d'être soulagés. Hélas! que de jours, de mois et d'années passés dans le péché, dans l'habitude du péché! Où est votre pénitence? Plus coupables peut-être que beaucoup de réprouvés, qui subissent déjà, pour l'éternité, les supplices de leurs crimes, qu'avez-vous fait jusqu'ici pour expier les vôtres? Descendez, du moins, descendez en esprit dans ces lieux d'expiation, où les ames justes se purifient des restes de leurs péchés, et accomplissent la pénitence qu'elles n'ont pas faite en ce monde; et apprenez quelle juste sévérité vous attend.

Si donc vous désirez vous épargner les rigueurs de la justice divine, empressez-vous de profiter de l'Indulgence que l'Eglise

vous offre ; et venez puiser dans le trésor des miséricordes, pendant qu'il vous est ouvert. Le chrétien qui n'a plus la foi, méconnoîtra, négligera, méprisera, peut-être cette grâce. Hélas ! pour lui tout est stérile, tout est mort. Mais croire à la vertu des Indulgences, et ne vouloir pas en profiter, quel aveuglement ! quelle inconcevable contradiction ! cette réflexion nous conduit naturellement à l'obligation où nous sommes de profiter de la grâce du Jubilé.

Le grand but, la fin principale du Jubilé est de retirer les pécheurs de ce funeste état d'insensibilité où ils vivent, sur le grand intérêt du salut. C'est pour cela, que le Père commun de tous les Chrétiens, que le Vicaire de J. C., sur la terre, fait retentir aujourd'hui sa voix aux oreilles des Français. C'est en son nom, M. C. F., que nous vous sollicitons à sortir de l'abîme d'iniquités où vous vous êtes plongés pendant la révolution, et à revenir à Dieu par la pénitence. Au nom du chef de l'Eglise, nous vous disons à tous : Pénitence et conversion : *Pœnitemini.*

Pénitence et conversion pour les personnes même qui semblent mener une vie régulière et chrétienne. Hélas ! quel abus ne laissent-elles pas de faire de tant de grâces dont il a plu à Dieu de les combler ? En combien de fautes elles tombent chaque jour ? Que de motifs profanes, que d'affections désor-

données, que d'habitudes vicieuses elles ont à déplorer, à expier ! Que dans ce temps de renouvellement, elles s'humilient devant Dieu de leurs foiblesses et de leurs infidélités; qu'elles se purifient, qu'elles se détachent du péché, de toute affection au péché, de toute occasion de péché, et qu'elles se renouvellent dans la piété et la ferveur : *Pœnitemini.*

Pénitence et conversion : pour vous, mes Frères, qui, sans vous livrer aux vices et aux crimes que le monde condamne, négligez la pratique des œuvres et des vertus que la Religion commande; qui faites consister votre religion à assister à la Messe, les Dimanches, à faire une confession et une communion à Pâques, et qui croyez avoir par là accompli toute justice. Erreur ! illusion ! Dieu demande de vous l'accomplissement de tous les préceptes de la loi, les œuvres de la foi, les fruits de la charité. C'est une condition essentielle à votre salut. L'arbre stérile, qui n'avoit pas été accusé de porter de mauvais fruits, mais qui n'en avoit point porté, fut condamné à être coupé et jeté au feu. Jugez, M. C. F., d'après ces règles de l'Evangile, votre vie passée. Déplorez le vide immense qui s'y trouve; et dans ce temps spécialement destiné à assurer votre salut, apprenez et déterminez-vous à vivre enfin en vrais chrétiens ! *Pœnitemini et convertimini.*

Pénitence et conversion : pour ceux qui ne fréquentent plus les Sacremens. Oh ! mes

Frères, votre conduite nous donne le droit de vous le demander : avez-vous donc renoncé à la Religion, ou vous regardez-vous encore comme chrétiens ? Si vous voulez l'être encore, faites donc les œuvres du chrétien. Revenez sincèrement à Dieu, que vous avez si coupablement et si long-temps oublié; professez la foi, participez aux Sacremens, et observez les préceptes de l'Eglise chrétienne : *Pœnitemini.*

Pénitence et conversion : pour les pères et mères qui négligent de former leurs enfans à la connoissance, à l'amour, et à la pratique de la Religion; qui les abandonnent à des compagnies licencieuses, à des divertissemens corrupteurs, aux occasions de péché, qui les scandalisent eux-mêmes, par leurs exemples et leurs paroles. Pères et mères, réfléchissez donc sur vos devoirs. Considérez quelle est l'énormité de vos fautes, quel compte terrible vous aurez à rendre à Dieu, des enfans qui vous ont été confiés. Si jusqu'à présent vous avez scandalisé vos enfans, ah ! empressez-vous maintenant de leur donner l'exemple de la pénitence et de la conversion. *Pœnitemini.*

Pénitence et conversion : pour les jeunes gens qui ont perdu sitôt la grâce de leur baptême; pour ces enfans sans respect envers leurs parens; pour ces jeunes personnes que la dissipation, des liaisons pernicieuses, la passion des parures exposent aux plus grands dangers, ou ont déjà précipitées dans le bourbier du vice; pour ces jeunes

gens que le libertinage du cœur a conduit au dérèglement de l'esprit. O jeunes gens ! quel est votre malheur, et à quel terme aboutira votre vie ! Ah ! revenez donc à Dieu, à la pratique de la vertu. Au nom de l'Eglise qui vous enfanta en J. C., au nom de votre salut éternel, revenez au Père tendre et miséricordieux qui vous appelle ; et que ce temps du premier Jubilé qui vous est annoncé, soit l'époque de votre conversion et de votre salut. *Pœnitemini.*

Enfin..... pénitence et conversion pour tous les pécheurs ; car il n'est point pour eux d'autre moyen de salut, et nous devons le leur annoncer, au nom du souverain Juge des vivans et des morts : *S'ils ne font pénitence, ils périront tous.* Pénitence donc, pénitence de tant d'affections déréglées et de désirs corrompus, de tant de discours licencieux, de tant d'immodesties et d'actions honteuses ; pénitence de tant de médisances, de calomnies, de fraudes et d'injustices ; pénitence de tant de haines, de disputes et de vengeances ; pénitence de tant d'excès d'intempérance et d'ivrognerie ; pénitence de tant de faux respects humains ; de tant d'irrévérences et de scandales dans les Eglises ; de tant d'omissions des devoirs de la religion ; de tant d'abus des grâces, d'un si long et si profond oubli de Dieu ; pénitence de tant de doutes volontaires sur la foi, et de manquemens au devoir de la professer, de tant de lectures

et de discours impies, de tant de blasphèmes et de sacriléges. Ah ! pécheurs, repassez dans l'amertume de vos ames tant d'années chargées d'iniquités, et venez les déposer au tribunal de la pénitence ; convertissez-vous à Dieu dans la sincérité de votre cœur, et que ce temps extraordinaire de la miséricorde, soit celui de votre réconciliation et de votre salut. *Pœnitemini.*

C'est donc aux pécheurs, c'est à tous les chrétiens, que nous annonçons la pénitence et la conversion. Nous l'annonçons à tous, parce que tous ont péché et ont besoin de miséricorde.

Réveillez-vous donc, M.F., il en est temps, réveillez-vous d'un trop long et trop funeste assoupissement ; ouvrez enfin les yeux à la lumière de la foi, et ne recevez pas en vain la grâce que nous vous annonçons. Il n'y a plus de temps à perdre, il faut vous occuper de l'éternité, il faut assurer votre salut. Voilà votre grande, votre unique affaire, la fin, la seule fin pour laquelle vous êtes sur la terre ; et si vous la manquez, tout est perdu pour vous.

O éternité, éternité ! pourquoi n'es-tu pas l'objet habituel de nos pensées et de nos méditations ? Qu'elle le soit du moins en ce temps de salut, pour vous qui l'avez jusqu'ici oubliée ; pensez-y enfin. Que cette pensée sage et salutaire s'imprime aujourd'hui dans le plus profond de vos ames, qu'elle vous suive partout, qu'elle vous détourne de tout ce qui voudroit s'opposer à

votre conversion; qu'elle vous fasse employer tous les moyens nécessaires pour assurer votre salut éternel.

Oui, M. C. P., assurez-vous une heureuse éternité, nous vous en conjurons; profitez de ces jours de miséricorde. *La charité de J. C. nous presse :* nous ne pouvons vous laisser périr; nous vous dévouons notre temps, nos travaux, notre santé, et (ce n'est pas une exagération) notre vie même, s'il le faut, pour sauver vos ames. Ah! si nous avons le bonheur de les sauver, tout sera gagné pour vous et pour nous.

Venez donc avec confiance, recourez à notre ministère, vous serez accueillis avec tendresse; pendant le cours de ce Jubilé, avec la grâce de Dieu, nous pourvoirons à tous vos besoins. Le matin, nous vous aiderons à méditer la parole de Dieu; le soir, nous vous en ferons une explication familière. Le tribunal de la réconciliation vous sera ouvert à toutes les heures du jour; des prières publiques se feront, pour vous édifier et pour vous attirer les secours d'en haut. Tous les pécheurs, quelques énormes et multipliés que puissent être leurs crimes, tous doivent espérer, tous, sans exception, ont droit au salut et à notre ministère. A l'exemple de notre divin Maître, nous ne venons pas appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence. Nous les recevrons avec une tendre sollicitude; nous compatirons à leurs maux, et nous ferons surabonder la charité où le péché aura abondé.

Venez donc, M. C. P., nous ne pouvons nous empêcher de vous réitérer nos instances ; venez avec une pleine confiance, ayant le désir sincère de votre conversion ; venez consoler l'Eglise, faire la joie du Ciel, et assurer votre salut éternel.

Si vous profitez tous de la grâce du Jubilé, quel heureux changement s'opèrera dans cette paroisse ! La paix et la concorde rétablies dans les familles ; l'union plus intime des époux ; la tendre sollicitude des pères et des mères pour leurs enfans ; et la docilité, l'obéissance, le respect et l'amour, des enfans pour leur parens ; la réparation des injures et des injustices ; la réconciliation des ennemis ; la restauration des bonnes mœurs ; le règne de la vertu, les œuvres de la foi ; la sanctification des ames, et de plus abondantes bénédictions du Ciel sur notre patrie : tels sont les fruits que nous espérons, que nous attendons de ce Jubilé.

Dieu tout-puissant et miséricordieux, soutenez, perfectionnez, achevez ce que vous avez commencé. Nous le reconnoissons : le prodige le plus éclatant de vos miséricordes est le rétablissement de votre saint culte parmi nous ; et pour le rétablir dans nos ames, vous avez voulu que l'Eglise nous ouvrit les trésors de miséricorde et de grâce dont vous l'avez rendu dépositaire ! Ah ! Seigneur, nous ne serons pas des ingrats. Voyez votre peuple assemblé dans cette Eglise dont vous lui avez rouvert l'entrée. Il vous bénit, il vous adore,

il reconnoît ses fautes, il sollicite son pardon. O mon Dieu, pardonnez-nous, nous vous en supplions; rendez-nous dignes de participer aux grâces que vous allez répandre avec profusion en ce saint temps, et recevez-nous de nouveau comme votre peuple, votre peuple d'amour et de bénédiction. Hélas! par nos iniquités, nous avions rompu l'alliance sacrée que vous aviez faite avec nos pères; nous la renouvelons aujourd'hui à la face des Autels relevés à votre gloire. Daignez la ratifier dans votre miséricorde, la sceller de votre grâce, et la consommer, en nous recevant dans votre Royaume éternel.

Ainsi soit-il.

ÉLOGE FUNÈBRE

DE MONSEIGNEUR FRANÇOIS DE FONTANGES,

Archevêque-Evêque d'Autun.

Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est. Il fut chéri de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction. *Eccli.* 45.

QUEL triste et lugubre ministère je viens exercer aujourd'hui! Qu'il est pénible et douloureux à un cœur sensible, de rendre le dernier devoir au plus chéri et au meilleur des pères! Zélés coopérateurs du respectable Prélat que nous pleurons, que ne parlez-

parlez-vous ici à ma place ! Mais, cette profonde consternation, cet air de tristesse répandu sur vos visages, n'en disent-ils pas assez ? faut-il donc que j'en sois en ce jour le triste interprête ?... Hélas !... il n'est plus, ce vertueux Pontife, si chéri de Dieu et des hommes ; ce Pontife qui, par ses hautes vertus avoit fixé les regards de complaisance du Seigneur ; ce Pontife qui, par son amour constant et son zèle infatigable pour l'Eglise, en a été une des principales colonnes ; qui par son immense charité a été le père des malheureux, et en est devenu la victime !... Non, il n'est plus. Adorons les jugemens de Dieu, M. F., et avouons, dans l'excès de notre douleur, qu'il ne pouvoit pas punir plus sévèrement les crimes dont nous nous rendons coupables envers lui.

Le Ciel n'a fait que nous montrer le Pasteur qu'il nous avoit donné dans sa miséricorde. Les premiers Diocèses où il avoit fait éclater ses vertus, nous envioient le bonheur de le posséder. Nous avons eu plusieurs fois occasion de craindre que la réputation dont il jouissoit dans toute la France, ne le fît appeler au gouvernement d'une Eglise plus importante ; nous avions lieu de nous glorifier, jusque dans nos inquiétudes ; mais le coup accablant dont la colère de Dieu vient de nous frapper, n'offre aucun soulagement à notre douleur. C'est ainsi, ô mon Dieu, que surprenant nos désirs, anéantissant nos espérances,

vous éprouvez notre foi. Vous nous l'avez montré, pour nous faire connoître ce qu'il pouvoit pour vous et pour nous; et au moment où nous allions recueillir les précieux effets de son zèle et de sa tendresse, vous nous l'avez enlevé! O que vos jugemens sont impénétrables! qu'ils doivent nous confondre!

Mais, qu'osé-je entreprendre, M. F.? Qui pourroit faire dignement l'éloge de monseigneur François de Fontanges, archevêque-évêque d'Autun? Tous ceux qui l'ont vu, ont admiré la fermeté de sa foi, sa tendre piété, son admirable patience dans les plus rudes épreuves, son zèle infatigable pour l'Eglise, sa touchante bonté, son aimable affabilité, sa charité si compatissante et si efficace; mais Dieu seul a connu tout son cœur, toutes les belles qualités dont il l'avoit doué; et c'est ce qui justifie l'application que je lui ai faite, de ce que le Saint-Esprit a dit de Moïse. Il étoit chéri de Dieu et des hommes : *Dilectus Deo et hominibus.*

N'osons donc parler que de ce que les hommes ont pu voir en lui. Ce que je veux dire, est connu de tout le monde. Oui, tout le monde sait avec quelle générosité il a confessé la foi; avec quel zèle il s'est employé à réparer les pertes qu'elle avoit faites dans sa patrie, et avec quel dévouement il s'est sacrifié pour le soulagement des malheureux. Généreux confesseur de la foi; zélé restaurateur de l'Eglise Gallicane; mar-

tyr de la charité ; tels sont les traits qui le caractérisent, et que je vais vous développer..... Honorez-moi, etc.

Issu d'une famille illustre, l'homme juste que nous louons, n'ambitionna point les grandeurs du siècle ; il ne chercha que le Seigneur : aussi se consacra-t-il à lui dès son enfance ; et avec quelle fidélité ne répondit-il pas à sa vocation ! Ses rares talens, et ses vertus plus rares encore, l'élevèrent bientôt sur le siége épiscopal de Nanci. C'étoit trop peu pour son mérite : la Providence le fit monter, quelques années après, sur le siége épiscopal de Toulouse. Je ne vous dirai pas, M. F., ce que sa modestie souffrit de cette élévation. Mais Dieu avoit ses desseins : il ne vouloit l'élever au faite des honneurs et des richesses, que pour faire éclater davantage l'humilité et le détachement de son serviteur. Un orage violent s'élève contre l'Eglise Gallicane : on met ses Pasteurs dans la nécessité, ou de perdre les richesses et les honneurs dont ils sont investis, ou de prêter un serment qui attaquoit la foi. Il fallut donc choisir entre une honnête fortune et la misère, entre une existence tranquille dans sa patrie et l'exil ou la mort. Quelle embarrassante position pour une vertu peu affermie, pour un cœur qui tient encore à la terre ? Notre Prélat n'hésite point : il préfère la pauvreté, l'exil, la mort, aux enchante-

mens du repos, des honneurs et des richesses. On le voit abandonner généreusement son Palais, ses grands biens, l'éclat des honneurs, pour J. C. et son Eglise. Comme les Apôtres, il se réjouit d'avoir été trouvé digne de souffrir pour le saint Nom de Jésus. Il abandonne volontiers sa patrie terrestre, pour s'assurer sa patrie céleste; il rejette tous les trésors du siècle, pour ne point perdre ceux de l'éternité; il subit l'exil et toutes les privations qui en sont la suite, pour son Sauveur et son Dieu. Et dans toutes ces épreuves si pénibles, si insupportables à la nature, il trouve sa consolation, sa joie, son bonheur. Une seule chose l'affecte; ce sont les malheurs de son troupeau; mais, comme le grand Apôtre, éloigné de corps de ses chères brebis, son cœur est toujours au milieu d'elles; et de son exil, il ne cesse de les exhorter, de les consoler, d'élever ses mains pures vers le ciel pour elles, prêt à verser son sang, s'il le faut, pour leur salut. N'ai-je pas eu raison, M. F., de l'appeler généreux confesseur de la foi? il fut aussi un zélé restaurateur de l'Eglise Gallicane.

Hérode étant mort, ce généreux confesseur de la foi, revient, comme son divin modèle, dans sa patrie. Et qu'y fera-t-il? Ah! M. F., c'est là qu'éclate davantage, et son humilité sincère, et son zèle ardent pour l'Eglise. Il avoit occupé un des Siéges les plus

élevés des Gaules. La Providence lui en montre un bien moins distingué.... Mais, il y a du bien à faire : (ce sont là ses propres paroles ; ah que j'aime à me les rappeler !) Il y a du bien à faire, c'en est assez. Il ne balance pas à descendre, parce que dans ce rang il pourra travailler au bien de l'Eglise. Voilà, M. F., une merveille que tous les siècles précédens n'avoient jamais vue. Jusqu'ici, on n'avoit songé qu'à s'élever ; notre humble Prélat donne le premier l'exemple du contraire : du siége métropolitain de Toulouse, il descend au siége suffragant d'Autun, parce qu'il y voit du bien à faire.

Et quel bien, en effet, n'y a-t-il pas opéré ; dans un aussi court espace de temps, et avec aussi peu de ressources ? Vous le savez, M. F., les malheurs du temps et les dissensions civiles ; la licence et le crédit de l'erreur ; la fureur du schisme et les ravages de l'impiété avoient presque éteint la foi dans la France, et confondu la discipline de nos Eglises. Celle d'Autun, moins heureuse que la terre de Gessen, n'avoit pas été à couvert des plaies communes ; l'Ange exterminateur y avoit passé. Ah ! mon Dieu, que les traces de votre colère ont été vivement empreintes sur nous ! Que fait notre nouvel Apôtre ? d'abord il cherche à concilier les esprits que le schisme a divisés ; et avec les armes persuasives de la douceur, il vient à bout de concilier tout. Ceux qui sont venus à lui avec le cœur le plus obstiné, ne le quittent qu'avec des

dispositions de soumission et d'obéissance : rien ne peut résister aux charmes de sa douceur et de son onction.

Ici, je sens que mon discours s'anime. Je me représente notre Prélat avec cet air toujours affable et serein, toujours accessible, toujours accueillant, mettant, pour ainsi dire, sa personne et sa dignité à toute épreuve, ne retenant de son rang que le privilége d'être importuné ; je me le représente, et pourrois-je le dire, sans réveiller votre douleur, vous, Messieurs, qui avez eu le bonheur de le voir ? je me le représente, familiarisant l'Episcopat avec les Fidèles, et laissant découler de sa personne, comme son divin Maître, une vertu secrète, qui pénétroit, qui ravissoit tous ceux qui avoient le bonheur d'en approcher.

Mais le coup le plus funeste de la persécution est tombé sur les Ministres de l'Eglise. Elle en a diminué le nombre d'une manière alarmante ; elle paroît avoir tari jusqu'à la source de ce zèle qui procuroit autrefois à l'Eglise une si grande abondance de Pasteurs. Et que deviendra l'Eglise, si elle n'a plus de Ministres ? Ah ! c'est à cette vue, M. F., que les entrailles de notre Prélat sont émues, que son zèle s'enflamme, et lui fait chercher tous les moyens de remplir ce vide, de réparer cette perte. Ses revenus sont très-modiques ; il les emploîra presque tous à ériger un Séminaire dans sa ville épiscopale ; à former dans les différentes parties de son Diocèse, des établisse-

mens pour encourager les jeunes gens à embrasser l'état ecclésiastique. Il s'adresse au Ciel ; il gémit sur le refroidissement de la foi et du zèle ; il ne cesse de conjurer le père de famille d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. Mais, qui pourroit exprimer quelle fut sur ce point l'ardeur de son zèle ? Moi-même, et je dois le dire ici, dussé-je réveiller ma douleur, en me rappelant le doux souvenir de ses entretiens et de ses bontés ; oui, moi-même, je l'ai vu avec cet air de candeur et de sincérité, qui peignoit sur son visage les sentimens de son cœur ; je l'ai vu gémir sur les obstacles qu'on mettoit à son zèle ; s'informer avec empressement des moyens qui pourroient réparer les pertes du Sanctuaire ; adresser au Ciel ses vœux ardens, pour l'accomplissement de l'œuvre sainte.

Une occasion favorable paroît se présenter. Le Chef visible de l'Église arrivé dans la capitale, appelle auprès de lui les Evêques de France, pour connoître les besoins de leurs Eglises respectives. Notre Archevêque y vole, tout occupé des intérêts de la sienne. Bientôt son rare mérite le fit distinguer par le Vicaire de J. C. Il entra dans son intime confiance ; il fut écouté plus que tous les autres, tant la vertu et le mérite ont d'empire !

Revenu dans son Diocèse, il s'occupa à faire refleurir la Discipline de l'Eglise, que les années passées avoient affoiblies. Alors paroissent ces sages Ordonnances, qui

rappellent tout à la règle ; ces pieux Mandemens, où il s'efforce de ranimer la ferveur des fidèles, et de faire passer dans les cœurs des Pasteurs secondaires, le zèle qui animoit le sien.

Les saints Prélats de l'Eglise ne se sont jamais montrés plus grands, plus dignes de nos hommages, que dans leurs visites épiscopales. Avec quel éclat brilloient le zèle et les vertus d'un saint Charles, quand il parcouroit le Milanois ! Quel sentiment d'admiration nous inspire le zèle apostolique d'un François-de-Sales ; son amour pour un peuple ingrat et rebelle, son affabilité merveilleuse, son incomparable douceur quand il gravissoit les montagnes, pour y instruire, pour y sanctifier les brebis qui lui étoient confiées !

Exact imitateur de ces illustres Pontifes, le nôtre montroit dans ses visites, ce zèle ardent et universel du premier, avec la charité sans bornes du second. Ah ! que n'avons-nous eu le bonheur de le voir parmi nous ! C'étoit son dessein, M. C. P., il vous portoit dans son cœur ; il soupiroit après le moment où il pourroit venir vous témoigner sa tendresse, vous confirmer dans la foi, vous donner le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces ; et dans le plan qu'il s'étoit tracé, vous deviez être les premiers fruits de son zèle. Eh ! quel bien n'auroit-il pas opéré dans une paroisse, ô mon Dieu ! quel heureux changement n'y auroit-on pas vu, si vous ne nous l'eussiez

enlevé. Châtiment terrible, que nous ne saurions méconnoître. Non, nous n'étions pas dignes d'une telle faveur.

Tel a été son zèle pour l'Eglise, et l'usage qu'il a fait de son ministère. Il ne me reste plus qu'à vous le représenter comme martyr de sa charité.

Quelle autre religion que celle des Chrétiens avoit jamais ouï parler d'une vertu qui partage tous les maux d'autrui, et qui, attentive aux calamités étrangères, s'oublie volontiers soi-même, et sacrifie sa santé et sa vie pour ses semblables? *Omnia suffert, non quærit quæ sua sunt.* C'est le caractère de la charité; disons mieux, c'est celui du charitable Prélat que je loue.

Quel tendre spectacle s'ouvre ici à mes yeux! Je le vois consacrer ses modiques revenus au soulagement des malheureux, prévenir leurs besoins, les assister lui-même; et lorsqu'il s'est entièrement épuisé, aller solliciter la charité des fidèles, recueillir leurs aumônes, et les répandre ensuite dans le sein des indigens. Et ne croyez pas, M. F., que sa charité, comme celle de tant d'autres, se rétrécisse, et se borne aux pauvres de son troupeau: non, elle ne connoît point de bornes; quels que soient les malheureux, ils intéressent également son cœur. Vous savez avec quelle bonté il accueillit les prisonniers qui furent envoyés à Autun, avec quelle assiduité, il les visita, pour les

consoler ; avec quelle profusion il soulagea leur misère. Il se dépouilla pour les vêtir ; il se réduisit à la nécessité pour les en retirer. Mais pourquoi renouveler ici le sujet de notre douleur ? hélas ! ne sont-ce pas ces soins si assidus et si tendres qui lui firent contracter cette maladie si violente, qui l'a enlevé tout-à-coup à son Diocèse, à la France, à toute l'Eglise ? Il est donc mort martyr de la charité. La seule chose qu'on puisse lui reprocher, c'est donc d'avoir porté trop loin la charité, d'avoir sacrifié à l'exercice de la plus grande des vertus, une vie si nécessaire à son peuple et à son Eglise.

Prêtre éternel, Prince des Pasteurs, divin Jésus ! que me reste-t-il, qu'à vous demander pour ce Diocèse affligé, un Pontife comme lui, innocent, séparé des pécheurs, attentif à offrir des dons et des sacrifices pour les pécheurs, appliqué à tout ce qui regarde votre culte plus élevé que les cieux, et qui sache compatir aux infirmités de son peuple? Pieux Prélat ! si dans le sein d'Abraham, (car, ô mon Dieu ! sans sonder ici la profondeur de vos conseils, auriez-vous pu fermer votre sein éternel à celui qui vous ouvrit toujours le sien en la personne de vos serviteurs affligés !) si, dis-je, dans le sein d'Abraham, ame charitable, vous jouissez déjà du fruit immortel de tant d'œuvres de vie, si vous moissonnez les bénédictions que vous avez semées ici-bas, jetez sur les gémissemens de cette

triste Sion, quelques regards favorables; que les liens sacrés qui vous ont uni avec elle, ne périssent jamais; choisissez-lui vous-même, dans les trésors éternels, un Pontife fidèle; et que ses besoins aillent encore vous toucher jusque dans le sein du repos et de la félicité.

Pour nous, M. F., quel fruit devons-nous recueillir de la mort précieuse aux yeux de Dieu, et des vertus de notre illustre Archevêque? Le voici. Si nous voulons mourir comme lui de la mort des justes, il faut nécessairement que nous vivions comme lui de la vie des justes. Si nous voulons que notre mémoire soit aussi en bénédiction, il faut que nous semions aussi les bénédictions et les bonnes œuvres. Le Seigneur nous avoit donné, dans sa miséricorde, un Pasteur selon son cœur. Ce digne Pasteur s'est employé tout entier à l'œuvre pour laquelle il avoit été envoyé: il nous a édifiés par ses vertus; il nous a montré, par ses paroles et par ses exemples, le chemin qui conduit au Ciel; il s'est sacrifié pour son troupeau. Voilà le modèle que nous devons imiter. La mort a bien pu nous l'enlever; mais il n'est pas en son pouvoir d'effacer le souvenir de ses vertus et de ses œuvres. C'est ce souvenir qui doit vivre en nous, qui doit nous encourager continuellement à la vertu, nous attacher plus fortement que jamais, à la doctrine de l'Eglise et à nos Pasteurs, aux

exercices de la charité, et au zèle de notre perfection.

Reprenez donc les chants lugubres que j'ai interrompus, triste Sion, et gémissez sur les cendres de l'époux sacré qui vous a été enlevé. Remontez à l'Autel, Prêtres du Seigneur, et si un reste de fragilité arrêtoit encore dans le lieu d'expiation, le Prince des Prêtres que nous pleurons; ah! offrez l'auguste Sacrifice, mettez dans les mains de ce précieux Pontife, le sang de l'Agneau sans tache, afin que, parfaitement purifié, il puisse entrer, sans délai, dans le séjour de la gloire.

Ainsi soit-il.

Fin du second Volume.

TABLE

Des Instructions contenues dans ce Volume.

Avis à donner le Dimanche de la Pentecôte. Page 1
Le jour de la Pentecôte. Sur le Mystère. 3
Le Lundi de la Pentecôte. Sur l'Eglise. 16
Avis à donner le Dimanche avant la Fête-Dieu. 29
La fête de la sainte Trinité. Sur le Mystère du jour. 30
Autre pour le même jour. Sur la Confrérie du Saint-Sacrement. 44
Le jour de la Fête-Dieu. Sur la procession du Saint-Sacrement. 57
Le second Dimanche après la Pentecôte. Sur la Communion fréquente. 70
Avis à donner le Dimanche avant la fête du sacré Cœur. 82
Le troisième Dimanche après la Pentecôte. Pour la fête du sacré Cœur. Sur le Mystère. 84
Le quatrième Dimanche après la Pentecôte. Sur l'obligation d'assister à la Messe de Paroisse. 96
Le cinquième Dimanche après la Pentecôte. Sur la colère et les juremens. 110
Le sixième Dimanche après la Pentecôte. Sur la Providence. 121
Le septième Dimanche après la Pente-

côte. Sur la nécessité des bonnes œuvres. 133
Le huitième Dimanche après la Pentecôte. Sur le jugement particulier. 145
Le neuvième Dimanche après la Pentecôte. Sur l'endurcissement du pécheur. 156
Le dixième Dimanche après la Pentecôte. Sur l'humilité. 168
Le onzième Dimanche après la Pentecôte. Sur la conversation. 180
Le douzième Dimanche après la Pentecôte. Sur l'amour du prochain. 192
Le treizième Dimanche après la Pentecôte. Sur l'aumône. 205
Le quatorzième Dimanche après la Pentecôte. Sur le monde. 218
Le quinzième Dimanche après la Pentecôte. Sur la mort. 231
Le seizième Dimanche après la Pentecôte. Sur la sanctification du Dimanche. 243
Le dix-septième Dimanche après la Pentecôte. Suite de la sanctification du Dimanche. 257
Le dix-huitième Dimanche après la Pentecôte. Sur les Fêtes. 271
Le dix-neuvième Dimanche après la Pentecôte. Sur l'impureté. 284
Le vingtième Dimanche après la Pentecôte. Sur les devoirs des maîtres et des domestiques. 297
Le vingt-unième Dimanche après la Pentecôte. Sur les dettes et le prêt. 309

Le vingt-deuxième Dimanche après la Pentecôte. Sur le vol, l'usure, et la restitution. 320

Le vingt-troisième Dimanche après la Pentecôte. Sur l'ivrognerie et les cabarets. 335

Le vingt-quatrième Dimanche après la Pentecôte. Sur l'accomplissement de la parole de Dieu. 348

Avis à donner le Dimanche avant la fête de la Dédicace. 361

Le Dimanche de la Dédicace. Sur le Mystère. 362

Avis à donner le Dimanche avant la première Communion. 375

Exhortation avant la première Communion. 376

Exhortation après la première Communion. Pour l'action de grâce. 390

Pour la rénovation des vœux du Baptême. Au jour de la première Communion. 399

Au tribunal de la Pénitence. 409

A l'Autel. 410

Exhortation aux parens et à la Paroisse. 412

Avis à donner trois semaines après la première Communion. 416

Pour la seconde Communion. Sur les moyens de conserver la grâce de la première Communion. 417

Sur la Confirmation et ses effets. 429

Des dispositions au Sacrement de Confirmation. Sur les cérémonies du

sacrement de Confirmation et les obligations qu'il impose. 442
Pour la distribution des Saintes Huiles. Sur les saintes Huiles, et les Sacremens pour lesquels elles sont employées. 456
Pour l'ouverture du Jubilé. Sur l'Indulgence plénière, et la nécessité de la conversion. 466
Eloge funèbre de M. François de FONTANGES, *Archevêque-Evêque d'Autun.* 480

Fin de la Table du second Volume.
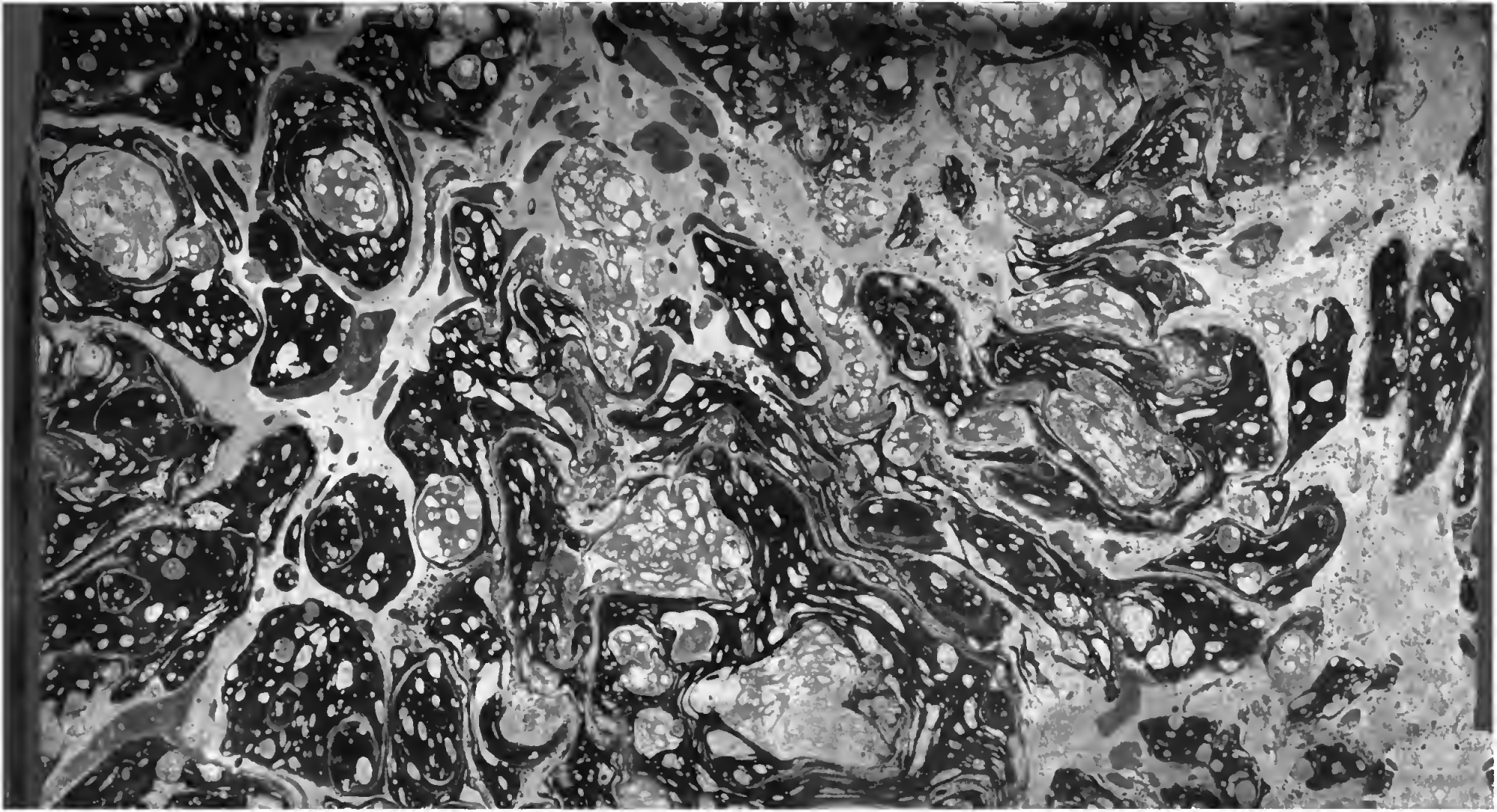
598687
SBN